This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LA CHINE

SON HISTOIRE - SES RESSOURCES

PAR

LOUIS STRAUSS

Consul honoraire de Belgique.

BRUXELLES,
OFFICE DE PUBLICITÉ
46, Rue de la Madeleine.

PARIS,
AUGUSTE GHIO,
41, Quai des Grands-Augustins.

1874

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

20504

DD. COMITÉ BRUXELLOIS POUR LA
RESTAURATION DE LA B.U.L.
650 -

LA CHINE

SON HISTOIRE — SES RESSOURCES.

ANVERS. — Typ. L. DELA MONTAGNE, rue de la Vigne, 10.

LA CHINE

SON HISTOIRE - SES RESSOURCES

PAR

A20504

LOUIS STRAUSS

Consul honoraire de Belgique.

BRUXELLES,
OFFICE DE PUBLICITÉ
46, Rue de la Madeleine.

PARIS,
AUGUSTE GHIO,
41, Quai des Grands-Augustins.

1874

Tou[illegible] de traduction et de reproduction réservés.

BIBLIOTHECA : UNIV : LOVANIENSIS

AVANT-PROPOS.

L'intérêt que l'Europe porte à l'Extrême Orient s'accroît journellement. Il y a à peine quarante ans, la Chine et le Japon ne tenaient qu'une place secondaire dans les traités de géographie et sur les mappemondes. A part les volumineux ouvrages du père Du Halde, on ne possédait alors sur ces vastes et riches contrées que des récits de voyageurs, récits que quelques savants lisaient dans leurs moments de loisir, sans y attacher toutefois une croyance entière.

A cette époque, aucun lien ne nous rattachait à ces peuples éloignés, aucun besoin ne les rapprochait de l'Occident. Canton, dont l'accès nous était permis, n'était qu'un débouché de peu d'importance pour quelques produits manufacturés de l'Angleterre et des Etats-Unis, et les

BIBLIOTHECA · UNIV · LOVANIENSIS

contrées de l'Orient a excité l'irrésistible curiosité de l'Europe et c'est le désir des peuples de l'Occident de participer au commerce du Levant qui a fait découvrir le chemin par le Cap de Bonne-Espérance. Barthelemy Diaz, en doublant le Cap, détruisit le monopole des Vénitiens et permit aux Portugais de les supplanter ; mais la prospérité de ceux-ci ne fut qu'éphémère. Les Hollandais insurgés contre la domination espagnole qui s'étendait également alors sur le Portugal, détruisirent le commerce de leurs ennemis et le confisquèrent à leur profit. Les Anglais, les Français et les Danois les suivirent de près et fondèrent des comptoirs sur les bords du Gange et de l'Hoogly. Les relations étaient cependant encore insignifiantes et il fallut la découverte d'Appert pour permettre les longues traversées sans relâches.

Le commerce, quoique emprisonné dans les comptoirs et gêné par les priviléges des compagnies, progressait néanmoins. Les longues et sanglantes guerres de l'Hindoustan livrèrent aux Anglais les vastes et riches contrées du Decan et plus tard toute l'Inde. Le Portugal ne conserva que Goa et Macao ; la France, Chandernagor, Mahé, Pondichéry et Karikal, et le Danemark, Tranquebar, qu'il vendit à l'Angleterre en 1845.

Les Hollandais, chassés du Continent, conservèrent les îles de la Sonde dont ils s'étaient em-

parés en allant au Japon. Enfin les Espagnols se maintinrent aux Philippines, aux Mariannes et aux Carolines.

Le commerce européen n'allait pas à cette époque au-delà des Indes ; quelques rares navires se présentaient parfois dans les ports de Canton et de Nagasaki. Il fallut la guerre de l'Opium pour que l'on s'occupât sérieusement de lier des relations avec la Chine.

La convention de Ningpo, en 1841, et le traité de Nang-King, en 1842, nous ouvrirent enfin l'Extrême Orient et, quoique l'accès en fut encore très-limité, le commerce se développa assez rapidement pour attirer l'attention générale.

Les mêmes motifs qui, au moyen-âge, avaient provoqué la découverte du Cap de Bonne-Espérance, inspirèrent l'étude et firent surmonter toutes les difficultés qui s'opposaient à l'éxécution du percement de l'Isthme de Suez, cette œuvre gigantesque qui contribuera nécessairement à multiplier nos rapports avec le Levant et l'Extrême Orient et qui fut essayé par les peuples les plus industrieux et les plus commerçants de l'antiquité sans qu'ils aient pu la mener à bonne fin.

Aujourd'hui le commerce étranger dans l'Extrême Orient atteint une valeur de près de trois milliards de francs. Les ports ouverts de la Chine (non compris Hong-Kong) figurent dans ce chiffre pour 150 millions de taëls ou environ 1,200

millions de francs, dont plus de 120 millions de taëls ou les quatre cinquièmes reviennent aux transactions avec l'Angleterre et ses colonies; les Etats-Unis viennent ensuite pour 10 à 12 millions de taëls, le continent européen pour 6 à 7 millions, dont environ 2 millions par Kiachta, pour la Russie. Quant aux relations propres et directes de la Belgique avec la Chine, Siam , la Cochinchine et les parages de la Sonde, elles sont demeurées jusqu'ici tout à fait nulles, et cela malgré les avantages que nous avons pour la production d'un grand nombre d'articles qui se consomment sur ces marchés lointains et malgré le droit que nous accordent les traités de 1866 d'établir avec le Céleste Empire et le Japon de bonnes et durables relations. La sollicitude du gouvernement nous a assuré dans l'Extrême Orient les avantages auxquels notre industrie nous donne le droit de prétendre ; le gouvernement a donc rempli sa première tâche, mais notre commerce n'a pas encore commencé la sienne, alors que cependant il pourrait engager la lutte, fort de l'expérience acquise des relations des autres pays, expérience qui le guiderait naturellement dans ses essais.

Il n'y a cependant pas si longtemps que nous importions nos produits en Chine. En 1844, Canton reçut de la Belgique 2,700 pièces de calicots et une si grande quantité de verrerie, que

le marché en fut inondé pendant trois ans. A cette époque nous expédiions aussi des draps qui soutenaient parfaitement la concurence des produits similaires des autres nations; c'est ce qui résulte du guide commercial chinois de M. Robert Morrisson, de 1842 :

« Les draps de Russie envahissent la Chine par le Nord ; leur concurrence, celle de la « *Belgique* » et de l'Allemagne écartent peu à peu les produits anglais. »

Alors notre industrie et notre commerce avaient encore de l'énergie. Nous venions à peine de sortir de la crise que nous avait léguée la guerre de l'indépendance et déjà nous offrions nos produits sur les marchés étrangers en concurrence avec les articles similaires des Anglais, des Américains, etc., et nos marchandises de bonne qualité et à des prix raisonnables furent reçues avec faveur.

Pourquoi donc avons-nous abandonné ces marchés rémunérateurs? Pourquoi nos industriels se sont-ils bornés à y faire connaître et apprécier leurs produits par quelques envois, pour cesser ensuite ces relations qui ne pouvaient manquer de devenir profitables? Peu familiarisés avec les marchés de l'Extrême Orient, nous avons fait nos essais dans un moment de crise et puis nous n'avons pas su utiliser les bonnes conditions dans lesquelles nous étions placés pour la vente de plusieurs articles; nos manufacturiers n'ont pas

su lutter avec l'intelligence et la supériorité industrielle qu'ils montrent en Europe et les Anglais sont restés sans rivaux pour des produits que nous faisons mieux et moins chers qu'eux.

Cependant si le commerce de la Belgique voulait se créer des débouchés en Chine et au Japon, il y réussirait sans trop de difficultés. Ce qui nous manque surtout dans ces contrées lointaines, ce sont des maisons de commission bien posées opérant avec des capitaux suffisants pour épargner à notre industrie l'intermédiaire des Anglais, nos rivaux naturels. Ces comptoirs, qu'il faudrait établir à Shanghaï et à Hong-Kong, tout en donnant plus d'extension à celui de Yokohama pour le Japon, correspondraient avec nos fabricants, les tiendraient au courant des fluctuations du marché et habitueraient les marchands indigènes à apprécier les produits belges.

Les chefs de ces maisons devront être au courant de nos moyens de production et étudier les goûts des Chinois. Ils seraient intéressés à servir également bien les commettants divers qui s'adresseront à eux, et la connaissance du marché qu'ils acquerraient servirait à tous nos industriels ; car ceux-ci ne doivent pas oublier qu'on ne peut pas toujours assujettir les populations étrangères aux habitudes de notre manufacture. C'est à celle-ci de s'assouplir au goût des consommateurs, de se conformer, pour les tissus surtout, aux usages des acheteurs.

Tout habile et puissante que soit la concurrence de la Grande-Bretagne, notre industrie bien informée, pourra, avec un peu d'énergie, lui opposer des produits plus favorables, tant sous le rapport de la qualité que sous celui des prix. Avec une persévérance soutenue, de la fermeté, nous pourrons créer dans l'Extrême Orient un commerce sérieux qui deviendra tous les ans plus avantageux.

Pour permettre à nos manufacturiers et à nos négociants de procéder avec prudence, il faudra les tenir au courant de la situation économique du pays, car le travail de la rénovation qui s'opère dans l'Extrême Orient, depuis l'arrivée des étrangers, change constamment cette situation.

C'est donc en élargissant son cadre d'agents consulaires rétribués que le gouvernement du Roi facilitera la tâche du commerce belge, dont les intérêts se trouvent déjà assurés par des traités dont les stipulations sont tout à fait à notre avantage.

Pendant mon séjour dans l'Extrême Orient, j'ai étudié la situation économique de ces contrées lointaines et, afin d'attirer l'attention de notre commerce et de notre industrie sur ces marchés avantageux, j'ai adressé au département des Affaires Etrangères des rapports pouvant guider mes compatriotes dans leurs entreprises commerciales avec les peuples chinois et japonais. Dans mon mémoire du 20 octobre

1871, j'ai promis à mes lecteurs un travail complet sur l'Empire du Milieu. C'est ce volume que je leur présente aujourd'hui en les priant de l'accueillir avec leur bienveillance habituelle. Ils voudront ne pas oublier que la situation économique des pays de l'Extrême Orient change annuellement.

L'étranger qui veut faire une étude sérieuse de la situation actuelle rencontre à chaque pas des barrières infranchissables ; il lui est très difficile de se procurer des renseignements officiels et le penchant inné des Orientaux à cacher aux *Barbares* ce qui se passe chez eux, nous empêche fréquemment d'éclaircir certaines questions,

Mes lecteurs voudront bien tenir compte de ces difficultés. Ils excuseront aussi l'omission de certains points, importants il est vrai, mais pas assez imposants par eux-mêmes pour nous arrêter dans le but que nous poursuivons en publiant ce travail : *faire connaître au commerce et à l'industrie de la Belgique la situation politique, sociale et économique de l'Empire du milieu et contribuer à développer l'esprit d'entreprise chez nos nationaux et nos relations avec les pays de l'Asie orientale.* Puisse cette étude répondre à l'intention de l'auteur, dont la bonne volonté suppléera à l'insuffisance du travail.

PRÉFACE.

Les progrès que les sciences ont faits depuis quelques années ne nous permettent plus d'indiquer, aussi positivement qu'on le faisait autrefois, le berceau de la civilisation. Il est vrai qu'on ne peut dépouiller les Chinois de leur antiquité ; ils possèdent des titres indiscutables qu'il serait téméraire de leur disputer; mais d'un autre côté, nous voyons une science née d'hier qui vient renverser la base de l'édifice de l'histoire humaine.

La Géologie nous avait déjà prouvé que la terre était le résultat d'une élaboration lente et continue et qu'elle avait été habitée, dans les temps préhistoriques, par des animaux différant complètement de la faune moderne.

On en était arrivé à admettre que les six jours de la Genèse étaient six époques d'une durée

indéterminée, tout comme les règnes des dieux et des Empereurs célestes en Chine et au Japon et dans l'ancienne Egypte, et comme les époques fixées par la Genèse indoue dont celle de Moïse n'est qu'une répétition arrangée et appropriée à l'intelligence du peuple Juif. (1)

(1) Voici, d'après un auteur indigène, quelques extraits de cette genèse indoue :

Il existe un Dieu vivant et vrai, éternel, incorporel. impalpable, tout puissant, tout vivant, *infiniment bon*, qui fait et conserve toutes choses. Ce Dieu, qui existe par lui-même et qui est en tout parce que tout est en lui, comme disent les Vedas, a existé de tout temps dans la matière — Avant qu'il eut créé le monde il n'était qu'un Dieu neutre, non agissant, non révélé. Quand il quitte l'inaction pour l'action, quand il agit, crée le monde, il devient Brahma; mais, comme disent les Pourranas, il ne vient point créer la nature qui existait de tout temps dans son essence et ses attributs; dans son immortelle pensée, il vient en faire cesser la dissolution.

Brahma soumet la création à des lois éternelles d'existence et de décomposition répétées jusqu'à ce que, par des transformations successives ayant duré des millions d'années, le monde ait reçu une forme, l'existence, le mouvement. Alors Brahma, comme le dit Hanon, parut resplendissant de l'éclat le plus pur et arrivé à l'apogée de la perfection, il déploye sa propre splendeur pour dissiper l'obscurité et développer la nature, ayant résolu dans sa pensée de faire émaner toutes les matières de la substance.

Mais Brahma n'agit pas seul, il se compose de Brahma le créateur, de Vischnou le conservateur, de Siva le transformateur. Cette trinité indoue tira d'adord de la matière, la lumière, l'air, les eaux et la terre. Puis Brahma créa de son âme céleste la vie commune aux plantes, aux animaux et aux hommes, et le juste et l'injuste pour que l'homme qui doit commettre l'un ou l'autre soit guidé par cette étincelle céleste, la conscience, tirée de l'âme de Brahma même. Ce n'est que lorsque la nature entière devient un chant d'amour et de

Mais, lorsque la géologie et la paléontologie découvrirent des ossements humains au milieu des débris organiques appartenant à des couches d'une époque bien antérieure à celle à laquelle la chronologie biblique rapporte l'apparition de l'homme, des doutes s'élevèrent dans l'esprit de quelques savants et l'on exhuma un monde in-

---

reconnaissance que Dieu crée l'homme et la femme pour se reposer ensuite et s'admirer dans son œuvre.

Brahma distingua l'homme par la force, la taille et la majesté et le nomma *Atami* (ce qui en sanscrit veut dire le premier homme). La femme, qui reçut en apanage la grâce et la beauté, obtint le nom de Hevah (en sanscrit : ce qui complète la vie). — Dieu leur dit : Allez, unissez-vous dans l'ivresse extatique d'une ineffable félicité et produisez des êtres qui seront votre image sur la terre.

A ce moment l'astre radieux du jour versait encore la lumière dans des espaces sans bornes. Quelques nuages erraient dans l'Orient où la lune montait avec lenteur. Une brise légère ridait la surface des eaux et apportait les parfums enivrant qui se dégageaient des mille fleurs éparpillées négligemment dans cet Eden. Atami se retourna vers sa compagne et la regarda avec des yeux pleins d'une tendre rêverie ; il ressentit un sentiment extraordinaire, indéfinissable, à la vue d'une beauté aussi parfaite. Hévah était debout devant lui, heureuse et charmante dans sa passion virginale, mais palpitante de désirs inconnus. Ses yeux d'un bleu limpide et reflétant la douceur et l'amour, étaient fixés sur son époux. Un pouvoir fantastique l'attirait vers lui. Ses beaux cheveux d'ébène se déroulaient en spirales capricieuses autour de son corps magnifique ; une douce émotion soulevait ses seins nus et la faisait rougir comme la déesse du matin.

Atami s'approcha d'elle en tremblant, car le tableau de la création excitait dans son âme une suite d'émotions. Une atmosphère d'amour était répandue partout dans la nature, la volupté et les désirs embrasaient la terre. Le soleil allait se plonger dans les vagues étincelantes de l'Océan. Les fleurs se

connu de la poussière de l'antiquité ; on fonda la science préhistorique.

C'était en 1826, en Belgique, que l'on recueillit, pour la première fois, le crâne d'un homme avec des ossements d'animaux fossiles. Depuis lors, d'autres fouilles donnèrent les mêmes résultats,

---

relevaient pour aspirer la rosée du soir et recevaient cette poussière mystérieuse que le vent transporte du fleuron mâle vers le pistile amoureux de la femelle. Les oiseaux au plumage varié voltigeaient dans l'air et le rossignol gazouillait ses chants les plus agréables. Aux doux accords de la création, Atami sentit une joie secrète inonder son cœur ; il passa sa main dans la chevelure luxuriante et parfumée de sa compagne et l'enlaça de ses bras comme dans les chaînes de la passion. Il l'attira dans un frais bocage où des branches d'arbres pendaient sur leurs têtes en festons de verdure et formaient au-dessous en s'entrelaçant un berceau naturel ; des fleurs versaient sur ce lit d'hyménée tous leurs parfums voluptueux et enivraient innocemment les sens des deux amants...

La nature devint silencieuse, elle semblait être dans l'attente. Un doux frisson parcourut le corps d'Hevah et se communiqua de suite à Atami. Celui-ci prit sa maitresse dans les bras et lui donna le premier baiser en prononçant tout bas le nom d'Hevah que Dieu venait de lui donner... Atami ! murmura la jeune femme en ployant son beau corps sous l'étreinte amoureuse de son amant... Leurs âmes venaient de se confondre et ils ressentaient dans le cœur ce sentiment que plus tard l'homme et la femme ne devaient plus avoir que sur les lèvres...

La nuit était venue. La route des cieux était devenue mélancolique et pure. Le disque de Phébée jetait sur les amants une clarté douteuse. Tout se taisait dans la nature et Brahma se rejouissait dans sa demeure céleste en voyant le bonheur de ce couple mortel qu'il avait créé. Il était satisfait de son œuvre, car l'amour, en naissant, venait de la compléter. (*Note de l'auteur.*)

en différents endroits de l'Europe. Le doute n'était plus possible et la connaissance de l'homme préhistorique fit des progrès rapides grâce aux recherches infatigables d'une légion de savants dont l'ardeur était stimulée par les dénégations du clergé qui voulait malgré tout maintenir l'édifice de la religion.

Les dolmens et les pierres druidiques que, pendant plusieurs années, on a cru propres au tribus celtiques ont été trouvés dans l'Extrême Orient et dans la Malaisie, comme en Amérique et en Europe. Partout on les a vus avec les armes et les outils en silex qui caractérisent l'époque de la pierre. Partout donc *les hommes primitifs* se sont servis des mêmes instruments grossiers comme aussi ils ont réglé de la même façon la possession de la terre par des communautés de bourgades ressemblant à celles qui existent encore en Russie et dans quelques parties de l'Inde.

Si nous rentrons maintenant dans le domaine de l'histoire légendaire, les rapprochements de plusieurs auteurs anciens confirment l'assertion des savants occidentaux, qui est aussi celle des Chinois, que la co-existence de l'homme et des animaux sur la terre est plus ancienne que ne l'indique la chronologie biblique. (1)

(1) La création du monde ou plus exactement la création de l'homme serait le point de départ naturel de toute chronologie, mais jusqu'à présent la science n'a pu déterminer l'époque précise de l'apparition de l'homme sur la terre. Les

En effet, Platon, dans son *Dialogue de Critias*, rapporte les faits racontés par des prêtres égyptiens à leur élève Solon et d'après lesquels la Lybie et l'Égypte avaient été envahis par des peuples venus de l'Atlantide dont la civilisation était très avancée. D'après le récit de Solon, l'Atlantide était située en face des côtes de l'Espagne et de l'Afrique ; derrière elle se trouvaient des îles (les Antilles) et au delà de celles-ci la terre ferme et la grande mer (l'Amérique et l'Océan Pacifique.) L'Atlantide aurait été détruite par des tremblements de terre et un déluge.

Que le moyen-âge ait accepté ces traditions comme une fable, rien n'est plus naturel, mais nous, qui avons la preuve de l'exactitude du récit de Solon dans la découverte de l'Amérique, nous ne pouvons plus douter de ce fait, d'autant moins que la race rouge cuivrée et imberbe de l'Amérique est la même que celle que les anciens Egyptiens

---

travaux entrepris pour la solution de ce problème n'ont produit que des systèmes erronés. Les religions positives de l'Occident n'ont pas encore pu se mettre d'accord sur ce point et, grâce aux progrès de la paléontologie, elles n'y arriveront plus à moins d'accepter une réforme radicale en harmonie avec la vérité. Les Juifs fixent la création du monde à 3761 ans avant J.-C. ; Scaliger à 3950 ; Usserius donne l'an 4004 qui a été longtemps accepté par les historiens ; les Bénédictins, dans l'art de vérifier les dates, proposent l'an 4963; enfin Lanvinus 6310 ans avant J.-C. Ces divers systèmes basés sur les indications de la Genèse n'ont cours que chez les nations juive et chrétiennes. Ils sont tous orthodoxes et en contradiction avec la science géologique. (*Note de l'auteur*).

nous montrent dans leurs peintures et dans leurs sculptures. En outre le caractère de l'architecture se retrouve en Egypte et en Amérique et, dans les hiéroglyphes, il y a des caractères communs aux deux pays.

En comparant le récit décrit dans Platon avec les découvertes faites au Pérou et au Mexique, il est certain que les peuples de l'Amérique avaient des établissements importants dans l'Atlantide et que ce sont les Atlanto-Américains qui ont apporté en Égypte cette civilisation improvisée sous Ménès.

Or, pour avoir atteint ce dégré de prospérité, il a fallu un temps prodigieux, peut-être dix siècles; et Ménès vivait, d'après les uns 2965 ans avant J.-C. (an du monde 1039 chr. bib.), d'après les autres 2340 ans avant J.-C. (an du monde 1664 chr. bib.), tandis que la date du déluge est fixée par la chronologie ordinaire à l'an du monde 1656 !

Le cataclysme de l'Atlantide étant survenu après la fondation de la colonie atlanto-américaine en Égypte, il faut admettre que cette submersion corresponde au déluge universel de la Genèse et que le règne de Ménès remonte à l'an 1039, mais alors comment expliquer cette population en Amérique et surtout sa civilisation ? Tout cela aurait dû exister en partie du vivant d'Adam.

Si, au contraire, nous admettons la date des chronologistes qui prennent Ménès pour le

petit-fils de Noé, tout en plaçant son règne à huit ans après le déluge, comment expliquer alors l'existence d'une population aussi nombreuse en Amérique, sa civilisation, ses monuments, etc. ?

Si nous entrons dans ces détails, c'est pour répondre à ceux qui veulent contester aux Chinois leur antiquité et aux pyrrhoniens des sciences modernes qui ne veulent admettre que la cosmogonie de Moïse, dans la Genèse.

Il est vrai que la géologie et la paléonthologie devront encore faire bien des progrès pour nous prouver, d'une manière irréfutable, que l'homme apparut sur la terre à l'époque pléocène correspondant dans la faune paléontologique à l'âge du mammouth et précédant la période glacière.

Nous pouvons aussi admettre que les Chinois commencèrent à régler leurs années sur chaque lune et ensuite, comme les Égyptiens (d'après Diodore de Sicile), sur chaque saison. Mais, puisque le doute existe et que la science anthropologique est entrée dans une phase nouvelle, donnons-nous la peine d'étudier la chronologie chinoise et ne la condamnons pas sans la connaître.

Quoiqu'il en soit, le Père Parennin reconnait que la civilisation chinoise a précédé celle de l'Inde et, aujourd'hui encore, on trouve dans l'Empire du Milieu, des monnaies qui, d'après « *l'art de vérifier les dates* » des Bénédictins, seraient contemporaines d'Abraham, l'an du monde 2100. A cette

époque, la population de cette partie de l'Asie devait déjà avoir fait de grands progrès, l'âge de bronze y avait nécessairement remplacé l'âge de pierre.

D'après les historiens chinois, on savait déjà extraire la soie des cocons obtenus par l'éducation des vers à soie du temps de Fou-hi, un siècle avant le déluge biblique. L'impératrice Si-ling-chi, épouse du célèbre empereur Hoang-li (2600 ans avant J.-C. ou l'an du monde 1404), s'adonnait au milieu de sa cour, à la filature de la soie et inventa l'art de tisser les étoffes.

Les cinq livres canoniques de la Chine écrits sous les cinq Souverains (2552 à 2205 ans avant J.-C.) mentionnent la sériciculture. Le chapitre Yu-koung du Chou-king, composé vers l'an du monde 1800, parle de la plantation des mûriers et de l'éducation des vers à soie et le chapitre Pin-foung du Chi-king dit que l'on recueillait les feuilles pour la nourriture des vers dans le quatrième mois et que « les jeunes filles portant un élégant panier au bras allaient cueillir les feuilles de mûrier par des sentiers détournés ».

La connaissance de l'art de tisser les étoffes au temps de l'Empereur Yao (l'an du monde 1650, époque du déluge biblique) est confirmée par la mention dans les livres canoniques d'un tribut de 300 pièces de soie envoyées à ce prince par les vassaux de son empire.

La porcelaine dite primitive à pâte très mince, translucide, résistante au feu et dure, qu'on ne peut rayer même par l'acier, fut découverte en Chine environ 2,700 ans avant J.-C. Jusque-là on ne connaissait que la porcelaine dite archaïque dont l'apparition remonte à une époque fabuleuse.

Enfin, un autre monument incontestable de l'histoire de la Chine, c'est l'éclipse centrale du soleil, calculée dans ce pays 2,150 ans avant notre ère (an du monde 1854) et reconnue véritable par les astronomes modernes.

Tous ces monuments prouvent que les Chinois composaient un peuple policé plusieurs siècles auparavant, car les arts ne sont que l'ouvrage du temps et, comme le disait Voltaire, la paresse naturelle aux hommes les laisse des milliers d'années sans autres connaissances et sans autres talents que ceux de se nourrir, de se défendre des injures de l'air et de s'égorger.

On ne peut donc nier que la Chine ne soit, avec les Indes, la nation la plus ancienne de celles qui subsistent aujourd'hui. Mais comment la civilisation y est-elle venue ?

Pour en arriver au point où était la Chine, l'an du monde 1800 (époque à laquelle la Bible place la fondation de la première société sous Nemrod), il doit y avoir eu des antécédents. Comme pour tous les peuples, l'histoire de l'Extrême-Orient se perd dans la nuit des

temps. Si la Chine est réellement le berceau de notre civilisation, il faut supposer qu'elle a vu naître la division du travail, les premières industries et les échanges.

Pour faciliter les relations, les familles ont dû se grouper et former les premières agglomérations d'habitations. Au fur et à mesure que ces villes augmentaient, on sentit le besoin de se mettre à l'abri de la cupidité des voisins, de là les gouvernements et les lois pour défendre le droit de propriété né de l'activité de l'homme.

Voilà l'origine des premières sociétés.

Mais la civilisation chinoise dont nous parlons plus haut ne paraît pas avoir eu son berceau dans l'Empire du Milieu ; il y a des traces d'une population autochthone que l'on voit reparaitre plus tard, et qui ressemble beaucoup aux Aïnos, de l'île de Yesso, les aborigènes du Japon.

La civilisation de ces indigènes a été à peu près détruite ; il n'en reste plus que quelques vestiges, notamment dans le Nord où l'on trouve encore des restes de tumuli qui ont quelqu'analogie avec les fameux monuments de la Sardaigne, faussement attribués, par quelques-uns, aux Phéniciens.

Ce peuple autochthone était sans doute gouverné par des chefs qui avaient réussi à rassembler les familles et à en former des tribus.

Il est impossible de dire combien de temps cette société primitive a vécu et comment elle à

été assujettie. Il est probable que, comme les Pelasges de la Grèce, les autochthones de la Chine furent chassés ou réduits à un état d'infériorité, par différents peuples dont le plus puissant était gouverné par les dynasties dont parlent les historiens chinois. (1)

Toutes ces tribus originaires des monts Nan-chan semblent avoir été essentiellement nomades, car la tente, cette demeure portative, est devenue le type de l'architecture de tous les pays de l'Extrême-Orient.

Ce n'est qu'en s'établissant en Chine que les hordes de Nan-chan sortirent de l'état nomade et pastoral pour s'appliquer à l'agriculture. Le sol devint alors la propriété indivise, collective de la commune, qui forma la base constitutive de la nationalité chinoise.

La religion positive vint remplacer la religion naturelle et apporter une trève à cette agitation individuelle qui est la conséquence de la vie errante. Un des conquérants comprit qu'il fallait une loi pour servir de contre-poids aux penchants naturels de ces hommes à demi-sauvages et pour les initier à quelques notions d'association matérielle, pour développer chez eux les besoins et les

(1) Les annales chinoises sont précieuses pour l'histoire des peuples de l'Asie ; nulle part on ne trouve des matériaux aussi abondants de détails et aussi dignes de confiance pour l'exactitude de la chronologie et de la géographie.

(Note de l'auteur.)

préparer ainsi au spiritualisme. Il édicta quelques préceptes en harmonie avec les mœurs de ces populations et établit des liens de sociabilité nécessaires à tous les peuples, car les religions positives, qui ne sont que des créations humaines, n'ont d'autre but que d'enchaîner les débordements des passions, de prévenir les dépravations physiques et morales, aussi doivent-elles se mettre en rapport avec les climats et les civilisations pour qu'elles puissent être comprises et acceptées par les classes inférieures qui seules en ont besoin. Aussi longtemps que les prêtres comprennent leur mission, ils contribuent à la prospérité des pays où ils prêchent, mais du moment qu'ils dépassent le but, que d'un fait humain ils veulent faire une création céleste, ils épuisent le corps et l'esprit de leurs prosélytes qui croupissent dans une honteuse ignorance et dans une dégradante servilité.

HISTOIRE DE LA CHINE.

Premières dynasties (3000 ans avant J.-C. à 220 après J.-C.).

Les Chinois, comme tous les peuples, ont une histoire fabuleuse et quoique la mythologie ne soit qu'un tissu de chimères, on doit cependant la ranger au nombre des connaissances utiles parce qu'elle a toujours une apparence de vérité historique.

En Chine, les prêtres de Bouddha et de Lao-tse enseignent une mythologie anti-historique qui remonte à Pankou, l'organisateur de toute chose, le Créateur du monde ; puis viennent les dix Ki ou périodes qui embrassent 2,650,000 ans ; les 36 empereurs magiques remplissent une période de 180,000 ans. L'histoire chinoise combat ces divagations ecclésiastiques et n'admet que les neuf empereurs demi-dieux dont le premier Yéou-tcha-o-chi paraît dans le Chen-si où il enseigne aux hommes la manière de constuire des cabanes. Soui-gin-chi, qui lui succède, passe pour l'inventeur du feu et de la cuisine, « Ayant remarqué, disent les annales, qu'en construisant

les maisons, le bois avait donné du feu, il enseigna à en faire, et à cuire la chair des animaux. » — You-hi, son successeur, introduisit le mariage et inventa le Cycle de 60 ans, l'écriture, les instruments de musique, enfin tous les arts de la paix. Il recula les frontières de l'Empire jusque dans le Honan.

Chin-nong, le quatrième demi-dieu remplace en Chine la Cérès de la mythologie grecque, et tandis que celle-ci place la fille de Saturne et de Rhée dans un char traîné par des dragons, l'histoire chinoise dit que Chin-nong fut engendré par un dragon. Tous deux ont beaucoup voyagé et adoptèrent l'œuf comme le symbole du monde. Chin-nong enseigna à son peuple l'art de cultiver la terre, de se servir de la charrue ; il découvrit soixante-dix plantes vénéneuses et soixante-dix contre-poisons. Enfin, pour pouvoir mieux gouverner, il transporta sa capitale dans le Chan-tong (à Kio-feou). Mais le peuple se révolta et mit à sa place le général Hoang-ti qui développa les inventions de ses prédécesseurs. Il fit bâtir des maisons en briques, des temples, fonda la première ville, le tribunal de l'histoire. Il introduisit la hiérarchie parmi les officiers, divisa l'empire en dix provinces, chaque province en dix départements, tout département en dix districts, le district en dix communes. Il inventa l'arc, la flèche, le sabre, la pique, les monnaies, l'art de fondre les métaux, etc. Sa femme éleva des vers à soie et enseigna au peuple l'art de la sériculture.

Chao-hao déplaça encore la capitale de l'Empire. Tchuen-io s'occupa de l'astronomie. Il développa le culte de la raison, étendit les frontières de la Chine jusqu'à la Tartarie, au Nord, la Cochinchine au Midi, le grand désert à l'Ouest et l'Océan à l'Est. Tiko, son neveu, lui succède et fonde le rite des morts.

Le Règne de Liko est insignifiant et après lui nous

entrons avec Yao dans l'histoire véritable (2357 ans avant J.-C). A cette époque l'Europe est encore inconnue, la Perse et l'Assyrie de même. L'Egypte seule est là pour chanter les observations astronomiques et la superstition des Chinois, et puisqu'il est dit que la civilisation s'est montrée d'abord dans l'Empire du Milieu, n'est-il pas à supposer que les magiciens chassés par les demi-dieux de la Chine se soient réfugiés aux Indes et de là en Egypte, car dès cette époque nous trouvons beaucoup de ressemblances dans les mœurs et coutumes des Egyptiens et des Chinois ; la même passion pour développer l'agriculture, la fertilité du sol, la même préoccupation d'arracher la terre aux inondations des rivières ; là, le fleuve Jaune, ici, le Nil ; une même indécision entre l'adoration des dieux inconnus et la science des choses naturelles. Enfin, une analogie curieuse existe dans l'histoire de ces deux peuples qui sont presque aux antipodes l'un de l'autre et qui ont eu nécessairement des communications dans les temps les plus reculés. Comment expliquer sans cela les peintures et les bas-reliefs de l'ancienne Egypte qui montrent les Pharaons en guerre avec des princes étrangers dont les sujets étaient armés comme les soldats du Maris et du Tsahet ?

Bien avant l'invasion des Hycsos (les Roi-pasteurs, environ 2000 ans avant J.-C.), les Egyptiens connaissaient une espèce de porcelaine. Tout cela prouve que des relations ont existé entre les deux peuples et l'on doit supposer qu'à cette époque déjà la Chine était bien plus puissante que l'Egypte, puisqu'elle se développait, tandis que celle-ci a toujours été refoulée dans ses confins. Comme aujourd'hui, les progrès de la guerre obligeaient, dans l'antiquité, les peuples à perfectionner leur armes, la tactique, etc., et les guerres qui se sont multipliées depuis l'Egypte jusqu'en Chine devaient stimuler les

progrès de l'art militaire. De la Chine par la Tartarie à la Perse, de celle-ci à l'Arabie, de l'Arabie à l'Egypte, la chaîne des hostilités se lie parfaitement.

Si nous entrons dans l'histoire proprement dite de la Chine, l'histoire véridique et chronologique, nous trouvons les trois Empereurs Souverains, *Yao*, *Chun* et *Yu*, de 2357 à 2205 avant J.-C., qu'on peut regarder comme les vrais fondateurs de l'Empire, quoique certains auteurs parlent de cinq souverains, de 2852 à 2205 avant J.-C.

Contemporains d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, les Empereurs chinois servent de modèles à l'Extrême-Orient comme les patriarches, dans l'Occident; mais, contrairement à ce que nous voyons sur les bords de la Méditerrannée, le tribunal de l'histoire fondé par un chef, prédécesseur de Yao, ne pactise pas avec les fables; l'autorité de l'Empereur reste naturelle et non basé sur des illusions; les prêtres de la Chine sont de simples lévites et nullement les maîtres de la terre

A cette époque, la Chine doit avoir été une puissance respectable, puisqu'elle n'a pas dû craindre les millions de guerriers et les milliers de chars que Ninive et Babylone lancèrent dans toutes les directions à la recherche de conquêtes nouvelles. Nous nous étonnons encore aujourd'hui de la grandeur des travaux de Nunis et de Semiramis, et cependant la nation assyrienne n'a pas dépassé la latitude des connaissances et la puissance des Egyptiens et des Chinois.

Dans ces temps reculés, la Chine possédait déjà les arts de la paix et de la guerre : le feu, l'agriculture, la construction des maisons, l'écriture, les armes, l'astronomie, la médecine. Elle avait des calendriers, des imprimeries, etc. et un recueil des lois très complet : les Cinq Livres canoniques.

A cette époque, la population de l'Empire s'élevait à

13 millions d'habitants et sa superficie était de 120 millions d'hectares, dont 48 millions en pleine culture. L'élève des bêtes à laine était encouragée et honorée et des troupeaux nombreux constituaient la grande richesse des provinces du Nord.

Sous la dynastie des Hia (17 Empereurs de 2205 à 1776 avant J.-C.), les Chinois se vêtirent de fourrures et d'étoffes de laine et de soie.

Les premiers empereurs avaient établi une loi agraire conçue avec une exactitude de répartition de charges et d'inspections qui nous étonne, mais, vers le XVIIIe siècle avant notre ère, ce système commença à décliner. Les empereurs marquèrent la décadence. Li-Koué et sa femme Mei-ji tachèrent de se surpasser dans les vices et dans le luxe. C'était le faste et les atrocités des rois d'Egypte : des fêtes, des débauches indescriptibles dans des palais de jaspe avec des balustrades d'ivoire et où une lumière fantastique éclairait des hommes et des femmes consacrés dans une nudité constante à des voluptés continuelles. Partout des meubles en or et en argent incrustés de perles et de pierres précieuses.

Une agitation sourde se manifesta ; mais l'empereur, au lieu de profiter de l'aversion qu'inspiraient ses excès, associa la cruauté au faste. Une insurrection éclata et porta sur le trône le général *Ching-tan*, prince de Chang qui réorganisa la loi agraire à l'avantage du peuple. Sa dynastie, celle des Chang, dura cinq siècles, de 1776 à 1122 avant J -C. et compta vingt-huit empereurs. C'est à ces princes que l'on doit l'installation de la fête du labourage, cérémonie dans laquelle le souverain ouvre un sillon avec le soc d'une charrue qu'il conduit lui-même au milieu d'une foule choisie.

Les Chang tombèrent comme les Hia. Le dernier Empereur Cheou-sin étale un faste inouï, mêlé à la

cruauté la plus affreuse ; sa femme est aussi criminelle que Mei-ji et, blasé par les excès, ce couple s'amuse à faire ouvrir le ventre des femmes enceintes pour examiner les fœtus et institue, dans un but de volupté, la mode des petits pieds.

En 1122, le prince de Tchéou-Wouwang, se trouve à la tête de l'insurrection ; il chasse Cheou-sin et fonde la dynastie des Tchéou. Il fait rédiger le Tchéou-li, code des institutions politiques de la Chine et qui n'est qu'un résumé du Chou-king.

A cette époque, le peuple chinois était surtout concentré dans la vallée du Hoang-ho, comprenant 1,100,000 kilomètres carrés. Les habitants au sud de cette région étaient représentés comme des Barbares vivant presque nus et se peignant le corps.

La Chine a été très florissante sous la dynastie des Tchéou (de 1122 à 258 av. J.-C.). L'industrie avait déja fait de grands progrès. Environ 1000 ans av. J.-C., on signale la découverte de la boussole qui permet aux marins de parcourir l'immensité des mers sans crainte de se tromper de route.

Enfin, l'époque des Tchéou est aussi celle de la philosophie chinoise. Au VIIe siècle avant notre ère, Lao-tse établit le culte du Tao-tse ou de la raison primitive. Le VIe siècle avant J.-C. voit le glorieux règne de Ling-wang et la naissance, à Tseou-y, dans le Royaume de Lou, en 551 avant J.-C., de Koung-fou-tse (Confucius) dont les maximes sont restées le plus beau monument de l'école philosophique. Parmi les principaux de ces préceptes, on peut citer :

« Réglez un État comme vous régleriez une famille. »

« Pour bien gouverner, il faut donner l'exemple : *Regis ad exemplar.* »

Le cadre de ce travail ne nous permet pas de consacrer au grand moraliste de la Chine l'espace nécessaire pour

apprécier ses maximes. Nous nous contenterons de dire avec un philosophe du XVIIIe siècle :

De la seule raison, salutaire interprète,
Sans éblouir le monde, éclairant les esprits,
Il ne parla qu'en sage et jamais en prophète,
Cependant ou le crut et même en son pays.

Confucius n'a point été, comme on l'a supposé, le législateur de la Chine. Son autorité n'était pas assez grande pour donner des lois. C'est Hoang-ti (un des neuf demi-dieux, selon d'autres un des cinq souverains) qui monta sur le trône 2690 ans av. J.-C. qui fut le Solon du céleste Empire, Confucius en fut le Socrate.

A cette époque, la Chine était morcelée en petits États indépendants continuellement en guerre les uns avec les autres et qui n'auraient pu se défendre contre un ennemi étranger. Un chef, plus intelligent que les autres, crut que l'unité pouvait seule remédier à tant de maux. Il réussit à former une confédération et se fit reconnaître ensuite comme Empereur du pays, sous le nom de Ta-tsing, qui est une traduction presque exacte de Périclès (*Ta*, grand et *tsing*, éclat). On ne sait pas le nom de ce prince, car en Chine on ne connaît jamais celui des Souverains.

Dans toutes les classes de la Société, on donne aux enfants, à leur naissance, un nom impur pour écarter le mauvais génie ; plus tard, on change ce sobriquet pour une qualification en rapport avec les circonstances.

Aujourd'hui, quand un souverain monte sur le trône, le Conseil des Lettrés lui donne un nom de règne. Comme chez les Romains où les siècles heureux étaient prolongés et les siècles malheureux abrégés, les Chinois abrègent ou prolongent les Règnes. C'est ainsi que l'Empereur actuel, qui s'appelait à la mort de son père Ki-tsiang, prit après une ère de malheurs pour son pays, le nom de Tun-schi, qui veut dire le renouvellement universel,

renovatis ferax. Quant à son nom propre de Tsai-shoung, il est estimé trop sacré pour être prononcé par le vulgaire.

Ta-tsing fonda la dynastie des *Tsing* qui régna de 258 à 197 ans avant J.-C. et qui est très importante dans l'histoire de la Chine, puisque la famille aujourd'hui régnante prétend descendre de ces anciens empereurs et porte le nom de Taï-tsing.

On croit généralement que le fameux Houang-ti n'était autre que ce chef de la province de Tsin qui centralisa l'autorité d'une main ferme et habile et qui prit le premier le titre d'Empereur, laissant celui de Wam ou Roi à ses vassaux. Cette union des différentes parties de la Chine se consolidait vers l'époque où, dans l'Occident, les vastes conquêtes d'Alexandre étaient morcelées en plusieurs Royaumes.

Ce sont les Tsing qui ont fait l'empire, qui ont réellement fondé la Chine puissante et qui lui ont donné le nom de Tchung Kwa (Empire du Milieu), parce que c'est autour de leurs provinces que sont venues se grouper les autres principautés.

De Tchung (milieu) est dérivé le nom Chine. Quelques philologues ont prétendu que les Chinois nommaient leur pays Tsing-Kwa (Empire de Tsin) et que c'est ce nom qui à travers les Indes arriva jusqu'aux Romains, qui en firent Sinæ, d'où le nom de Chine. Les SINÆ dont parle Ptolémée habitaient le Sud de la Sérique (Chine), l'Indo-Chine de nos jours. Les Sinæ et leur capitale THINÆ rappellent le royaume de Tsiam, aujourd'hui Siam.

C'est sous les empereurs Tsing que l'on inventa le papier et l'encre, la poudre de guerre et la porcelaine moderne.

Ta-tsing fixa le siége impérial à Hian-yang, ville de la province du Chen-si qu'il fit embellir avec magnificence pour donner un témoignage de sa grandeur et de sa

sollicitude pour les intérêts de son peuple. Des chemins et des canaux furent construits pour faciliter les relations commerciales. Pour couvrir le pays contre les incursions des Hiong-nou (hordes d'où sortirent plus tard les Huns), l'Empereur fit commencer, vers 214 avant J.-C., la grande muraille qui a une longueur de 600 lieues et à laquelle travaillèrent, dit-on, 500,000 ouvriers.

Les Hiong-nou étaient les descendants des Hian-yun, peuplade nomade de race turque originaire des vallées du Grand Altaï et qui vint s'établir au Nord de la province du Chensi. Ils vivaient là du produit de leurs troupeaux, cherchant des pâturages sur les territoires limitrophes, le plus souvent en Chine. Ce peuple barbare où la famille n'était pas encore constituée et où le Chef absorbait tout, s'exerçait à la chasse et à la guerre et portait pour armes des arcs, des flèches et des lances. Pendant longtemps ses agressions furent peu redoutables, mais à la chute de la dynastie des Hia, en Chine, (environ 12 siècles av. J.-C.,) un prince de cette famille expulsée se réfugia chez les Hiong-nou et réunit sous son autorité les tribus alors isolées. Aussi, malgré la grande muraille, ces hordes réussirent à envahir la Mandchourie et le Nord de la Chine (environ 210 ans av. J.-C.) et à les occuper pendant près de deux siècles.

Ces invasions, les guerres civiles et la dépossession des colons pasteurs mirent fin à la prospérité des provinces septentrionales. La laine devint très rare et le peuple fut obligé d'abandonner les tissus fabriqués avec ce textile pour se vêtir de tissus de soie dont la production, n'ayant pas à souffrir des troubles politiques, se développa rapidement.

L'esprit féodal soutenu pendant le règne de Tchéou n'était pas tout à fait abattu et pendant que Ta-tsing s'occupait de la guerre contre les Barbares du Nord et les

Yue-tchin (Tubétains) du Tangout, des officiers de l'ancien régime cherchèrent à agiter l'intérieur. Des révoltes éclatèrent, mais elles furent étouffées partout. L'Empereur, égaré par la défiance et ébloui par son pouvoir, poussa la tyrannie jusqu'à vouer aux flammes les ouvrages historiques dont les principes, disait-il, entretenaient cet esprit d'opposition. Heureusement que cet acte de vandalisme fut entravé dans ses effets, par l'usage répandu de l'écriture.

Après la mort de Ta-tsing, le pays fut livré à l'anarchie la plus violente. Des prétendants au trône profitent de ce moment pour revendiquer leurs droits. On chasse la famille impériale et le pays est de nouveau divisé en royaumes.

Les Hiong-nou, alors commandés par le conquérant Me-the, saisissent l'occasion pour ravager les provinces septentrionales de la Chine. L'empire était épuisé par la guerre civile et ne pouvait plus se défendre, lorsqu'un soldat jeune, courageux, ferme et intelligent, du nom de Liou-Pang, réussit à rassembler un parti formidable et à réunir, par son humanité, sa générosité et par ses armes, les différentes parties de la nation. Il fut le fondateur de la dynastie des Han dont les chefs régnèrent de 197 avant J.-C. jusqu'à 220 après J.-C., une des époques les plus célèbres de l'histoire de la Chine.

Dans sa guerre contre les Hiong-nou, l'empereur Han ne fut pas heureux. Son armée plia devant l'ennemi et la province du Chensi fut ravagée. Pour maintenir cette peuplade et conjurer l'orage, Liou-pang accepta Me-the pour gendre et établit ainsi un précédent qui fut suivi assez fréquemment.

L'empereur soumit alors les rebelles du Midi que les 500,000 soldats du fameux Tsing-che-Wang (2500 ans avant J.-C). n'avaient pu soumettre et qui, pendant près de dix siècles, avaient refusé de payer un tribut.

Sous la domination des Han, la Chine envoya plusieurs ambassades en Occident et eut des rapports officiels avec Rome qu'elle appelait Taï-tsin et où on la nommait Sérique, de Ser (Σῆρ) mot grec qui signifie soie.

Pline-le-Jeune affirme qu'une de ces ambassades s'arrêta dans un port de la côte de Malabar (probablement Surate). C'est sans doute elle qui rapporta de l'Inde le Bouddhisme, puisque celui-ci pénétra en Chine vers la fin du premier siècle et y fit des progrès rapides. Les Chinois n'ayant dans leur langue ni B ni D firent de Bouddha, Fotho et par abréviation Fo.

Vers l'année 190 avant J.-C., on signale l'arrivée en Chine de plusieurs familles juives qui allèrent s'établir dans le Honau, où ils furent connus sous le nom de la « secte qui arrache les nerfs. »

Le successeur de Liou-pang révoqua la prohibition lancée par les Tsin contre les livres anciens. Avec les fragments essentiels qui furent retrouvés, on recomposa l'ouvrage sacré du Chou-king et une histoire ancienne assez certaine.

Le règne des Han a été des plus utiles et des plus glorieux pour la Chine. Cependant, sous l'Empereur Wu-ti (165 ans av. J -C.), le Nord eut de nouveau à souffrir des incursions des Hiong-nou. Wu-ti songea à leur opposer les Yue-tchin en recherchant l'alliance de ces tribus, mais les Hiong-nou firent échouer ce plan en arrêtant l'envoyé chinois et en se jetant sur les Yue-tchin qui furent repoussés vers les monts Nan-tchan d'où ils se retirèrent, deux siècles plus tard, pour s'emparer des possessions des Alains, au-delà du Jaxartes et refouler ceux-ci en Europe.

Après une captivité de treize ans, l'envoyé chinois près des Yue-tchin parvint à s'échapper et retourna en Chine où il conseilla l'alliance avec les Ou-sun. L'empereur

accepta ce plan et bientôt il attaqua ses ennemis sur lesquels il remporta, 126 ans av. J.-C., une victoire décisive qui entraîna la décadence des Hiong-nou, car Wu-ti s'empressa d'établir au centre de l'Asie, dans cette *officina gentium*, le siége d'un gouvernement puissant, capable de tenir en échec les ennemis de l'empire et d'assurer des rapports réguliers entre la Chine et l'Occident.

Cette révolution politique en Asie créa des relations commerciales entre l'Empire du Milieu, le Turkestan, les Indes, la Perse et les peuples habitant les bords de la mer Caspienne. Trois routes facilitaient ces rapports : celle à travers le Tubet au Sud ; celle par le désert de Gobi et les monts Thian-chan, au centre et la route par le Nord du désert de Gobi jusqu'à la ville de Bischbalig.

C'est à cette époque aussi qu'on signale les premières relations des Chinois avec la ville de Khotan où le commerce du jade était déjà considérable.

111 ans av. J.-C., Wu-ti expédia 23,000 familles prendre possession de l'île d'Haï-nan qui appartenait alors aux Li, peuple sans doute aborigène et qui habite encore l'intérieur de l'île. Des révoltes suivies en 106, 97, 94, 90, 88, 85, 82, 59, 53 en 47 obligèrent enfin l'empereur Yuen-ti à renoncer à cette possession.

Les Hiong-nou profitèrent d'un moment de faiblesse de l'Empire chinois pour essayer de se relever. Soixante-douze ans av. J.-C. ils attaquèrent les Ou-sun, amis des Chinois, mais leur armée fut culbutée et les alliés les poursuivirent à outrance. Des dissensions intestines vinrent se joindre à ces malheurs et, l'an 52 av. J.-C., le chef principal fut obligé de proposer sa soumission. L'empereur de la Chine accepta et lui assigna des terres dans le Nord du Chen-si. Quelques années après, il lui accorda même la main d'une princesse de sa famille.

Pendant cette trêve, on put de nouveau s'occuper du

développement de la richesse nationale lorsque, vers l'époque de la naissance de Jésus-Christ, une nouvelle révolte éclata en Chine. Les Hiong-nou en profitèrent pour se déclarer indépendants. D'autres tribus vassales les imitèrent et vinrent se joindre à eux pour rejeter les Ou-sum vers l'Ouest. L'empereur Wang-man envoya une armée de 300,000 hommes contre eux et les replaça sous sa domination.

Kwang-Wuti, qui rétablit dans sa personne le règne de la dynastie des Han, divisa les Hiong-nou en quinze tribus. Cette organisation ne pouvait manquer de les affaiblir, d'autant plus que des divisions sanglantes éclatèrent au milieu d'eux et que leurs champs furent dévastés en 46 et 47 après J.-C., par des nuées d'insectes. C'est vers cette époque que ce peuple fut refoulé, par les Sian-pi, vers le Nord-Ouest. Un demi-siècle plus tard, les généraux chinois les poussèrent jusqu'aux sources de l'Irtyche où elles se dispersèrent, mais leurs restes continuant à pousser vers l'Occident, refoulèrent les Yue-tchin et les Ou-sun et s'établirent au Nord du Turkestan. Ces dernières tribus se réfugièrent sur les limites de la Transoxiane. Quelques années après, les Grands Yue-tchin, refoulés à leur tour, se précipitèrent sur les Alains (1 siècle après J.-C.) et les forcèrent à fuir dans la direction de la mer Caspienne. En 155 après J.-C., ces derniers s'établissent en Europe entre le Don et le Dnieper, après avoir chassé les Slaves du Pont-Euxin et vers le milieu du IIIe siècle, ils commencèrent à attaquer l'Empire romain par les plaines désertes de la Moldavie.

C'est en poursuivant les hordes barbares vers l'intérieur de l'Asie que les Chinois s'emparèrent, en l'an 73, des villes de Koutche et de Khotan, soumirent les Ouï-gours, peuplade turque originaire des bords de l'Orkhon, et poussèrent leurs conquêtes jusqu'à la mer d'Aral.

L'influence de l'Empire du Milieu sur toute l'Asie centrale était sérieusement établie et jamais la Chine n'avait été dans un état aussi prospère. Son commerce avait pris une extension assez grande et, par l'intermédiaire des Parthes, des rapports existaient avec les Romains qui cherchèrent plus d'une fois à traiter directement avec l'Extrême-Orient.

L'an 94 après J.-C., l'empereur Ho-ti envoya une mission vers l'Ouest dans le but de chercher à nouer quelques relations avec le monde occidental. Ce ministre atteignit l'Arabie, d'où il introduisit en Chine, l'usage des eunuques dans les palais.

En l'an 165, l'empereur Marc-Aurèle envoya en Chine une ambassade qui vint débarquer sur les limites du Tonkin et qui réussit à établir des rapports amicaux. Dès lors, des expéditions maritimes partirent des bords du golfe Persique pour se rendre à travers la mer des Indes, à Canton.

Malheureusement les guerres civiles qui éclatèrent en Chine vers la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne portèrent un coup funeste à ces premières relations. Ces dissensions provenaient de la rivalité des deux grands partis qui se disputaient alors l'administration des affaires publiques : les eunuques et les lettrés. Cette lutte qu'aucun compromis ne pouvait arrêter et dans laquelle les eunuques conquirent les premiers avantages, dura plusieurs siècles.

PUISSANCE DES EUNUQUES.—TROUBLES.—PROGRÈS MATÉRIELS. De 220 à 1368.

En 220, nous voyons la chute de la dynastie des Han et l'avènement, au trône, de la famille de Goeï qui ne régna que sur la moitié septentrionale de l'empire, tandis que le Sud était partagé entre deux familles différentes, les Chou-han et les Oun.

Szu-ma-yan réunit les trois parties sous sa domination et fonda la dynastie des Tsin (280 à 420). Il reçut l'ambassade de Théodore et s'occupa pendant vingt-cinq ans à relever la prospérité du pays. Mais à sa mort, la Chine fut de nouveau en proie aux discordes. Elle fut encore morcelée. Tandis que le Nord, envahi par les Tatars (1), était gouverné par les familles Weï (de 386 à 550), Petsi (de 550 à 567), Heou-tcheou (de 567 à 589), le Sud avait des souverains des familles Tsin (de 280 à 420), Song, (de 420 à 479), Tsi (de 479 à 502), Liang (de 502 à 537) et Tching (de 537 à 589).

Pendant cette époque d'effrondement, tout disparait dans le gouffre des idées ambiantes. On ne songe plus qu'à la guerre. Wenti, fondateur de la dynastie des Souï, réunit de nouveau les différentes parties de l'empire, sous son gouvernement, en 589.

Toute cette époque nous a laissés sans monuments écrits. Nous n'en avons pas de chroniques suivies. Il n'est rien resté de sérieux de l'histoire de ces différentes dynasties, nous ne les connaissons que par les relations de la Chine avec les étrangers, tout comme pour la dynastie des Arsacides en Perse.

---

(1) Le nom de Tartares qui a prévalu dans l'Occident n'est qu'une corruption introduite au moyen-âge par les Chrétiens qui disaient ces hommes sortis de l'Enfer, du Tartare : *Quos vocamus Tartareos ad suas Tartareas sedes unde exierunt retrudemus.*

Les Sian-pi surent tirer parti de ces troubles intérieurs de la Chine, pour étendre leur pouvoir. Ils rejetèrent la race finoise vers les monts Ourals où d'autres tribus vinrent les rejoindre. Dans tout l'Orient on ne songeait presque pas à défendre le sol contre les peuplades de l'Est de l'Asie. Une attraction mystérieuse attirait les barbares vers les richesses de l'Occident. Serrés de près par les Sian-pi, les Huns se rejettent en Europe et commencent leurs conquêtes vers le milieu du IVe siècle. Ce fut donc une nation vaincue en Asie qui vint détruire la puissance de l'empire romain.

Canton, ou plutôt Kwan-tong, était alors déjà une ville assez importante et ses relations avec les peuples des Indes étaient très suivies, mais ce n'est guère que sous la dynastie des Tang (700 ans après J.-C.) qu'un marché régulier fut ouvert dans ce port et que l'on nomma un commissaire impérial pour percevoir les droits commerciaux dus au gouvernement.

L'époque de la dynastie des Tang (de 620 à 906) est une des plus brillantes de l'histoire du Céleste empire. La licence qui avait régné avec les souverains antérieurs fit place à la vertu et à l'héroïsme. Des colonies chinoises allèrent s'établir dans le Thibet, dans la Mongolie, en Corée, dans les îles Liou-kiou. Le gouvernement impérial songea dès lors à établir sa prépondérance sur tous ces pays limitrophes et d'enlever, par des émigrations, ces riches contrées aux aborigènes de race foncée.

L'île d'Haï-nan, colonisée sous les Han, le Tonkin, le Cambodge, la Cochinchine subirent tour à tour sa domination par force, par traité ou par soumission volontaire.

Le christianisme paraît avoir fait son apparition en Chine vers cette époque. L'empire romain d'Orient, débarrassé des agressions des Barbares, redoutait les prosélytes de l'islamisme et voulut rechercher l'alliance de la Chine. dont les possessions atteignaient la Perse.

Des rapports furent établis et un prêtre nestorien Olopen apporta dans l'Extrême-Orient, les premières notions de la religion du Christ. L'empereur Wouti, fondateur de la dynastie des Tang et dont le règne fut un des plus brillants et des plus heureux, accueillit Olopen avec bienveillance et l'autorisa à propager son culte. Mais le christianisme ne pouvait être compris en Asie, où les populations vivaient dans l'indolence la plus complète et ne pouvaient saisir que des distinctions matérielles. Pour ces hommes livrés à des passions déréglées et chez qui la nature remplissait toute la vie, il fallait des notions plus vagues, des principes plus en harmonie avec leur civilisation et le climat sous lequel ils habitaient. Le Bouddhisme et le Mahométisme remplirent merveilleusement la mission d'arracher ces peuples au désordre social, mais le fanatisme du clergé et l'introduction des idées d'Occident stimulèrent plus tard ces appétits grossiers et fixèrent l'irrésolution des esprits.

L'agriculture et l'industrie firent des progrès rapides sous l'administration paternelle des Tang. Le sol était déjà fécondé par les moyens artificiels qui, de nos jours encore, font honneur à l'Extrême-Orient. Et, comme le commerce peut seul suppléer au développement de la production, on commença les travaux qui devaient faciliter les échanges.

Dès le commencement du VIIe siècle, on se mit à la construction du grand canal impérial qui relie Canton à Peking et qui est le plus grand cours d'eau artificiel connu. En 705, Chan-Kew-ling fit couper dans la chaîne du Meiling la passe qui facilite, depuis lors, les relations entre Canton et le Nord de l'empire.

Vers la même époque, d'innombrables navires apportaient de toutes parts, à Canton, des marchandises de manufacture étrangère. Les Arabes arrivaient fréquem-

ment jusqu'à « Kampu » près de Ning-po, port mentionné par Marco-Paulo sous le nom de Gan-pu.

Le commerce de Canton commençait à devenir très prospère lorsque, vers la fin du VIIIe siècle, une grande partie de la population de cette ville alla s'établir en Cochinchine. Un siècle plus tard, les Cochinchinois vinrent par terre attaquer la ville et, la famine s'y étant fait sentir, les habitants expédièrent de grands navires à la province du Fo-kien pour y acheter des grains. Ils obligèrent ainsi les ennemis à lever le siége et à quitter le territoire de l'empire.

Vers le milieu du VIIIe siècle, la Chine comptait 321 villes de premier ordre, 1538 villes de second ordre et 53,830,488 habitants. Le bouddhisme avait fait des progrès sérieux et possédait 4,600 temples ou couvents et 40,000 fondations particulières ; le nombre des religieux était de 260,000. Le gouvernement était alarmé de cette tendance d'une partie de la population à se détacher de la vie politique et l'empereur n'hésita pas à attaquer cet abus. Il décréta la démolition d'un grand nombre de temples, la fermeture des couvents, le retour des religieux dans leurs familles, ainsi que la confiscation des immeubles. Quelques années après, un second édit frappa de la même proscription le judaïsme, l'islamisme et le christianisme. Cette révolution religieuse ne provoqua pas de troubles, elle fut considérée comme une simple mesure administrative destinée à relever la fortune publique du pays.

Malheureusement le développement de la richesse nationale était entravé par les intrigues et le despotisme des eunuques qui gouvernaient en maîtres. Le trône était devenu entre leurs mains le prix de la docilité et de l'abnégation ; l'empereur qui voulait leur résister était empoisonné ou assassiné. Les guerres civiles se succédaient et à la chute du dernier des Tang, en 906, cinq

dynasties se succédèrent en cinquante-quatre ans ; les Heou-liang (de 907 à 923), les Heou-tang (923 à 935), les Heou-tsin (935 à 945), les Heou-Han (945 à 950) et les Heou-tcheou (de 950 à 960).

Les guerres malheureuses qui marquent cette époque, l'invasion des Tatars, les massacres, la révolte des paysans (880 à 960) concordent avec les incursions des Normands et des Hongrois en Europe, le désorde et l'anarchie dans les différents Etats de l'Occident et qui finissent pour la Flandre, en 961 à la mort de Baudouin III, pour la Pologne, en 963 à l'avénement de Miecislas Ier, le premier prince chretien du duché ; pour l'Allemagne et l'Italie, la même année 962, au courronnement d'Othon Ier, comme empereur ; pour la France, en 987, à l'avénement des Capétiens ; pour l'Angleterre avec la conquête des Danois en 1012 ; pour la Russie, en 980 à l'avènement de Vladimir Ier, que les Moscovites comparent à Charlemagne et que l'église grecque vénère comme un Saint ; pour la Hongrie vers l'an 1000 avec Etienne Ier qui embrasse le christianisme.

Malgré les troubles qui marquèrent le Xe siècle, le commerce se développa tant en Orient que dans l'Occident. En Chine, Canton était devenue assez riche pour pouvoir envoyer au fondateur de la dynastie des Heou-liang un tribut en marchandises d'une valeur de 5 millions de taels ou plus de 35 millions de francs. Lew-Yen, qui avait été l'instigateur de cet envoi, fut créé roi du Sud, sous le nom de Nan-hae-Wang (roi de la mer du Sud). Mais les cruautés de cette cour soulevèrent l'indignation du fondateur de la deuxième dynastie des Song, qui, dans la 14e année de son règne (en 947), crut devoir soustraire les peuples du Midi à ces traitements barbares.

La famille des Song fut portée au pouvoir par une révolution dirigée par les lettrés, en 960. Ce fut la chute du

pouvoir des eunuques qui pendant trois siècles avaient été les arbitres absolus des affaires publiques. A partir de la fin du Xe siècle, la prédominance passa aux lettrés qui, depuis lors, se sont perpétués au pouvoir jusqu'à nos jours.

Les Song qui régnèrent de 960 à 1279 se préoccupèrent beaucoup du bien-être de Canton et tout fut organisé pour assurer la prospérité de ce port. Le gouvernement défendit les expéditions contre la Cochinchine pour ne pas faire souffrir le peuple par la conquête de territoires inutiles.

En 1067, Canton fut environnée d'une muraille pour défendre la ville contre les invasions des Cochinchinois ; enfin on continua avec vigueur les travaux du grand canal.

Tandis que la misère et la famine avaient accompagné les impôts des cinq dynasties précédentes, la paix fit renaître l'aisance sous la dynastie paternelle des Song. Le pays se pacifia, le désordre financier cessa et la population augmenta partout. En 1013, on comptait dans l'empire 21,979,965 agriculteurs.

Sous le règne des Tang, les peuplades de l'Asie centrale s'étaient séparées de la Chine et les Khitans avaient même envahi les provinces septentrionales de l'empire. Le commerce était donc interrompu par cette voie et par suite de l'épuisement dans lequel se trouvait le pays, on ne pouvait songer à une nouvelle guerre avec les tribus nomades du Nord. Les Song, pour restaurer les bases de la fortune publique si fortement ébranlée appelèrent le commerce étranger sur les côtes. Les navires des Arabes, des Malais de Sumatra, de Java, de Borneo, des Tagales des Philippines affluèrent dans les ports du littoral et y firent des échanges considérables. La route continentale fut entièrement abandonnée jusqu'à l'avénement des Empereurs mongols.

Profitant de la rivalité des Khitans et des Yue-tchin, la

Chine travailla à réparer ses pertes et, en 1125, elle était assez forte pour intervenir dans la question tubétaine et pour soumettre ce royaume.

C'est vers cette époque que s'élève au Nord de la Chine, la puissance mongole qui eut une si grande influence sur les destinées de l'Asie et d'une partie de l'Europe. Les Mongols ou Tatars étaient originairement une tribu campée à l'Est du lac Baïkal et confondue avec les Toung-nou. Lors du développement de la puissance des Khitans, au commencement du IXe siècle, ils se refugièrent vers les monts Ju-chan et dans le Tangout et portèrent secours à l'Empereur de la Chine, en 883, contre les rebelles. En récompense de ce service, ils furent autorisés à prendre possession du Nord de la province du Chen-si où ils se retirèrent avec leurs troupeaux. Ils vécurent en bonne intelligence avec la dynastie des Song.

En 1163, leur chef Yesougaï rassembla plusieurs hordes de sa nation, marcha contre les tribus tatares voisines et les soumit. A sa mort, les Mongols étaient cependant encore tributaires des Yue-tchin, maîtres de la Mandchourie et de la Mongolie. Mais cette domination ne devait plus se maintenir longtemps, car, peu après, les Tatars commencèrent cette conquête de l'Asie qui les a rendus si célèbres.

Cette invasion des Mongols est un des faits les plus saillants de l'histoire du moyen-âge. Les analogies des mœurs, du type physique et de la linguistique nous obligent de reconnaître aujourd'hui, que les Scythes des Anciens et les Tatares du moyen-âge sont les Tartaro-finois des temps modernes. Les Huns du IVe et du Ve siècles, les Bulgares des VIe et VIIe, les Madgyars du IXe, les Cumans, les Turcs, les Finois et les Mongols appartiennent tous à cette race belliqueuse qui deux fois voulut subjuguer l'Asie et l'Europe.

Le cadre de notre travail ne nous permet pas de développer autant qu'elle le mérite, cette invasion des Mongols si remarquable et généralement si peu connue.

Ce fut Genghis-khan, fils de Yesougaï, qui le premier songea à réunir, en un seul faisceau, toutes les tribus tatares. En 1176, il devint, par la mort de son père et à l'âge de 13 ans, chef d'une horde de 30 à 40,000 familles qui dépendait des Tatars Kithans occupant alors le Nord de la Chine. A cette époque il s'appelait Témudgin. Il soumit tour à tour les Tatares Kéraïtes et les Naï-man et se fit proclamer, en 1206, sous le nom de Djenguiz-Khan (le puissant chef ou le guerrier) souverain de tous les Mongols.

Comme Alexandre, il mit des lieutenants sur tous les trônes. De 1211 à 1215, il s'empare du nord de la Chine, puis des villes des Kharismiens qui, battus et désespérés, se replièrent en Perse et en Syrie où leurs dévastatations provoquèrent la première croisade de Saint-Louis.

Eu 1221, l'Empire de Genghis-khan s'étend jusqu'à la mer Caspienne. Tandis que ses lieutenants font la conquête du Khoraçon, de l'Azerbidjan et d'une partie de la Russie méridionale, Genghis envahit de nouveau la Chine, mais meurt au milieu de son entreprise, à l'âge de 66 ans.

L'histoire a été d'une injustice extrême à l'égard de ce conquérant en le représentant comme un fléau de l'humanité. Genghis-Kahn fut un législateur utile à son peuple et le succès de ses armes arrêta l'anarchie qui déchirait les peuplades de l'Asie centrale. Il provoqua, par son génie, la constitution des forces russe et mahométane et contribna ainsi à la formation de l'empire moscovite et à la prise de Constantinople. Enfin, il fut, pour ainsi dire, le pionnier du bouddhisme dans l'Asie centrale.

Avant sa mort, Genghis-Khan avait recommandé que son successeur fut élu par une assemblée générale. Grâce

aux intrigues du confident de l'ancien chef, Octaï, fils du conquérant, fut nommé. Il poursuivit la guerre contre la Chine en ordonnant à ses généraux d'épargner les populations inoffensives.

La fin du XIIIe siècle vit des princes mongols sur presque tous les trônes de l'Asie. Batou fonda l'empire de Kaptschak, de la mer Caspienne aux frontières de la Pologne ; Houlagou se fait couronner souverain de la Perse ; Djaggataï établit un empire dans le Turkhestan, entre la mer Caspienne et les monts Bolor. Enfin, à l'Extrême-Orient, Koublaï, fils d'Octaï et par conséquent petit-fils de Genghis-Kahn, fonde en Chine la dynastie mongole des Yuen et prend le nom de Chi-tsou.

C'est pendant l'invasion de l'Empire du Milieu par les Tatars qu'un Belge, le cordelier Guillaume de Ruysbroeck, dit Rubruquis, fit un voyage en Asie. Né dans le Brabant vers 1230, il fut envoyé en 1253, par Saint-Louis, en Tartarie pour y prêcher l'évangile et pour entamer avec le Grand-Khan de Mongolie des négociations dans l'intérêt des colonies chrétiennes de l'Asie. C'est lui qui le premier nous a donné des renseignements exacts sur la Chine alors appelée Cathay.

Rubruquis mit trois ans pour arriver à pied jusqu'en Chine d'où il revint par mer, car à cette époque des navires européens allaient jusqu'à l'isthme de Suez où les marchandises étaient transportées dans les barques arabes de la mer rouge appelées généralement « baghala ». Ces bâtiments avaient un mât et une voile ; ils ne marchaient bien que vent-arrière et perdaient beaucoup quand il fallait louvoyer.

L'époque de la domination mongole a été une des plus brillantes pour l'Asie. L'agriculture, l'industrie, le commerce et les beaux-arts firent des progrès notables. Les plus beaux monuments datent de cette époque : la fameuse

mosquée de Shah-God-Abend, dans l'Atropatène (Azerbidjan), l'idole du palais de Péking, l'observatoire de Péking, bati en 1280.

C'est sous le règne de la dynastie des Yuen que Marco Paulo arriva à la cour de la Chine en 1272, une vingtaine d'années après Rubruquis. L'empereur le retint à son service pendant dix-huit ans et l'employa dans des missions lointaines dont il s'acquitta avec intelligence et fidélité. Dans une de ces ambassades, Marco-Paulo conduisit la fille de Chi-Tsou au souverain mongol de Perse, pour la lui faire épouser. Ce fait inédit dans l'histoire est basé sur un épithalame persan contemporain de l'arrivée de Marco-Paulo.

« Un empereur de la Chine avait une fille belle comme la lune ; elle avait au coin des yeux un grain de beauté si resplendissant que ses yeux en étaient sans cesse retournés vers le front, etc., etc. »

Sous les Yuen le commerce de Canton, qui avait été interrompu, commença à renaître et vers le commencement du XIVe siècle, un grand nombre de bâtiments reparurent dans ce port. Des Musulmans malais s'y établirent et cette colonie prospéra rapidement.

Les Yuen ouvrirent encore aux navires étrangers les ports du Chekiang et du Fokien.

La culture des muriers et la production de la soie se développèrent dans les provinces méridionales, mais, malgré tous leurs efforts, les empereurs Mongols ne purent triompher des préjugés que le peuple opposait à la culture du coton ; il était réservé aux Mings de faire prospérer l'industrie agricole et manufacturière du coton en Chine.

Dans l'ouvrage de Marco-Paulo (édition de Mariden p. 501) nous voyons que dans une ville des environs de Nang-King, sur les rives du Yang-tsé-Kiang, il y avait deux églises de chrétiens nestoriens et que l'empereur

nomma un nestorien, Mar-Sachis, au gouvernement de cette ville. La liberté religieuse la plus complète existait à cette époque en Chine, alors qu'en Europe les Juifs et les Musulmans étaient persécutés. Les prétentions exagérées du clergé catholique provoquèrent plus tard un revirement dans l'esprit politique des empereurs chinois et les papistes subirent dans l'Extrême-Orient le traitement qu'ils infligèrent eux-mêmes, en Europe, aux juifs et aux protestants qui cependant ne demandaient pas ici, comme les catholiques en Chine, des privilèges et une prépondérance absolue.

Tandis qu'en Europe la papauté se perdait dans la lutte des Guelfes et des Gibelins, le clergé faisait, en Chine, des progrès sérieux. Le grand-Lama du Thibet devient tout puissant et se déclare homme-Dieu ; les Yuen se soumettent à sa religion, mais les lettrés restent les disciples de Confucius. C'est la lutte entre la tradition pontificale et celle du pays, tout comme en Europe, vers la même époque, lorsque l'histoire enregistre les Vêpres siciliennes, l'hécatombe des Templiers et les efforts des Flamands en faveur de la liberté communale.

Sous la domination des Yuen une révolution s'était opérée dans les habitudes du peuple ; la liberté avait pénétré dans les mœurs et les empereurs qui voulaient gouverner le monde avaient fait un appel aux Étrangers. Ils fondèrent un collége turc et ouvrirent les portes de l'empire à l'islamisme, cette religion — rivale du Bouddhisme, sur lequel elle est constamment en progrès, — qui contribua à étendre les liens de sociabilité et dont le but est d'abolir partout l'idolâtrie et de consacrer le principe d'unité de Dieu en voilant parfois la lumière trop éblouissante pour les masses auxquelles elle s'adresse.

En 1288, le pape Nicolas IV envoya, en Chine, Jean de Corvino qui, le premier, réussit à répandre dans cet empire

la foi catholique romaine. Il arriva à Peking (appelé alors Khan-Balikt) et fut très bien reçu par l'empereur, malgré la jalousie des nestoriens. Il obtint l'autorisation de construire une église avec un clocher et des cloches et baptisa une multitude de convertis.

LES MING. — (De 1368 à 1646)

Chez un peuple qui ne vit que par les traditions, où les mœurs priment les idées, les dynasties ne peuvent se maintenir qu'en respectant religieusement les usages systématisés ; elles ne peuvent affirmer l'avenir lorsque la population entière le nie ou le subordonne au passé. Les innovations de la famille des Yuen ne pouvaient donc manquer de rappeller à l'esprit conservateur des Chinois l'origine étrangère de leurs empereurs et à provoquer un mécontentement général.

Un jeune homme, qu'on dit être le fils d'un laboureur, excita ses compatriotes contre les usurpateurs. Sa grande sagesse lui attira le respect du peuple et le fit passer pour le descendant des anciens souverains. On décida le massacre des Mongols de l'empire et il eut lieu la nuit de la fête des gateaux, (1) vers l'époque où dans les Flandres les patriotes flamands tuèrent les léliards, ennemis de nos libertés.

(1) On ne sait pas ce que c'était alors que cette fête des gateaux. Aujourd'hui on la célèbre encore annuellement en distribuant des gateaux sur lesquels il y a un lièvre, sans doute parce que c'était le premier jour de l'année du lièvre, dans le cycle tartare, que le massacre eut lieu. *(Note de l'auteur.)*

Après avoir conquis l'indépendance, le Masaniello chinois se fit reconnaître comme empereur et établit sa résidence à Nan-tsin (capitale du Sud et dont nous avons fait Nanking) — 1368.

C'est au début de cette dynastie des Ming que se présente la guerre avec les autochtones, dans les montagnes du Yu-nan, et qui se termine par la destruction presque complète des aborigènes.

Les empereurs de la Chine qui voulaient le développement de la richesse nationale employèrent, dans cette guerre contre les autochtones, des musulmans qu'ils firent venir et qu'ils établirent en colonies militaires, à peu près comme de nos jours les habitants des confins militaires de l'Autriche.

Mais, lorsque le concours des Musulmans était devenu inutile, on leur retira tous leurs priviléges, puis, craignant des difficultés, on décréta leur expulsion. Ils quittèrent le pays par l'intérieur et firent, sur la frontière de l'empire, la rencontre des Juifs chassés des Indes.

Les deux peuples malheureux, persécutés et errants ne songèrent pas à ce qui les différenciait; ils avaient un lien commun, la manière identique dont ils se saluaient; « *Il n'y a qu'un seul Dieu.* » Ils parlèrent de ce qui pouvait les réunir et se turent sur ce qui aurait pu les séparer. Il y eut donc une fusion.

Cependant l'empereur de la Chine qui n'avait vu dans les musulmans que des dissidents dangereux, fut étonné de voir à son arrivée à Peking les mosquées complètement désertes. Il fit venir les livres des expulsés et les fit traduire par deux mahométans rénégats que les Chinois appellent Astigo et Masham, (sans doute une corruption de Aschem et de Mahomet, car, la langue chinoise étant monosyllabique, on choisit pour les Etrangers une syllabe du nom à quoi l'on ajoute le titre ou quelquefois une seconde syllabe. Sham est un titre de lettré.

Ayant trouvé que ces livres ne prêchaient rien de contraire aux lois de l'empire ni à la morale, le souverain retira le décret d'expulsion.

Les musulmans revinrent avec les juifs à Peking où ces derniers eurent leur synagogue. Depuis lors les deux sectes se sont fondues, cependant pas assez pour que l'on n'ait gardé le souvenir de leur origine, car aujourd'hui encore les juifs sont appelés Lang-we ou musulmans bleus.

Nous avons dit précédemment que déja, vers le IIe siècle avant J.-C., des familles juives etaient arrivées dans le Honan où ils s'établirent à Kaï-fong-fou. Les jésuites se donnèrent beaucoup de peines pour découvrir l'origine de cette colonie. Le père Gozani écrivit en 1704, à ce sujet : « Pour ce qui concerne ceux qu'on nomme ici « *Tiao-kin-kiao* (la secte qui arrache les nerfs) il y a deux « ans, je voulais les visiter dans l'idée qu'ils étaient juifs « et dans l'espérance de trouver parmi eux l'ancien Testa- « ment; mais, comme je n'ai aucune connaissance de la lan- « gue hébraïque et que je rencontrai de grandes difficultés, « j'abandonnai ce projet de crainte de ne point réussir. « Néanmoins, comme vous m'avez dit que je vous oblige- « rais en obtenant quelques détails sur ces sectaires, j'ai « suivi vos ordres et je les ai exécutés avec tout le soin « et toute l'exactitude dont je suis capable. Je leurs fis « des protestations d'amitié auxquelles ils répondirent « immédiatement ; ils eurent même la courtoisie de me « venir voir. Je leur rendis leur visite dans le Li-paï- « tsé, qui est leur synagogue et où ils étaient tous rassem- « blés. J'examinai leurs inscriptions, dont quelques-unes « sont en Chinois et d'autres dans leur propre langue. Ils « me montrèrent leurs livres religieux, et me permirent « de pénétrer jusque dans l'endroit le plus secret de leur « temple, dans celui-là même d'où le vulgaire est exclu.

» Il y a un lieu réservé pour le chef de la synagogue, qui
» n'y entre jamais qu'avec un profond respect. Ils me
» dirent que leurs ancêtres étaient venus d'un royaume
» de l'Ouest, appelé le Royaume de Juda, conquis par
» Josué, après qu'il eut quitté l'Egypte, passé la mer
» Rouge et traversé le désert ; que les Juifs qui émigrè-
» rent d'Egypte étaient au nombre de six-cent-mille, etc.
» Ils m'assurèrent que leur alphabet avait trente-sept
» lettres, mais qu'ils n'en employaient ordinairement que
» vingt-deux.

» Quand ils lisent la bible dans leur synagogue, ils se
» couvrent la figure d'un voile transparent en mémoire
» de Moïse qui descendit de la montagne le visage ainsi
» voilé, lorsqu'il donna le Décalogue et la loi de Dieu à
» son peuple. Ils font la lecture d'une section tous les
» jours de Sabbath. Les Juifs de la Chine, comme ceux
» de l'Europe, lisent donc la loi en entier dans le cours
» d'une année.

Quant au Christianisme, il avait également pris racine dans l'Empire du Milieu et, sous les souverains Ming, les missionnaires firent de nombreux prosélytes dans le Sse-tchouan.

Toutes les branches de la richesse nationale se développèrent sous la dynastie paisible et prospère des Ming. Vers le commencement du XVe siècle, sous l'empereur Yun-lo (1403 à 1425), on commença l'exploitation des mines de fer et d'argent du district de Taï-shun-tsien, près du Fo-kien. L'impôt ne permit pas la continuation des travaux. En 1490, après la réduction des taxes, les mines de fer furent reprises et, depuis lors, elles ont toujours été exploitées.

Fernando Peres de Andrado paraît avoir été le premier pionnier du commerce européen en Chine. Il arriva de Malacca à Canton, en 1517. Des aventuriers

espagnols, français, hollandais et anglais suivirent bientôt les Portugais et les ports de Canton et de Macao de Teen-peh, dans le Kwang-tong; ceux de Ning-po et Chu-san, dans la province du Che-kiang et Amoy dans le Fo-kien devinrent les grands marchés du commerce étranger.

La conduite que tinrent les Occidentaux ne fut pas très propre à donner aux Chinois une idée favorable des Européens, aussi nous considère-t'on encore aujourd'hui dans l'Extrême-Orient comme une race d'hommes qui ne sont mus que par le désir de faire des bénéfices dans le commerce n'importe par quels moyens. Le gouvernement chinois fut frappé des contestatious continuelles que soulevait l'avarice mercantile des aventuriers étrangers; il se montra donc plus sévère pour eux qu'il ne l'avait été pour les Arabes, leurs paisibles prédécesseurs.

En 1520, une ambassade portugaise fut envoyée à Peking, pour obtenir l'autorisation d'établir une factorerie à Canton et à Macao. Mais les violences des Européens firent échouer la mission qui fut renvoyée sous escorte à Canton.

Les Portugais choisirent pour lieux de refuge les îles situées à l'embouchure de la rivière de Canton, puis ils réussirent à fonder une colonie à Ning-po où ils amenèrent leurs familles mais d'où ils furent expulsés à cause de leur conduite désordonnée, en 1545.

Quelques années après, une escadre voulut protéger l'établissement d'une colonie à San-chan, près de Macao. Après avoir été défaits, les commandants des navires de la flotille se livrèrent à des actes de piraterie sur les vaisseaux marchands. Ferdinand Mendez Pinto arriva à Ning-po et apprit qu'il y avait dans le N.-E. une île où se trouvaient les tombeaux de dix-sept souverains chinois avec des trésors considérables. Il alla avec ses

compagnons piller ces tombeaux, mais fut attaqué en route, fait prisonnier et condamné à être fouetté et à perdre un pouce. Ensuite, on envoya les prisonniers à Péking, d'où ils s'échappèrent et s'embarquèrent pour Ning-po. Les vents contraires les poussèrent vers le Japon.

Ce fut vers la même époque, en 1552, que saint François-Xavier mourut à San-Chan ou Saint-Jean.

En 1557, les Portugais furent autorisés à habiter Macao devenue célèbre parmi les Chinois à cause de la Pagode du Rocher Amagoa. En 1583, les Portugais donnèrent à la ville le nom de *Porte de nome de Deos* (Port du nom de Dieu), aujourd'hui ils l'appellent *Cidade de Santo nome de Deos de Macao* (ville du Saint nom de Dieu de Macao).

Des factoreries furent établies à Canton. C'étaient des maisons destinées à la résidence des facteurs et formant des quartiers dans lesquels se concentrait le mouvement commercial des nations étrangères.

Vers 1430 des navigateurs chinois avaient découvert l'île Formose, mais ils ne s'y étaient pas établis. Les Portugais donnèrent à l'île le nom de Formose, à cause de la beauté du climat et de ses productions. (1) Les Japonais en occupèrent une partie, en 1621, et les Hollandais en 1634, mais ils en furent chassés par le pirate chinois Xoninga qui s'en empara (1660). Enfin, elle fut prise, en 1683, par les troupes impériales du fondateur de la dynastie mandchoue, actuellement régnante.

On enjoignit alors aux habitants de l'île, et cela au nom du Grand Khan de Tartarie, de raser leurs cheveux à l'exception d'une touffe pendant du milieu de la tête, et de se vêtir conformément au costume du pays de leur nouveau souverain.

(1) De Formosa qui signifie belle.

DYNASTIE MANDCHOUE.—De 1646 à nos jours.

Les Ming, si puissants au XVe et au XVIe siècles, avaient fini par perdre leur popularité et les révoltes se succédaient, notamment dans l'armée.

Pour la deuxième fois, la grande muraille, bâtie pour prévenir les invasions des Tatars, fut ouverte par les Empereurs et livra passage à des troupes dont ils imploraient le secours. C'étaient des Mandchoux, des environs de « Moukden » dont les souverains chinois faisaient des gardes particulières. C'était la répétition de la Cohorte prétorienne « cohors prætoria, » des Romains. Comme celle-ci, la garde impériale chinoise prit une grande puissance et se rendit, par la suite, redoutable à ses maitres.

En 1644, le chef de cette garde leva l'étendard de la révolte ; les Ming furent dépossédés et, en 1646, l'on établit, à leur place, une dynastie tatare ou mandchoue, à laquelle le fondateur Soun-chi donna le nom de Ta-tsing.

C'est dans la troisième année du règne de Soun-chi qu'un habitant de Canton, Yung-ly, essaya de replacer sur le trône la dynastie des « Ming » en donnant le signal de la révolte ; les armées impériales marchèrent sur le Midi et soumirent rapidement les provinces du Fokien, du Kwang-si et du Kwang-tong, mais Canton voulut tenter le sort des armes ; le succès ne couronna pas sa résistance opiniâtre. Prise le 24 Novembre 1650, la ville fut livrée à un pillage qui dura, sans interruption, jusqu'au 5 décembre.

Pendant ces dix jours, les Tatares massacrèrent tout : hommes, femmes, enfants, rien ne fut épargné, si ce n'est quelques ouvriers-artisans, pour conserver les arts utiles

et quelques hommes jeunes et robustes nécessaires pour emporter le butin.

Les historiens chinois, un peu portés à l'exagération, fixent à 700,000 le nombre des tués pendant le siège et après l'assaut.

Cette œuvre de destruction terminée, les conquérants se retirèrent dans la ville qu'ils reconstruisirent et que leurs descendants habitent encore.

A la mort de Soun-chi, en 1662, son fils «Kang-hi», âgé de 9 ans, lui succéda, mais il ne commença de régner par lui même qu'en 1666. Pendant ces quatre années, il resta sous la tutelle de quatre Tartares qui virent avec peine les disputes des jésuites avec les intolérants dominicains.

Deux églises avaient été construites à Peking et les missionnaires jésuites Adam Schall et Ferd. Verbiest, hommes d'une science remarquable, s'étaient acquis l'estime générale à la cour. Adam Schall était arrivé en Chine dans le temps où les Ming étaient sur le point d'être renversés. Grâce à l'influence du premier ministre qui était chrétien et à ses vastes connaissances, Schall put démontrer l'ignorance des mathématiciens arabes et devint président du conseil astronomique. Voilà l'explication de la grandeur de Schall en Chine. Les mérites personnels de ce missionnaire expliquent et justifient son succès. Il était donc inutile d'inventer un prétendu miracle pour expliquer la réussite de la mission de Schall. Les jésuites, en le faisant, ont défiguré leurs ouvrages, d'autant plus que lors des discussions de 1662 à 1666, lorsqu'un miracle eut été nécessaire pour maintenir les jésuites, l'intervention de Dieu se fit attendre, en vain, en faveur des missionnaires. On porta contre ceux-ci des accusations graves et leur zèle à faire des convertis fut condamné. Schall mourut de chagrin et Verbiest fut obligé de demeurer caché

jusqu'à l'époque ou Kang-hi, prince libéral et éclairé, prit entre ses mains les rênes du gouvernement. Verbiest (1) devint président des astronomes et les missionnaires purent retourner à leurs églises.

Kang-hi traita le christianisme sur le même pied de tolérance que le mahométisme et le bouddhisme. Jamais en Europe un prince catholique ne fut plus tolérant pour les protestants.

Sous le règne de Kang-hi, un des plus glorieux de l'Empire, quelques invasions de Tatares furent repoussées avec succès et amenèrent la conquête de la Mongolie et du Thibet Kang-hi, contemporain de Louis XIV, encouragea les sciences et les arts qu'il cultivait lui-même ; il fit construire des routes, bâtir des palais et des observatoires et institua le célèbre tribunal des mathématiques, à Peking dont il avait fait sa capitale. Cette ville, fondée environ 12 siècles avant l'ère chrétienne, ne comptait, au XIIIe siècle, que 20 à 30.000 habitants. Koublai-Khan y fit d'importantes constructions et la nomma Peï-tsin (capitale du Nord). Elle progresa rapidement sous les deux dynasties tatares.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, jamais la situation du christianisme en Chine ne fut plus prospère que sous le règne de Kang-hi. Partout il y avait des églises desservies par des prêtres européens. En 1692, l'empereur autorisa, par décret, l'exercice de la religion chrétienne, Trois princes tartares furent même convertis.

Une ambassade envoyée à Pierre-le-Grand par la Sibérie, apprit à l'empereur qu'il y avait en Occident des puissances redoutables.

(1) Le chef actuel de la mission belge de Mongolie, le Rév. Père Verbiest, doit en grande partie l'influence qu'il possède au souvenir du jésuite allemand qui habita la Chine au XVIIe siècle.

Vers 1677, le P. Gabriel de Magalhaens affirmait que la Chine comptait 4402 villes murées, 1890 forteresses, 3000 tours ou châteaux, 1159 arcs de triomphe, 1189 temples, 360 millions d'habitants.

En 1685, Louis XIV envoya en Chine six missionnaires, entre autres le jésuite Joachim Bouvet qui enseigna les mathématiques à l'empereur Kang-hi, bâtit une cathédrale et l'hôtel des jésuites à Peking et fit plusieurs voyages dans le Nord, notamment en 1693.

Sous le règne de Kang-hi, les comptoirs portugais et espagnols continuèrent à prospérer. En 1688 le capitaine Weddel, de la marine royale anglaise, bombarda les forts de la rivière de Canton et obtint la première autorisation de commercer qui ait été donnée à des Européens, en Chine.

La Compagnie anglaise des Indes Orientales établit un comptoir à Ting-haï près de Ning-po, mais, grâce aux intrigues des officiers de la douane de Canton, l'établissement fut fermé quelques années après. En 1712, la Compagnie négocia et signa une convention en vertu de laquelle ses navires pouvaient trafiquer librement avec la Chine sous la condition qu'ils paieraient une certaine somme comme droits de tonnage, droits d'importation et d'exportation. Les sujets anglais devaient avoir le droit d'engager des employés et des domestiques chinois et de faire des achats sans l'intervention des autorités locales. Enfin, la convention établissait que toute protection serait donnée aux Anglais, contre la persécution, les insultes et les ennuis de toute nature.

Malheureusement les exigences des autorités firent oublier la convention qui resta un objet ridicule et sans valeur.

Kang-hi mourut en 1722, après un règne de soixante ans. Sa politique libérale et éclairée facilita la soumission

des villes du Midi et l'établissement définitif des Tartares Mandchoux sur le trône de la Chine. Ce fut sous son règne qu'on négocia le traité de limites et de commerce avec la Russie.

Kang-hi laissa l'empire à son quatrième fils. «Young-tchang» si célèbre dans l'histoire de la Chine par la sagesse de son gouvernement et dans le monde entier par l'expulsion des jésuites.

Les trois princes tartares qui avaient été convertis sous le règne précédent crurent, à cause de leur expérience, pouvoir désobéir à des ordres militaires reçus de Peking; une défaite de leurs soldats fut suivie de l'établissement d'une mission russe dans la capitale. L'indignation de toutes les classes de la société éclatât contre les néophytes et contre les missionnaires qu'on disait être les instigateurs de la conduite des accusés.

L'empereur dut céder à l'opinion publique et, dans un discours très sage rapporté par le père Parennin, il fit comprendre aux jésuites que la tranquilité de l'empire et leur sécurité personnelle réclamait leur éloignement; mais que, ne voulant pas les chasser, il les autorisait à résider à Canton.

L'empereur retint aussi quelques jésuites à Péking pour l'enseignement des mathématiques et plusieurs missionnaires parvinrent à se cacher dans les provinces de l'Ouest.

C'est le 20 août 1727 que le prince Ismaeloff, ambassadeur du czar, demanda l'exécution du traité de commerce du 27 août 1689 et conclut une convention avec le cabinet dePéking, en vertu de laquelle le commerce de la Russie avec la Chine devait être concentré sur deux points déterminés de la frontière sibérienne; l'un à Tsou-rou-kai-tou, sur la rive droite de l'Argoun, affluent de l'Amour,

l'autre à Kiachta, sur le ruisseau du même nom (1); en outre, la Russie pouvait envoyer tous les trois ans une caravane à Péking pour y vendre et acheter toute espèce de marchandises franches de droits.

Mais, ce traité qui stipulait en faveur des Russes le privilége du commerce par la voie de terre, leur interdisait toute relation avec les ports de Canton, Amoy, Ning-po, etc., où les navires étrangers étaient admis à cette époque.

En 1725, on établit le premier tarif douanier et l'empereur donna des ordres pour que ce tarif fut scrupuleusement observé ; mais la perception des taxes illégales, les incarcérations sans motif de subrécargues et de marchands restèrent encore longtemps à l'ordre du jour.

En 1727, les Anglais demandèrent la suppression de diverses extorsions et notamment de l'impôt de 16 p. c. sur le commerce et des taxes énormes prélevés sur les compradores ou fournisseurs des bâtiments, mais l'on ne put rien obtenir et une surtaxe de 10 p. c. fut même établie sur toutes les exportations en Europe. En 1734 un vaisseau, le *Harrison*, fut envoyé à Canton et un autre le *Grafton* à Amoy, pour négocier la réduction des droits. Après bien des démarches inutiles, les Anglais quittèrent Canton. En 1736, le *Normanton* se rendit à Ning-po, mais là encore on rencontra des mandarins impérieux et avides. Le *Normanton* revint à Canton, où il apprit que l'empereur Kiang-loung qui venait de monter sur le trône avait publié un décret qui abolissait toute taxe arbitraire et de nature à porter préjudice au commerce.

Il était cependant réservé à Kiang-loung, fils et successeur de Young-tchang de refermer les portes de son

(1) Ce nom dérive du mot mongol Kiah. chiendent, *triticum ripens*, parce que cette graminée y croît en grande abondance et constitue un excellent pâturage.

empire à la civilisation de l'Occident. Son règne fut un des plus longs et des plus brillants de l'histoire de ce pays, de 1736 à 1796. C'est l'époque de la plus belle porcelaine de la Chine.

Après avoir réprimé, en 1755, une révolte des Tatares, Kiang-loung conquit tout leur pays jusqu'aux frontières persanes, sans cependant pouvoir les obliger de se soumettre à la tonsure tartare, qui est la marque distinctive de la conquête. En 1770, l'empereur donna des terres à environ 400,000 Torgouts, peuplade mongole de la Dzoungarie et du Khouk-hounor, qui étaient venus se mettre sous sa domination.

La Chine atteignit alors un haut dégré de prospérité. Kiang-loung encouragea l'étude des sciences et des arts et composa lui-même plusieurs poësies, entr'autres l'éloge de la ville de Moukden.

Il entreprit de faire imprimer un choix des œuvres de la littérature chinoise, environ 160,000 volumes, et réunit une bibliothèque de plus de 600,000 volumes.

Quel dommage qu'un règne aussi glorieux ait à se reprocher deux édits réactionnaires!

Khiang-loung, qui éprouvait une aversion naturelle pour des idées nouvelles, si contraires aux vieilles traditions du pays, acheva de contenter la nation et envoya à Macao tous les missionnaires qu'on put trouver dans l'empire; puis il promulga, en 1795, un édit par lequel il leur ferma pour toujours l'entrée du pays.

C'est une chose assez étonnante que la Chine, gouvernée par un prince éclairé aimant les lettres, ait persécuté la religion chrétienne. On ne craignait cependant pas alors de voir les missionnaires prendre une influence trop grande sur les destinées de l'Empire; on n'était pas non plus intolérant en matière religieuse, puisque les Musulmans, les Juifs, etc. pouvaient exercer

librement leur culte aux yeux de tous et à ce sujet d'ailleurs, les Chinois ont une maxime très libérale : « les religions sont plusieurs, la morale est une »; mais ce qui leur rendait le christianisme odieux, c'était l'attachement aux traditions, à la vieille et caduque civilisation fondée, il y a 60 siècles. Ils avaient horreur des innovations.

L'édit de 1795 avait été précédé par une autre loi non moins condamnable puisqu'elle était contraire aux lois économiques et qu'elle portait atteinte à un droit naturel, la liberté des échanges.

En 1758, un édit impérial confinait le commerce étranger au seul port de Canton.

A la fin de 1741, lord Anson était arrivé en Chine à bord du premier vaisseau de guerre anglais qui visita ce empire. Après avoir capturé l'Acapules, il se dirigea vers la rivière de Canton pour renouveler ses provisions. Le commodore fut forcé d'avoir recours à cette société des marchands indigènes, *les Hongs*, qui avaient le monopole du commerce avec les étrangers. Des difficultés s'élevèrent, mais l'agent de la Compagnie des Indes parvint à les aplanir, car déjà à cette époque la Compagnie tachait d'éviter à tout prix des difficultés avec les autorités chinoises ; ses agents avaient reçu l'ordre de se soumettre à toutes les exigences, quelque déraisonnables qu'elles pussent être.

La situation du commerce était loin d'être florissante, lorsqu'en 1753 M. Flint, homme d'un grand mérite, fut envoyé à Ning-po, mais le défaut de bonne harmonie entre les Europeens fit échouer cette mission et l'on prévint les subrécargues des navires anglais que tout commerce serait désormais défendu dans le port de Ning-po. A leur arrivée à Macao, les officiers trouvèrent l'édit qui confinait le commerce à Canton. M. Flint obtint la suppression des impôts, à l'exception du droit de 6 p.c. sur les

marchandises et de l'impôt de 1950 tæls sur les navires. Mais, en 1759, M. Flint fut arrêté et condamné à trois ans d'exil à Casa-Branca ou Tsien-chan, près de Macao, où il resta jusqu'en Novembre 1762, lorsque les Chinois l'embarquèrent à Whampoa, sur l'*Horsendon*, pour l'Angleterre.

L'impunité des officiers chinois encouragea leur audace. En 1773, un Chinois fut tué et les accusations se portèrent, injustement contre un Anglais, nommé Francis Scott, qui fut arrêté et jeté en prison. L'affaire était pendante devant la cour portugaise qui affirma son innocence, mais les mandarins continuèrent à le réclamer, menaçant de se porter à des extrémités si on ne le leur livrait pas.

Le Conseil de Macao fut convoqué; un membre du Sénat défendit l'accusé en affirmant qu'il serait inexcusable de consentir au sacrifice d'un innocent. Tel ne fut pas l'avis du clergé qui sans doute ne voyait dans Scott qu'un hérétique. Le vicaire-général, Francisco Vaz, répondit aux paroles énergiques et justes du Sénateur : « Les moralistes. » dit-il, « décident que lorsqu'un tyran réclame même un innocent, en menaçant la communauté toute entière dans le cas où elle refuserait, la communauté peut sommer un individu de se sacrifier pour le salut public. Si cet individu refuse d'obéir, alors il n'est plus innocent, il est coupable. Nous n'avons pas d'autre parti à prendre que de livrer l'Anglais. »

Scott fut remis aux Chinois qui le firent mourir. Malgré ces atrocités, la Compagnie des Indes continuait à demander aux étrangers la patience ; elle ne voulait pas donner de raisons pour une offense aux autorités locales. Les Mandarins profitèrent de cette lâcheté et adoptèrent la maxime fondamentale, si bien rendue dans l'ouvrage du Père Premari : « *Barbari haud secus ac pecora non codem* » *modo regendi sunt ut reguntur Sinæ, si quis vellet eos* » *magnis sapientiæ legibus instruere, nihil aliud quam*

» *summam perturbationem induceret. Antiqui reges istud* » *optimè callebant, et ideò barbaros non regendo regerebant.* » *Sic autem eos non regendo regere, praeclara eos optimè* » *regendi ars est.* » (1)

Tandis que le gouvernement chinois repoussait le commerce étranger des ports de l'empire, il chercha à ménager son puissant voisin. Il accorda en 1769, à la Russie, la confirmation du traité de 1727 pour le commerce par voie de terre.

Les échanges par Kiachta consistaient d'abord en exportations, en Chine, de fourrures de grand prix appartenant à la couronne. L'Etat payait donc les frais de la caravane expédiée à Peking ; mais ce commerce officiel ne put se maintenir, les marchands russes évitaient de prendre part aux expéditions de l'Etat et préféraient le trafic à la frontière. Celui-ci se fixa définitivement à Kiachta, les communications et les transports offrant trop de difficultés par Tsou-rou Kai-tou. En 1762, un ukase impérial du 31 Juillet supprima l'expédition des caravanes de la couronne et autorisa les marchands à faire ces expéditions pour leur compte, mais les Russes ne profitèrent pas de cette autorisation et trouvèrent plus avantageux de faire le commerce d'échange avec les Chinois à Kiachta.

Vers la fin du XVIIIe siècle, la Russie ajouta aux fourrures quelques autres articles d'exportation, notamment des draps et des velours de coton.

Les Chinois donnaient en retour de l'or, de l'argent,

(1) Les Barbares sont comme des animaux et ne doivent pas être gouvernés comme les Chinois. Si on voulait les conduire avec les grandes maximes de la raison, il ne s'en suivrait que des troubles. Les anciens rois ont bien compris cela ; ils n'ont pas gouverné les Barbares par l'ordre. Ainsi donc, il faut gouverner les Barbares par le désordre pour bien les gouverner.

des pierres précieuses, de la porcelaine, des cotonnades, des soieries et du thé. L'importation de ce dernier article, très-insignifiante au début, a pris de l'extension à partir des premières années de ce siècle et aujourd'hui elle vient en première ligne.

Les Chinois apportèrent dans ce commerce, par Kiachta, un esprit d'association remarquable. Se conformant à une instruction du cabinet de Péking de 1792, ils tâchaient de renchérir, autant que possible, leurs marchandises et de déprécier celles des Russes et, lorsque l'un d'eux avait obtenu les produits étrangers à un taux se rapprochant de l'évaluation faite en commun, les autres étaient tenus de ne pas s'en départir. Les commerçants moscovites se virent obligés d'en agir de même et cet état des choses fut sanctionné par le règlement de 1800 qui n'admettait comme licite que le troc de marchandises contre marchandises.

Sur les côtes, les étrangers étaient relégués à Canton et à Macao. Cette dernière ville était restée aux mains des Portugais, grâce à une redevance territoriale de 500 taëls par an, payée au gouvernement chinois. Ceux-ci, malgré la décadence de leur pays, étaient avec les Anglais, les maîtres du commerce extérieur de la Chine et, jusqu'en 1769, ils importèrent seuls l'opium nécessaire à la consommation des fils du Céleste-Empire.

Vers cette époque, le colonel anglais Watson proposa au conseil de la compagnie des Indes de faire profiter à la Société, le goût des Chinois pour l'opium; cette proposition fut acceptée et il fut décidé que la compagnie se réserverait le monopole de ce commerce.

Les Portugais abandonnaient peu à peu ce trafic dont il ne restait presque plus de traces dans l'Empire du Milieu, lorqu'en 1773, les Anglais commencèrent leurs expéditions qui continuèrent dès lors et s'accrurent

annuellement. En 1794, des cargaisons entières de cette substance étaient déchargées à Wham-poa, près de Canton.

La compagnie des Indes orientales importait aussi à Canton des tissus de laine et notamment des draps, spanish stripes, medium cloths et broad cloths. Cette importation s'est élevée en 1785 à 90,700 yards (82,900 mètres), en 1794 à 145,000 yards (132,530 mètres) et en 1804 à 195,000 yards (178,230 mètres.)

La couleur de la toilette était alors réglementaire ; tous les draps légers de couleur bleue, noire, verte et brune étaient sous enveloppe rouge brun et ceux de couleur pensée, grise, blanche, jaune et écarlate étaient recouverts d'une toilette noire.

L'Angleterre avait le monopole de ce commerce et, en 1790, Blancard écrivait : « Les draps français ont perdu de leur réputation à la Chine à cause de la mauvaise qualité de ceux que nous y avons portés. »

En 1792, le gouvernement anglais consentit, sur les instances de la compagnie des Indes Anglaises, à envoyer en Chine le comte de Macartney, pour obtenir un traité de commerce et surtout la permission de faire les échanges à Chusan, île dans la province du Che-Kiang et qui domine l'embouchure du Yang-tse-Kiang et la route du Japon. Malheureusement, les Anglais crurent devoir mêler la question religieuse à la question commerciale et c'est peut-être le principal motif de l'échec de la mission de Macartney.

Kian-loung, le défenseur ardent de la foi de ses pères, lui qui avait expulsé les Jésuites, ne pouvait accepter les propositions de l'ambassadeur anglais. Au lieu d'être favorable à l'Europe, la mission britannique de 1792 lui prépara de grandes difficultés puisqu'elle provoqua l'édit impérial de 1795 défendant l'exercice du culte chrétien dans l'empire.

Kiang-loung mourut en 1795. C'est sous le règne de son successeur Kia-king (1795 à 1820) que commença, en 1796, la colonisation de la Mongolie par la fondation de Chang-chuen ou Kwang-cheng, dans le Kirin, qui est devenue la ville la plus commerçante de la province de Chang-chuen, agréablement située dans la valée d'Itun; elle a aujourd'hui environ 80,000 habitants et est le siége de la sous-préfecture qui exerce sa juridiction sur tous les Chinois de cette région. En 1801, on fonda la ville de Yu-shu-cheng connue officiellement sous le nom de Chang-tu, qui occupe dans l'Ouest une position similaire à celle de Chang-chuen, dans l'Est.

C'est aussi sous le règne de Kia-king que les navires américains commencèrent à se montrer dans les mers de Chine. En 1802, le premier bâtiment étoilé fit son entrée dans Canton.

La même année, l'Angleterre émue des mauvais traitements dont ses nationaux étaient l'objet dans le Céleste Empire, y envoya William Pitt Amherst, mais la mission de ce diplomate n'eut point d'effet et, en 1815, on renouvela le décret d'expulsion absolue des Catholiques de la Chine.

En 1806, deux navires russes, de retour d'un voyage de découvertes, abordèrent à Canton et voulurent y charger des marchandises, ce qui était contraire aux stipulations du traité de 1727. Les autorités du port voulurent empêcher cette violation de la convention, mais ils finirent par céder et informèrent le cabinet de Péking de la circonstance. Un nouvel édit renouvela la prohibition de tout commerce avec la Russie par une autre voie que par celle de la frontière du Nord.

Les Anglais et les Américains restèrent les facteurs du commerce de l'Occident en Chine. Presque tous les

échanges de la Grande-Bretagne avec l'Extrême-Orient s'effectuaient par l'intermédiaire de la compagnie des Indes-Orientales. Celle-ci continuait à donner du développement à la culture du pavot, car l'importation de l'opium dans le Céleste Empire donnait de beaux bénéfices

Mais, en 1800, l'empereur Kiaking voulut affranchir son peuple de l'habitude malfaisante de fumer l'opium, de ce penchant pour les jouissances de la vie rêveuse et contemplative. Il défendit par un édit l'importation de l'article et, depuis lors, le gouvernement chinois a toujours essayé d'arrêter l'introduction de cette drogue, mais la fraude suppléa alors au commerce régulier et, en 1821, la compagnie des Indes avait à Sarun 20,000 beegahs (environ 4,000 hectares) plantés de pavots, lorsque l'empereur Tao-Kwang (qui régna de 1820 à 1850) rendit contre l'opium un édit qui fut promulgué dans tous les ports.

Les Anglais, favorisés par les habitudes invétérées et contagieuses du peuple, organisèrent un vaste commerce de contrebande qui se développa rapidement. Ils intéressèrent les employés et les magistrats chinois dans ce trafic illicite en payant une gratification de 75 dollars par caisse.

La compagnie des Indes, malgré les injures faites à ses représentants ou subrécargues, patientait dans la crainte de voir se fermer le port de Canton ; elle voulait continuer de profiter de son monopole commercial qui dura jusqu'en 1834.

Un mandarin investi de hautes fonctions proposa à l'empereur de légaliser l'importation de l'opium en le frappant d'un droit élevé ; mais d'autres fonctionnaires s'opposèrent à cette mesure et obtinrent un édit qui expulsait les Anglais.

Ceux-ci éludèrent ce décret et le commerce continua jusqu'en 1838 quand le cabinet de Péking ordonna la confiscation de tout l'opium qu'on pourrait découvrir. Les

négociants anglais furent retenus prisonniers dans leurs factoreries, privés de vivres, menacés de mort s'ils ne livraient pas les cargaisons d'opium dans la rade. (1)

L'Angleterre dont on n'avait pas voulu recevoir l'agent diplomatique, Lord Napier, se décida alors de renoncer à la politique de tolérance et de conciliation envers la Chine

(1) Quantités et valeur d'opium importées en Chine de 1817 à 1838 :

		VALEURS.	
	Caisses.	Dollars	Francs.
	—	—	—
1817	3,210	3.657,000	19,748,000
1820	4,600	5,583,200	30,149.000
1825	8,655	7,629,625	41,200,000
1830	14.000	12,057,157	65,108,000
1831	18,760	11,904.263	64,283.000
1832	13,503	10,931,695	59,031,000
1833	23,670	15.322,759	77,224,000
1834	19.786	13,056,540	70,505,000
1835	16,514	9,655,010	52,137,000
1836	16,785	10,539,875	56,915,000
1837	21,509	14,287,330	77,151,000
1838	20,040	10,888,157	58,796.000

Davis dans son ouvrage sur la Chine (vol. 2 pag. 323) s'exprime ainsi au sujet des importations d'opium en Chine par les navires de la Grande Bretagne :

« Le relevé suivant constate que l'opium forme, depuis quelque temps, la moitié environ de la valeur totale des importations d'Angleterre en Chine, et que le thé constitue aussi près de la moitié de ses exportations.

Importations en 1833 :

	Piastres.	Francs.
	—	—
Opium	11,618,167	62,738,000
Autres marchandises	11,858,977	64,034,000
Totaux	23,476,244	126,772,000

Exportations en 1833 :

	Piastres.	Francs.
	—	—
Thé	9,133,749	49,322,000
Autres marchandises	11,309,521	61,072.000
Totaux	20,443,270	110,394,000

et d'employer le canon pour introduire, dans l'Extrême-Orient, notre commerce et notre civilisation (1).

(1) Monsieur le baron de Meritens, ancien commissaire des douanes au service du Gouvernement chinois, a fait paraître en 1871 une excellente brochure traitant des relations commerciales et politiques des Européens avec la Chine, depuis l'ambassade de lord Napier en 1834 jusqu'après le massacre de Tientsin, en 1870. Voici l'introduction de cet intéressant ouvrage :

« Les notes que j'ai publiées au mois de janvier dernier concernant les massacres de Tientsin se terminent par cette phrase. « Quelque jour je vous donnerai le résultat de la politique suivie depuis l'année 1862, comparée à celle qui a été observée pendant la première moitié de ce siècle. »

« Je viens remplir ma promesse en donnant un résumé des événements qui se sont passé entre le seizième et le dix-neuvième siècle ; et mon seul but en entreprenant une tâche aussi ingrate, mais utile, est d'apprendre aux nations occidentales ce que c'est que la Chine qu'elles connaissent si peu, de les prémunir contre les allégations des philanthropes et des rêveurs, et finalement de les mettre à même de se faire, par leur propre bon sens, une juste opinion sur la situation par les faits que je vais exposer sans émettre d'opinion personnelle, ni mettre en jugement aucun des partis, parce que je pense que les deux systèmes de politique doivent être jugés selon leurs résultats respectifs.

Nos relations avec la Chine datent de plus loin que 1862, et ceux qui à cette époque, se sont fait les avocats d'une politique de tolérance et de conciliation envers la Chine étaient dans une grande erreur s'ils ont pensé avoir fait une découverte. Cette politique a été essayée principalement de 1517 à 1839, et même encore après la guerre de 1842, jusqu'en 1856. Pendant toute cette longue période ses résultats ont été invariablement l'humiliation, des conflits et des massacres, et ceux qui, confiants et déterminés, se sont efforcés de la poursuivre, sont justement ceux qui en ont le plus souffert au point d'avoir été obligés de requérir la force pour les secourir.

« Dans le cours de cet essai je signalerai les résultats des systèmes de la persuasion et de la force, en rendant un compte exact de chacun jusqu'à l'année 1862, époque de laquelle date la politique de *laissez faire* inaugurée par M. Burlingame et Sir Frederic Bruce, dominante depuis lors. Je continuerai mon récit dans le même esprit de justice et de vérité depuis cette année jusqu'en 1869, époque à laquelle je suis forcé de m'arrêter faute de documents authentiques pour me guider. Je ferai la balance de la politique suivie pendant ces dernières années, mais je crains bien n'avoir que peu de choses à porter à son crédit.

En 1840, on nomma Sir Henry Pottinger, envoyé extraordinaire et surintendant du commerce en Chine, le général vicomte Gough, commandant du corps d'armée et l'amiral Elliot, commandant de la flotte chargée de forcer l'entrée du fleuve Jaune. Elliot s'empara avec beaucoup de vigueur de l'île de Chusan, débarqua sur le rivage chinois et s'avança avec ses troupes de marine sur Péking.

Ayant rétrogradé, il fut remplacé par l'amiral Parker, qui força l'entrée du fleuve Jaune de concert avec Gough et après que celui-ci eut pris Canton, Amoy et Ningpo, et défait l'armée tartare à Tséki.

Les Anglais occupèrent Shan-ghai et Tching-kiang-fou, et apparurent devant Nanking où les plénipotentiaires chinois, saisis d'épouvante, consentirent à ouvrir les négociations.

Celles-ci aboutirent, après bien des peines, au traité du 29 août 1842. Cette convention qui accordait aux Anglais l'île de Hong-Kong, 21 millions de dollars d'indemnité et l'ouverture de cinq ports au commerce étranger, modifiaient profondément les rapports qui avaient existé jusqu'alors entre la Chine et les nations commerciales de l'Occident. Elle devait être la cause d'une crise douloureuse dans l'Extrême-Orient, crise dans laquelle s'enfantera le

---

« J'aime à croire que les leçons du passé ne sont pas entièrement perdues pour l'humanité et je suis persuadé que l'histoire est le seul véritable guide de l'intelligence dans notre prévision des événements ; elle est en un mot l'expérience écrite de notre race, et si quelquefois nous n'écoutons pas ses leçons, la faute en est plutôt à notre ignorance qu'à l'obstination systématique ou à une puérile vanité.

« M'étant retiré d'une vie publique qui m'a mis à même d'être témoin de presque tous les événements politiques de ce pays pendant les dix-sept dernières années, je terminerai ma carrière par l'essai de l'historique de ses relations avec l'étranger ; c'est le résultat d'études sérieuses auxquelles j'ai voué toute l'énergie et l'intelligence de ma jeunesse.

progrès, car lorsque deux sociétés hétérogènes viennent à se heurter, l'homogénéité ne se produit insensiblement que par les souffrances de celle qui est la moins civilisée, qui apporte le moins de lumière à l'association. 1842 a reveillé l Extrême-Orient et lui a imposé le mot du progrès «*En avant.* » Depuis cette époque, malgré la résistance des traditions, malgré le sentiment qui porte encore le peuple à repousser les bienfaits de la civilisation occidentale, la Chine doit s'ouvrir de plus en plus à cette civilisation. Une foule de missionnaires de tous les pays et appartenant à différentes sectes, font des prosélytes et introduisent dans ce pays nos mœurs et nos coutumes. Mais leur intolérance et leurs disputes entravent les progrès et c'est le commerce qui seul pourra maintenir les relations entre l'Orient et l'Occident parce qu'il manifeste plus de tact que l'apostolat.

Le traité de Ningpo, ou plus exactement de Nangking, cédait aux Anglais l'île de Hong-kong et déclarait ouverts au commerce étranger les ports de Amoy, Canton, Foochow-fou, Ningpo et Shanghai.

Un traité supplémentaire, en date du 8 Octobre 1843, étendait à toutes les puissances, le bénéfice du traitement que la Grande-Bretagne avait reçu pour son commerce et sa navigation. Un tarif général, modéré dans ses dispositions, fut substitué par le gouvernement chinois aux réglements arbitraires, restrictifs et onéreux qui avaient régi jusqu'alors, en Chine, les transactions extérieures.

Afin de recueillir les bénéfices auxquels cette situation nouvelle leur donnait droit, les États-Unis envoyèrent, en 1843, une ambassade qui obtint, par une convention particulière, la confirmation des franchises accordées à l'Angleterre.

En 1844, le 24 octobre, M. de Langrené signait à Whampoa, au nom de la France, le troisième traité de

commerce avec la Chine et obtenait encore une réduction de droits sur les vins et le girofle ; enfin, en 1851, une convention fut conclue avec la Russie à Kouldjoa.

Tous ces événements et ces actes internationaux ont montré à la Chine que, dans la voie de la civilisation, un peuple ne peut pas s'arrêter sans succomber à la torpeur.

La nécessité lui apporta ces leçons encourageantes et quoiqu'elle ne put la pousser au-delà de ce qui constitue le strict besoin, elle amena néanmoins un développement dans les relations d'échange.

L'Angleterre en profita naturellement sur la plus vaste échelle. Déjà en 1837, lorsque les transactions effectuées dans le port de Canton s'élevaient à la somme de 439 millions de francs, la Grande-Bretagne figurait dans ce chiffre pour les quatre cinquièmes et les États-Unis pour environ un cinquième.

Après la guerre, bien que le commerce de l'opium n'eût pas été régularisé, il fut repris de plus belle et en 1844 la récolte dans l'Inde et le Bengale s'éleva à 48,000 caisses. De nombreux bâtiments chargés de cette drogue vinrent mouiller à Lintao et à quelques lieues de Canton où les employés et les spéculateurs venaient faire provisions pour revendre à l'intérieur. Pour les articles manufactures anglais, notamment les tissus, l'importation en Chine, qui avait été de 21 millions de francs, en 1821, de 16 millions en 1837, de 13 millions en 1840, s'éleva à 24 millions en 1842, 36 millions en 1843 et 56 millions 640,000 francs en 1844.

Les draps figuraient déjà, à cette époque, pour un chiffre notable dans ce mouvement, environ 600,000 mètres.

La Belgique expédiait alors des tissus qui soutenaient parfaitement la concurrence des produits similaires des autres nations ; c'est ce qui résulte du Guide commercial chinois de Mr Robert Morrison de 1842 :

« Les draps de la Russie envahissent le marché par » le Nord ; leur concurrence, celle de la Belgique et de » l'Allemagne écartent peu à peu les produits anglais. »

En 1844 ou 1845, Canton reçut des verres à vitre et de la verrerie belges en si grande quantité que le marché en fut inondé pendant trois ans.

En demandant la cession de Hong-Kong, les Anglais avaient espéré en faire un autre Singapour, mais le climat insalubre de l'île située sur la limite des tropiques fut, pendant longtemps, la cause principale de l'abandon de Hong-Kong qui n'a été convenable au début de l'occupation que pour le commerce de l'opium.

Cependant la colonisation de Hong-Kong par les Anglais acheva la ruine de Macao. Le gouvernement portugais voulut relever cette possession et décréta, le 29 novembre 1844, qu'elle était ouverte au commerce de toutes les nations. Le 5 mars 1849 le port fut déclaré franc.

Canton fut encore pendant plusieurs années le port le plus important du littoral chinois, mais à partir de 1855-1856, Shang-hai l'emporta. Les thés surtout ceux du Fo-Kien continuèrent à prendre la route de Canton, tandis que la soie prit, après l'ouverture des cinq ports, la route naturelle de Shang-hai, Ce dernier port offrant un débouché plus avantageux, grâce à sa position géographique, devint le grand marché des produits étrangers ; son commerce progressa de 68 millions de francs, en 1846, à 589 millions de francs en 1856.

L'incendie des factoreries européennes à Canton, en 1856, favorisa le développement commercial de Hong-Kong, qui était devenue l'entrepôt de l'opium ; elle en reçut, en 1857, près de 30,000 caisses, d'une valeur de 30 millions de piastres.

L'établissement d'un arsenal, et du siége des services de bateaux à vapeur attirèrent de plus en plus le commerce et la navigation dans le port anglais.

Enfin, les entreprises d'émigration acquirent à Hong-Kong et à Macao une très grande importance ; elles donnèrent une nouvelle animation à la colonie portugaise et ouvrirent un vaste champ au mouvement maritime de la possession anglaise. Les deux ports en retirèrent, et en retirent encore, de beaux bénéfices.

Un grand nombre de ces Chinois qui émigrent, surtout ceux qui vont dans l'archipel indien, font le voyage, de leur ancienne à leur nouvelle patrie, aux frais de sociétés secrètes, car, depuis que les tartares ont envahi la Chine et qu'ils se sont mis sur le trône, il existe des clubs de patriotes voués au renversement de cette dynastie étrangère et à l'établissement d'un gouvernement national. Ces sociétés politiques étaient très-nombreuses à la fin du règne de Tao-kwang, elles avaient des adeptes à Singapoor, Penang, Manille etc., mais leur faiblesse provenait du manque d'union. C'est surtout dans la province du Kwang-si, au S.-O. de l'Empire, au Nord du Tonkin, que ces clubs étaient les plus nombreux. Ce pays de montagnes n'avait jamais été complètement soumis par les Tartares ; sa population sobre et intrépide, endurcie aux fatigues, était animée de l'esprit d'indépendance et n'attendait qu'un chef pour faire éclater son amour de la patrie et de la liberté.

Cet homme, la Chine le trouva dans un de ses enfants. Tien-te, c'est à dire la vertu céleste. Tien-te avait été doué par la nature de dispositions si heureuses que ses parents voulurent les cultiver. En Chine le talent mène à tout et, grâce aux écoles libres les plus hautes dignités sont assurées aux plus habiles, accessibles aux plus pauvres. Tien-te avait donc un beau chemin ouvert devant lui, mais, comme Kocziusko, il ne songeait qu'au dangereux engourdissement de sa patrie et aux moyens de l'arracher à cette somnolence qui pouvait finir par la

démembrer. La lecture d'une bible protestante frappa son imagination et l'engagea à étudier la société européenne. Il se retira à Hong-kong qui devint son Pathmos et où il élabora un système religieux et politique fondé sur un mélange d'idées de la bible, de Confucius et de conceptions personnelles. Dès lors, il songea à régénérer son pays en l'affranchissant du joug étranger et en lui faisant accepter les bienfaits des progrès de l'Occident.

Il se mit en relations avec des personnes et des sociétés européennes et, après s'être introduit dans plusieurs clubs secrets de son pays, il réussit, en quelques années, à les réunir en un seul faisceau.

A l'avénement de l'empereur Hien-tong (1850), Tien-te était entouré de tous les compatriotes qui partageaient ses aspirations. Il se déclara alors prétendant à l'Empire, sous le nom de « Taïping-wang » (chef de la paix universelle) et décréta une manifestation qui équivalait à une déclaration de guerre à mort. Les insurgés devaient renoncer à la coutume imposée par les Tatares, comme marque de soumission, de se raser la tête et de laisser pousser seulement sur le sinciput une longue tresse. Tous les adhérents devaient laisser croître la chevelure. Ils devaient abandonner en outre, le costume Tatare pour la robe ouverte sur le devant que portaient leurs aïeux, du temps des « Mings. » (1)

Cette résolution émut beaucoup le gouvernement de Peking qui croyait cependant que l'insurrection ne se composait que de quelques pirates du Fokien ; Tien-te le laissa dans cette erreur et continua à recruter son armée; puis, s'étant tenu quelques mois dans le sud du Kwang-si, il se rapprocha des frontières du Kwang-tong. Les

(1) Les bonzes ont gardé cette forme de vêtement qui est restée générale au Japon. (*Note de l'auteur.*)

premières villes qui tombèrent en son pouvoir furent « Ho » l'une des plus commerçantes de la province et le chef-lieu du Kiang-man. Tien-te traversa en vainqueur les provinces du Kwang-si, du Hoo-nan et du Hou-peh, puis s'empara, le 19 mars 1853, de Nangking, l'ancienne capitale des Ming, dont il fit également celle de la nouvelle dynastie.

Une fois maître de la citadelle de Tchin-kiang-fou, à quelques lieues de Nang-King, les villes murées de Kou-tcheou et de Yang-tchéou tombèrent en son pouvoir.

De là, il voulut marcher sur Péking, comprenant que dans un pays centralisateur, il faut, pour soumettre toute la contrée, s'emparer du siége du gouvernement.

Depuis lors, on ne sut jamais au juste à quoi s'en tenir sur les succès ou les défaites des rebelles; un fait positif, c'est qu'ils se maintinrent toujours le long du Yang-tse-kiang avec une parfaite confiance dans le succès de leur entreprise. Les rangs des insurgés s'augmentaient journellement et comptaient beaucoup d'Européens et d'Américains. De 1855 à 1860 tous les matelots déserteurs de navires étrangers vinrent se joindre aux troupes de Tien-té qu'on ne reconnaissait qu'à leur longue chevelure et à leur tunique croisée sur le devant.

Tien-te voulait aussi l'émancipation de la femme et, dans son organisation militaire, il avait donné des commandements à des femmes avec le titre de Niu-tsing c'est à dire capitaine-femme.

Pendant que les Taïpings dévastaient les provinces du centre, les Etats du Turkestan profitaient de ces embarras intérieurs pour secouer le joug des mandarins.

La Russie, toujours prête à profiter des embarras intérieurs d'un Etat asiatique, occupa en 1855, le territoire de l'Amour, d'une superficie de 277,000 kilomètres, avec une population de 50,000 habitants, de riches forêts, des

mines de fer et de cuivre et un sol fertile en céréales, tabac, ginseng, etc.

Dans le midi, les mandarins de la cour de Pékin préparaient de nouvelles difficultés à leur gouvernement, nous ne parlerons pas de la rupture politique avec le vice-roi de Canton «Yeh» qui suivit l'abordage de la lorcha «Arrow», le 8 octobre 1856. Ce fait eut un retentissement trop considérable pour ne pas être présent à la mémoire de tous. — Les Anglais souhaitaient une rupture pour placer leurs relations avec le Céleste-Empire sur de nouvelles bases plus larges et plus solides.

La guerre de Crimée avait empêché les gouvernements d'Europe de s'occuper activement des affaires de la Chine. Le traité de Paris permit aux Anglais de relever l'affaire de l'Arrow. Ils bombardèrent plusieurs quartiers de Canton et se retirèrent à Hong-kong pour attendre des renforts.

La France se plaignait aussi de ce que plusieurs missionnaires avaient été tués contrairement aux dispositions du traité de 1844 (1). La guerre fut donc déclarée à la Chine par l'Angleterre et la France. Canton fut attaquée le 28 décembre 1857 par les troupes alliées, prise le lendemain 29, occupée et gouvernée, pendant plusieurs années, au nom des deux puissances européennes. Le 20 mai 1858, les troupes anglo-françaises s'emparèrent des forts du Peï-ho et le 23 elles remontèrent le fleuve jusqu'à Tientsin.

La cour de Pékin demanda alors la paix et signa deux traités à Tientsin, l'un le 26 juin, avec le représentant anglais Lord Elgin, le 2e le 27 juin, avec l'ambassadeur français le baron Gros. On accordait aux alliés le droit d'avoir des représentants diplomatiques à Péking, la

(1) L'affaire de l'abbé Chaptelaine.

liberté de la navigation sur le Yang-tse-kiang, l'ouverture de cinq nouveaux ports au commerce étranger : New-Kiang, Teng-chéou, Swatow sur le continent, Taiwan dans l'île de Formose et Kioung-tcheou dans celle d'Haï-nan. Enfin, l'exercice des cultes était déclaré libre. Les représentants de la Russie et de l'Amérique qui avaient suivi l'expédition, avaient obtenu quelques jours auparavant les mêmes conditions, plus pour la Russie (16/28 mai 1853) la consécration de la cession du territoire de l'Amour.

Le 8 Novembre 1858, on compléta ces traités par la convention commerciale de Shanghai qui établissait le tarif des douanes sur des bases très libérales, en moyenne cinq pour cent de droits à l'entrée et à la sortie ; l'importation de l'opium était alors admise.

L'échange des ratifications des traités de Tientsin devait être fait à Péking dans le délai d'un an ; mais, lorsque les ministres se présentèrent, le 21 juin 1859, à l'embouchure du Peï-ho, ils trouvèrent le fleuve barré et on leur en refusa l'entrée.

Une attaque contre les forts fut repoussée.

Une seconde guerre contre la Chine, décidée en 1860, commença le 21 avril par la prise de l'île de Chusan qui commande l'entrée du Yang-tse-kiang.

Le 21 août les alliés s'emparent des forts de Takou, sur les bords du Peï-ho et entrent ensuite dans Tientsin, où ils restent jusqu'aux premiers jours de septembre.

Trompés par les plénipotentiaires chinois, les ambassadeurs anglais et français se décidèrent à marcher sur Péking, déterminés à faire signer un traité dans cette ville. Malgré les assurances pacifiques des Chinois, les alliés sont attaqués en chemin par 30,000 Tatares, mais on les repousse et on s'empare du camp de Pali-kao. Le palais d'été de Yuen-Ming-Yuen est saccagé et l'armée franco-anglaise entre dans Péking le 13 octobre 1860.

Deux traités, du 24 Octobre avec l'Angleterre et du 25 avec la France, confirmèrent les conventions de 1858 et, de plus, une indemnité de 12 millions de piastres fut payée à chacune des deux puissances ; tous les établissements religieux devaient être restitués aux chrétiens et trois ports ouverts au commerce étranger : Tientsin, Chinkiang et Hankow.

Ce fut le prince Kong, frère de l'Empereur, qui traita avec les alliés, tandis que le Souverain s'était retiré dans la résidence de « Dje-hol » en Mongolie, où il tomba malade. Transféré à Moukden, en Mandchourie, il y mourut en Juillet 1861 laissant le trône à son fils Tsi-chun, à peine âgé de 7 ans, aidé d'un conseil de régence hostile aux étrangers. Ce conseil du vieux parti chinois voulut circonvenir le jeune prince et l'impératrice douairière pour laisser le prince Kong à Péking, dans l'isolement et l'impuissance. Mais, celui-ci renversa ce projet en allant à Moukden où il décida l'impératrice et l'empereur, qui avait pris le nom de Chi-tsiang, de revenir à Peking (Novembre 1861).

Depuis lors, le prince Kong est le véritable chef du Gouvernement. Une révolution de palais le renversa momentanément, en 1865, mais cette disgrâce ne dura que dix jours.

Le prince Kong réussit à obtenir, contre les Taï-pings, le secours des forces anglo-françaises restées en Chine pour assurer l'exécution du traité de Péking et protéger les établissements naissants.

On oublia les protestations des rebelles de 1858, leurs démonstrations en faveur de la civilisation occidentale. (1)

Les alliés intervinrent en faveur d'un gouvernement

(1) Voir le rapport de Monsieur Wade dans le Blue Book et la lettre d'excuses adressée au Capitaine Barker, au sujet d'une méprise à Taï-ping.

qui avait toujours été hostile à nos idées ; ils combattirent l'insurrection, repoussèrent les Taï-pings à Kao-kiao, 21 février 1862 ; à Siao-tan, 1r mars, et à Naku, 17 mai 1862. — Grâce à ce secours, les troupes impériales s'emparèrent de Nangkin, le 19 juillet 1863. Tien-te qui avait pris le nom de Tien-wang (roi céleste) ne voulant pas tomber entre les mains de ses ennemis, se renferma dans son palais où il réunit ses femmes. Puis, au milieu d'un festin, ce héros imita Sardanapale. Il donna l'ordre de mettre le feu à sa résidence et ne laissa aux impériaux que les cendres de tout ce lui avait appartenu.

Son successeur, Hong-fou-tsien, donna encore, pendant quelque temps, une direction énergique aux révoltés, mais il tomba lui-même aux mains des autorités tatares, le 25 octobre 1864.

L'insurrection était alors complètement désorganisée et les bandes dispersées furent obligées de se retirer dans les montagnes du sud.

Mais ce succès de la cour de Péking ne l'avait pas remise en faveur. Le mécontentement général enfanta d'autres insurrections. Les Musulmans du Turkhestan chinois avaient pris les armes et conquis leur indépendance. Ceux du Dzoungarie se soulevèrent en 1864 et gagnèrent, en 1865, les provinces du Kan-soo et d'Honan. En 1867, les Nien-fei traversèrent le grand canal et ravagèrent, l'année suivante, tout le pays situé au Nord de Tientsin.

Cette agitation constante est une conséquence naturelle de l'état de dépérissement dans lequel se trouve la Chine et son gouvernement. L'empire est mortellement frappé, la dynastie actuelle condamnée sans retour.

Déjà les excès du dernier Empereur rappellent ceux que l'histoire romaine attribue aux souverains les plus corrompus de la Rome impériale. Pour gouverner, les

Tatares sont obligés de faire converger tous leurs efforts vers le maintien du pouvoir ; ils tuent pour rester ; ils abaissent les grands hommes indigènes et repoussent toute innovation venant de l'intérieur pour permettre aux Mandchoux de parvenir plus facilement.

Si le peuple chinois plie en silence sous ce joug de l'étranger, il lui oppose cependant une force d'inertie qui prouve qu'il a conscience des causes de son dépérissement. Son attitude hostile au gouvernement est peut-être la cause des succès faciles des alliés qui n'ont eu à combattre que des Tatares et non des indigènes.

Aux belles époques de la Chine le gouvernement, au lieu d'opposer 30,000 hommes à la marche victorieuse des Anglo-Français sur Péking, en aurait pu mettre 3 ou 400,000.

Sous les dynasties précédentes des bandes, comme celles de Tien-té de 1850 à 1851, eussent été anéanties en quelques semaines par les généraux de l'Empire. De nos jours, au contraire, la cour n'a pu venir à bout de l'insurrection que grâce au concours de ceux qu'elle traite de Barbares.

A ce moment, les Occidentaux n'ont pas compris le véritable intérêt de l'Europe. Les Taï-pings avaient souvent manifesté le désir de rompre avec l'exclusivisme, peut-être auraient-ils été plus favorable à l'extension des relations. Mais, on leur reprochait des actes de brigandage sans tenir compte de la différence de civilisation qui nous sépare de l'Extrême-Orient. Il est vrai que les révoltés ont incendié beaucoup de propriétés et qu'ils ont détruit les moissons, etc., mais les lois de la guerre du pays les y autorisaient. Leur conduite n'a pas dépassé en perfidie et en cruauté celle des troupes impériales. Et puis, la guerre n'a-t-elle pas été constamment un fléau désolant les campagnes et détruisant les maisons ? Dans notre Europe

civilisée, y a-t-il si longtemps qu'on oblige les belligérants à respecter les villes ouvertes ?

La dynastie mandchoue a toujours été l'ennemie de notre civilisation, son orgeuil et ses traditions l'ont empêchée de voir où étaient ses véritables intérêts ; d'un autre côté, elle s'est rendue odieuse à la population indigène qui désire le rétablissement d'un gouvernement national.

Les devoirs de la reconnaissance lui sont inconnus et elle a oublié l'intervention des alliés, dans sa guerre contre les Taï-pings, le jour où cette insurrection a été vaincue. Elle comprend que nos idées apportent au peuple le moyen de régénérer le pays et c'est pour cela qu'elle désire notre expulsion du territoire de l'empire. Convaincue de sa faiblesse dans une lutte franche, elle a recours aux moyens les plus perfides pour réussir dans son projet. Ses mandarins tatares font accroire au peuple que les étrangers sont la cause de tous les maux de la nation, des soulèvements et des destructions de propriétés. Quoiqu'on en ait dit, le massacre de Tien-tsin, en 1870, a été l'œuvre de ces instigateurs ; le mot d'ordre est venu d'en haut et les assassins n'ont fait que vendre leurs services à ceux qui les ont employés.

Mais les obstacles que le gouvernement chinois veut apporter au progrès sont vains. Des raisons économiques l'empêchent de revenir sur ce qu'il a fait. La population de l'empire a pris des habitudes qui ne lui permettent plus de se passer de nous, de rester dans l'isolement. *Non omnis fert omnia tellus* est une vérité qui s'impose aux Chinois comme à tous les peuples commerçants. Non seulement nous avons donné et nous donnons au Céleste Empire, en échange de ses soies, thés, etc., des produits qu'il ne peut fabriquer, mais nous lui passons encore journellement des idées, des découvertes et des procédés

de fabrication dont il profite pour l'accroissement de ses forces productives. L'échange international donne naissance à la division du travail entre les peuples, et les avantages de cette division sont, peut-être, plus considérables que ceux provenant de la division du travail entre les membres d'une même nation. C'est ainsi que la Chine s'est adonnée, de plus en plus, à la culture du thé et de la soie, à la production des articles qu'elle peut vendre à l'étranger, parcequ'elle comprend que l'échange de ces produits contre ceux qu'elle ne peut fournir aussi facilement, développe la richesse nationale, le bien-être de tous.

Cette question économique de la liberté des échanges est trop importante pour qu'on puisse l'exposer dans un travail général. Elle se rattache à des principes de l'ordre moral et de l'ordre politique plus encore qu'à des règles économiques.

« Echanger est un droit naturel auquel il est dangereux de toucher dès que le producteur et le consommateur en ont compris tous les bienfaits. »

La Chine, en ouvrant donc ses ports au monde et en admettant nos agents diplomatiques dans sa capitale, a renoncé, sans le savoir, au passé pour entrer résolument dans la voie du progrès.

Les traités de 1860 ont été mis à exécution ; un *collège des relations extérieures* fut créé en 1861 et les ministres anglais et français solennellement installés dans la capitale.

Le commerce de la Russie par Kiachta avait pris une grande importance ; cette puissance avait conclu, en sa faveur, un traité additionnel le 2/14 Novembre 1860.

L'art. 5 de cette convention rend aux marchands moscovites l'ancien droit de se rendre à Péking pour affaires commerciales et leur permet de commercer sur la

route à Ourga ou Kouren (sur la Toula, en Mongolie et chef-lieu du pays des Kalkhas) et à Kalgan. Le cabinet de Péking autorise aussi le commerce à Kaschgar (1), à Ili (2) et à Targabataï (3) et a cédé, dans ces villes, le terrain pour la construction d'une factorerie avec établissements dépendants.

Les articles 1 et 2 de cette convention fixent les nouvelles frontières des deux empires, et l'art. 4 dit que sur toute cette ligne, un commerce d'échange libre et franc de droits est autorisé entre les sujets des deux États.

Le 10 Novembre 1862, on publia à Péking le règlement du commerce sur le fleuve du Yang-tse-kiang. Trois ports furent ouverts aux étrangers : Chin-kiang, Kiu-kiang et Hankow(Ghan-kéou). Les produits d'exportation et les importations étrangères non couvertes de certificats d'exemption ont à payer les droits comme dans les ports du littoral ouverts par les traités.

L'ouverture du Yang-tse-kiang (le fils de l'Océan) permit au commerce étranger de pénétrer au cœur du bassin le plus riche et le plus fertile de l'Empire du Milieu. A Hankow, les échanges s'élevèrent, en 1862, à plus de 150 millions de francs.

La navigation sur le fleuve ne pouvant avoir lieu pendant une grande partie de l'année que par pyroscaphes,

---

(1) Kaschgar, sur la rivière de ce nom, est une place de guerre du Turkhestan chinois située par 39° 15' lat. N. et 69° 55' long. E. Très puissante sous les Genghis-Khanides, elle est déchue sous les Tatares; sa population est de 40,000 habitants, son industrie et son commerce sont encore importants, notamment en soies, brocarts et chevaux. *(Note de l'auteur.)*

(2) *Ili* ou *Gouldja*, capitale de la Dzoungarie, est un des entrepôts du commerce de l'Asie centrale; elle est située par 43° 55' lat, N. 78° 42' long. E. et a une population de 80,000 habitants. *(Note de l'auteur.)*

(3) *Tarbagataï*, chef-lieu d'une division militaire de la Dzoungarie, est située au pied du Takhta et a une population de 10,000 habitants. *(Note de l'auteur.)*

les entreprises de steamers devinrent une source abondante de richesses. En 1862, un navire rapporta à ses propiétaires trois fois sa valeur dans l'espace de sept mois.

Cinquante bâtiments à vapeur parcouraient déjà le fleuve, entre Shangae et Hankow, et les chantiers de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Amérique avaient des commandes importantes pour cette navigation.

Ce fut une véritable révolution pour la population de l'intérieur que de voir remonter ces maisons flottantes fendant rapidement les eaux du fleuve et leur apportant à bas prix les marchandises dont elles avaient besoin.

Pendant quelques années tout le mouvement chinois avait été arrêté par la présence des rebelles. Les étrangers achetèrent les jonques et concentrèrent entre leurs mains tout ce cabotage.

La guerre entre les impériaux et les Taï-pings procura au commerce étranger de fortes commandes d'armes et de munitions de guerre et tout ce qui pouvait servir à la destruction se vendait à des prix fabuleux.

Enfin, le manque de coton en Europe, qui fut la conséquence de la guerre civile aux Etats-Unis, vint encore favoriser le commerce étranger en Chine. L'exportation de ce textile produit dans l'Empire du Milieu, devint possible et laissa même de beaux bénéfices.

Ces sources de revenus provoquèrent un mouvement d'affaires considérable. D'un autre côté, la rébellion des Taï-pings obligea les Chinois à se réfugier sous la protection des étrangers, un grand nombre d'eux vinrent habiter les concessions et firent hausser le prix des terrains.

Cette situation brillante amena l'établissement de maisons nouvelles peu solides qui, pour se soutenir, se lancèrent dans des spéculations et obtinrent le secours de quelques banques. Les débuts furent heureux ; des for-

tunes se réalisèrent en très peu de temps et les enrichis firent des dépenses extraordinaires dans un pays où les étrangers avaient fait tout extrêmement cher pour eux.

Une prospérité aussi factice que celle qui régnait en Chine, de 1861 à 1863, ne pouvait durer.

Une réaction ne tarda pas à se faire sentir. Les commandes d'armes avaient cessé, le coton chinois n'était plus demandé et la navigation du Yang-tse-Kiang était entretenue par des entreprises régulières et solides. Les maisons établies dans le but de faire ces opérations ne réalisaient donc plus de bénefices, leurs capitaux restreints et le manque de rapports avec l'Europe ne leur permettaient pas de se livrer au commerce d'importation et d'importation.

Le génie remuant et les théories erronées des chefs de ces maisons les avaient précipitées dans les aventures les plus risquées et, lorsque le moment de la liquidation se présenta, le passif était énorme et l'actif pour ainsi dire nul ; les faillites se succédèrent rapidement et les banques qui avaient fait des avances à la spéculation durent suspendre leurs payements.

La fin de la rébellion dépeupla aussi les concessions des Chinois qui y avaient cherché un refuge et amena une grande baisse dans la valeur des terrains.

Quant au commerce régulier et sérieux, il eut également à souffrir ; des maisons anglaises, confiantes dans les bénéfices que l'on obtenait sur les marchandises d'importation, inondèrent les marchés de l'Extrême-Orient de ces produits ; la baisse ne tarda pas à se présenter et les pertes furent considérables.

Les ravages commis par les Taï-pings portèrent une grave atteinte aux sources de la production sétifère. L'exportation des soies indigènes de Shanghae descendit de 90,000 balles en 1856-57 à 67,000 balles, en 1861-62

et à 26,000 en 1863-64. La présence des rebelles obligea aussi les producteurs de changer d'itinéraire pour apporter la marchandise dans le port d'exportation, ce qui occasionna des frais considérables. Puis, il y eût des taxes cumulatives imposées par les impériaux et par les insurgés sous prétexte des besoins de la guerre.

Si, de 1850 à 1869, le commerce des thés fut aussi désastreux, c'est que les négociants européens n'ont jamais su attendre le moment favorable pour entrer en lice. En 1869 enfin, on comprit à Foochow que les commissionnaires chinois ayant des engagements énormes et à courte échéance avec l'intérieur, ne pouvaient tarder de diminuer leurs prétentions si l'on se maintenait dans une réserve prudente.

Les Chinois, de leur côté, se concertaient et semblaient calmes et confiants. Ils obtinrent des autorités un délai pour acquitter les droits du Li-kin et, grâce à cette concession, ils arrivèrent à fatiguer les étrangers qui commencèrent à acheter un mois plus tard que de coutume avec un avantage de 20 à 25 p. c. sur les prix de l'année précédente; malheureusement, la spéculation reprit son empire et les exportations de juin atteignirent le chiffre total de mai et de juin de l'année précédente. On perdait donc tout le bénéfice de l'attente, les consignataires de Londres effrayés par une expédition aussi considérable eurent recours aux ventes publiques, ce qui augmenta encore l'épouvante, on réalisa à 40 et 50 p. c. de perte sur les prix d'achat.

Nous avons donné ces détails sur la crise que le commerce étranger a traversé en Chine, parce que l'on a souvent prétendu que l'ouverture précipitée de tous les ports du littoral en avait été la cause.

Rien de plus erronée que cette assertion, car si la mise

en vigueur du traité de Tientsin a produit quelques petits désastres, les bénéfices que l'on en a retirés sont immenses.

Il est vrai que l'ouverture des ports a engagé quelques grandes maisons dans des dépenses importantes. Non contentes de réaliser de beaux bénéfices là où elles étaient établies, elles voulurent être partout à la fois, elles fondèrent en même temps des comptoirs dans cinq ou six ports, dépensèrent des sommes considérables en frais généraux et provoquèrent une concurrence trop forte sur des marchés à peine établis.

Mais, si quelques maisons ont eu à souffrir par leur faute du nouvel état des choses, il n'en est pas moins vrai que le commerce en général a gagné à l'ouverture des ports, car celle-ci a élevé la valeur vénale des objets par l'extension du débouché. La facilité avec laquelle nous apportons les produits occidentaux près des lieux de consommation et celle que les indigènes trouvent à conduire les thés et les soies dans les ports d'exportation les plus proches des centres de production diminuent les frais généraux et, par conséquent, le prix de revient des marchandises. Cette situation favorable rend fructueux un commerce qui, par la cherté des transports, était autrefois impossible ou du moins fort difficile. Des produits indigènes, jadis consommés à l'intérieur, trouvent aujourd'hui des acquéreurs étrangers et nos fabricats revenant moins chers qu'autrefois, trouvent plus de consommateurs

Le temps économisé, les frais épargnés ou amoindris et les facilités de voyage multipliées sont autant de profits qui améliorent la condition de la société chinoise et les prix des marchandises.

La liberté du commerce, l'accès des ports étrangers et le développement des voies de communication exercent et exerceront toujours et partout une action salutaire en

facilitant la production et en ouvrant des marchés pour la vente. Les bienfaits qu'ils nous procurent doivent nous encourager à développer les rapports entre nations et à presser l'ouverture des pays que d'anciens préjugés tiennent encore fermés à notre civilisation.

Notre admission libre dans l'intérieur de la Chine, de la Corée et du Japon permettra à nos pionniers de mettre en valeur des matières aujourd'hui abandonnées. Le développement que nous pourrons donner aux voies de communication simplifiera les rapports commerciaux et l'échange nous obligera alors à nous soumettre aux desseins de la Providence qui veut que les hommes s'unissent par la nécessité et la diversité des besoins.

« Si la nature ne nous a pas donné, comme aux animaux, des armes pour tuer nos semblables, elle nous a donné la raison pour nous prévenir contre l'avilissement et nous porter vers l'union des peuples. »

En distribuant la richesse naturelle, la Providence n'a pas voulu que les nations pussent se suffire en tout point à elles-mêmes ; d'un côté, elle a donné la surabondance, de l'autre l'indigence ; ici l'activité et la vigueur pour une population habitant un sol aride, mais riche en métaux ; là, la mollesse et l'indolence, pour une région fertile; d'où la nécessité pour les hommes d'écouler le trop plein de certains produits et de s'approvisionner de ceux qui manquent. La dépendance mutuelle qui est la conséquence de l'échange unit les peuples, confond leurs intérêts et l'union commerciale du monde détruira nécessairement les préventions hostiles qui séparent encore parfois les nations.

LA CHINE ET SES HABITANTS.

L'Empire chinois appelé par les Indigènes *Ta-Tshieng-kwaw* (le Crand Empire Céleste), *Tshung-kwaw* (Empire du Milieu) ou *Tshung-hoa* (fleur du Milieu) est situé entre le 18e et le 56e degrés de latitude Nord, et entre le 69e et le 136e degré de long E. — Sa longueur est de 6000 kilomètres ; sa plus grande largeur de 4,400 kilomètres et sa superficie de 137,500 myriamètres carrés. C'est donc, après la Russie, le plus vaste empire du monde. Il est borné au Nord par la Sibérie et le Turkestan russe (1) depuis le

(1) Voici, d'après le traité du 2/14 novembre 1860, les nouvelles limites entre la Russie et la Chine :

« La frontière orientale entre les deux empires, à commencer du » confluent des rivières Chilka et Argoun, descend le cours de la rivière » Amour jusqu'au confluent de la rivière Ousouri avec cette dernière. Les » terres situées sur la rive gauche (au Nord) de la rivière Amour appar- » tiennent à l'Empire de Russie et les terres situées sur la rive droite » (au Sud), jusqu'au confluent de la rivière Ousouri, appartiennent à » l'empire de Chine. Plus loin, depuis le confluent de la rivière Ousouri » jusqu'au lac Hinkaï, la ligne frontière suit les rivières Ousouri » et Songatcha. Les terres situées sur la rive orientale (droite) de ces

confluent du Chilka et de l'Argoun, le cours de l'Ousouri, de l'Amour, les monts de Daourie, jusqu'au lac Issikoul; à l'Est par le grand Océan (les mers d'Ochotsk, du Japon, Jaune, Bleue et de Chine); au Sud, la mer de Chine, les Empires d'Annam, de Siam et de Birman, le Nepaul, l'Hindoustan et l'Himalaya ; et à l'Ouest, par la Tartarie indépendante. Ses côtes ont une étendue de 3,600 kilomètres.

Cet empire le plus peuplé de la terre et le plus vaste si l'on ne compte pas les déserts que les Russes comprennent dans leurs Etats, si divise en quatre parties savoir :

1° La *Chine proprement dite* ;

» rivières appartiennent à l'empire de Russie et, sur la rive occidentale » (gauche), à l'empire de Chine. Plus loin, la ligne frontière entre les » deux empires, depuis le point de sortie de la rivière Songatcha. coupe » le lac Hinkaï et se dirige sur la rivière Belenho (tour); depuis l'em- » bouchure de cette rivière, elle suit la crête des montagnes jusqu'à » l'embouchure de la rivière Houptou et, de là, les montagnes situées » entre la rivière Khoun-tchoun et la mer jusqu'à la rivière Tchoumen- » kiang. Le long de cette ligne également, les terres situées à l'Est » appartiennent à l'empire de Russie et celles à l'Ouest à l'Empire de » Chine. La ligne frontière s'appuie à la rivière Tchou-men-kiang, à » vingt verstes chinoises (li) au-dessus de son embouchure dans la mer.

» Dans le cas ou il existerait dans les lieux susindiqués des terrains » colonisés par des sujets chinois, le gouvernement russe s'engage » à y laisser les habitants et à leur permettre de se livrer, comme par » le passé, à la chasse et à la pêche.

» Après que les bornes-frontières auront été posées, la ligne de démar- » cation de la frontière devra rester à jamais invariable.

» La ligne-frontière à l'Ouest, indeterminée jusqu'en 1800, suit désor- » mais la direction des montagnes, le cours des grandes rivières et la ligne » actuellement existante des piquets chinois. A partir du dernier phare, » nommé *Chabindabagz*, établi en 1728 (VIe année de Young-tching) » après la conclusion du traité de Kiachta, elle se dirige vers le Sud-Ouest » jusqu'au lac Dsaï-sang et, de là, jusqu'aux montagnes situées au Sud » du lac Issyk-koul et nommées Fengri-chan ou Atlatau des Kirghises, » autrement dites encore Thiau-chan-nan-lou (branches méridionales » des montagnes célestes) et le long de ces montagnes jusqu'aux posses- » sions du Ko-kand. (*Note de l'auteur*).

2° Le royaume de *Corée* (1) ;

3° La *Tartarie chinoise* (Ching-King) comprenant la Mandchourie, au S. de l'Amour ; la Mongolie ou O-rom-tsi le pays des Kalmouks, du Khoulkhounour, la Dzoungarie ou Thian-Shan-petou et la Petite-Boukharie dite le Turkhestan chinois ou Thian-Shan nan lou ;

4° Les *pays tributaires* : le Thibet ou Ssizang et le Boutan ou pays du Deb-Radjah.

Plusieurs géographes placent les îles Liou-kiou ou Lew-chew sous la domination de la Chine, d'autres accordent à cet empire l'honneur du protectorat de l'Archipel ; celui-ci a pour souverain le prince de Satsouma, un des anciens daïmios du Japon; il est donc tout à fait indépendant vis-à-vis des empereurs de la Chine.

Parmi les Etats vassaux ou tributaires, il y en a plusieurs qui ont profité de l'ébranlement que l'empire a reçu de ses guerres civiles et extérieures pour secouer le joug des mandarins.

Ilchi, dans le Turkhestan, autrefois la Rome du Bouddhisme dans l'Asie centrale et où les Enfants de la Fleur du Milieu comptaient jusqu'à 4000 religieux, a conquis son indépendance, il en est de même de *Yarkande*, ancienne capitale du pays de Kashgar, ville fortifiée de 80,000 habitants et siége d'un grand commerce. Le Khan de *Khotan* (principauté du Turkhestan chinois) a rompu avec Péking et semble désirer nouer des relations commerciales avec les Anglo-Hindous. Malheureusement, la barrière qui sépare l'Inde de l'Asie centrale est politique autant que géographique. Dans un rapport lu, en 1867, par M. Rawlison, à la société de géographie de Londres,

(1) Les Coréens sont à la fois tributaires de la Chine et du Japon, mais, depuis un siècle, ils ne payent plus rien au gouvernement de l'Empire du Soleil Levant, qui cependant continue à reclamer ses droits sur la presqu'île. (*Note de l'auteur.*)

nous voyons que le Maharajah de Cachemire possède les cols menant dans le Turkhestan et qu'il lève sur les marchandises qui empruntent la voie de ces passes, des droits tellement élevés qu'ils paralysent presque tout le commerce.

M. Johnson, qui a fait le voyage de Leh (Thibet) à Khotan, décrit une bonne route carrossable pendant toute l'année et reliant l'Inde à Ilchi, en laissant le territoire du Maharajah à gauche. Cette route, appelée *Polou*, traverse la chaîne du Kouen-loun et passe par Roudock; les cols auraient de 15 à 18,000 pieds d'altitude.

Khotan, une des villes les plus anciennes de l'Asie centrale (son nom en sanscrit *Ku-sta-ha* signifie *Ombilic de la terre* (1) est en communication, par voie de caravane avec Yarkande, Kashgar et Aksou, vers lesquelles s'avancent déjà les frontières mobiles de l'Empire russe, alors que les agents anglais du Nord de l'Inde surveillent, du haut des passes de l'antique *Imaus*, les mouvements de leurs rivaux qu'ils cherchent à tenir éloignés du « *séjour des frimas.* »

Le Panslavisme, cette idée russe qui au début n'était que l'union de tous les peuples d'origine slave, a été beaucoup élargi. Par les Finois dont le sang se mêla aux Slaves du N.E., de l'Europe (les Russes, les Radimitches, les Lithuaniens, les Prussiens, etc.,) et par l'invasion des Mongols au XIIIe siècle, la race slave donna la main aux Tartaro-Finois ou Scythes qui habitent presque toute l'Asie septentrionale et centrale, une partie de l'Asie mineure etc., et dont la branche mongole qui présente le même type de laideur qui épouvanta le monde romain

(1) L'emploi de ce mot par les Grecs, *le nombril de la civilisation du monde*, pour désigner Athènes, ne paraît donc être qu'un emprunt aux langues imagées de l'Asie. *(Note de l'auteur).*

et le Moyen-âge à l'approche des armées d'Attila et de Tamerlan, étend ses rameaux jusqu'aux gouvernements russes de Samara et d'Astrakhan.

La Moscovie veut donc étendre ses conquêtes non seulement vers l'Ouest et le Sud de l'Europe, mais surtout vers l'intérieur de l'Asie où elle rencontre moins de résistance.

Si l'unification des peuples slaves, sous le sceptre de la Russie, est un danger pour l'Occident, l'occupation de l'Asie centrale par les troupes et les gouverneurs du Czar ne peut nous être que favorable, puisqu'elle ouvrira à notre industrie et à notre commerce des pays qui leur sont encore fermés.

Depuis un demi-siècle, les Chinois ne se soucient plus, autant qu'autrefois, de leurs états tributaires ; ils semblent comprendre la sagesse du mot d'un de leurs empereurs Soung, qu'*il faut désapprouver les souffrances que l'on fait endurer au peuple pour la conquête ou la conservation de terrains inutiles.*

Les difficultés que la cour de Péking rencontre dans la Chine proprement dite l'obligent, sans doute, à suivre cette politique nouvelle ; elle consent au démembrement de l'empire, parcequ'elle sait qu'une guerre contre les vassaux favoriserait une insurrection à l'intérieur et amènerait sa chûte. C'est le début de la décadence et qui se rappelle le mot de Montesquieu concernant l'empire romain « *Il finit comme le Rhin qui n'est plus qu'un ruisseau quand il se perd dans l'Océan* » est tenté de le prendre pour une prophétie applicable, dans un temps plus ou moins rapproché, à ce vieil Empire du Milieu.

CHINE PROPREMENT DITE.

La Chine proprement dite est une division politique et la principale partie de l'Empire chinois. Comprise entre le 18e et le 41e dégré de lat. N., et entre le 92e et le 121e dégré de long. E., elle est bornée au Nord, par la Grande muraille (1) qui la sépare de la Mandchourie et de la Mongolie ; à l'Est, par le Grand Océan et la mer Jaune ; au Sud, par la mer de Chine, la Cochinchine et le Birman et à l'Ouest par le Thibet, le Khoul-khounour, la petite Boukharie et la Dzoungarie. Les îles Formose et Haï-nan sont comprises dans ses limites. La partie continentale de la Chine proprement dite a une longueur de 2400 kilomètres et une largeur de 2150 kilomètres ; sa superficie est de 1,297,999 milles carrés ou de 336,441,343 hectares.

Politiquement, la Chine proprement dite est divisée en 18 provinces ou *Seng*, savoir :

(1) Cette muraille a été élevée pour empêcher les invasions des Tatares ; elle est bâtie presque partout en pierres et a 2,400 kilomètres d'étendue, 30 pieds de haut et 15 à 20 pieds d'épaisseur ; elle suit toutes les inégalités de la chaîne des montagnes qui sépare la Chine de la Tartarie. Elle est flanquée de tours éloignées les unes des autres d'une portée de flèche ; dans chacune d'elles, on logeait autrefois 4 soldats avec femmes et enfants ; aujourd'hui, il n'y a plus que quelques douaniers. Ces tours ont 40 pieds carrés à leur base et 30 au sommet, leur hauteur est de 37 pieds, quelques-unes s'élèvent à 48 pieds.

La grande muraille borne tout le Nord de la Chine le long des frontières des trois provinces, du golfe de Pe-tché-li, à 3 1/2 degrés Est de Peking, jusqu'à Siming, à 15 dégrés Ouest de la Capitale. — Un mur additionnel s'élève autour de Péking et une plantation de pilotis de bois enclôt le pays de Moukden.

(Note de l'auteur.)

PROVINCES.	SUPERFICIE.		POPULATION.	
	EN milles carrés.	EN hectares	en 1812.	en 1852.
Nord.				
Kan-soo . . .	154,008	39,918,874	15,193,125	21,878,190
Chen-si			10,207,256	14,098,499
Chan-si	55,268	14,325,466	14,004,210	20,166,072
Tchy-li . . .	58,949	15,279,581	27,990,871	40,000,000
Est				
Chan-toong .	65,104	16,874,957	28,958,764	41,700,621
Kiang-soo . .	92,961	24,095,491	37,843,501	54,494,641
Ngan-houei . .			34,168,059	49,201,992
Che-kiang . . .	39,150	10,147,680	26,256,784	37,809,765
Sud.				
Fo-kien	53,480	13,862,016	14,777,410	22,699,460
Kwang-tong .	79,456	20,594,995	19,174,030	27,610,128
Kwang-si . . .	78,250	20,282,400	7,313,895	10,584,429
Yu-nan	107,969	27,985,565	5,561,320	8,008,300
Ouest.				
Ssé-tchouen . .	166,800	43 234,560	21,435,678	30,867,875
Centre.				
Ho-nan	65,104	16,874,957	23,037,171	33,173,526
Hou-pé	144,770	37,524,384	27,370,098	39,412,940
Hoo-nan			18,652,507	26,859,608
Kiang-si	72,176	18,708,019	23,046,999	43,814,866
Kouei-tcheou	64,554	16,732,397	5,288,219	7,615,025
Totaux	1,297,777	336,441,342	360,279,897	536,9[illegible]

POPULATION.

D'après ce tableau, la Chine aurait été peuplée, il y a vingt ans, de 537 millions d'habitants, non compris la population des pays tributaires qui peut être évaluée à environ 50 millions d'âmes. On croit généralement la progression depuis 1812 très exagérée, elle n'a cependant rien d'extraordinaire. En effet, le recensement de 1812 est officiel et a été publié dans le Taï-tsing-houei-tien (Almanach officiel) ; depuis lors, la population s'est accrue en 40 ans (de 1812 à 1852) de 176 millions d'habitants ou de 49 p. c. alors, que de 1762 à 1812, en 50 ans, elle s'était élevée de 198,214,624 à 360,279,597 habitants, soit une augmentation de 162 millions d'âmes ou de 84 p. c.

En prenant pour base l'accroissement de 1812 à 1852, il faudrait à la Chine 70 ans environ pour doubler sa population. En Europe, la période du doublement est de :

42	ans	pour	la Belgique.
48	»	»	la Saxe.
52	»	»	la Grande-Bretagne.
55	»	»	la Prusse.
63	»	»	la Suède et la Nowège.
92	»	»	la Hollande .
108	»	»	la France.
114	»	»	la Suisse.
120	»	»	l'Espagne et le Portugal.
130	»	»	l'Italie.

Elle est de 23 ans aux États-Unis.

D'après les calculs ci dessus, la population de la Chine dépasserait maintenant 600 millions d'habitants. (1)

LA RACE CHINOISE.

La Chine proprement dite comprend encore des peuplades soumises de nom au Gouvernement de Péking, mais complètement indépendantes de fait, telles que les Lo-lo et les Miao-tze. Dans le Chin-kiang ou pays des Mandchoux, les tribus mongoles sont gouvernés par leurs propres chefs.

Les Mongols ont conservé la physionomie de leurs ancêtres. Visage large et plat, teint basané, cheveux noirs, yeux fendus obliquement et peu ouverts, le nez épaté, les pommettes saillantes, les lèvres grosses et la barbe peu fournie. Leur taille est moyenne, mais bien prise. Les femmes ressemblent aux hommes. Les Mongols sont polis mais sales et perfides quand il sagit d'une question d'intérêt. Leurs habitations sont mobiles, ce sont des *yourtes* (tentes) composées de deux pièces de cinq à six pieds de haut chacune et placées l'une sur l'autre.

Quant au Chinois proprement dit, il a un type particulier qui le place au-dessous des races caucasiennes (Indo-européenne et sémitique) mais de beaucoup au dessus des types éthiopien ou chamite, cafre, takrourien ou nègre. Les caractères physiques de la race chinoise sont:

(1) Des voyageurs qui ont visité quelques provinces du littoral affirment que la population indiquée dans les statistiques est triple de la population réelle. M le baron de Richterhofen dit que des villes marquées comme ayant 2 millions d'habitants n'en ont pas plus de 600,000 à 800,000. Il en déduit donc que la population de l'empire ne doit pas depasser 200 millions d'âmes. Les étrangers établis dans les ports ouverts de la Chine évaluent cette population de 150 à 200 millions d'habitants. Nous croyons qu'elle est de 3 à 400 millions. (*Note de l'auteur*).

la peau jaune, un nez court aplati et large à l'angle interne des paupières, ce qui abaissant cet angle, relève la paupière vers les coins externes, d'où l'obliquité du regard. C'est à leurs pommettes saillantes que les Chinois doivent leur nom *eurygnathes* (de ευρος large et ονατος joue). Cet écartement des pommettes est la cause anatomique de la largeur du visage.

Les traits et la charpente osseuse de la tête rapprochent les Chinois de la grande race mongole, mais un séjour prolongé depuis des siècles sous un climat plus doux leur a donné un caractère particulier en affaiblissant les traits. Ils ont les sourcils noirs et relevés aux angles, la bouche assez petite, la lèvre supérieure s'avançant au dessus de l'inférieure. Les cheveux sont plats et luisants, très noirs comme la barbe qui pousse très tardivement. Depuis la conquête par les Mandchoux, ils se rasent la tête et ne conservent au sommet qu'une touffe de cheveux dont ils forment la tresse traditionnelle.

Une idée superstitieuse a toujours été attachée à la chevelure par tous les peuples, et c'est ce qui explique les soins et les honneurs dont elle a été constamment l'objet. Chez les Chinois, comme chez les anciens Grecs et les Romains, des cheveux longs sont considérés comme un signe de force et constitue la partie la plus caractéristique de l'homme libre. Une courte chevelure implique une idée de dégradation, c'est pourquoi on coupe la tresse aux condamnés.

Nous regrettons de ne pouvoir faire ici une étude phrénologique de la race chinoise, car les corollaires qu'on a déduits des théories de Gall trouvent dans la structure du crâne des enfants du Céleste Empire une application rare dans une science nouvelle.

En général, le Chinois est poli, doux, très actif, entreprenant, sale, souvent poltron, brave dans la superstition, gourmand, enclin aux plaisirs *de tous les amours physiques*

et aux jouissances négatives de la vie rêveuse et contemplative. Il est sensuel et incapable de ressentir une affection tendre et chaste. Il est joueur au point de mettre comme enjeu sa famille et sa propre personne. Le penchant d'acquérir ou plutôt le besoin de posséder le rend très rusé, même menteur et voleur. Dans les affaires, il n'est honnête que par spéculation ; il tiendra une convention verbale qui le laissera en perte, dans l'espoir de se rattraper après. Partisan de la métempsycôse, il ne fait pas beaucoup de cas de la vie et cependant comme tous les peuples de l'Extrême-Orient, les Chinois sont d'une nature peu agressive, ce qui est sans doute la cause du caractère toujours satisfait des enfants qu'on entend rarement crier.

Un préjugé très enraciné dans l'Empire du Milieu fait dépendre la considération du dégré de corpulence. Plus un homme a de l'embonpoint, plus on le regarde comme un homme habile et important. Pour prouver qu'il n'exerce aucune profession manuelle, le Chinois porte les ongles très longs.

Les vêtements des indigènes sont en soie, en coton ou en drap. Le costume imposé par la loi civile et consacré par des souvenirs historiques se compose du *pô* qui est une longue robe flottante descendant presque jusque sur le coude-pied et dont les fentes de devant et de derrière sont fermées par des petits boutons ronds en cuivre. Les manches de ce vêtement, qui se ferme sur le coté, sont larges et longues, les parements se retroussent et le pli en est maintenu par un bouton ; le collet est ordinairement rapporté. — C'est le costume de travail et d'intérieur.

Le *Chong-cham* ne diffère du *pô* qu'en ce qu'il est ouvert sur le côté.

Le *Makoua* est un camail ouvert sur le devant et garni de manches amples et longues ; il descend jusqu'à la ceinture et est doublé, en été, de soie et en hiver de fourrures.

Le *Taï-koua* est aussi un surtout, mais qui ne se porte guère que les jours de fête. Il descend jusqu'aux genoux et a de larges manches.

Le *Houng-cham*, espèce de blouse fermée sur le côté tombant jusqu'aux cuisses, se met sur la peau.

Le *Hou* est une culotte qui se porte sous la robe et qui est fixée à la ceinture par un cordon. On le noue au dessous des genoux avec un ruban de soie.

Les bas des Chinois sont très larges et les souliers découpés et en étoffe avec d'épaisses semelles de papier recouvertes de cuir.

Quant aux vêtements des femmes, ils changent suivant la condition. Autant le costume de cérémonie est riche et éclatant, autant le costume d'intérieur est simple et sévère. Celui-ci se compose généralement d'un pantalon large et flottant et d'une robe, espèce de blouse, qui descend jusqu'aux genoux et qui se boutonne à l'épaule et sur le coté.

Dans la toilette des femmes de haut rang, on remarque surtout la robe qui descend assez bas pour cacher presque la vue des petits pieds. Elle est étroite, adhérente au corps et se termine par des plis verticaux et réguliers qui sont garnis de passementeries d'or ou de fines broderies.

Les costumes de cérémonie des Chinois et des Chinoises sont originaux, riches et élégants. On les connait aujourd'hui, en Europe, par les aquarelles sur moelle d'œschynomène des albums de Canton.

Les Chinoises sont laides. Le mépris qu'on a pour elles est si grand et si répandu dans toutes les classes qu'il est devenu une des causes de la démoralisation de ce peuple. Contrairement à leurs voisines de l'Empire du Soleil Levant, les filles de la Fleur du Milieu portent des bijoux. Les Chinois ne trouvent la femme belle que lorsqu'elle à les yeux bridés, les cheveux lisses et d'un noir d'ébène et,

les lèvres gonflées. Le martyr qu'on leur fait subir dans leur jeunesse, en émaillottant étroitement les pieds, produit une atrocité physique et morale. L'Empereur qui l'a inventé l'a fait dans un but de volupté pour empêcher le développement des mollets.

La nourriture des enfants du Céleste Empire est très-variée. Les diners se composent parfois d'une quarantaine de plats, mais ils sont très ennuyeux pour les étrangers à cause de l'étiquette qui y préside.

L'art culinaire en Chine est très compliqué. Dans la description des richesses naturelles du pays nous parlerons de quelques uns des mets favoris de ce peuple. Disons cependant, dès maintenant, que les nids d'hirondelles si recherchés servent à la préparation d'un consommé fort appétissant. Pour manger, les Chinois se servent de batonnets ou brochettes de bois ou d'ivoire avec lesquels ils prennent très adroitement les mets découpés d'avance.

Tout dans les coutumes et usages de la vie est, chez ce peuple, au rebours de chez nous ; ainsi : la gauche est la place d'honneur, le blanc est, au lieu du noir, le signe du deuil, les domestiques précèdent toujours le maître, etc.

Les Chinois ont été en tous temps d'excellents colons. Partout où ils se sont établis ils constituent l'élément le plus actif et le plus commerçant. Singapour comme Manille, Java comme l'Australie, la Californie comme la Cochinchine leur doivent en grande partie leur prospérité, car dans ces colonies, l'intelligence, l'activité et les habitudes d'économie des Chinois remplacent avec avantage la paresse des Indigènes. Autant les uns s'occupent des affaires et méprisent les jours de fête, autant les autres ont peu l'habitude du travail. Ainsi, le Tagale des Philippines passe la moitié de sa vie en habits de fête ; vers le milieu du jour, il dort et ne permet pas qu'on le réveille pour servir une pratique.

L'habitant de l'Empire du Milieu ne se contente pas d'aller faire la concurrence aux Noirs de l'Archipel malais, il va jusqu'en Australie et en Californie lutter contre la race blanche. Il ne montre pas l'avidité des peuples de l'Europe, et c'est par le travail et la patience qu'il compte arriver à la fortune pour pouvoir ensuite retourner dans sa patrie où, avec un capital de mille piastres, il pourra vivre convenablement.

La plupart des Chinois qui émigrent sont ignorants et pauvres ; ils deviennent les débiteurs d'associations qui leur procurent la traversée et les premiers fonds d'établissement, et prélèvent ensuite sur le salaire les avances faites et ce à raison de 3 à 10 dollars par mois. Le Chinois qui a accepté l'engagement rembourse toujours avec une exactitude parfaite.

L'esprit d'association est poussé très loin chez ce peuple ; ainsi, partout où il y a des Chinois, il y a des compagnies auxquelles on peut s'adresser pour obtenir un employé fidèle. Celui-ci paie à l'association une certaine prime moyennant quoi on le garantit pour 10, 20 ou 30,000 milles dollars. Si l'employé se rend coupable d'abus, la compagnie doit payer au patron les sommes soustraites jusqu'à concurence du montant assuré. Il y a environ trois ans, le caissier de l'agence du comptoir d'escompte de Paris, à Yokohanna, avait soustrait 35,000 piastres. Une association qui l'avait cautionné pour 40,000 dollars paya le montant du vol.

Dans le commerce, dans les arts, partout, même chez les ouvriers, on voit percer cet esprit d'association. Des compagnies qui organisent l'expatriation suivent les émigrants non seulement jusqu'au lieu de destination, mais même jusqu'au retour. Elles les protègent dans les pays étrangers en les logeant et en les soignant en cas de maladie et cela moyennant une rénumération modique. Aussi

ne voit-on jamais dans les colonies des mendiants ou des malades chinois se présenter aux portes des hôpitaux.

L'esprit d'entreprise commerciale des Chinois les pousse de préférence dans les pays où l'activité constante des Anglo-Saxons facilite leurs progrès. Cependant malgré la monnaie de capitation que tout Chinois doit payer en débarquant sur le sol espagnol, malgré les taxes et le bon marché de la main-d'œuvre, les Philippines reçoivent bon nombre d'habitants du Fo-kien et du Kwang-tong.

Nous ne pouvons assez appeler l'attention de nos fabricants sur cette question des travailleurs chinois, sur les grands avantages qu'offrirait l'immigration des coolies dans nos centres industriels. Ces ouvriers se nourissent de riz et de poisson non seulement chez eux, mais partout où ils vont. Ils sont sobres, supportent presque tous les climats et travaillent facilement du matin au soir. En payant leur voyage, on debourserait 5 à 600 francs. On signerait avec eux et avant l'embarquement un contrat pour cinq ans, par exemple, à raison de 5 ou 600 francs par an, ce qui ferait 3000 à 3500 francs pour les cinq ans ou, à raison de 300 jours de travail par an, un salaire de 2 francs 50 centimes par jour.

Pour les industriels il y aurait l'avantage d'avoir des ouvriers actifs qui travailleraient les 365 jours de l'année si on le leur demandait et avec lesquels on ne serait plus exposé aux grèves. Quant aux Chinois, malgré la modicité du salaire, ils seraient contents parcequ'ils trouveraient encore moyen d'économiser 2 à 300 francs par an. En faisant des engagements pour dix ans par exemple, avec paiement de voyage de retour, la situation resterait la même pour l'Européen et le Chinois pourrait réunir un petit pécule pour retourner dans son pays.

Après notre retour de l'Extrême-Orient, nous avons conseillé à quelques capitalistes de créer une société pour

l'immigration des ouvriers chinois, mais notre idée ne fut accueillie que par des sourires moqueurs tout comme en 1866, notre proposition d'établir des tramways dans les grandes villes de la Belgique. A cette époque, en revenant des États-Unis, nous avons vu plusieurs négociants d'Anvers qui ne pouvaient pas comprendre comment nous voulions comparer notre population économe au peuple prodigue de l'Amérique du Nord. Notre idée était pour eux celle d'un jeune écervelé. Et, cependant, cette idée a fini par s'implanter chez nous. Il est vrai qu'il a fallu des Anglais pour entreprendre l'affaire.

Il en sera de même avec l'introduction des ouvriers chinois. On rit maintenant de l'idée, mais on finira par l'adopter, peut-être y sera-t-on obligé plus tard pour maintenir une partie des débouchés que nous possédons et qui tendent déjà à nous échapper. La question du climat ne doit pas effrayer nos capitalistes ni nos industriels, puisque la Chine possède des régions froides, tempérées et tropicales, et que les Chinois émigrent vers la Californie, les Antilles, l'Amérique du sud, l'Australie, la Malaisie, le Japon, etc. Partout la base de leur nourriture est le riz; partout, malgré les mauvaises dispositions des Occidentaux à leur égard, ils réussissent, parcequ'ils restent sobres, travailleurs et qu'ils ne demandent qu'un salaire réduit. Pour obtenir un bon résultat, il ne faut pas placer une centaine de Chinois à coté d'un millier d'Occidentaux, car dans ce cas nos ouvriers obligeraient les Orientaux à se retirer, mais qu'un ou deux établissements se décident à prendre exclusivement des coolies et le succès sera complet. Nos ouvriers verront alors qu'ils ne sont pas aussi indispensables qu'ils le croyent, ils comprendront que s'ils ont des droits à reclamer, ils ont aussi des devoirs à remplir ; ils diminueront leurs prétentions et éviteront les grèves qui sont tout aussi nuisibles à leurs intérêts qu'à ceux des patrons.

Si nous parlons ici en faveur de l'immigration des ouvriers chinois en Europe, cela ne veut pas dire que nous soyons partisans du trafic des coolies contre lequel plusieurs puissances ont toujours protesté. Non, pendant notre séjour dans l'Extrême-Orient, nous avons condamné cette traite déguisée sous la dénomination d'engagements et nous avons vu avec plaisir le pavillon belge rester étranger — depuis la perte du Frédéric — aux transports de ces nouveaux esclaves. Espérons que les autorités belges continueront à défendre ce trafic de chaire humaine sous pavillon national. Les Etats-Unis et l'Angleterre ont déjà prohibé le transport des coolies. La France toujours prête à verser le sang de ses soldats pour la défense des opprimés ne s'oppose pas à ce nouveau genre d'esclavagisme et permet même à ses navires de prendre part à ce commerce dangereux parceque les coolies se révoltent fréquemment. En 1871, le capitaine de la *Nouvelle Pénélope* et quelques matelots furent assassinés par les passagers qui retournèrent à Macao avec le navire. La même année le *Don Juan*, sous pavillon péruvien, quitta le port de Macao, le 5 mai, en destination de Callao avec 660 coolies. Les précautions réglementaires avaient été prises contre toute probabilité de révolte, l'équipage était composé de 50 hommes décidés, l'arrière était barricadé et des canons chargés étaient braqués sur le devant où les coolies étaient parqués comme du bétail. Le 7 mai, les passagers mirent le feu à bord préférant mourir que de quitter leur pays pour accepter l'esclavage dans les pays inconnus. Le capitaine se sauva avec ses hommes dans les embarcations, dont une chavira ; un bateau pêcheur chinois recueillit 50 coolies; quinze Européens et six cents Chinois ont péri dans ce sinistre.

Il y a un an, un autre navire péruvien dut relacher à Yokohama où les autorités japonaises rendirent la liberté aux coolies.

Dernièrement le *New-Orleans Républican* attira l'attention du monde sur un nouveau cas d'esclavagisme commis sous pavillon espagnol. Le navire Fatchoy allait de Macao à la Havane avec 1005 coolies. Ces malheureux se révoltèrent en route et jetèrent par dessus bord un de leurs gardiens. Les officiers firent feu sur les Chinois et en mirent 130 aux fers. Le lendemain on les flagella sur le pont jusqu'au sang et 80 de ces malheureux moururent pendant la traversée.

Les Gouvernements des pays de l'Occident ne devraient-ils pas s'entendre pour réglementer le transport des coolies à bord des navires portant leur pavillon. Pourquoi ne pas considérer les coolies comme émigrants et les traiter comme tels?

LA FAMILLE.

Dans l'Empire du Milieu, le sentiment de la famille a été représenté, avec raison, comme la pierre fondamentale du Gouvernement. Cependant le mot n'y a pas la même acception, qu'en Europe, car les devoirs de l'étiquette remplacent, en Chine, l'affection du foyer domestique.

La position sociale de la femme condamne les mères à une réclusion absolue, à une ignorance grossière. La loi impose l'épouse légitime ou légale qui devient de droit la mère des enfants de ses rivales, les concubines de son mari ou seigneur et maître. La voix du sang est étouffée dans le cœur des mères naturelles puisqu'elles sont déshéritées des joies et des honneurs de la maternité. Elles n'en ont que les souffrances. Leurs enfants ne reconnaissent que la mère légale, lui obéissent, la respectent et observent, à sa mort, un deuil rigoureux de trois ans.

Une ancienne loi de l'Empire condamne l'homme qui

rabaisse sa femme au rang d'une concubine, à recevoir cent coups de bambou et celui qui, du vivant du sa femme, traite sa concubine sur le même pied qu'elle, à 90 coups. La bigamie est défendue, celui qui prend deux femmes légitimes reçoit 90 coups de bambou et le second mariage est déclaré nul.

Comme chez les Hébreux et les Romains d'autrefois, le père a droit de vie et de mort sur ses enfants. Comme patriarche, il exerce une autorité despotique sur tous les siens. Il est l'arbitre de leur sort. Il peut les vendre ou les exposer sur la voie publique. Quelquefois des enfants venus au monde dans un état de difformité repoussante sont noyés.

Les petits garçons se vendent facilement aux mandarins pour les plus abominables désordres, car les Chinois ne rougissent pas d'aimer la beauté partout où elle se trouve. On les cède aussi aux bonzes qui en font des domestiques et aux marchands dont ils deviennent les employés. Les petites filles ne trouvent d'acheteurs que lorsqu'elles ont atteint sept ou huit ans, et alors ce n'est guère que pour les destiner à la prostitution.

Le respect des enfants envers les parents est, pour ainsi dire, religieux et cet amour filial ne s'arrête pas devant la tombe; il va même au-delà, parce que le Chinois, croyant à la transmigration des âmes, est persuadé que ses parents défunts vivent toujours avec lui dans une communion parfaite. C'est à ce lien puissant qui unit le fils à son père qu'il faut attribuer le culte universel des aïeux. En pénétrant dans le Céleste Empire, le voyageur est frappé de voir cette vénération pour les parents. Toute personne aisée lui montrera la salle des ancêtres, espèce de temple dans lequel on célèbre leur culte.

D'après le code pénal chinois, on considère comme impie et on punit comme tel, celui qui insulte ses proches

parents, qui ne porte pas le deuil pour eux, celui qui manque d'égards à ceux à qui il doit l'existence, dont il tient l'éducation ou dont il a été secouru.

Dans toutes les sociétés primitives les sentiments et les liens de la famille sont très puissants. Notre civilisation occidentale les affaiblit à tel point qu'aux États-Unis où le principe de l'individualisme est poussé à l'excès, l'autorité paternelle est pour ainsi dire nulle ; les garçons s'émancipent à l'âge de 14 ou 15 ans et choisissent alors eux-mêmes une carrière ; les jeunes filles sont libres, sortent et voyagent seules et choisissent elles-mêmes leur mari.

En Chine, tout l'ordre social est concentré dans la famille. C'est à peu près la *gens* de Rome, le γένος de la Grèce. On y retrouve la maxime inscrite dans la loi salique en Europe : *de terra nulla in muliere hereditas*. Cependant qu'on ne s'y trompe pas, l'organisation de la famille n'est pas en Chine ce qu'elle est chez les highlanders écossais, ce qu'elle était autrefois dans la *gmina* slave ; le régime pastoral y est moins prononcé.

Tandis que chez nous la noblesse est descendante, elle est ascendante chez les Chinois. Ceux-ci disent que ce n'est que justice de récompenser les parents qui ont engendré un fils distingué. Aussi, en dehors de la maison impériale et des descendants de Confucius, on ne connaît pas de privilèges héréditaires.

Les habitants de l'Empire du Milieu croient avec raison que, dans la puissance psychique, les qualités intellectuelles et morales ne peuvent être transmises naturellement par le père à ses enfants, car elles sont le résultat de l'éducation et meurent chez l'individu sans que les descendants puissent en profiter. Ceux-ci ne peuvent donc tirer un avantage direct des vertus de leurs parents ni s'excuser de leurs vices sur les crimes de leurs

ancêtres. Il faut l'éducation, et le fils d'un homme illustre doit faire toutes les études qui ont contribué à la célébrité du père, s'il veut suivre les traces de ce dernier. Ce n'est que dans le principe vital, ce troisième principe de la trilogie de l'agrégat humain que les qualités peuvent se transmettre par la génération, parce que la vie se manifeste dans le corps de la mère, elle est naturelle, tandis que l'âme ou le sens intime ne peut opérer que lorsqu'elle a été instruite par l'expérience.

On le voit, c'est tout à fait le système vitaliste de l'école de Montpellier, les convictions de Lordat, cet illustre professeur qui démontra si nettement les différences qui existent entre l'âme et la vie.

Cependant, si en Chine nous devons admirer le bel exemple du respect filial, nous devons regretter de ne pas le voir appuyé par celui de l'émancipation de la femme. Celle-ci n'a qu'une position secondaire. Tout le monde sait que les Filles du Ciel subissent, à l'âge de dix-huit mois, la mutilation des pieds, c'est-à-dire qu'on ramène tous les doigts sous la plante des pieds, en laissant le grand doigt libre, puis on enveloppe le tout dans deux grandes bandelettes de toile (*tchan-pou*). Cette monstruosité artificielle occasionne des souffrances et empêche la formation des mollets qui sont nuls ; elle doit nécessairement exercer une grande influence sur le physique et sur le moral de la mère de famille.

La Chinoise est nubile dès l'âge de dix ans ; généralement elle est vendue à son mari dont elle devient pour ainsi dire l'esclave, car aucune loi ne la défend et l'homme peut la vendre. Dans la maison elle a comme servantes les concubines de son mari, mais, les enfants de celles-ci lui appartiennent et porteront le deuil pour elle; cependant, à la mort de son mari, l'épouse reste soumise à son fils.

Comme on le voit, plus encore que chez nous, la femme est regardée, en Chine, comme une chose. La nature a favorisé l'homme et toutes les sociétés ont cru devoir agir de même : « *Soutenir le fort contre le faible. Condamner le guide tendre et attentif de notre enfance.* » — Comment veut-on avec un pareil système améliorer le monde ?

LA LANGUE CHINOISE.

M. Chavée, dans son traité « les Langues et les Races » (Paris, Chamerot et Lauwereyns, 1865), dit :

« Telle race, telle langue, et telle langue telle race. » » La race chinoise est à la langue chinoise, comme la » race indo-européenne est aux langues indo-européennes. Tous les idiômes peuvent se diviser en trois périodes : l'État primitif ou système monosyllabique, c'est à dire ne possédant que des radicaux purs ; la transition ou la réunion des monosyllabes primitifs par groupes et, enfin, le troisième degré qui comprend les langages perfectionnés dans lesquels on a introduit des systèmes de déclinaison et de conjugaison.

En Chine, de même que la civilisation, la langue est restée stationnaire; elle y est encore monosyllabique et ne possède pas le principe organique de la grammaire. Elle n'a ni genre ni nombre et le même mot est à la fois verbe, substantif, adjectif ou adverbe.

Considéré comme langue écrite, le Chinois est idéologique; il se compose de 121 caractères simples et de près de 37,000 caractères combinés, ce qui explique le peu de progrès réalisé par l'imprimerie dans cet empire qui en a été le berceau.

L'écriture chinoise remonte à des siècles fort reculés.

Au début elle était figurative et encore aujourd'hui elle est symbolique et repose sur un système analogue à celui des hiéroglyphes d'Egypte.

La prononciation change fréquemment d'une province à l'autre et cela provient surtout de ce que le nombre total des différentes syllabes étant insuffisant pour rendre exactement la pensée, on les a multipliées par des changements d'intonations. La prononciation de Péking ou de la Cour est généralement adoptée dans les relations réciproques des classes élevées. C'est le dialecte de la Cour ou mandarinique appelé par les indigènes Kwan-hoa.

La littérature chinoise est la plus riche de l'Asie. L'Empereur Kien-long ordonna d'imprimer une collection des ouvrages les plus estimés et, en 1818, en 45 ans, 78,750 volumes avaient déja paru. Ce sont des livres traitant de la philosophie, de l'histoire, de la géographie, de la morale religieuse, de la lexicographie, de la législation, puis des romans, des pièces de théâtre, etc.

En général, la littérature chinoise est loin de justifier l'admiration qu'elle a inspirée à M. de Rémusat. La poësie y est plutôt descriptive que sentimentale, les romans réflètent la monotonie et la corruption des mœurs. *Retenues par des lois et des institutions aussi puériles qu'immuables*, dit M. Herder, *la musique, l'astronomie, la poësie, la littérature, la tactique militaire sont en Chine ce qu'elles étaient il y a des siècles ; l'empire lui-même est une momie embaumée, enveloppée de soie et chargée d'hiéroglyphes.*

GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ

Nous avons dit que la famille est le noyau de la société chinoise. Celle-ci, en effet, ne constitue qu'une grande

famille dont le souverain est le chef. Le pouvoir que le père possède sur ses enfants, le monarque l'exerce sur ses sujets.

L'autorité du chef de l'État n'est définie ni restreinte par aucune loi fondamentale. Voilà donc une monarchie bien absolue. Cependant la volonté de l'empereur est limitée par l'obligation de choisir ses fonctionnaires dans le corps des lettrés, véritable aristocratie de l'intelligence qui se recrute au moyen d'examens.

Le conseil d'État ou collége des Tsaï-tiangs se compose de quatre hauts dignitaires et de deux membres du grand collège. Ils sont nommés par le souverain et président à la direction des Édits Impériaux, veillent aux besoins généraux de la nation, rédigent, dans les formes voulues, les manifestes de l'empereur qu'ils transmettent ensuite au conseil des ministres. Celui-ci a sous ses ordres six départements que M. Pauthier décrit comme suit :

1° Le *Ministère civil* (li-pou) correspondant à notre Ministère de l'intérieur et de l'instruction publique;

2° Le *Ministère des Finances* (hou-pou) ;

3° Le *Ministère des Rites* ou des affaires étrangères dont les attributions s'étendent aux hôtes, aux ambassadeurs des puissances étrangères (1) ;

4° Le *Ministère de la guerre et de la marine* (ping-pou);

5° Le *Ministère de la justice* (shing-pou) qui comprend aussi la cour suprême criminelle, la cour des référendaires près du conseil privé, etc.;

6° Le *Ministère des travaux publics* (koung-pou).

Le Conseil du cabinet (neï-ko) délibère sur les affaires du Gouvernement et promulgue les ordonnances du chef de l'Etat.

(1) Les affaires des grandes puissances occidentales sont traitées par un *Collège des relations Extérieures* (Zung-li Yamen) présidé par le prince Khong et le vice président du Conseil de l'Empire.

Il élabore les questions qui doivent être soumises à l'Empereur avec les raisons qui ont motivé les décisions Le Souverain prononce en dernier ressort. Tout émane de lui : dignités, honneurs, récompenses et châtiments.

Chaque province ou « Seng » est gouvernée par un gouverneur général ou vice-roi (*tsoung-tou*) ; les *Kouan-fou* régissent les villes de premier ordre, départements ou « *fou* » dont chacune a plusieurs villes de deuxième ordre (*tchéou*) sous sa juridiction. Les villes de troisième ordre (*hien*) ont un « mandarin», les bourgs un « *tso-tang* » et les villages un « *yò* »

En Chine, tous les fonctionnaires civils ou militaires sont Kwan, comme en Russie ils sont Tchinoffnick.

Les grades se distingent par un bouton porté sur un bonnet officiel. Le premier grade est un bouton en or ciselé, puis vient l'or uni, le bouton opale, le cristal, le lapis-lazuli, le saphir, le corail rouge et le corail rose. L'Empereur seul a le bouton de rubis.

Les membres de la famille impériale ne portent pas de bouton, ils ont une petite torsade, une boule tressée en soie rouge.

Ces distinctions s'obtiennent par examen de lettré ou par l'achat, mais dans ce dernier cas le grade est limité et on inscrit dans le diplôme que le bouton a été vendu. Certaines fonctions à la cour et dans l'armée donnent droit au bouton et le chef actuel de la corporation des mendiants porte le bouton de cristal.

Parmi les autres récompenses, nous devons citer la décoration de la plume qui comprend trois classes : « La plume noire » que tout mandarin peut porter du moment qu'il a le bouton opale ; « la plume de Paon à un oeil « qui ne se donne qu'aux mandarins à bouton de saphir et « la plume de Paon à deux yeux » pour les Mandarins à

boutons rouges. La plume n'accompagne pas nécessairement le bouton, celui-ci est une grade, celle-là est une récompense, une distinction personnelle.

Les mandarins civils et militaires portent exactement le même costume, la grande robe, dont les broderies du bas représentent les éléments de la création, le bouton sur le bonnet et la plume en dessous. Sur la poitrine ils ont un plastron carré avec un dragon pour les militaires et une grue, emblême de la longévité, pour les mandarins civils.

A grade égal, l'officier civil a toujours le pas sur le militaire et la politesse exige qu'en s'adressant à ce dernier on feigne d'ignorer qu'il n'est pas civil.

ÉCOLES, INSTITUTIONS LITTÉRAIRES.

« Selon les mérites de chacun, tout le monde en Chine, est admissible aux fonctions publiques. » La loi écrite du pays offre au talent et au travail la plus brillante perspective. La suprématie, la noblesse reviennent de droit à l'intelligence cultivée.

Dans nos sociétés civilisées où les sciences et la littérature font la gloire et l'ornement d'un peuple, les richesses et la naissance conduisent plus promptement aux honneurs que les talents et le vrai mérite. Chez les Chinois, au contraire, les institutions littéraires n'ouvrent la carrière publique qu'à celui qui a acquis un premier grade de lettré devant le jury des examinateurs du Gouvernement, littérateurs qui, eux-mêmes, ont été tirés du rang des lettrés. L'imposante grandeur de l'Empire est là dans ces institutions littéraires qui ont toujours été la base la plus solide de sa stabilité, de sa force morale.

L'institution des lettrés remonte au XIe siècle, avant l'ère chrétienne, mais le système des études et des examens, tel qu'il existe aujourd'hui, date du commencement de la dynastie des Tang (VIIe siècle). Voici ce système :

Dans toutes les villes, il y a des professeurs payés par l'État, mais généralement on n'en profite pas et presque tous les enfants fréquentent, à partir de 8 ans, les nombreuses écoles particulières qui existent partout. Ces établissements se composent d'une grande salle dans laquelle il y a une tablette portant en grandes lettres le nom de « Confutse » et, devant cette tablette, un petit autel sur lequel brûle de l'encens. En arrivant le matin à 6 heures, l'élève s'incline d'abord devant l'autel, puis devant le professeur ; il reste en classe jusqu'à six heures du soir ; on lui accorde trois heures de repos dans la journée. Les élèves qui ne sont pas destinés à suivre la carrière littéraire apprennent à déchiffrer le *San-te-king* ou les trois caractères classiques et à tracer quelques signes du vocabulaire. Ceux qui doivent continuer apprennent par cœur les quatre livres (1) et passent ensuite à d'autres classiques.

Les hautes écoles et les colléges sont également nombreux, et c'est là qu'on prépare les élèves pour les examens. Ceux-ci, réglés par un code de lois spéciales, sont ouverts à tous, excepté aux domestiques, aux exécuteurs de la justice criminelle, aux acteurs, aux barbiers et aux prêtres.

Les candidats « Sew-tse » se font inscrire (âge, signa-

(1) Les *Sse-chou* ou les quatre livres de philosophie morale et politique sont : le Tahio ou la grande Etude, la Tchoung-young ou l'invariabilité dans le Milieu, le Lun-yu ou les Entretiens philosophiques et Meng-tse.

lement, domicile et lignage) sur les listes du chancelier de la province, puis ils se réunissent dans l'édifice consacré exclusivement à cet usage dans tous les chef-lieux.

Les examens durent plusieurs jours et le papier sur lequel les candidats écrivent leurs thèmes et leurs essais est spéciaiement préparé pour eux dans les bureaux du gouvernement provincial ; la surveillance est excessivement rigoureuse et les fraudes sont sévèrement punies. Environ 5 p. c. des élèves qui se présentent peuvent être promus au degré de *Ken-sin*.

Les examens des plus hauts dégrés littéraires sont triennaux et se font à Peking. C'est là que s'ouvre le chemin des honneurs, car c'est là que le candidat doit devenir mandarin. Nous avons dit plus haut que le mandarinat présente huit grades successifs ; chaque grade nécessite un examen, de manière que chaque avancement d'un fonctionnaire est marqué par un nouveau dégré littéraire plus élevé.

L'aristocratie lettrée de la Chine comprend environ un million de membres, dont cent mille employés civils et soixante mille officiers militaires.

Quant au peuple, il se divise en castes et les marchands sont placés au bas de l'échelle sociale, au dessus d'eux sont les artisans et puis les agriculteurs qui, quoique moins instruits, sont préférés aux autres.

L'Empire de la Chine est trop vaste pour ne pas offrir des différences d'habitudes, de mœurs. L'invasion des Tatares, en modifiant certains traits du caractère national, n'a cependant pu entraîner le peuple dans une civilisation nouvelle. Les Mandchoux ont été absorbés par les vaincus et, même chez eux, dans leur province, ils parlent le Chinois.

Le gouvernement a voulu prendre des précautions contre

cette destruction du caractère national tartare; il accorda donc une prime pour tout enfant mandchoux mâle. Comptant la grossesse pour un an, on voulut que le jeune tatare reçut le jour de sa naissance, la solde d'un an. Cet édit produisit un effet contraire à celui qu'on en attendait.

Le désir de gagner de l'argent et la facilité de se procurer des nouveaux-nés engagent souvent les Tatars à présenter des jeunes Chinois comme leur progéniture pour recevoir la prime. Ces enfants sont alors inscrits dans la bannière et deviennent soldats.

Les Tatars sont divisés en huit bannières désignées par la couleur de l'enseigne (1). Après la conquête de l'Empire du Milieu, on fonda une neuvième bannière officiellement désignée par sa couleur, mais appelée, par le peuple, la bannière des traites parce qu'on y fit entrer tous ceux qui aidèrent les empereurs mandchoux à s'établir sur le trône. Souvent le caractère le plus chinois est naturalisé tatare pour des services rendus au gouvernement.

Dans certaines villes on permet à des Chinois qu'on veut favoriser de laisser grandir naturellement le pied de leurs filles, cela permet à celles-ci d'épouser plus tard des Mandchoux, car les femmes tatares ont généralement le pied grand.

(1) La couleur joue un grand rôle dans l'histoire de la Chine. De temps immémorial les Empereurs ont adopté une couleur spécialement réservée à leur famille. Les souverains de chaque dynastie conservent la couleur consacrée par le fondateur, ainsi la famille régnante a adoptée le jaune, la dynastie des Ming avait le rouge. Suivant la philosophie chinoise, chaque personne naît sous l'iufluence d'un des cinq éléments de l'univers et ceux-ci se distinguent par les couleurs qui sont leurs synonymes emblématiques : le rouge représente le feu ; l'orange, la terre ; le noir, l'eau ; le jaune, les métaux et le vert, le bois.

RELIGIONS.

Les nombreuses sectes religieuses qui existent en Chine ne permettent pas de nommer une religion dominante ; elles se rapportent toutes au Bouddhisme et aux principes de morale professés par Lao-tsé et par Confutsé.

Tous les cultes sont tolérés et près d'un million de musulmans et 60,000 Juifs exercent librement le leur. Si le Christianisme a été l'objet de si nombreuses persécutions, c'est que l'on éprouvait une aversion pour des idées nouvelles si contraires aux traditions du pays et qu'en outre on craignait l'influence politique des missionnaires.

Plusieurs de nos lecteurs se rappelleront sans doute le discours de l'empereur « Yong-ling » aux jésuites, discours inséré dans un ouvrage philosophique du XVIIIe siècle, d'après le rapport du P. Parennin.

« Vos Européens, disait l'Empereur, veulent anéantir » nos lois dans le Fo-kien ; ils troublent nos peuples; les » tribunaux me les ont déférés ; j'ai dû pourvoir à ces » désordres, il y va de l'intérêt de l'Empire ! ! !.

» Que diriez-vous si j'envoyais dans votre pays une » troupe de bonzes et de lamas prêcher leur foi ? Comment » les recevriez-vous ? Vous voulez que les Chinois se » fassent Chrétiens ; votre loi le demande ; mais, alors » que deviendrions-nous ? les sujets de votre chef ! Les » Chrétiens ne croient que vous ; dans un temps de » trouble, ils n'écouteraient d'autre voix que la vôtre. » J'ai permis aux Russes d'avoir une factorerie à Péking. » Je vous permets de même de demeurer ici et à Canton, » tant que vous ne donnerez aucun sujet de plainte ».

Quoiqu'il en soit de l'authenticité de ce discours, le

langage attribué à l'empereur Yong-ling est conforme aux sentiments du peuple chinois. Celui-ci n'aime pas à discuter sur les avantages moraux de l'une ou de l'autre religion.

Pour lui, les sectes sont plusieurs, la morale, la raison n'est qu'une et dans son esprit tolérant, il réunit parfois les trois révélateurs-dogmatiques de l'Empire dans cette phrase « *San-kio, hi-kio* » ou trois religions égalent une religion.

On n'a pas de renseignements sur les idées religieuses du peuple chinois, avant le VIIe siècle avant J.-C.

Tout ce que l'on sait à ce sujet, c'est qu'il y avait d'excellents livres de morale et que dans sa retraite Confucius résolut de reformer les mœurs de son pays d'après les traditions de la sagesse antique.

605 ans avant J.-C., *Lao-tse* publia le *Tao-ti-king* ou mémoire sur la raison primordiale et fonda la secte des rationalistes (*Tao-tse*) ou culte de la raison primitive, basé sur le respect filial et la métempsycôse. C'est lui qui affirma que *les parents ont droit de vie et de mort sur les produits de leurs amours*, » qu'une société qui ne connaît pas le sentiment de la famille doit se corrompre. Ce philosophe naquit, d'après une légende, dans une forêt ; il avait les cheveux et les sourcils blancs au moment de sa naissance et sa mère l'avait porté dans son sein quatre-vingts ans, ce qui lui fit donner le nom de Lao-tsé (Lao-vieux, tsé-enfant).

Cinquante-quatre ans après que Lao-tsé eut enseigné sa doctrine, *Confucius* vit le jour à Tséou-y, dans la principauté de Loo (551 avant J.-C.)— Fils du gouverneur de la province, il descendait d'une famille qui avait donné à la Chine le célèbre législateur Hoang-ti, de la dynastie des Chang. A la mort de sa mère, Confutse ou Khong-fu-tse prit le deuil pour trois ans et réfléchit, dans sa retraite,

sur les lois de la morale. D'après lui, Lao-tsé avait jeté la base d'une philosophie qui devait devenir la religion du peuple Les traditions antiques enseignaient l'amélioration constante de soi-même et des autres hommes ; il voulut les transmettre à la postérité. Il accepta donc la mission d'être l'instituteur, non seulement de la masse, mais surtout des puissants ; aussi éprouva-t'il de profondes tristesses, comme d'ailleurs tous ceux qui se dévouent au bonheur de l'humanité.

Pour Confucius, l'exercice de la souveraineté n'était que l'accomplissement d'un devoir, d'un mandat céleste confié au plus digne dans l'intérêt de tous. Cette confiance de la Providence impose aux princes des obligations bien plus étendues qu'aux autres hommes. « Plus la personne occupe un rang élevé et plus elle doit s'occuper de son amélioration, car pour améliorer les autres, il faut commencer par se perfectionner soi-même. »

Confucius avait aussi foi dans la grande maxime de la démocratie moderne. « *Vox Populi, Vox Dei.* »

» Ce que le ciel voit et entend, dit il, n'est que ce que
» le peuple voit et entend; ce que le peuple juge digne de
» récompense ou de punition, est ce que Dieu veut punir
» et récompenser. Il y a une communication intime
» entre le ciel et le peuple. Que ceux qui gouvernent les
» peuples soient attentifs et réservés »

On écrirait des volumes si l'on voulait faire une étude des œuvres de ce philosophe moraliste appelé fort justement, par Tchou-li, le plus grand instituteur du genre humain que les siècles aient jamais produit. Il fit de nombreux disciples dont le plus célèbre est «*Meng-tsé*» que nous avons latinisé par Mencius.

Après avoir erré de province en province, tantôt admiré tantôt persécuté, quelquefois en proie à la faim, Confucius

rentra dans son pays à l'âge de 68 ans ; il mit alors la dernière main à ses ouvrages qui, loin de chercher à innover, tendent au contraire à rappeler les usages antiques.

Il révisa les livres sacrés, commenta et corrigea quelques ouvrages des premiers empereurs et publia plusieurs volumes sur les relations du souverain avec les sujets, du père et des enfants et des époux entre eux, sur la piété filiale, des préceptes moraux, etc. etc.

Confucius mourut l'an 479 avant J.-C. ; ses disciples exposèrent et développèrent ses doctrines dont la religion était le bonheur de l'humanité. Les idées du grand philosophe se concilièrent bientôt l'admiration et l'amour de tout le peuple chinois qui lui éleva des monuments ; plusieurs sectes le placèrent même au raug des dieux. Aujourd'hui le tumulus de Confucius est un lieu de pélérinage où beaucoup d'empereurs se sont prosternés et où les lettrés ne manquent pas de se rendre au moins une fois dans leur vie.

Si le culte de Lao-tsé a des prêtres plus ou moins astrologues, la religion de Confucius qui est un sévère monothéisme n'a pas un seul ministre ; il n'a que les gardiens des temples qui ont été élevés comme des monuments à la mémoire du grand missionnaire de l'intelligence à l'époque où les autres nations en élevaient à des dieux imaginaires.

Les prosélytes de Khong-fou-tsé veulent que les autorités humaines soient unies à l'autorité supérieure, ils ne veulent pas de hiérarchie écclésiastique et croient avec raison que l'âme peut être mise en présence de Dieu sans l'intermédiaire du sacerdoce.

Le *Bouddhisme* pénétra en Chine vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. La «Nirvanà» ou la délivrance

étant le but suprême de la religion de Czakia, celle-ci fit des progrès rapides dans l'Empire du Milieu. Les théistes y voyaient l'absorption de la vie individuelle de Dieu, les athées, l'absorption dans le néant.

On sait que le prince Siddhaïta, fils du roi de Kapilavastu, appartenait à la famille des Czakia et que, ayant renoncé au monde à l'âge de 29 ans, (vers le VIIe siècle avant J.-C.), il fut appelé « *Czakia muni* », le solitaire de Czakia. Parvenu à la perfection de la science, il prit le titre de Bouddha (savant) et créa un système de philosophie qui fit secte et qui devint plus tard une religion.

Tout son système tend vers le monothéisme.

L'idée de Czakia était qu'on peut éviter la transmigration de l'âme par la vertu morale et entrer ainsi dans l'anéantissement, c'est-à-dire dans cet état de suprême bonheur où l'âme dégagée des organes matériels ne doit plus revenir sur la terre.

Pour arriver à cette délivrance infinie, il faut avoir pratiqué les six perfections transcendantes : l'aumône, la morale, la science, l'énergie, la patience et la charité.

Le Bouddhisme, qui n'était d'abord qu'un ensemble de règles de morale, fut développé plus tard par des inventions théologiques et par les idées religieuses des pays où il fut adopté.

Les Tatares introduisirent en Chine le Boudhisme du Lama et ce culte est resté la religion du palais. Les chapelles de la cité impériale sont desservies par des lamas jaunes (gofous) envoyés à l'Empereur par le grand-prêtre du Thibet.

Le grand Lama (Daï Lama) est une incarnation de la divinité sur la terre ; il réside dans le palais pontifical du Thibet, à Potolat, près de Lassa ou Hlassà, où demeurait aussi le Gialpo Rajah ou prince séculier du Royaume,

sous la suzeraineté de la Chine. Il y a quelques années, grâce aux intrigues de l'ambau chinois et des 7000 prêtres du couvent de Debang (à 10 kilomètres de Lassa), le chef de ce dernier monastère s'empara du pouvoir temporel.

A la mort du Grand Lama, son cadavre est mis dans un cerceuil en or qu'on place dans le temple. Les noms des enfants mâles nés dans le mois du décès du grand-prêtre, sont placés dans une urne et l'on en tire un au sort. Le garçon désigné est immédiatement intronisé à Potolat, car c'est dans son enveloppe corporelle, qu'a dû transmigrer l'âme de Bouddha.

En récompense du protectorat de la Chine, le Grand-Lama envoie des prêtres lamistes à Péking, ville où ces Dieux vivants sont l'objet de pélérinages suivis de la part des tribus mongoles. Quant à la religion officielle de l'Empire, elle n'a qu'un fidèle et un pontife réunis dans la personne du souverain qui prie et sacrifie au nom du peuple.

La classe des lettrés est, en général, rationaliste, les cérémonies religieuses se limitent au culte des ancêtres, et c'est cette vénération de la mémoire des aïeux qui a été en Chine le grand ennemi du christianisme.

Le peuple, esclave de la superstition, a fondé des sectes qui sont un amalgame des principes de l'ancien culte, du bouddhisme et des maximes des philosophes, amalgame qui a donné naissance à un véritable paganisme. Les temples de ces sectes sont peuplés de bons et de mauvais génies auxquels on apporte des offrandes pour se les rendre favorables ou détourner leur colère.

Le peuple superstitieux est gouverné par les bonzes (prêtres) fanatiques et, comme partout, le fanatisme est en Chine, la source de bien des malheurs.

JUSTICE.

C'est par l'influence de la religion sur la société et par les principes des lois civiles et criminelles qu'on peut juger un peuple. Il est donc nécessaire de dire quelques mots sur la manière dont on rend la justice dans l'Empire du Milieu. Les juges y sont fort rares. Dans les villes, le sous-préfet est aussi magistrat ; les chef-lieux ont un prétoire de justice présidé par le commissaire de la cour des délits et où un magistrat de grade inférieur remplit les fonctions d'accusateur public. Enfin, il y a une cour suprême, le Tali-tic, à Peking. Celle-ci seule peut ordonner l'éxécution d'un criminel, mais les tortures infligés par les tribunaux inférieurs sont si affreuses, le régime de la prison si odieux que les condamnés apprennent avec plaisir que l'ordre de mort est arrivé de la capitale.

Les accusés sont conduits devant le tribunal par un agent de police qui les tient par une chaine attaché au cou. La défense est présentée par l'accusé, par ses amis ou par ses parents. Il n'y a pas d'avocats. Les témoins sont entendus et peuvent être soumis à la bastonnade.

Les pénalités sont souvent terribles. Le *tsing* condamne les traîtres aux plus affreux supplices, la mort aux couteaux. Les parents mâles jusqu'au troisième degré doivent avoir la tête tranchée; il en est de même des complices, même de ceux qui n'ont commis d'autre faute que de ne pas avoir dénoncé le coupable.

Parmi les exécutions, il faut signaler la mort aux couteaux infligée pour le crime de trahison ou de lèse-majesté et le parricide, Le condamné est attaché à un poteau, les mains et les pieds serrés par des cordes. Dans un panier se trouvent des couteaux, ayant sur la

manche une gravure représentant une partie du corps; le bourreau prend un de ces couteaux, regarde le dessin et frappe, avec la lame, la partie correspondante du condamné; il continue ainsi jusqu'à ce qu'il ait trouvé un organe vital.

Voici comment M. Trèves raconte de visu une scène de prétoire de justice à Tien-tsin :

....« Les environs de Tien-tsin étaient infestés par de nombreuses bandes de voleurs affiliés à la secte du « Nénufar blanc ». Tchoung-heou, le gouverneur de la ville, ayant reçu de Péking l'ordre d'agir énergiquement pour rétablir la sécurité, a envoyé des détachements de soldats qui ont ramassé indistinctement dans les villages suspects tous individus qui leur sont tombés sous les mains. Il doit y avoir beaucoup d'innocents parmi ces malheureux, ou du moins la plupart ne sont coupables que de connivence avec les voleurs. Quelques mendiants sans aveu ont été aussi arrêtés dans la ville. Le gouverneur a tenu de grandes assises; les coupables ont été jugés sommairement; quelques-uns ont eu la tête tranchée, beaucoup ont été condamnés à la cangue, mais aucun de ceux qui ont eté arrêtés n'a échappé aux coups de bâton. Ces exécutions ont répandu la terreur. Les vols et les attaques à main armée ont presque cessé et quoique quelques innocents aient payé pour les coupables, Tchoung-heou a pu se vanter hautement auprès du gouvernement de Péking d'avoir fait son devoir.

« J'ai eu la curiosité d'assister à une des dernières séances de justice et, sur ma demande, une place m'a été réservée d'où j'ai pu voir sans être vu.

« Le prétoire n'a rien de remarquable au point de vue architectural. Il est défendu par un grand mur de clôture presque asssi élevé que l'édifice principal. La première

cour d'entrée est entourée de bâtiments qui servent de prisons ; on y remarque des loges basses, grillées avec d'énormes barreaux en bambou où l'on renferme les prisonniers pendant la nuit. Dans cette cour gisaient accroupis en plein soleil une foule de malheureux aux membres décharnés, à la face livide et recouverts à peine de quelques sordides haillons. Les uns étaient attachés par le pied à une chaîne de fer rivée à un cône en fonte d'un poids tel qu'ils ne pouvaient le changer de place et qu'ils tournaient autour comme des bêtes fauves dans un rayon de quelques pieds, d'autres avaient les bras et les jambes entravés et ne pouvaient marcher qu'en faisant des petits sauts saccadés et très-douloureux à en juger par la contraction de leurs muscles. Un de ces condamnés avait la main et le pied droits retenus par une planche en bois, haute à peine de quelques décimètres; un soldat de police le tirait en avant par une chaîne de fer attachée à un lourd collier qui emprisonnait son cou, tandis qu'un autre bourreau le fustigeait par derrière pour le faire avancer. Ce malheureux se traînait avec peine sur sa jambe restée libre, le corps courbé en deux, dans la position la plus pénible. Dans un coin de la cour, d'autres prisonniers subissaient leur condamnation à la cangue et à la cage. J'y remarquai une scène touchante : un voleur était enterré tout vivant dans une cage de bois. Qu'on se figure un lourd cuvier renversé sous lequel on fait accroupir un être humain. après avoir fait passer sa tête et ses mains dans des trous ronds tellement étroits qu'il ne peut ni les remuer ni les retirer. La cage de bois pèse sur ses épaules ; quelque mouvement qu'il fasse, il faut qu'il la traîne avec lui. Quand il veut se reposer, il doit s'accroupir sur les genoux dans la position la plus fatiguante ; quand il veut faire de l'exercice, il peut à

peine soulever cette lourde machine. On recule d'effroi en songeant à ce que doit être l'existence d'un homme condamné à un mois d'un pareil supplice. Cet infortuné ne pouvant ni manger ni boire, sa femme s'était chargée de ce soin : elle était debout près de la cage et tirait d'un panier qu'elle avait apporté quelques grains de riz et de petits morceaux de porc qu'elle lui faisait avaler avec des bâtonnets ; elle essuyait de temps en temps avec un vieux morceau d'étoffe la figure livide de son mari qui ruisselait de sueur, tandis que l'enfant qu'elle portait attaché, par une courroie sur son dos, souriait dans son ignorance de la douleur et jouait avec la chevelure flottantede sa mère. Ce spectacle m'a vivement ému et j'ai pressé le pas pour ne pas céder à la tentation de me révolter contre ces atrocités.

« L'entrée du prétoire est décorée d'un portail extérieur où sont peintes, en couleurs éclatantes, des scènes mythologiques.

« Mais voici que les portes à deux battants s'ouvrent avec fracas devant la foule qui se presse dans la première cour. Au fond de la salle, sur une estrade élevée, j'aperçois *Tchoun-heou* dans son costume d'apparat, entouré de ses conseillers et de ses officiers de justice. Devant lui, sur une table recouverte d'un tapis rouge, sont les cahiers de procédures criminelles, les pinceaux et la palette pour l'encre de chine, un casier recouvert d'étoffe où sont les livres de jurisprudence qu'il doit consulter, enfin un vaste étui qui contient des morceaux de bois chiffrés. Derrière le mandarin est son porte-éventail et deux enfants richement vêtus de soie, qui élèvent au dessus de sa tête les insignes de sa dignité. Sur les douze marches de pierre qui mènent à l'estrade sont échelonnés, d'abord le bourreau, reconnaissable à son chapeau en fil de fer et à sa

robe rouge ; il appuie sa main sur un énorme rotin, tandis que la gauche est armée d'un sabre recourbé ; puis ses aides et les greffiers de justice qui agitent tous, avec un cliquetis épouvantable, différents instruments de torture, et qui poussent à l'unisson des cris affreux pour jeter l'effroi dans le cœur des coupables. Tout autour sont groupés des soldats de police, coiffés du bonnet mandchoux à gland rouge et armés d'une pique courte et de deux sabres contenus dans le même fourreau. L'intérieur du tribunal est orné de draperies rouges, sur lesquelles sont inscrites des sentences et de lanternes représentant des monstres ; enfin, tout a été fait pour frapper par le spectacle imposant de l'appareil judiciaire la foule avide et curieuse qui se répand sous les portiques des galeries latérales.

« J'assistai, d'un cabinet réservé, situé derrière l'estrade de justice, à la condamnation d'une dizaine de voleurs. Je ne m'étendrai pas sur les scènes de torture qu'amenèrent leurs négations répétées. L'accusé persistait à nier, le juge jetait devant le bourreau un jeton chiffré et indiquant par le chiffre le nombre de coups de bambou ou un baton contenant la désignation du genre de torture qui devait lui être infligé. L'exécution se faisait immédiatement, sous les yeux des juges et des greffiers qui enrégistraient soigneusement les demi-aveux que laissait échapper la victime au milieu de ses douleurs. Qu'il me suffise de dire avec quelle incroyable abnégation les inculpés supportaient d'affreuses tortures sans vouloir avouer ni dénoncer leurs complices, et avec quelle extrême indifférence la multitude assistait à ces scènes d'horreur. Les Chinois sont là comme à un spectacle qu'ils regardent avidement. Quand le coupable avoue, on le poursuit de huées pour railler son manque de courage ; s'il per-

siste dans son silence, malgré les tourments, toutes les bouches exaltent sa fermeté. Les curieux s'installent au prétoire de justice pour toute la journée; ils y sont accroupis dans toutes les positions, buvant et mangeant les provisions qu'ils ont eu soin d'apporter, riant à haute voix et s'interpellant les uns les autres.

« L'indifférence pour la mort et le mépris de la douleur sont poussés à un point excessif dans ce pays : J'ai rencontré plusieurs fois à Pékin, des bandes de condamnés à mort et qu'on traînait au supplice ; ces malheureux se retournèrent en me voyant passer, me montraient au doigt et chuchotaient entre eux. »

ARTS ET SCIENCES.

La Chine ne possède pas comme l'Europe des artistes qui restent fidèles aux saines traditions et qui tout en étant réalistes poursuivent cependant une certaine idéalité, une figure poétique qui leur fait exécuter des chefs-d'œuvre qui sont aux faits réels de la création ce que l'esprit est à la matière. Mais là où les Chinois l'emportent c'est dans les pouvoirs inférieurs du domaine artistique, dans le talent de l'imitation, de la configuration. Ils reproduisent avec une patience merveilleuse et avec un art infini tout ce qu'ils voient dans la nature ; pour les détails ils n'ont d'autres concurrents que les Japonais qui leur sont supérieurs. Ce que l'on doit reprocher encore à la peinture chinoise, c'est une grande faiblesse dans la perspective, dans les relations réciproques des divers objets, mais par contre on y admire la perception délicate des nuances et la vivacité des couleurs.

La sculpture se distingue par le fini, mais elle n'a pas cette grâce et cette expression que l'on remarque au Japon. Elle est restée en Chine ce qu'elle était il y dix siècles, ni progrès ni décadence. Quoique les mœurs du pays soient plus libres que les nôtres, les artistes de l'Empire du Milieu offrent au public moins de nudités que les sculpteurs de l'Occident ; toutes les statues, toutes les figurines sont vêtues, et ce n'est pas là que l'on trouverait ces groupes provocants du genre Pradier.

On ne peut parler de l'art chinois sans dire un mot des bibelots ou curiosités du pays. L'Empire du Milieu n'est pas le vrai pays des bibelots, le Japon lui est, sous ce rapport, bien supérieur. Les artistes chinois sont avant tout négociants, ils n'achèvent pas parce que le fini ne leur rapporte pas comparativement autant que le travail superficiel ; ils produisent mercantilement pour la vente et ne cherchent pas, comme leurs voisins, à exprimer les nuances délicates et à donner à leurs ouvrages ces détails qui en forment la véritable grâce. Pour les objets en laque, la Chine est inférieure au Japon, non seulement sous le rapport de l'art, mais encore sous celui du produit, de la matière première. Un genre de laque spécial à l'Empire du Milieu est la laque rouge de Péking avec laquelle on fait des objets charmants notamment des boites travaillées par les Coréens. Pour la tabletterie en ivoire, Canton a la supériorité du bon marché du produit brut, aussi les objets travaillés sont-ils beaucoup moins chers en Chine qu'au Japon, mais dans ce dernier pays le travail est plus fin, il y a une plus grande richesse de conception ; en outre les artistes de l'Empire du Soleil-Levant appliquent la laque or sur l'ivoire, ce qui produit un effet magnifique ; c'est simple, riche et beau.

Quant à la porcelaine de Chine, elle ne peut être com-

parée à celle du Japon, car le genre est tout à fait différent. En Europe on a voulu faire des comparaisons parceque l'on n'y connait guère, en fait de porcelaine japonaise, que le Nagasaki qui est la qualité tout à fait inférieure, la marchandise d'exportation. On ne connaît chez nous la belle porcelaine rouge de Kanga et le craquellé de Satsuma que par de mauvaises imitations. Les variétés de Chine les plus connues sont : la porcelaine du Fo-kien fabriquée avec une pâte assez blanche mais revêtue d'un vernis bleuâtre ; le décor est toujours un seul et unique paysage grossièrement peint en bleu. La porcelaine du Kiang-si dite de Canton faite avec une pâte très-blanche et revêtue d'un vernis blanc sert surtout pour l'exportation. Les décors représentent généralement des épisodes de la vie des sages. Les figures peu accentuées se trouvent dans des médaillons entourés de fleurs, d'oiseaux et de papillons. La porcelaine de Nankin supérieure aux deux qualités précédentes est fabriquée avec une pâte bien blanche recouverte d'un bel émail blanc. Les décors représentent des faits historiques peints en relief avec une grande variété de couleurs et une grande finesse de détails. Les contours de ces dessins sont très nets, les encadrements sont ornés de fleurs, d'oiseaux et de papillons et les intervalles renferment quelquefois des légendes explicatives.

La grande époque de la porcelaine chinoise est celle de Kien-long. Il y a trois siècles les empereurs encouragaient la fabrication par des primes considérables et par de fortes commandes. On accordait des primes de 15,000, 10,000 et 5,000 taëls (le taël vaut de 7 à 8 francs). Aujourd'hui le gouvernement n'accorde plus d'encouragement, de là l'abandon et la décadence de cette belle industrie ; les artistes ne s'en occupent plus et les producteurs s'attachent surtout à produire vite et à bon marché.

Pour le bronze également le Japon l'emporte, surtout pour l'elégance des formes et la finesse remarquable des cicelures. A Yedo, on continue à fabriquer ces magnifiques bronzes niellés dont il n'existe plus en Chine que de rares échantillons de production indigène.

Mais une fabrication dans laquelle les habitants du Céleste-Empire restent sans rivaux, c'est celle des émaux cloisonnés qui occupe le premier rang parmi les objets d'art chinois. On assure généralement que le secret de cette fabrication est dû aux Mahométans et qu'il s'est perdu. Il est vrai que l'on ne crée plus des pièces comparables aux beaux cloissonnés anciens qui ornaient le palais d'été de l'empereur avant 1859, mais on reproduitencore à Péking des petits objets qui, sous le rapport du fini et de l'éclat, peuvent facilement être confondus avec les émaux anciens. On distingue en Chine deux espèces de cloisonnés appartenant à des époques distinctes de fabrication ancienne et reconnaissables au type de l'ornementation. En général ces objets sont revêtus de dessins simples rappelant le style arabe ; les couleurs sont douces, les fonds bleus, rarement blancs. Ces derniers sont les plus recherchés. Dans le remarquable ouvrage : *Industries anciennes et modernes de l'Empire Chinois d'après des notices traduites du Chinois* » M. Paul Champion donne comme suit l'analyse de ces émaux cloisonnés :

Silice	28.75
Plomb	45.
Acide stannique	traces.
Alumine	4.73
Oxyde de Manganèse	8.—
Sesquioxyde de fer	1·75
Chaux	0.56
Oxyde de cuivre	traces
Soude et potasse	11.—
	99.79

Nous avons déjà parlé de l'écriture et de la poésie, nous ne pouvons donc omettre de dire quelques mots de la gravure sur bois et l'imprimerie stéréotype qui remontent à des époques très-reculées, selon les uns au VIe siècle, selon d'autres au Xe siècle. Klaproth dit à ce sujet : « Sous le règne de Ming-tsong, de la dynastie des Thang postérieurs, dans la deuxième année Tang-hing (932), les ministres Fong-tao et Li-yu proposèrent à l'académie Koue-tseu-kien de revoir les neuf King (livres canoniques) (1) et de les faire graver sur des planches, pour les imprimer et les vendre. L'empereur adopta cet avis; mais ce ne fut que sous l'empereur Thaï-tsou, de la dynastie des Théou postérieurs, dans la deuxième année Kouang-chun (en 952) que la gravure des planches des neuf King (ou livres canoniques) fut achevée. On les distribua alors et ils eurent cours dans tous les cantons de l'empire. M. Stanislas Julien reproduit, d'après le Ke-tchi-king-youen, que le 8e jour du 12e mois de la 13e année du règne de Wen-ti, fondateur de la dynastie des Souï (593), il fut ordonné par un decret, de recueillir tous les dessins usés et les textes inédits et de les graver sur bois pour les publier. Ce fut là le commencement de l'imprimerie sur planches de bois.

Vers le milieu du IIe siècle de l'ère chrétienne, on commença à graver sur pierre des textes anciens pour en maintenir la correction, mais les caractères étaient gravés *à l'endroit* et n'auraient pu servir à l'impression. Ce ne fut qu'en 904 que l'on commença à graver des textes sur pierre *en sens inverse* pour les imprimer en blanc sur fond noir. Eou-yang-siou s'exprime ainsi dans le Tsi-kou-lo : « Par suite des troubles qui eurent lieu sur la fin de la

(1) Sans doute les cinq livres.

dynastie des Thang, Ouen-to ouvrit les tombes impériales et s'empara des livres et des peintures qu'on y avait renfermés. Il *prit l'or et les pierres précieuses qui ornaient les rouleaux* et abandonna ceux-ci sur place. De là vint que les manuscrits autographes des hommes les plus renommés des dynasties des Wouï et des Thsin s'égarèrent et tombèrent en des mains indignes. Dans le 11e mois de la 3e année de Chun-hoa (992), l'empereur Thaï-tsong ordonna de graver sur pierre et de reproduire par l'impression tous les manuscrits de ce genre qu'on avait pu recueillir.

Dans la période de King-li (1041 à 1049), un forgeron nommé Pi-ching inventa les planches mobiles, ho-pan, formées de types ou de cachets ne contenant qu'un caractère. Pour imprimer il plaçait, sur une table, une planche qu'il enduisait d'un mastic fusible, puis il prenait un cadre en fer divisé intérieurement dans le sens perpendiculaire par des filets en métal (on sait que le Chinois s'écrit de haut en bas), l'appliquait sur la planche et y rangeait les types. Puis, approchant le tout près du feu, il faisait fondre le mastic, appuyait sur la composition une planche, un taquoir, pour enfoncer les caractères. Les types étaient classés suivant la division des sons, c'est-à-dire en cent six classes et chaque classe renfermant un grand nombre de caractères était placé dans un casier spécial. Il fallait donc un temps considérable pour la recherche du cachet voulu. L'invention de Pi-ching ne trouva que peu d'applications et aujourd'hui encore les imprimeurs chinois continuent à imprimer avec des planches en bois. Vers la fin du XVIIe siècle, sous le règne de Khang-hi, des missionnaires européens décidèrent l'empereur à faire graver 250,000 types mobiles en cuivre qui servirent à imprimer une collection d'ouvrages anciens. Plus tard ces

caractères furent fondus. Mais, en 1773, l'empereur Kieng-long ayant décidé de faire imprimer aux frais de l'Etat 10,400 des ouvrages les plus importants de la littérature chinoise, décréta l'adoption du système d'impression en types mobiles. On installa dans le palais impérial de Péking, un établissement typographique appelé Wou-hing-tien où l'on n'a pas cessé, depuis lors, d'imprimer avec des caractères mobiles obtenus, comme chez nous, à l'aide de poinçons gravés et de matrices.

Les Chinois considèrent la musique comme l'art des arts et Confucius jugeait de la moralité d'une province d'après l'état où se trouvait cette langue dont chaque note devait, d'après lui, éveiller dans le cœur un sentiment fixe et déterminé. Environ 1500 ans avant J.-C., au dire des historiens indigènes, Linghen-Kouei, l'Orphée des Chinois, attirait les animaux féroces par les sons harmonieux de son *King*. Et cependant on ne trouve rien dans la musique chinoise qui ressemble à l'harmonie. Dans les concerts auxquels nous avons assisté à Canton, nous avons été étonnés de trouver dans l'Empire du Milieu, un système musical encore plus compliqué que celui qui nous avait frappé au Japon. L'instrumentation se compose de sons discordants et reste néanmoins monotone et d'une uniformité désespérante qui fatiguerait tout auditoire européen. Les Chinois s'y amusent, ce qui prouve une fois de plus qu'ils ont une sensibilité toute différente de la nôtre. La musique chinoise se compose de douze tons ou *lus*, six ascendants et six descendants; les écarts sont généralement des quarts ou des quintes.

En fait d'instruments de musique, on remarque en Chine plusieurs espèces de *che* (guitares), des clairons sans clef, des flûtes, des espèces de violons, cymbales, tam-tams, des sifflets en bambous. Ils ont des flûtes

éoliennes, des clochettes harmonieuses qui pendent aux toits des palais et des temples et dans lesquelles le vent se joue pour en tirer des sons éclatants pour bercer le sommeil des seigneurs et des dieux. Les Chinois ont aussi les pierres harmonieuses, introduites depuis quelques années en Europe et dont la propriété était connue dans l'Empire du Milieu 2000 ans avant J.-C. A cette époque le district de Lean-theou en envoyait à l'Empereur pour une part de son tribut. Seize pierres taillées ayant la forme d'une équerre constituent l'instrument qui porte le nom de King. Les pierres divisées en deux parties, la caisse et le tambour, sont suspendues à l'aide d'une corde qui passe par un point fixe. On frappe la partie inférieure de ces notes avec un maillet de bois, tout comme pour le *gong*. Pour obtenir un son plus aigu on prend sur la longueur des pierres, pour avoir un son plus grave on ote sur l'épaisseur. Cet instrument rappelle le Calcophonos, au son d'airain, de Pline.

Le théâtre est en rapport avec la musique barbare et rappelle nos spectacles de kermesse. Le théâtre est presque toujours en plein air, le spectacle est gratis et constitue un des grands amusements du peuple. On y joue généralement de mauvais mélodrames mêlés de jeux et de combats. Les femmes ne paraissent jamais sur les théâtres publics, elles sont remplacées par de jeunes garçons déguisés en femmes et qui se servent de la voix de fausset pour imiter le sexe qu'ils ne remplacent que trop souvent dans la vie intime.

Quelquefois les rôles de femme sont aussi remplis par des eunuques.

En Europe, ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle que le beau sexe parut sur la scène. Madame Betterton, à ce que l'on dit, fut la première femme qui joua, vers 1660,

les rôles de Juliette et d'Orphélie dans les tragédies de Shakspeare.

Le gouvernement chinois ne donne pas de spectacle au peuple, a ses frais, comme cela se faisait à Rome ; mais il encourage les représentations dramatiques, surtout pendant les fêtes religieuses. On construit alors des théâtres provisoires en bambou sur des lieux découverts.

Les spectacles durent quelquefois plusieurs jours. La mise en scène est tout à fait négligée. On ne recourt pas à l'illusion des décorations, on laisse le champ libre à l'imagination, mais les costumes sont toujours assez bien appropriés à la circonstance et quelquefois d'une grande richesse. Les sujets des drames et des comédies sont tirés de l'histoire nationale. La traduction faite par J.F.Davis *de l'héritier dans la vieillesse* donne des renseignements très-intéressants sur le caractère et les mœurs du peuple chinois. Cette pièce montre l'importance que les Enfants du Céleste-Empire attachent aux offrandes sur les tombes de leurs aïeux et à la naissance de rejetons mâles.

La versification existe en Chine et la structure des vers a subi dans les temps modernes de grandes améliorations. Cependant c'est vers le VIIe siècle de l'ère chretienne que la poésie chinoise a eu sa grande époque. Les plus anciennes annales historiques de l'Empire sont écrites en vers, mais les compositions poétiques les plus recherchées sont les odes, les chansons et les descriptions morales.

L'art militaire est peu avancé, l'artillerie mauvaise et les fusils d'une fabrication médiocre. A Canton, nous avons vu à bord des jonques impériales des canons en fer qui rappellent ceux dont se servaient les Anglais à la bataille de Crécy. Avant que les jésuites eussent enseignés aux Chinois l'art de fondre les bouches-à-feu, on se ser-

vait dans l'Empire du Milieu de tubes en fer battu. Au XVIIe siècle, le dernier empereur des Ming réclama des Portugais de Macao le secours de quelques canons et d'une centaine d'artilleurs pour les employer contre les Tartares

Aujourd'hui pour faire la chasse aux pirates, le gouvernement de Péking a fait l'achat de quelques canonnières de construction étrangère, dont le commandement a été confié à des officiers européens.

La poudre à canon, quoique connue en Chine depuis des siècles, ne servit dans les guerres qu'après l'arrivée des étrangers.

Voici la composition des poudres à canon fabriquées dans différents pays.

	NITRE	CHARBON.	SOUFRE.
Chine	75.7	14.4	9.9
Belgique et France . .	75	15.5	9 5
Angleterre.	75	15	10
Russie.	70	18.5	11,5
Autriche	76	13	11

Pour terminer ce chapitre, il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots de l'architecture qui offre assez de grandiose dans la construction des monuments d'utilité publique. Nous avons dit dans un autre chapitre que les premiers ancêtres des Chinois étaient nomades et vivaient sous la tente. Lorsqu'ils devinrent sédentaires, ils songèrent à un meilleur abri contre les intempéries et construisirent des maisons, mais n'ayant aucune notion d'architectecture, ils prirent pour modèle leurs propres tentes, c'est pour cela qu'on remarque dans la construction des habitations et des temples Chinois une très grande légèreté. Les nombreux piliers de bois dépourvus de base et de chapiteau qui supportent les toits représentent les pieux de la tente; les

toits concaves vers le milieu et relevés aux extrémités sont les peaux étendues sur les bambous. On n'y trouve aucune pièce qui ressemble à notre architrave et qui soit destinée à soutenir la charpente. Les matériaux de construction sont le bois, les briques et les pierres. Pour les toits, on se sert comme au Japon de tuiles qui se recommandent par la solidité et la beauté du travail. Ces tuiles ont environ dix pouces de longueur et de trois à quatre pouces de largeur disposées par rangées alternativement convexes et concaves et liées ensemble avec du plâtre, de manière à former des faîtières et des rigoles sur lesquelles l'eau ne peut séjourner. En traversant une ville chinoise on est frappé de la diversité des maisons; l'ordre et les ornementations rappellent vaguement les habitations découvertes de Pompeï. Elles n'ont d'ordinaire qu'un seul étage; les fenêtres donnent sur la cour ou sur le jardin toujours entouré de murailles de 10 à 15 pieds de haut. Les croisées sont petites et rarement vitrées en verre, presque toujours en feuilles de mica (exfoliation du quartz.) Les habitations des riches de Canton sont situées dans des rues dont l'aspect est fort triste; elles ont trois entrées, l'une au milieu pour les solennités, les deux autres décorées de lanternes et portant sur leur fronton une inscription en caractères dorés sur une planche en laque noir, généralement le nom et le titre du propriétaire. L'intérieur de ces maisons est très vaste et contient une première enceinte, une belle cour bien aérée, puis le corps du logis, une école et un jardin. Les appartements sont moins meublés qu'en Europe ; on y remarque des chaises, des canapés, des petites tables à thé et, contre la muraille, des écrans en bambou et des cadres renfermant des sentences de morale des philosophes chinois ou des fleurs, des oiseaux et des paysages. Quelquefois la partie

supérieure du mur est en bois sculpté à jour pour faciliter la circulation de l'air.

Les habitations de la classe moyenne sont contiguës au bord des rues ; elles sont dépourvues de cour et n'ont qu'une seule entrée fermée par un écran grossier en bambou. A l'intérieur il n'y a que deux ou trois places. Enfin, il y a les humbles cabanes de terre délayée et de bambous où les pauvres gens vivent sous le chaume et qui sont basses, obscures et sans divisions intérieures.

Les villes chinoises affectent toute la forme d'un carré et sont entourées de hautes murailles flanquées de tours ; les rues sont si étroites que deux palanquins ne peuvent se rencontrer sans que les porteurs de l'un n'entrent dans un magasin pour laisser passer l'autre.

En Chine, comme en Europe, c'est la religion qui a élevé les plus grands édifices. Les temples sont généralement placés dans des retraites agréables d'où l'on découvre les plus admirables points de vue. De chaque côté de la porte d'entrée se trouve une niche contenant une statue colossale dont les traits sont presque toujours horribles et les costumes non moins curieux que le visage. On traverse ensuite une cour pour arriver à un premier temple, puis une belle avenue conduit au grand palais formé par un grand quadrilatère et contenant des autels et des statues en bois sculpté, peints et bizarement vêtues de riches étoffes aux couleurs les plus éclatantes. Les murs sont peints à fresque en couleurs brillantes et or et l'intérieur est orné de lanternes de soie suspendues au plafond.

Le style des pagodes à 6, 7, 8 et 9 étages est considéré par les Chinois comme le plus beau de leur architecture. Aussi voit-on ces tours dessinées ou sculptées sur toutes les productions artistiques.

Les sciences sont encore en Chine dans une enfance réelle et cela malgré la haute antiquité qu'on assigne aux découvertes faites par ce peuple. C'est qu'en Chine l'esprit est aux traditions. Au lieu de chercher la vérité, on regarde en arrière et l'on s'y cramponne, alors qu'en Europe nous tournons les yeux vers l'avenir.

Un instrument indispensable au développement des sciences, c'est une langue bien faite, une langue arrivée au troisième degré de perfection, et c'est ce que les Chinois ne possèdent pas. Ils s'en ressentent surtout dans l'application des sciences positives, ainsi pour l'arithmétique il leur manque le zéro, ce qui ne leur permet pas, comme à nous, de simplifier les calculs.

Dans l'astronomie, ils n'ont fait que des progrès médiocres et l'admiration qu'on a eu pour la rédaction de leurs almanachs revenait de droit aux savants étrangers attachés à la cour de Péking. Privés des secours d'instruments perfectionnés, les indigènes se sont contentés de calculer quelques éclipses. La médecine est mêlée de pratiques superstitieuses, mais la pharmacopée est très riche, comme nous le verrons au chapitre des productions.

Les Chinois partagent toutes les maladies en chaudes et en froides et appliquent la même division aux remèdes. C'est la méthode de Lilly et Davis, les deux philosophies astronomiques.

CINQ Planètes.	Système physiologique des Chinois.			
	CINQ VISCÈRES.	CINQ ÉLÉMENTS.	CINQ COULEURS.	CINQ GOUTS.
Saturne	l'estomac	la terre	le jaune	le doux
Jupiter	le foie	le bois	le vert	l'acide
Mars	le cœur	le feu	le rouge	l'amer
Vénus	les poumons	le métal	le blanc	le piquant
Mercure	les reins	l'eau	le noir	le salé

Saturne, dit Lilly, est froid, sec, mélancolique, *terrestre*. Jupiter gouverne les maladies du *foie* et aime le *vert*. Mars demande le *rouge* et les saveurs qui sont *amères* et qui brulent la langue. Vénus se rapporte au *blanc* et Mercure à *l'eau*.

L'ouvrage chinois le plus important sur la médecine est le Pen-tsao dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

Les Chinois sont phrénologistes et ont des idées assez exactes sur l'ostéologie, mais ils ne dissèquent jamais et ne pratiquent pas d'amputations.

Quant à la chimie, à la physique et à la mécanique, le peu que les Chinois en savent, ils l'ont appris des étrangers et notamment des missionnaires.

RENSEIGNEMENTS HYDROGRAPHIQUES.

Les côtes de la Chine sont très découpées et forment plusieurs golfes dont les principaux sont : le Pé-tché-ly au Nord de la mer Jaune. Il baigne les côtes des provinces du Tchy-li et du Shantoong et forme la baie de Liatoung dans le Chinking ou Liatoung ; la baie de Hang-tchéou-foo appelée aussi baie de Tchapou, celles d'Amoy et de Canton.

PRESQU'ILES.

Les presqu'îles les plus importantes projetées par ces côtes sont : La *Corée* on *Tchao-sian* située ou N -E. de la Chine, baignée au Sud et à l'Est par la mer du Japon et à l'Ouest par la mer Jaune. Elle a une superficie de 2200

myriamètres carrés et sa population est évaluée de 8 à 15 millions d'habitants ; son sol est fertile dans les vallées et produit du riz, du coton, du tabac, du chanvre et du ginseng.

Le Nord est couvert de belles forêts. Les principales industries de ce pays sont la fabrication du papier qui y est très développée, les manufactures de porcelaine et d'armes. On y exploite des mines de métaux précieux, de houille et des salines.

Les Coréens ont adopté les mêmes religions que les Chinois dont ils ont reçu les arts, les sciences et presque toutes leurs lois ; la langue est un peu différente du Chinois et du Mandchoux.

La Corée est la partie du monde civilisé la moins connue des Européens, parce qu'elle leur est soigneusement fermée par un gouvernement ombrageux.

En 1865, les Français essayèrent vainement d'ouvrir la presqu'île au commerce étranger. Les Américains viennent de subir le même échec, mais on espère que le cabinet de Washington maintiendra son programme et que bientôt une nouvelle expédition, plus importante que celle de 1871, ira demander satisfaction aux Coréens.

La presqu'île de *Lia-toung* ou Potokie fait partie de la province de Ching-king ou Tartarie.

La presqu'île de *Shantong* entre le golfe de Pe-tchy-li et la mer Jaune.

Enfin, la presqu'île de *Loo-tchéou* dans le Sud de la province du Kwantong.

ILES.

Un grand nombre d'îles font partie de l'Empire chinois,

notamment les archipels de *Corée* et de Lia-toung. L'île de *Chusan* ou *Théou-chan*, dans la province du Ché-kiang, qui a une superficie de 160 milles carrés et une population de 500,000 habitants, domine l'embouchure du Yang-tsé-kiang et la route du Japon ; elle fut occupée par les Anglais de 1840 à 1844 et son chef-lieu *Ting-haï* devint alors l'entrepôt des marchandises anglaises dirigées de là sur Amoy, Ningpo, Shanghae, etc.

Le port de Ting-haï (Tothoe) présente plusieurs bons mouillages, mais l'entrée et la sortie en sont difficiles à cause de la force des courants et l'étroitesse des passes. Outre Ting-haï, il y a encore deux ports dans l'île : Chin-ka-mong et Tchin-kiang.

L'archipel de *Chusan* se compose d'environ 200 îles riantes et dentelées de baies profondes qui baignent tantôt des rochers de granit, tantôt de belles vallées riches et fertiles. L'un de ces îlots, *le Pootoo*, situé dans la mer des Lis d'eau, est sacré et renferme pour les Chinois de saints mystères.

Au Sud de Tchéou-chan, le littoral de la Chine est parsemé de petites îles. Il y en a plusieurs centaines qui s'étendent de l'embouchure du Yang-tsé-kiang au détroit de Formose.

L'île de *Formose*, le *Taï-wan* des Chinois et le *Pékan* des Indigènes, est située entre 22° et 25° 30' de lat. Nord et 117° 50' et 119° 50' de long. Est, à 37 lieues des côtes de la province du Fokien dont elle dépend.

Elle est divisée en quatre districts et mesure à peu près 300 kilomètres du Nord au Sud et 20 à 25 en moyenne de l'Est à l'Ouest, quoique sa plus grande longueur soit de 400 kilomètres et sa plus grande largeur de 130 kilomètres.

Formose compte environ 1700 villes ou villages et

3 millions d'habitants. Cette population est divisée en trois classes : les Chinois, les insulaires d'origine chinoise et les indigènes ou Igorrotes. Ceux-ci habitent la partie orientale de l'île et sont indépendants. Ils se rapprochent plus des sauvages de la Polynésie, que des enfants du Céleste-Empire. Ils obéissent à leurs Rois, savent tisser la soie et font des échanges avec les Chinois. Pour ce commerce, les Igorrotes descendent de la montagne du Kalé en troupes et armés. Les Chinois les attendent avec des fusils à mèche, puis les transactions commencent et continuent au bruit des détonations. Les enfants du Céleste-Empire pensent ainsi intimider les indigènes dont ils ont grand peur, et non sans raison, car ils savent que tout Chinois qui s'engage dans la montagne y laisse sa tête. Cette cruauté des Indigènes s'explique par la conduite des naturels d'origine chinoise. Mgr Aguilar raconte, dans une lettre de 1865, combien ceux-ci sont cruels à l'égard des aborigènes.

« Les payens de Bam-kim-ching, dit-il, désespérant de » parvenir à tirer vengeance d'injures qu'ils prétendaient » avoir reçues des sauvages, leurs voisins, feignirent une » réconciliation. Ils les invitent à une fête. Le repas » terminé, on ouvre la danse ; gorgés de vin, repus de » nourriture, les Igorrotes se laissent entraîner sans » défiance à un geure de divertissement fort recherché » des sauvages. Les chants commencent, les sauts se » multiplient, les voix redoublent : voici l'heure du » carnage. Tout à coup, les cris de joie se changent en » cris de désespoir, les malheureux tombent sous le sabre » des meurtriers, le sang coule à flôts. Un des Chinois » pousse la férocité jusqu'à dévorer les oreilles de sa » victime, accompagnant d'abominables propos son abomi- » nable action. »

» Pendant les deux années que j'ai passées dans l'intérieur du sud de Formose, ajoute Mgr Aguilar, à peine ai-je vu les habitants jouir d'un seul jour de tranquillité ; c'était partout, c'était toujours discordes, guerres, anarchies ; et à ces guerres prenaient part quelquefois dix, vingt, trente mille habitants »

Les naturels d'origine chinoise habitent le pied des montagnes. Ils ont les coutumes, les superstitions et l'abus de l'opium qui caractérisent le peuple dont ils descendent et qu'ils méprisent.

Les Chinois occupent la partie Sud et le centre de l'île. Ils viennent du Fokien et de Canton, sont indolents et s'adonnent surtout au commerce de l'opium.

L'île de Formose possède de riches mines encore fort peu exploitées ; elle est très fertile, bien cultivée et appelée à un grand avenir par ses richesses naturelles et agricoles et sa position entre la Chine, les îles Philippines et le Japon.

Le port de *Taï-wan-foo*, son chef-lieu, a été ouvert au commerce étranger par le traité de Tien-tsin; le port de Kee-loong, situé dans le Nord, est très-sûr et fermé de tous cotés, excepté du Nord. L'entrée en est difficile par suite d'un courant de 5 à 9 nœuds et de la profondeur de l'eau dans la passe qui a un demi-mille de large. Dans les environs de Kee-long il y a d'excellentes mines de charbon. A l'intérieur il y a des sources sulfureuses très-riches.

Enfin au Sud, à l'Est du golfe de Tonquin ou Tonkin, entre 18° 10' et 20° 40' de lat. N. et entre 105° 50' et 108° 43' long. E., se trouve l'île Haï-nan qui appartient à la province du Kwang-tong dont elle est séparée par le canal de Kioung-tchéou, large de 17 kilomètres et très-dangereux. Elle a 260 kilom. de long sur 120 de large et

environ 1 million d'habitants dont une partie vit indépendante à l'intérieur.

Fertile dans l'Ouest, le sol est escarpé et rocailleux dans l'Est. Le climat est chaud et malsain ; les habitants sont plus superstitieux que dans le reste de l'Empire. Ils font quelques affaires avec Macao et sans la présence des pirates, ce commerce pourrait prendre un certain développement.

MONTAGNES.

La Chine renferme, surtout à l'Ouest et au Sud, beaucoup de hautes montagnes, dont un grand nombre sont couvertes de neiges perpétuelles; les plus élevées couvrent les provinces méridionales et sont le prolongement du groupe de l'Himalaya.

La chaîne de Mangi qui s'étend entre les provinces du Kwang-si, du Kwang-tong du Fo-kien et du Hoo-nan est composée de roches quartzeuses et de granits; sa formation géologique a quelque analogie avec celle des Pyrénées.

La limite occidentale de l'Empire est marquée en partie par les masses gigantesques du *Yun-ling* dont un grand nombre de pics atteignent la région des neiges perpétuelles. Cette chaîne projette vers l'Est le Yu-ling qui descend vers le golfe Tonkin ; les monts *Naou-ling*, *Mia-oling* et *Taju ling* qui parcourent le pays situé entre le Si-kiang et le Yang-tsé-kiang et qui viennent finir vis-à-vis des îles Chusan.

Les monts *Pe-ling* et *Tapa-ling* qui s'étendent au Nord du Yang-tsé-kiang jusqu'à l'Hoang-ho et se prolongent même au-delà pour se perdre dans les monts Jak-alin.

Presque toutes ces montagnes sont sans forêts.

Entre les Pe-ling et les Nau-ling s'étend dans la direction du S.-O. au N.-E. la grande plaine de Gobi ou de Chamo, peut-être la plus vaste de l'ancien Continent. On lui donne 550,000 kilomètres carrés. Elle appartient à cette large bande de déserts qui se prolonge presque sans interruption depuis le Saharah en Afrique, sur une étendue de 132 dégrés, à travers l'Afrique, l'Arabie, la Perse, l'Asie centrale et la Chine. Le sol de cette plaine est pierreux dans quelques endroits, mais presque partout composé de sable mouvant. On n'y rencontre aucune végétation et peu ou point de cours d'eau. Les ruisseaux s'épuisent en donnant naissance à quelques lacs d'eau trouble et salée.

Pour voyager dans les plaines du Nord et de l'Ouest, les Indigènes se servent fréquemment d'une brouette ayant deux bras à chaque bout et sur laquelle on place un mât avec une voile carrée.

Les montagnes du Nord (du Chansi) sont presque tous à pic et présentent comme ceux de la Mongolie un roc nu et de grandes masses de granit éparses. L'oxide de fer y est très abondant et donne à l'argile, qui forme la troisième couche, une nuance d'ocre prononcée. On y voit aussi des veines de spath blanc.

L'île Formose est traversée du Nord au Sud par une chaîne de montagnes volcaniques appelées *Taschen* dont un des chaînons laisse encore échapper des flammes.

FLEUVES, RIVIÈRES ET VOIES DE COMMUNICATION.

Un grand nombre de cours d'eau navigables presque dès leurs sources arrosent l'Empire du Milieu. Les plus considérables sont le « *Peï-ho* » qui descend des montagnes

de la Mongolie, entre dans la province du Tchy-li ou Tche-ly par le Nord, traverse Tchy-tching, reçoit le *Schla-o* près de Tchlang-ping, se dirige vers le Sud et passe près de Péking où les eaux du *Yu-ho* viennent se joindre à son cours. Un peu au dessus de Tientsin il reçoit le *Yunho*, branche du grand canal impérial et la *Sang-kau-ho* formée par la réunion de plusieurs grandes rivières venant de l'Est et du Sud. De Tientsin, le Peï-ho se dirige vers la mer en faisant des coudes si multipliés qu'il arrose au moins le double du pays qu'il baignerait s'il coulait en ligne droite. La navigation du « Peï-ho » est très active; des jonques de la Mandchourie, de la Corée et surtout des provinces du Sud le remontent journellement par milliers. L'embouchure du fleuve est obstruée par une barre d'environ un mille de large où il n'y a que onze pieds d'eau à marée haute et deux pieds quand la marée est basse. Les eaux fangeuses du Peï-ho se jettent dans le golfe de Pe-tchy-li, près des forts de Takou et après un cours d'environ 500 kilomètres,

Le *Hoang-ho* ou *Fleuve Jaune*, l'ancien Bantisus, appelé Rmat-chou par les Thibétains et Karamouren par les Mongols, prend sa source près du lac Tcharing, dans les montagnes du Koul-Khou-nour, arrose la Mongolie, entre dans la province du Kan-sou où il reçoit le Ta-thoong venant du Nord-Ouest et le To-Schur du Sud, passe à Lan-tché-ou-fou, chef-lieu de la province (par 36° 8' 25" lat. N. et 140° 34' long. E.) et centre d'un grand commerce avec les Mongols. De Lan-tchéou, le Hoang-ho se dirige vers le Nord, passe par Ming-sha-fou, Ning-hia siège d'un commerce assez important en sel, tapis, etc., puis le fleuve entre en Mongolie, baigne les limites du pays des Ortous, redescend vers le Sud, sépare la province du Chen-si de celle du Chan-si et traverse Pao-te,

ville commerçante du Chan-si. Il reçoit le *Hoting*, la *Fuen-ho* près de Hang-schling-hian et le *Kiang-schw*, près de Fou-tché.

Le *Weï-ho*, qui prend sa source dans les monts Fuen-schwi-ling du Kan-soo arrose Tsin, traverse le Chen-si de l'Est à l'Ouest et se joint au Hoang-ho sur la limite des provinces du Chensi, du Chan-si et de l'Honan. — Le fleuve prenant alors la direction du Levant, baigne les murs de Shen (Ho-nan), reçoit, plusieurs petites rivières, coupe l'extrémité méridionale de la province du Chan-toong, entre dans le Kiang-soo, passe à Sin-tchéou, à Tsing-hi, sur le lac Hoong-tse-hoo où il est coupé par le *Yun-ho* ou canal impérial ; puis, après un cours de 3200 kilomètres, il se jette dans la mer Jaune.

Rapide et large, le fleuve jaune est d'une navigation difficile, surtout à cause des bancs produits par la terre et le sable que le fleuve roule en quantité considérable et entraîne au moment des grandes eaux, lorsqu'il couvre les plaines au milieu desquelles il coule. Ses débordements ont occasionné dès la plus haute antiquité de grands travaux qui ont été repris sous les derniers Empereurs, mais malgré les digues immenses qui encaissent les rives, les inondations sont presque annuelles. Cette humeur capricieuse du fleuve, due surtout à la descente des glaces, a obligé les ingénieurs qui ont creusé le grand canal, de faire prendre à celui-ci, sur une grande étendue, un cours parallèle avec la rivière ; de cette manière les jonques évitent le passage dangereux de Tsing-hi à Singtsian.

Le *Yang-tse-kiang* ou *Ta-kiang* (le fils de l'océan) ou *fleuve bleu* est le plus grand cours d'eau de l'Asie et, après le Mississippi et l'Amazone, le plus considérable du monde entier. Il est formé par la réunion de trois grandes rivières savoir : le *Kin-cha-kiang* (la Rivière au sable d'or)

qui prend sa source dans le pays de Koul-khou-nour, descend vers le Sud, entre dans le Yunan, où il reçoit le *Wo-liang* et le *Pao-kiang*, puis, en entrant dans la province du Ssé-tchouan, le *Ya-loung-kiang* qui dans un cours de 1200 kilomètres a séparé le Thibet du Khoul-khou-nour et de la province du Ssé-tchouan.

Près de Sin-tchéou (dans le Sse-tchouan), les eaux du *Kincha-kiang* se mêlent à celles du « *Min-kiang* ». Cette dernière rivière, après être entrée dans la province par la frontière du Thibet, passe à Meou, à Tching-tou, chef lieu de la province du Sse-tchouan (à 1550 kilomètres S.-O. de Peking et autrefois la résidence des empereurs) puis à Meï et à Kiating. A partir de Sin-tchéou, le fleuve prend le nom de *Ta-kiang*, il reçoit, près de Loo le *Tchoon-kiang* qui vient du Nord, puis plus bas le *Tchi-schwi-ho*, de la province du Kouei-tcheou, à Tchoon-king, ville très commerçante, le *Kia-lin-kiang* qui vient du Kan-soo et a baigné les villes de Pao-ning, de Shun-king et de Ho.

Près du Kouei-tcheou, le Takiang entre dans la province du Hou-peh, traverse Itchang, King-tchéou, reçoit les eaux du *lac Toong-thing-ho*, puis remontant vers le Nord, il passe entre les lacs du Han-kiang où il reçoit la rivière du Han qui baigne les montagnes abruptes couronnées par les ruines des fortifications de la ville de Han-yang. En face se trouve le port de Han-khew ou Han-kow ouvert au commerce étranger par le traité de Tientsin. Cette ville, dont l'activité commerciale grandit annuellement, occupe l'angle formé par le confluent du Han et du grand fleuve. Sur la rive opposée du Takiang, se trouve l'opulente cité de Wou-tchang, une des villes les plus commerçantes et les plus industrielles de l'empire.

Le père Huc porte la population des trois villes situées

au confluent du Han et du Yang-tse à 8 millions d'habitants ; ce chiffre est exagéré, car aujourd'hui il n'y a guère plus d'un million d'âmes et les désastres survenus dans ce district ne peuvent avoir réduit la population de plus de la moitié.

Tout le long de la rivière on rencontre encore des déserts parsemés de ruines ; c'est sur les bords du Yang-tse-Kiang que les ravages des Taï-pings ont été surtout considérables. Cependant beaucoup de villes se relèvent et la vie agricole, industrielle et commerciale reprend partout.

Après avoir dépassé Hankow, le Ta-Kiang coule à pleins bords entre des montagnes escarpées qui se rapprochent quelquefois pour former une admirable gorge. Ces montagnes et les falaises offrent des aspects pleins d'une grandeur sauvage et d'une beauté pittoresque. A chaque pas on contemple un nouveau point de vue et sous le charme des transformations successives qui s'opèrent, le voyageur éprouve cette sensation délicieuse que seule la nature sait nous communiquer.

Le Ta-kiang coule ensuite au pied des Ma-tze-shan ou montagnes de l'épine dorsale du cheval et arrive à Kiu-kiang, ouverte au commerce étranger depuis le traité de Tientsin et située près du lac Poyang qui déverse dans le grand fleuve toutes les eaux des nombreuses rivières de la province du Kiang-si. Ces eaux forment en se mêlant au rapide courant du fleuve, des tourbillons connus en Chine sous le nom de Chow-chow. Ici se trouve sur un rocher à pic la cité de Hoo-kon (ville de l'ouverture du lac) et en face le Lew-chang (montagne de la mule) qui dresse majestueusement sa tête à 5000 pieds d'élévation.

Le Yang-tsé entre peu après dans un défilé qui marque les limites des provinces du Kiang-si, et du Ngan-houei.

A son entrée dans cette dernière province, il passe par Toong-lew, ville murée qui occupe une situation charmante entre la rivière et un lac bordé d'arbres ; puis il traverse Ngan-khing, chef-lieu de la province avec une belle pagode à huit étages, Woo-hoo, Taï-ping-foo, chef-lieu de district et au-dessus duquel le fleuve se divise en plusieurs passages et entre dans la province du Kiang-soo.

Il coule à 3 kilomètres de Nangking avec laquelle il communique par un tronçon du grand canal, puis à Chin-kiang, autrefois riche et prospère avec une population de 500,000 habitants et qui a été complètement ruinée par les rebelles. Chin-kiang, à la tête du grand canal, est le troisième port du Yang-tse ouvert au commerce étranger.

Les rives du grand fleuve deviennent ici très pittoresques et comme partout, dans l'Extrême-Orient, les retraites les plus séduisantes sont occupéespar des temples. Les eaux du fleuve entourent l'île d'Argent aux pagodes bizarres, ombragées d'arbres aux nuances les plus diverses et les plus harmonieuses.

Le Yang-tse s'élargit considérablement à partir de Thaï-hing ; près de Kiang-yu, il a déjà quatre milles de largeur. C'est le delta qui se présente et bientôt d'un bord on ne voit plus la rive opposée. A son embouchure dans la mer Jaune, près de Shanghaï, le Yang-tse a une largeur de plus de 18 milles. Son cours en remontant jusqu'à la source du Kin-chin-kiang est de plus de 4,500 kilomètres. A 1200 kilomètres de son embouchure, il a encore 4 kilomètres de largeur. Il est navigable pendant près de 3,000 kilomètres.

Par le Yang-tse-kiang le commerce peut communiquer avec les provinces du Kiang-soo, Ngan-Houei, Kiang-si, Hou-péh, Hoo-nan, Kouei-tchéou, Ssetchouan et Yunan qui sont autant de royaumes avec plus de 100 millions

d'habitants et des productions très importantes. Par les affluents de ces provinces on peut trafiquer avec le Thibet, le Khoul-khou-nour et la Cochinchine. Le Han-kiang au contraire conduit le négociant à travers le Hou-peh, le Chen-si jusqu'au Kansoo et, par là, dans le Turkestan Enfin le grand canal conduit vers Peking et le Nord.

Un vieux dicton chinois dit : *la mer n'a pas de bornes, le Kiang n'a pas de fond*. Cela est à peu près vrai pour certains passages, mais ailleurs on trouve des bancs de sable à fleur d'eau, surtout pendant les 40 ou 50 premières lieues du fleuve à partir de son embouchure. Les terres enlevées par les débordements du Yang tse se rassemblent en dépôt et forment des îles dont la plus grande, jusqu'à ce jour, est celle de Tsoon-ming qui a déjà 60 kilomètres de longueur. Les bancs changent fréquemment de place, de manière qu'on ne peut guère se fier à la carte hydrographique faite, en 1858, par la marine anglaise. Il est indispensable de prendre un pilote jusqu'à Tchin-kiang (220 kilomètres de l'embouchure) ; de là on peut continuer avec les éditions corrigées de la carte anglaise dont nous venons de parler. Outre les bancs, il y a un autre inconvénient, c'est celui des courants qui sont très forts au delà de Nang-king et qui font perdre quelquefois 2 à 3 milles par heure, de manière que les voiliers ne peuvent faire le trajet que quand ils sont favorisés par le vent, c'est à dire aux changements de moussons, Mars-Avril et Septembre-Octobre, lorsque les vents réguliers soufflent de l'Est.

Ces mois marquent aussi le commencement et la fin de la grande crue qui est dans toute sa force en Juillet, quand elle dépasse 5 mètres.

La navigation du Yang-tse-kiang n'est donc possible toute l'année que par les bâtiments à vapeur pouvant remorquer des voiliers et des jonques chinoises.

Des navires arrivant d'Angleterre remontent maintenant directement jusqu'à Hankow, à 220 lieues de l'embouchure du Yang-tsé et repartent de ce port chargés de thé, pour l'Europe.

Près de l'embouchure du Yang-tse-kiang, la mer Jaune reçoit les eaux de l'*Hoang-pou* et de l'*Ousong*.

De la baie de Tchapou formée par l'embouchure du *Tsien-tang*, jusqu'à Canton, l'Océan reçoit un grand nombre de rivières plus ou moins importantes. La baie de Canton est formée par le delta du Takiang du Sud.

Le « *Takiang du Sud* » ou plus exactement le *Choo-kiang*, *rivière des perles* (le Tigre des Européens) est formé par la réunion de plusieurs cours d'eau dont le plus considérable naît dans le nord de la province du Yunan, descend sous le nom de *Tchlé-kiang-ho*, vers le lac Ming-ho, puis devient le « *Pa-la-ho* » qui, en passant à Hingi près des limites du Kouei-tchéou et du Kwang-si, s'appelle « *Hang-schwi-kiang*. Il reçoit le *Phan-kiang-ho* de la tribu des Miao-tsio indépendants, passe à Nati où il prend le nom de *Oo-ling-kiang*. Celui-ci traverse la passe de Pese, dans les montagnes de Yao-shan, baigne les murs de Laïping et reçoit, à Wo-suan, les eaux du « *Young-foo-shooi* » formé par plusieurs rivières importantes qui, par le Yuan-kiang et le lac Toong-thing-ho, mettent le Takiang du sud en communication avec le Yang-tse. Près de Phing-nan, l'Oo-ling-kiang se grossit du *Yukiang* venant du Sud et près d'Ootchéou, sur la limite du Kwang-tong, du *Kwei-kiang* ou *Foo-kiang* qui communique avec la grande rivière de *Siang-kiang*, un autre affluent du lac Tong-thing-ho.

En entrant dans la province du Kwang-tong le fleuve prend le nom de « *Ta-kiang* » ; il passe à Tekhing, Shao-king, reçoit à Sanschwi le *Si-kiang* au N.-O. et le *Pekiang*

du Nord, puis il se divise en deux branches qui vont s'unir aux eaux de la baie de Canton par plusieurs bouches; celle du Nord qui a le nom de *Choo-kiang* (rivière des perles), reçoit à 30 milles de Canton, la rivière du Nord ; sa largeur y est de plus d'un mille, elle passe par la ville commerçante et manufacturière de Fatshan, puis se divise en plusieurs bras qui forment un grand nombre d'îlots habités. Le fleuve traverse Canton et forme, à 12 milles de là, l'excellent ancrage de Whampoa. Jusqu'à ce point les bancs de sable gênent quelquefois la navigation, mais au delà celle-ci est complètement libre. Le Hoo-mun (le Bogue ou Bocca Tigris, les bouches du Tigre) forme plusieurs îles et quelques criques; dépassé Chuen-pec, il s'élargit considérablement et prend le nom de baie de Canton.

L'ouverture du Ta-Kiang du Sud au commerce étranger ne peut dans les circonstances actuelles offrir que peu d'intérêt. La corruption des fonctionnaires chinois de l'intérieur est si grande que les pirates sont maîtres du cours de la rivière sur laquelle on ne voit même pas, au delà de Shao-king, de jonques indigènes.

En 1870, lorsque M. Moss fut chargé de remonter le fleuve, il s'informa auprès du mandarin de Kouei-hien des productions les plus importantes du pays. L'officier chinois répondit cette vérité simple mais caractérisque : « Nous ne produisons que des voleurs. »

Cette situation oblige les marchands de cette partie du « Kwang-si » à renoncer aux bénéfices de la voie et à exporter leurs marchandises par la route difficile et dangereuse de Pakhoi vers le golfe de Tonkin.

L'intérieur de la Chine est traversé par un grand nombre de cours d'eau dont plusieurs ont une importance notable et facilitent considérablement le commerce. Le

cadre de notre travail ne nous permet pas de suivre leurs cours, cependant il nous reste encore à parler du *May-kong* ou *fleuve du Cambodge* qui prend sa source dans le Thibet, non loin de celle du Yang-tsé. Il coule vers le Sud sous le nom de *Szatchou*, arrose la partie occidentale du Yunan, sous celui de Lan-tsang-kiang, traverse le Laos, le Cambodge annamite et se jette dans la mer de Chine, après un cours de près de 3000 kilomètres. Ce fleuve navigable pour les gros navires, jusqu'à une très-grande distance, est appelé, grâce à l'occupation de Saïgon par les Français, à attirer vers cette colonie une partie considérable du trafic qui se fait maintenant par le Nord.

Nous croyons donc utile de reproduire ici un rapport publié il y a quelques années dans un journal de Paris et auquel on n'a pas attaché tout l'intérêt qu'il mérite :

« Le fleuve du Cambodge, pour le désigner par son nom le plus usité chez les Européens, a comme tout le monde sait, son embouchure à Saïgon. Son parcours long-temps mystérieux comme son origine, nous est enfin entièrement connu depuis ces dernières années. En le prenant à son embouchure, il traverse l'empire d'Annam du 10e au 17e degré de latitude, il pénètre dans le royaume de Siam, d'où il sort vers le 19e degré ; il entre alors dans le pays de Laos jusqu'au 22e ; traverse la province chinoise du Yunan, où il prend le nom de Lang-tsang-kiang et pénètre dans le Thibet du 27e jusqu'au 34e degré environ.

« Sans discuter ici sa navigabilité à cette hauteur, navigabilité attestée, sinon pour les bâtiments européens du moins pour les grandes jonques, par les hommes les mieux renseignés, tel que Mgr Thoumies, nonce apostolique du Thibet, il est incontestable qu'il est comme

volume d'eau navigable de son embouchure à la frontière du Yunan ; la question des rapides qui ont été signalés n'est que trop accessoire, ainsi qu'il nous sera aisé à l'occasion de le démontrer. Nous ne parlons pas non plus des fleuves qui lui sont parallèles dans son haut parcours et qui présentent de grandes facilités de communication avec lui, mais nous insistons sur les nombreux affluents qu'il reçoit et qui sont autant de voies commerciales, dans des contrées si ingénieuses à se servir de pareils auxiliaires. Telle est la voie inappréciable que la nature a pris soin de nous offrir elle-même et qu'il ne dépend plus que de notre génie d'utiliser pour attirer à Saïgon le commerce lucratif de ces contrées et amener chez nous une partie notable des marchandises qui prennent la route de Han-Kow et de Shanghae.

« Trois provinces, grandes comme de grands royaumes, peuvent utiliser directement le Me-kong ; ce sont celles du Sse-tchouan, du Yunan et du Kouei-tcheou. La province de Sse-tchouan est considérée comme la seconde du Céleste-Empire sous le rapport de la population et de la richesse. Elle produit des quantités considérables de thé, de soie, de chêne et de murier, d'opium, etc. Celle du Kouei-tcheou, sans être aussi peuplée ni aussi fertile, produit encore de la soie en abondance. Enfin le Yunan, réputé l'un des pays les plus stériles, renferme des mines dont la surface seule est un peu connue et qui, dans cet état d'exploitation rudimentaire produisent des quantités d'or, d'argent, d'étain et de cuivre. On trouve dans ses montagnes les pierres précieuses dont le marché principal est à Ta-li-foo, non loin du fleuve, vers le 26e degré de latitude nord. Pho-keul, également rapproché du Mékong est le marché le plus important des excellents thés du Yunan. La chaîne de montagnes située entre ce

fleuve et le Loe-Kiong abonde en gisements des métaux les plus précieux ; à Li-soo, vers le 26e degré, l'or est si commun qu'il n'est pas rare de rencontrer des femmes couvertes de bijoux qui représenteraient en Europe une valeur de trente à quarante mille francs. Enfin, les innombrables troupeaux du Thibet. qui fournissent une quantité de laine qui ne demanderait qu'à arriver à Saïgon si la voie du grand fleuve leur était ouverte.

« Nous ne pouvons présenter ici qu'un résumé très-succint des documents qui remplissent nos mains, mais si l'on considère que les marchandises qui se rendent des provinces occidentales de la Chine à Shanghae font par le Yang-tsé-kiang un trajet plus long que celui qu'elles auraient à parcourir pour arriver à Saïgon ; que la navigation du Yang-tsé-Kiang est malaisée, surtout dans la partie supérieure jusqu'à la limite orientale du Sse-tchouan, que dans cette partie du fleuve, elle est pour ainsi dire impraticable, soit à cause des chutes et des rapides, soit par le fait des populations insoumises et pillardes qui habitent ses rives, dangers qui ont engagé le gouvernement à en défendre la navigation ; si l'on ajoute à cela que Saïgon se trouve plus rapproché de l'Europe que Shanghae, ce qui diminue les frais de transit, on arrive à cette conclusion que l'ouverture d'une voie de communication entre le commerce européen et l'Asie centrale est trouvée, et qu'il n'y a qu'un effort à faire pour que ce soit au profit de la France.

« Il s'agit non seulement d'attirer dans les établissements de Cochinchine une partie considérable du trafic de Shang-hae, mais encore les échanges entre les provinces chinoises que nous avons indiquées et l'Europe.

« Nous offrons à nos produits manufacturés le débouché d'une population évaluée à plus de quatre-vingt

millions d'âmes, sans compter celle des pays intermédiaires traversés par le Cambodge et encore fermés au commerce de l'ancien monde. Ouvrir le grand fleuve à toutes ces richesses, c'est apporter le bien-être et la civilisation à ces contrées, c'est faire de Saïgon le marché le plus considérable des nations occidentales avec l'Extrême-Orient. La question, en présence des efforts incessants et opiniâtres de nos rivaux, mérite d'être l'objet d'une étude prompte, impartiale et sérieuse. »

LACS.

La Chine possède un grand nombre de lacs ; Hou-péh signifie « au nord des lacs ». Les principales de ces mers intérieures sont le *Ta-loo-tsé* dans la partie méridionale du Tchy-li ; les lacs *Tsing-schwi-po*, *Peme-ho* et *Tushau-ho*, dans le Chan-toong; ceux de *Hong-tse-ho* et de *Py-she-ho* entre le Kiang-soo et le Ngan-houei; les lacs *Tchan-shi Sian-ho* et *Ming-ho*, dans le Yunan ; enfin ceux du Hoonan et du Hou-péh, dont les plus considérables sont le *Toong-ting* qui a 90 kilomètres de longueur sur 50 de largeur et qui est uni au Yang-tse par un canal ; il sert de bassin aux principales rivières de la province; et le lac *Poyang* à l'est de la grande vallée du Kiang-si et qui communique par le Yang-tse avec le port ouvert de Kin-kiang.

CANAUX.

La Chine est peut-être le pays du monde où l'art ait utilisé le plus favorablement les cours d'eau pour constituer un immense réseau de voies de communication inté-

rieures. Toutes les rivières ont été reliées entr'elles par des canaux, et l'on ne compte pas moins de 400 de ces rivières artificielles dans l'Empire.

Le *grand Canal* entrepris en 1289 et achevé en 1409, commence à Hang-tchéou-fou, chef-lieu de la province du Che-kiang, situé à 70 kilomètres de l'embouchure du Tsiew-tang. Après avoir baigné les principales villes commerciales et industrielles de la partie septentrionale du Chekiang et de la pointe méridionale du Kiang-soo, il se joint au Yang-tse-kiang ou « fleuve bleu » à Chin-kiang; puis, par un autre tronçon qui coupe le lac Pysché, il réunit le Yang-tse au fleuve Jaune ou Hoang-ho; quittant celui-ci à Tsing-hi, il se dirige vers le Nord, coupe, presque en ligne droite, le Chan-toong pour aboutir, après un parcours de près de 1100 kilomètres à Lintsing-chéou, sur les limites du Tchéli. Là, le Yun-lo, qui n'est que le prolongement du grand Canal impérial, continue le cours vers Tientsin où il se joint au Peï-ho; ce trajet est de 300 kilomètres. Peking situé en amont, sur la rive gauche du Peï-ho, est donc mise en communication avec les deux grands fleuves de l'Empire et avec la mer Jaune. Les affluents du Hoang-ho et du Yang-tse et les nombreux canaux qui réunissent ceux-ci aux rivières du Sud constituent un réseau de navigation aussi complet qu'étendu.

Autrefois tout le commerce intérieur passait par cette voie de communication, mais, depuis l'insurrection des Taïpings, les grandes provisions de grains pour le Nord qui remontaient, tous les ans, le grand Canal, sont expédiées vers les ports du littoral sur des jonques à l'épreuve de la mer, tournent le cap de Chan-toong et remontent le Peï-ho.

Les frais de la guerre civile ne laissèrent pas au gou-

vernement de Peking des ressources suffisantes pour réparer la voie artificielle qui avait eu à souffrir, de 1851 à 1855, des inondations du fleuve Jaune ; depuis lors, le canal se dégrade de plus en plus. Cependant il faut espérer que, malgré les sommes énormes qu'il faudra pour les réparations, celles-ci ne seront pas ajournées indéfiniment, car les avantages qui résulteront d'un bon entretien de ce magnifique ouvrage d'art sont immenses pour toutes les provinces de l'Empire.

CHEMINS DE FER.

En Chine, où le bon marché est la condition essentielle de toute chose, aucune voie de terre ne pourra remplacer les fleuves et rivières qui fournissent gratuitement la voie et le moyen de transport ; les canaux, les digues et les écluses ont permis d'éluder les obstacles que la navigation intérieure pouvait offrir et l'introduction des bateaux-à-vapeur ne peut manquer de donner aux transports par eau une très grande extension puisqu'elle permettra de marcher plus régulièrement et de se passer du halage qui n'est pas toujours praticable.

En Chine, les chemins de fer ne réussiront que difficilement à enlever à la navigation intérieure autre chose que le commerce étranger, c'est-à-dire une grande partie des produits destinés à l'exportation, notamment la soie et le thé. Pour ces deux articles surtout, les railways seront accueillis avec faveur parce qu'avec eux on ne sera pas obligé d'attendre la réouverture d'une navigation ou à supporter des frais considérables pour l'expédition par terre, ce qui détériore souvent la marchandise. Avec les chemins de fer, les demandes peuvent être satisfaites

au moment où elles se produisent, il n'y a pas de retard, ce qui pour un article aussi précieux que la soie, est de la plus grande importance.

La question des voies ferrées a beaucoup préoccupé les étrangers établis en Chine et les Chinois eux-mêmes, depuis que le gouvernement japonais a décidé la construction d'une ligne de Yokohama à Yedo et de cette capitale à la ville sacrée de Kioto, le Miaco ou la capitale occidentale. Il y trois ou quatre ans, la Chambre de Commerce de Shanghae approuva le plan proposé par l'ingénieur anglais Mac-Donald Stephenson et d'après lequel on commencerait à relier la métropole du commerce extérieur en Chine à Hang-tcheou-fou, ville commerçante de plus d'un million d'habitants et avec Son-tcheou-fou, ville industrielle du Kiang-soo sur le grand canal à 45 kilomètres de Shanghae et dont la population s'élève à plus d'un million d'habitants.

Malgré ses avantages de passer à travers la riche province du Kiang-soo pour arriver aux districts producteurs de la soie et du thé, la ligne vers Sou-tchéou-fou a trouvé de nombreux contradicteurs; ceux-ci voudraient voir d'abord l'établissement du chemin fer de Péking à Tientsin.

Aussi longtemps que les ports ouverts au commerce étranger n'étaient pas reliés à l'Europe par des câbles, on pouvait comprendre plus ou moins cette préférence pour la ligne du Tchy-li, mais aujourd'hui que le télégraphe relie Shanghaï à Hongkong et ce port par Singapour à l'Europe, il faut avant tout rechercher les avantages commerciaux directs que le chemin de fer pourra donner.

Nous l'avons dit plus haut, la soie et le thé sont les articles qui alimenteront, surtout au début, les premières lignes qu'on établira, il faut donc pénétrer dans les principaux districts produisant ces deux articles, c'est-à-

dire pour le thé dans les provinces du Ché-kiang, du Fo-kien, du Hoo-nan, etc. ; pour la soie dans le Kiang-soo, le Ngan-houei, le Ché-kiang, le Hoonan, le Hou-péh, etc. La ligne sur Sou-tchéou-fou offre donc le plus de chance de succès ; elle pourrait être continuée d'ailleurs jusqu'à Ching kiang et Nanking.

Plus tard lorsque le principe des railways sera résolument accepté par la Chine, il s'agira de pousser par le Ngan-houei et le Hou-péh jusqu'à Hankow qui vit comme un parasite colossal sur tout le pays. Au milieu d'une contrée assez stérile, ce port voit passer les soies du Chekiang, du Fokien et du Sse-tchouan, les thés du Honan et du Kiang-si, les huiles du Nord, etc.

De Han-kow et Wou-tchang, la ligne descendrait vers le lac de Toong-tching, passerait à You-tchéou (situé à 180 kilomètres de Hankow), au confluent du lac et du Yang-tse, puis à Siang-than, ville importante de la province du Hoo-nan, à 320 kilomètres de Hankow sur la rivière de Siang-kiang et au confluent de la petite rivière de Liang-shoin. C'est le grand marché des thés du Hoo-nan, province qui produit les plus grandes quantités et les meilleures qualités de thés de Chine. La population de Siang-than est évalué de 3 à 400.000 habitants. De Siang-than, la ligne descendrait sur Canton.

Ce projet relierait les principaux groupes de population de la Chine centrale et méridionale. En reconstruisant ou réparant le grand canal, on aurait un système de voies de communication assez complet.

Il est nécessaire d'appeler l'attention de nos grandes compagnies industrielles sur cette question si importante des chemins de fer.

Aucun pays mieux que la Belgique ne peut exécuter de pareils travaux. Nous avons la supériorité pour le bon

marché et la bonne qualité des produits : rails, locomotives et pour l'intelligence des ingénieurs. La nature nous a doté d'un port situé dans des conditions exceptionnelles et où notre industrie peut expédier ses produits en quelques heures et à peu de frais. Eh bien, malgré tous ces avantages, nous laissons aux Anglais les bénéfices des grandes entreprises. Nous ne les leur disputons même pas alors qu'elles auraient cependant pour nous les plus grandes conséquences, car non seulement la fourniture du matériel serait un excellent débouché pour les constructeurs, mais en outre l'expédition de ces objets constituerait un frèt important qui contribuerait largement à développer notre commerce maritime et par conséquent notre influence dans les pays lointains.

PRODUCTIONS.

Dans un Empire aussi étendu qui commence en latitude vers le 42me degré et même, en y comprenant la Mongolie, etc., vers le 50me degré, aux monts *Altaï* et aux rives de l'Amour et qui finit au 18me degré, on trouve nécessairement de grandes variations dans le climat, la flore, la faune et la culture. En général, la Chine jouit d'un climat assez salubre, la température, variée suivant l'exposition et l'élévation des lieux. est plus basse que la latitude ne semble l'indiquer par rapport aux contrées del'Europe ; les étés sont excessivemeut chauds et les hivers très rigoureux surtout dans le Nord où le thermomètre descend parfois à 20° et 25° centigr. au dessous de zéro. Cette partie septentrionale de l'Empire est comparativement pauvre ; dans le *Chansi*, le sol n'est fertile que dans les vallées où l'on produit du froment, du millet et des légumes, mais des sauterelles dévastent fréquemment cette contrée. Dans le *Chantoong* une espèce de chenille *(phalæna-serici)* donne une excellente soie. Le Nord du *Tché-ly*, de même que la *Mongolie*, abonde en riches pâturages où l'on élève des bœufs, des moutons, des porcs et des chevaux, dont cette région approvisionne presque tout l'empire. Le Nord de la Chine produit encore de l'avoine, du sarrasin, du sorgho, la pomme de terre, du lin et du chanvre. On y trouve des mines d'or, de mercure, des carrières de marbre et des

salines. Les vents d'automne y transportent souvent, en quelques heures, des montagnes de sable qui engloutissent des villages entiers.

La partie centrale de l'empire s'étend du fleuve Jaune au Yang-tse-Kiang et contient la province du Houpeh qui, d'après *le Magasin Chinois*, jouit de tant d'avantages comme température, comme climat, comme fertilité, en fait de rivières navigables, de beaux lacs et de beaux paysages, qu'on l'appelle «le grenier de l'Empire»

Le Nord-Ouest de cette province est très-montagneux, de même que l'Ouest et le sud du Honan qui offre de belles plaines et d'agréables vallées produisant du blé, du riz, du thé, de l'indigo et des muriers pour l'élève des vers-à-soie. Le Honan, bien plus que le Houpeh, mérite le nom de jardin de l'empire, car il est plus fertile et ne contient pas comme cette dernière province des lagunes dont on ne peut tirer aucun parti, en dépit de la patience des Chinois.

La partie centrale de la Chine fournit, outre le blé et la soie, du coton et des fruits.

Enfin, la partie méridionale possède généralement à l'intérieur un sol léger et sablonneux qui, s'impreignant en été de la chaleur du soleil, rend presque impossible le travail des champs au milieu du jour. Le littoral est exposé à ces ouragans terribles appelés par les indigènes « taïphoun » (grand vent), mots que nos marins ont changé en « typhon ».

Le sud de la Chine produit peu de blé, mais par contre deux récoltes de riz, des légumes, des bananes, des oranges, des citrons. La canne à sucre y est très-commune. L'arbre à laque, le cannelier, le thé et l'élève des vers à soie appartiennent surtout à cette région.

Parmi les climats les moins salubres de la Chine, il faut mentionner Shanghae et surtout Hong-kong, où

une chaleur terrible et des fièvres occasionnent une grande mortalité.

CLIMAT.

Voisine du cercle tropical, la Chine méridionale éprouve, malgré l'influence des moussons, des chaleurs insupporportables. La moyenne des observations thermométriques est de 24 degrés centigrades pour Canton et Hong-kong. Dans le Nord, à Péking, cette moyenne n'est que de 12 degrés. Dans cette partie de l'Empire il n'y a pour ainsi dire que deux saisons : l'hiver, de Novembre à Mars avec un terme moyen de froids de 12 degrés et l'été qui vient de suite après les grands froids et qui donne une chaleur moyenne de 38 degrés, soit une différence de 50 degrés avec l'hiver.

Sur le bord de tous les grands fleuves et notamment dans les districts à riz, on signale beaucoup de fièvres intermittentes et pernicieuses ; les ophthalmies sont très-fréquentes parmi le peuple chinois tant dans le Nord que dans le Sud ; il en est de même des maladies d'entrailles (inflammations, dyssenteries, etc.)Le choléra est presque endémique dans le Sud et le tenia est très-répandu dans le Nord. La petite vérole produit annuellement de grands ravages; elle aveugle la plupart de ceux qu'elle ne tue pas.

AGRICULTURE.

Nulle part on n'a compris aussi bien qu'en Chine cette vérité que le labourage et le pâturage sont les deux mamelles de la nation.

Dans le Céleste-Empire l'agriculture est en honneur depuis les premiers âges de l'histoire et les lois et coutumes l'élèvent au dessus de toutes les autres professions.

La grande cérémonie du labourage a lieu annuellement

et voici comment elle est décrite dans les *Mémoires sur les Chinois :*

« Au commencement du printemps chinois, c'est-à-dire » dans le mois de Février, le tribunal des mathématiques » ayant eu ordre d'examiner quel était le jour convenable » à la cérémonie du labourage, détermina le 24e de la » 11me lune, et ce fut par le tribunal des rites que ce jour » fut annoncé à l'empereur dans un mémorial où le même » tribunal des rites marquait ce que Sa Majesté devait » faire pour se préparer à cette fête.

» Selon ce mémorial 1° l'Empereur doit nommer les » douze personnes illustres qui doivent l'accompagner et » labourer après lui, savoir : trois princes et neuf prési- » dents des cours souveraines. Si quelques-uns des » présidents étaient trop vieux ou infirmes, l'empereur » nomme des assesseurs pour tenir leur place.

» 2° Cette cérémonie ne consiste pas seulement à » labourer la terre, pour exciter l'émulation par son » exemple ; mais elle renferme encore un sacrifice que » l'Empereur comme grand *pontife* offre au « *Chang-ti* » » pour lui demander l'abondance en faveur de son peuple. » Or, pour se préparer à ce sacrifice il doit jeuner et gar- » der la continence les trois jours précédents. La même » précaution doit être observée par tous ceux qui sont » nommés pour accompagner Sa Majesté, soit princes, » soit autres, soit mandarins de lettrés, soit mandarins » de guerre ;

» 3° La veille de cette cérémonie. Sa Majesté choisit » quelques seigneurs de la première qualité, et les envoie » à la salle de ses ancêtres se prosterner devant la tablette, » et les avertir, comme ils feraient s'ils étaient encore » en vie, que le jour suivant il offrira le grand sacrifice.

» Voilà en peu de mots, ce que le mémorial du » tribunal des rites marquait pour la personne de

» l'Empereur. Il déclarait aussi les préparatifs que les » différents présidents des tribunaux étaient chargés de » faire. L'un doit préparer ce qui sert au sacrifice, un » autre doit composer les paroles que l'Empereur récite » en faisant le sacrifice, un troisième doit faire porter et » dresser les tentes sous lesquelles l'Empereur dînera » s'il a ordonné d'y porter un repas ; un quatrième doit » assembler quarante ou cinquante vénérables vieillards, » laboureurs de profession, qui soient présents lorsque » l'Empereur laboure la terre. On fait venir aussi une » quarantaine de laboureurs plus jeunes pour disposer la » charrue, atteler les bœufs et préparer les grains qui » doivent être semés.

» L'Empereur sème cinq sortes de grains, qui sont » censés les plus nécessaires à la Chine, et sous lesquels » sont compris les autres : le froment, le riz, le millet, la » fève et une autre espèce de mil qu'on appelle *Cacleang*.

» Ce furent là les préparatifs : le vingt-quatrième jour » de la lune, Sa Majesté se rendit avec toute la cour en » habit de cérémonie au lieu destiné à offrir au *chang-ti*, » le sacrifice du printemps, par lequel on le prie de faire » croître et de conserver les biens de la terre. C'est pour » cela qu'il l'offre avant que de mettre la main à la charrue.

» L'empereur sacrifia, et après le sacrifice il descendit » avec les trois princes et les neuf présidents qui devaient » labourer avec lui.

» Plusieurs grands seigneurs portaient eux-mêmes les » coffres précieux qui renfermaient les grains qu'on » devait semer. Toute la cour y assista en silence. L'Empe- » reur prit la charrue, et fit en labourant plusieurs allées » et venues ; lorsqu'il quitta la charrue, un prince du » sang la conduisit et laboura à son tour, ainsi du reste.

» Après avoir travaillé différents endroits, l'Empereur » sema les différents grains. On ne laboure pas alors

» tout le champ, mais les jours suivants les cultivateurs
» de profession achèvent l'ouvrage.

» Il y avait cette année-là quarante-quatre anciens
» laboureurs et quarante-deux plus jeunes. La cérémonie
» se termina par une récompense que l'Empereur leur
» fit donner. »

Un édit de l'Empereur Yong-Tching accordait des récompenses, des honneurs à quiconque défricherait des terrains incultes, depuis 15 arpents jusqu'à quatre-vingts vers la Tartarie. Enfin, quoique le souverain soit regardé comme le propriétaire du sol, l'agriculteur ne paie à l'Etat qu'un impôt en nature d'un dixième.

On comprendra facilement qu'avec une protection aussi efficace, l'agriculture ait dû atteindre en Chine un rare degré d'avancement. Si l'agronomie n'y est pas aussi avancée que parmi nous, elle a su néanmoins profiter des traditions, des expériences du passé et des méthodes usitées pour chaque culture et dans chaque province.

Des plantations immenses d'arbres tropicaux pénètrent jusqu'à l'extrême limite du climat qu'elles peuvent supporter. Il n'y a guère de plante dont les Chinois n'aient su tirer parti et l'art des irrigations, des drainages, des terrassements si perfectionné et si ancien chez ce peuple, a augmenté les surfaces en culture et la fertilité du sol.

Toutes les terres labourables sont cultivées et les montagnes sont rendues fertiles par des réservoirs creusés à leurs sommets. L'eau de pluie s'y rassemble et descend ensuite par des rigoles pour arroser les flancs coupés en terrasse.

Les découvertes et les procédés scientifiques de l'Occident ne pourront être que difficilement introduits en Chine pour les besoins de l'agriculture, car la division de la proprieté y est, comme chez nous, un obstacle au pro-

grès. Les fermiers y déploient comme dans nos Flandres une activité méritoire pour améliorer leur modeste patrimoine, mais il n'y a pas et il ne pourra que difficilement y avoir cette direction éclairée qui fait la gloire de l'agriculture anglaise.

GRAMINÉES.

La grande production agricole de la Chine est le riz, qui constitue la principale nourriture des populations du centre et du midi. Dans le nord où le blé croît abondamment, le maïs et le millet forment la base de la nourriture du peuple.

Il est impossible d'évaluer la quantité de graminées produite annuellement dans ce vaste empire. Si nous prenons pour base la consommation de Péking, estimée à 6 millions de piculs par an pour environ 2 millions d'âmes, nous trouverions un besoin total de plus de 1500 millions de piculs, ou 90 milliards de kilogr. (90 millions de tonnes).

TRIBUT DES GRAINS,

On sait que les Empereurs de la Chine prélèvent un tribut en nature pour l'approvisionnement de la capitale, D'après le code du conseil des revenns de 1831, ce tribut pouvait être évalué dans les proportions suivantes :

Riz ordinaire	210,000	tonnes.
Riz blanc pour usage de la Cour	44,000	»
Blé.	4,000	»
Légumes	7,000	»

Huit provinces donnaient ces produits, savoir : le Tchy-ly, le Chan-toong, le Kiang-soo, le Ngan-houei, le Hoo-nan,

le Houpeh et le Che-kiang. La Mandchourie envoyait autrefois du blé noir, le Chy-ly, le Chantoong et le Hoonan expédiaient surtout le froment et les légumineuses.

Avant la grande rébellion des Taïpings, on comptait dans les huit provinces tributaires, 48 stations principales et 18 stations secondaires, d'où les jonques chargées de grains partaient en flotilles — pour prévenir la confusion — à diverses époques de l'année. Ces navires

TABLEAU INDIQUANT LES PRODU

	Tchi-ly.	Shantong.	Honan.	Ng
	Piculs.	Piculs.	Piculs.	P
Riz pour Péking	57,000	83,295	8,969	28
Surplus	—	19.159	2,047	6
Riz pour Tung-Chow . . .	—	42,914	9,192	10
Surplus	—	7,310	1,564	1
Riz pour la cour	—	—	—	
Surplus	—	—	—	
Total du Riz	57,000	152,678	21,772	46
Froment pour Pékin . . .	—	9,915	24,652	.
Surplus	—	2,280	6,660	
Froment pour Tung-chow .	—	9.391	12,766	
Surplus	—	1,581	2,159	.
Total du Froment .	—	23,166	46,237	.
Grains divers pour Péking	—	82,114	67,189	.
Surplus	—	18,880	15,430	.
Grs divers pour Tung Chow.	—	31,082	27,857	.
Surplus	—	5,270	4,726	.
Total	—	137,346	115,202	.
Grand Total des Grains.	57,000	313,191	183,211	46
Commutation	—	12,000	12,000	.
En lacs d'argent	—	40,000	40,000	1
A divers taux	—	—	—	2
	—	52,000	52,000	4

remontaient le grand Canal jusqu'à Tientsin d'où les cargaisons étaient transportées à Tung-chow et de là, par charrettes, jusqu'à Péking. Cette capitale doit toujours avoir, en réserve, une provision de 360,000 tonnes de riz et Tung-chow conserve dans ses greniers d'abondance jusqu'à 82,000 tonnes de ce grain.

Voici d'après une statistique officielle les produits de l'impôt sur les grains, sous le règne du dernier Empereur :

OT SUR LES GRAINS, EN CHINE, EN 1831.

[illegible]	Che-kiang,	Kiangsi.	Houpeh.	Hoonan.	TOTAUX.
ILS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.
,111	621,466	351,394	94,622	95,529	
,382	136,708	77,286	20,812	21,010	
852	29,353	151,614	—	—	
270	4,981	25,772	—	—	
025	29,975	—	—	—	
700	13,482	—	—	—	
,340	835,965	606,066	115.434	116,539	3,837,788
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	69,404
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	252 548
,340	835,965	606,066	115 434	116,539	4,209,740
544	—	—	22,764	3,647	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
544	—	—	22,764	3,647	

Environ 3 à 4000 jonques servaient pour le transport de ces grains et leur départ des stations était soumis à des calculs, qui étaient généralement dérangés par l'humeur capricieuse des grands fleuves. Nous trouvons dans le rapport du commissaire des Douanes de Tientsin, pour 1868, des renseignements intéressants extraits du Bluebook et concernant le tribut des grains. D'après ces notes, une inondation de la rivière Jaune, plus violente que de coutume, enleva en 1851, tous les murs et remblais de la partie des digues, connue sous le nom de Fung-peh dans le nord du Kiang-soo ; au mois d'août 1852, la flotte, chargée de grains qui remontait, fut obligée de décharger sa cargaison dans le Chan-toong, à 80 milles environ au-dessous de Tsi-ning, sur un point du département, d'où il fallait transporter le riz par terre jusqu'à Péking.

Peu de temps après, on présenta à l'empereur plusieurs mémoires pour rechercher un nouveau moyen d'alimenter la capitale, le canal étant devenu impraticable.

Au commencement de 1853, un censeur recommande le transport par mer. Il évalue la consommation de la capitale à 4 millions de piculs de grains de qualité supérieure et à 2 1/2 millions de piculs de grains inférieurs, soit 430,000 tonnes. Les provinces sur lesquelles on avait compté jusque-là étaient agitées par les rebelles, mais le Fo-kien et le Chekiang étaient encore tranquilles ; on pouvait y ouvrir un « Sale of rank » et les autorités locales pourraient y acheter des grains avec l'argent qu'ils se seraient ainsi procurés.

On parla aussi du marché de Formose. A la fin de l'année, 333 jonques chargées de grains et venant du Sud étaient entrées dans le golfe de Pe-tche-ly.

En 1854, la capitale était dans la détresse. Les rebelles

se trouvaient près de Tientsin. Le Chekiang était alors la seule des provinces tributaires qui ne se fut pas soulevée, mais les inondations y avaient causé de grands ravages ; des débordements avaient aussi entravé les communications par rivière entre Peking et Tientsin. Cependant vers la fin de l'année le grain reçu à Tung-chow se montait à près de 1,500,000 piculs ou environ 100,000 tonnes. C'était du grain de 1853 et le transport de Tientsin à la capitale nécessita 3892 jonques du 7 juin au 3 août.

En mai 1856, le gouverneur du Che-kiang annonce, dans un mémoire quelque peu vaniteux, le chargement de 60,000 tonnes dans 721 jonques, divisées en 6 flottes. « Il y a maintenant quatre ans, disait-il, on a commencé, sur la recommandation de mon prédecesseur, à effectuer les transports par mer et le subside augmente tous les ans. » L'insurrection paraissait vouloir se concentrer dans le Sud, on examina alors le canal avec l'espoir de le rendre de nouveau navigable. Le rapport est long et difficile à traduire, par suite de l'emploi des mots techniques.

Il en appert que de 1851 à 1855, une série d'inondations provoqua des dommages presqu'irréparables. Le Wei-shaw-ho, réservoir principal, qui devait contenir 14 pieds d'eau, n'en avait que de deux à huit ; dans certains endroits, les bancs de vase s'élevaient comme des îles le long de la rive occidentale il y a un espace complètement à sec. Une proposition pour introduire plus d'eau et de limon dans le réservoir fut repoussée parcequ'on craignait que cela ne compromit sa frêle enceinte.

Les dévastations des Taïpings qui n'avaient eu lieu jusque-là que dans le Sud, s'étendirent bientôt vers le Nord et de 1860 à 1864 il fut même impossible au Chekiang d'envoyer la contribution annuelle. Celle-ci était de

610,000 piculs de riz (à 145 Catties) pour Péking. En 1866, deux ans après la disparition des Taïpings, la province envoya 200,000 piculs, en 1867 près de 360,000, en 1868 environ 400,000.

Dans le Nord, la présence des Musulmans révoltés a contrarié considérablement, de 1863 à 1869, l'envoi des blés du Chan-si et du Kan-soo.

Autrefois, de 1292 à la fin du 14me siecle, tout le grain pour le Nord était transporté par la voie de mer. Ce n'est que sous le règne de Yung-lo, de la dynastie des Ming, que l'on commença à faire usage du grand canal.

En 1415 tous le riz passait par cette voie intérieure.

Vers le milieu du 14me siècle ou commença à construire un canal qui devait couper le promontoire du Shan-tong. Au bout de cinq ans les travaux furent interrompus.

En 1461, on proposa de compléter l'entreprise en continuant le canal commencé jusqu'au district de Yeh, ce qui évitait 1000 li de côtes. Cette proposition fut rejetée de même qu'une autre présentée en 1531.

En 1538, le Gouvernement provincial fit creuser une rivière artificielle, mais l'eau y manqua constamment. En 1574, on suggéra quelques changements qui furent repoussés, les dépenses qu'ils auraient nécessitées étant trop grandes. Enfin en 1643, le dernier des Ming voulut améliorer cette voie, mais l'invasion des Tatares l'en empêcha. Les grains continuèrent donc à passer par le grand canal jusqu'à ce que l'inondation de 1851 vient fermer cette voie. Aujourd'hui presque tout le transport se fait par mer et il est plus que probable que dans un temps peu éloigné les navires étrangers trouveront dans ce commerce un excellent emploi, car les Chinois ont perdu toute confiance dans leur architecture navale. On ne peut supposer qu'une nouvelle génération de jonques de mer remplacera celle qui s'éteint maintenant.

Le cabotage, qui exige peu de capitaux, est une des branches les plus favorables dans l'Extrême-Orient. Nos armateurs ne doivent pas croire cependant qu'ils peuvent envoyer dans ces mers un navire quelconque. Un tonnage trop élevé les obligerait de restreindre leurs opérations aux voyages des côtes, tandis que si les bâtiments ne calent que dix pieds environ ils peuvent charger pour les ports du Yang-tse et pour Tientsin. Un faible tirant d'eau, des équipages sains et robustes, abondance de réchange de voiles et de gréement, de fortes chaînes et quelques pièces de canon, voilà les conditions les plus indispensables à un navire qui veut faire le cabotage en Chine et au Japon.

VARIÉTÉS DE CÉRÉALES.

Les principales céréales que l'on trouve dans l'Empire du Midi sont : le *Riz* qui est cultivé dans toutes les provinces moins la Mongolie, le Kansoo, le Chen-si, le Chan-si et le Tchi-ly.

Cette plante « l'*Oryza sativa* » est originaire de la Chine et ses produits comparés à ceux du froment sont considérables, car 100 kilogrammes en gerbes donnent 50 à 75 kilogr. de riz pelé. Ce grain se conserve longtemps et facilement, mais le manque de gluten l'empêche de servir convenablement en farine. Dans l'Extrême-Orient le riz est pour tous la base de l'alimentation.

On le mange généralement en *Pilau*, c'est-à-dire gonflé, à peine crevé, et ainsi préparé il constitue un met plus délicat que s'il est trop cuit.

Le riz de la Chine est de très-bonne qualité, mais souvent la récolte ne suffit pas aux besoins de la consommation et alors on importe des riz de Siam, de Saïgon, depuis un an aussi du Japon. ét de l'archipel Indien.

On cultive en Chine, pour la distillation quelques variétés particulières de riz.

On en fait une liqueur enivrante (le Sham-tseou) dont le goût est d'une fadeur qui rend incompréhensible la faveur dont cette boisson jouit parmi les indigènes.

Ceux qui commencent à boire cette liqueur semblent jouir d'une santé florissante, mais peu-à-peu l'appétit disparaît, la phtisie entame son œuvre de destruction.

Le *blé*, l'*orge*, et le *maïs* sont cultivés dans toute la Chine, même en Mongolie, le *millet* dans les provinces du nord et de l'Ouest, *l'avoine* et *le seigle* dans le Nord.

Quand au *Sor-gho*, le *Kao-lean* des chinois, que nous avons baptisé du nom de canne à sucre de Chine, on le trouve surtout dans le Nord, où il est cultivé depuis plus de 600 ans. — Les habitants de l'Empire du Milieu font avec le Sorgho du vin et des eaux-de-vie d'une qualité tout à fait supérieure.

Le Sorgho est une plante presque aussi utile que le bambou, son jus est propre à faire à peu près tout ce que l'on veut : vin, alcool, bière, cidre, vinaigre, des sels, et ses graines convenablement torréfiées peuvent remplacer le café. Mais une des propriétés des graines de sorgho à laquelle le commerce n'a pas encore donné l'attention qu'elle mérite, c'est la qualité des principes colorants que ces graines renferment. Comme la garance, le Sorgho colore les os des animaux qui en mangent et c'est ainsi qu'on a découvert cette propriété tinctoriale dans la plante chinoise. Le son du sorgho à donné jusqu'ici cent vingt belles nuances bien distinctes et notamment des couleurs solides : Un vert se rapprochant du vert de Chine si recherché, un jaune d'or superbe, un beau carmin, du noir de Chine, de la terre de Sienne, etc.

Enfin, les tiges du sorgho servent à la fabrication du papier, elles sont aussi un bon textile.

Le sorgho fut introduit en Europe par M. de Montigny; l'engouement exagéré du début a nui à sa propagation, mais dès que la plante sera mieux connue et appréciée à sa juste valeur, l'agriculture, l'industrie et le commerce en retireront de grands profits.

LÉGUMES.

Parmi les *legumineuses* de la Chine il convient de citer:

Les *aubergines*, dans tout l'empire, mais surtout dans le Nord, les *betteraves*, les *carottes*, le *céleri*, les *champignons*, les *courges*, les *fèves*, les *épinards*, les *haricots*, les *ignames*, les *lentilles*, les *melons*, les *navets*, les *pois*, les *panais*, les *raves* et le *raifort*, dans toute la Chine. La *pomme de terre* fut introduit dans l'Empire du Milieu, vers la même époque que chez nous; la culture ne s'en est répandue que dans l'île de Chusan, au Che-kiang et dans la Mongolie; elle fut apportée dans le Sse-tchouan, en 1792, par un missionnaire.

Plusieurs autres produits servent de légumes. Ainsi les Chinois mangent les jeunes pousses de bambou, de la luzerne, les graines de nénuphar. La canne à sucre est coupée et mangée à la main.

Dans le Sud, où l'on rencontre aussi le coba, petit roseau dont on mange la hampe, le gingembre, le lichen d'arbre, le varech, le sarrazin et le trèfle servent aussi de plantes potagères.

FRUITS.

La Chine possède une grande variété de fruits, ce sont les produits du Chan-toong et du Ho-nan qui sont les plus célèbres : les *pommes*, les *poires*, les *prunes* et les

noisettes viennent des provinces du Nord, de l'Est et du Centre ; la petite *poire ronde* et *musquée*, surtout du Nord, les *pèches*, les *figues kaki* ou *caquis*, les *abricots* et les *amandes* dans tout l'empire, excepté le Nord ; l'*azerolle*, la *cerise*, les *mûres* et les *nèfles* partout, le *litchi* du Fo-kien et du Kwang-toung, les *oranges* et les *citrons* sont surtout cultivés dans le Sud, où l'on trouve en abondance les *mandarines*, ces petites oranges fines introduites en Algérie, à Malte et en Sicile, où elles sont devenues si célèbres. Le *Jujubier* (*Rhamnus zizyphus*) croît dans les provinces du Nord ; son drupe est d'une grosseur remarquable. Les jujubes, les kakis, les oranges, les citrons, les azeroles, les cerises et aussi les raisins sont l'objet d'un commerce très important.

La Chine possède d'excellentes vignes, mais l'on n'y fait pas de vin. Autrefois, on en faisait du très-bon que les Chinois ne buvaient qu'après l'avoir conservé sous terre pendant plusieurs années. Mais les habitants de la fleur du Milieu qui aiment les excitations, les ivresses appropriées à leur indolence naturelle, à leurs mœurs efféminées et corrompues, abusèrent du vin, comme plus tard ils devaient abuser des eaux-de-vie et de l'opium.

Il se trouva un empereur qui en défendit la fabrication et, depuis lors, les Chinois se contentent de manger les beaux fruits des treilles du Tchi-ly, du Chàn-si et de la Corée. Les trois premiers empereurs de la dynastie actuelle Kang-li, Young-chang et Kiang-long, protégèrent l'acclimatation de plusieurs variétés de raisins dans le Nord ; toutes ces importations ont parfaitement réussi ; dans le Sud, au contraire, ces résultats ont été moins satisfaisants.

Les Chinois font sêcher une partie de leurs raisins pour l'exportation. Le petit raisin sec de Ha-mi ou de

Corée est supérieur au raisin de Corinthe auquel il ressemble beaucoup.

THÉ.

La Chine et le Japon sont les seuls pays où l'on trouve le thé croissant spontanément.

La feuille de cette plante a été de temps immémorial en usage dans le pays des Sesastae (Chine et Thibet) et dès la plus haute antiquité son infusion y était la boisson habituelle.

Le *malabathrum* des Romains n'était peut-être que des feuilles de thé des Indes apportées par l'Egypte.

L'invasion des Barbares en arrêtant les relations, fit perdre de vue cette marchandise et ce n'est qu'au IXe siècle que les Arabes la reproduisirent. Cependant son introduction en Europe, comme article d'échange, n'eut lieu que vers la fin du seizième siècle, et c'est à la compagnie hollandaise des Indes-Orientales que nous devons cette heureuse importation.

L'infusion du thé dont on commença à faire usage chez nous vers 1650 (en France et en Angleterre vers 1666), est légèrement excitante et diurétique. Cette boisson convenable aux individus replets et d'une constitution molle ne l'est pas pour les personnes maigres et irritables. Au début, on ne s'était servi du thé que comme médicament dans les cas de mauvaises digestions causées par la surcharge de l'estomac.

En 1667, la compagnie anglaise des Indes transmit à son agent, à Banham, l'ordre d'éxpédier 100 livres du meilleur thé ; en 1689, pour paralyser la consommation de ce produit, on l'imposa de cinq shellings par livre.

Cependant les importations augmentèrent, la boisson

devint à la mode et en 1741 on recevait déjà anuellement 700,000 livres de thé ; on payait alors 14 p. c. de la valeur à la douane et un droit d'accises de 4 shellings par livre.

En 1746, le droit de douane fut porté à 25 %, mais l'accise réduite à un shelling; c'était une diminution de moitié, la consommation tripla et s'élevait en 1750 à 2 millions et demi de livres. Plus le droit sur le thé fut abaissé et plus aussi la consommation et les revenus du trésor augmentèrent. En 1780, les ventes de la compagnie atteignent 5 millions de livres, un nouveau dégrèvement s'opère et en 1787 le débouché monte à 17 millions de livres. En 1814, il est de 21 millions, il a depuis augmenté graduellement. En 1836, les ventes s'élèvait à 35 millions de livres, la taxe fut fixée à 3 shellings 1 penny la livre, puis réduite en 1851 à 2 shellings, en 1854 à 1 shellg 10 pence et à 1 shell 5 pence, en 1857.

Les arrivages montèrent alors à 70 millions de livres.

Les Etats-Unis commencèrent l'importation directe du thé vers 1802, elle s'éleva en 1820 à 4 millions de livres, en 1830 à 7 millions, en 1840 à 18 millions et en 1860 à 30 millions de livres.

Aujourd'hui l'exportation totale de la Chine monte à environ 200 millions de livres par an.

L'arbrisseau qui produit la feuille de thé appartient à la polyandrie monogynie, c'est le *thea-viridis*, arbrisseau rameux présentant quelque ressemblance avec le myrte ; sa hauteur est de trois à six pieds, ses branches nombreuses sont chargées d'un feuillage épais toujours vert, son bois est dur et rude et quand il est fraichement coupé il répand une odeur âcre désagréable. Ses feuilles sont alternes, supportées par de courts pétioles, épaisses lisses, brillantes comme celles de l'oranger ou du caféier

et d'un vert sombre ; elles sont ovales, entières auprès de la base et dentées en scie dans le reste de la longueur. Les feuilles sont solitaires, quelquefois doubles, naissent dans les aisselles des feuilles et sont adhérentes à des pédoncules courts et épais, elles s'épanouissent au printemps et restent sur la plante pendant un mois, leur couleur est blanche, elles ressemblent un peu à celles du camélia qui cependant sont plus grandes et plus élégantes, les graines sont sphériques, renfermées dans une peau mince, luisante et dure, divisée en deux, trois et jusqu'à cinq cellules ; chacune de ces loges contient un noyau ferme et blanc, huileux, gros comme une noisette, et d'une saveur nauséabonde et amère. Ces fruits mûrissent en décembre.

La culture de l'arbre à thé est répandu dans presque tout l'empire chinois. Elle réclame un sol léger recouvert d'une faible couche végétale, ce sol est tantôt de formation calcaire et un peu humide, tantôt coloré d'oxyde de fer ; on ne lui fait subir aucune préparation, ni engrais, ni arrosage. On sème la graine dans des pépinières, en ayant soin de faire les semis très-épais.

Les trous qui reçoivent les graines ont de 9 à 12 centtres de profondeur. Quand les plants ont atteint une hauteur convenable, on les transplante en rangées régulières et à 5 pieds de distance environ les uns des autres On a soin qu'ils ne soient ombragés par aucun arbre, car ils doivent recevoir en plein toute l'action du soleil ; on choisit aussi généralement la base d'une colline exposée au midi, quoique cependant la plante ne craigne ni le froid, ni la gelée, ni même la neige. C'est le versant du « *Wou-ei* » exposé au Sud qui fournit les plus belles qualités de thés.

Ces crûs, dont la réputation remonte à une haute antiquité, sont destinés uniquement à la consommation

de la cour de Péking; on les paie jusqu'à 800 francs et même 1000 francs le kilogramme.

On attache en Chine une très grande importance à la nature du sol et à l'exposition des plantes et les acheteurs indigènes s'informent de l'élévation des collines d'où proviennent les échantillons qui leur sont soumis.

On ne commence à effeuiller le théier qu'à sa troisième année, mais l'arbrisseau n'arrive à sa plus grande hauteur qu'à six ou sept ans.

Il y a trois à quatre récoltes ; la première a lieu vers la mi-Avril; c'est la moins forte, parce que la feuille est encore très-petite, mais c'est celle qui donne les meilleures qualités ; la deuxième se fait au commencement de Juin, elle est la plus considérable; la troisième en Juillet, donne les espèces les plus ordinaires; la quatrième se fait en Septembre et n'est qu'une sorte de glanage.

Le produit varie considérablement, il est en moyenne de 4 à 600 grammes par plant et la durée de celui-ci est de 10 à 20 ans. On estime qu'un maw (6 1/4 acres) contient 400 plants et que 1 catty (600 grammes) de feuilles vertes ne produit guère plus d'un vingtième de catty de thé sec.

La récolte doit se faire au moment même où la feuille est propre à être cueillie, car sans cela elle se détériorerait ; il faut également choisir le moment favorable, car le thé se ressent de l'état de la température, aussi emploie t-on pour la cueillette le plus grand nombre de bras : hommes, femmes, enfants, vieillards, tout est occupé. Chaque individu récolte, en moyenne, 10 catties (6 kilogr). de feuilles par jour et reçoit un salaire d'environ 30 centimes.

Aussitôt cueillies, les feuilles sont étalées sous des hangars bien aérés où elles sont soumises à une disséca-

tion lente sur des claies de bambou exposées à l'air, où elles reposent jusqu'à ce quelles soient devenues un peu molles.

Les feuilles destinées au thé noir sont préalablement exposées pendant une heure au soleil, tandis que celles pour le thé vert sèchent à l'ombre. Les Chinois affirment que le soleil brûlant fait volatiliser le principe acre qui existe dans la feuille en même temps qu'il noircit celle-ci.

La préparation de la feuille est une opération fort délicate qui exige des soins, de l'expérience et d'où dépend le mérite de la marchandise ; on assure même qu'une bonne préparation améliore beaucoup les feuilles provenant de plantations mal situées. Quand le travail est fait avec un grand soin le thé est appelé *Khong-fou-tcha* (thé bien préparé) d'où, par corruption, nous avons fait Congo.

Pendant que les feuilles sont exposées sur les claies, on a soin de les retourner fréquemment, on les frotte doucement et on les roule entre les mains jusqu'à ce qu'elles se couvrent de taches rouges.

On sépare ensuite les feuilles épaisses des minces, puis le criblage se fait dans des vans de bambou, tressés grossièrement et que l'on agite à la main pour séparer les brins de tiges. Ces derniers forment des qualités inférieures.

On fait passer le tout par un moulin à vanner pour enlever la poussière et les corps étrangers qui pourraient mettre le feu au thé avant même qu'il ne soit torréfié. Puis on passe à cette dernière opération qui réclame le plus de soins et exige la plus grande expérience.

Elle a lieu dans une série de bassines en fonte ayant la forme de coupes sphériques disposées sur un rang, dans des ouvertures pratiquées à la partie supérieure d'un fourneau en maçonnerie dont la voûte est inclinée de manière que les bassines soient dans une position oblique.

On met environ 3 catties (près de 2 kilogr.) de feuilles dans chaque bassin et l'ouvrier agite avec une spatule jusqu'à ce que le thé éprouve une légère crépitation. Au bout d'une demi-heure, le thé est arrivé à un degré de siccité convenable; on l'enlève alors avec prestesse pour le déposer sur des nattes, où il est de nouveau roulé entre les mains; puis on le repasse à la bassine ou dans des paniers tressés en bambou ronds et plus minces vers le milieu qu'à leurs orifices. Ces paniers ont 3 pieds de hauteur sur un pied de diamètre, ils ont dans le milieu un tamis en bambou sur lequel on place une couche de feuilles disposées de façon à ce que le thé ne soit atteint ni par les cendres ni par la fumée. Les paniers sont placés dans des trous contenant de la braise et la chaleur qui s'exhale traversant le diaphragme des tamis pénètre dans la couche de thé qu'on remue et détermine la dessication complète.

La torréfaction du thé vert est moins forte que celle du thé noir. Une seule opération suffit et la feuille n'est pas soumise à un feu aussi actif.

Les feuilles travaillées sont introduites dans une boîte de plomb mince, à la partie supérieure de laquelle il y a une petite ouverture que l'on ferme hermétiquement avec du papier et un couvercle. Le thé de qualité supérieure est renfermé dans de petits paquets que l'on met dans la boîte de plomb; celle-ci est placée dans une caissette en bois ornée de dessins fantastiques et de diverses inscriptions.

Les Chinois, comme les Japonais, appellent le thé « *tcha* » les Fokienois le désignent sous le nom de « *thé* ». Les thés verts se nomment « *lu-tcha* » ou » *song-tcha* », les thés noirs « *ghei-tcha* » ou « *ta-tcha* ».

On cultive le thé dans toutes les parties de l'Empire,

mais ce sont surtout les provinces du Fokien, du Kiangsi, du Che-kiang, du Hoo-nan, du Ngan-houei, du Kwang-tong et du Sse-tchouan, qui fournissent la marchandise d'exportation.

Comme pour le vin, il y a des crûs plus estimés que d'autres. Il y a certaines qualités supérieures que l'on ne trouve pas dans le commerce parce qu'elles sont uniquement affectées à la consommation de la famille impériale et des hauts dignitaires de l'empire. ainsi le thé noir des collines de Wouei (Bohea) est acheté par les commissaires de la couronne et se paie quelquefois jusqu'à mille francs le kilogramme.

Parfois on vend à Canton du thé « bohea » qui est une espèce beaucoup plus commune fabriquée avec des feuilles du Kwang-tong.

Le véritable « bohéa » se distingue par sa fibre ligneuse qui est plus abondante et par la couleur foncée qu'il communique à la boisson.

Une autre espèce dont on offre annuellement un paquet en cadeau aux grands fonctionnaires et aux membres du corps diplomatique se distingue par la couleur jaune claire de l'infusion et par un parfum très prononcé tout particulier qu'il doit aux plantes aromatiques dans lesquelles on le conserve. Le *tchou-lann* (perle fleurie) roulé en boulettes est ordinairement parfumé avec des fleurs odoriférantes, notamment avec l'*Oléa frayrans*, le *Chlorantus inconspicius* et le *Gardenia florida*. En général, les qualités supérieures de thés noirs et verts sont ainsi parfumées. A cet effet, le thé est mis dans une corbeille couverte de fleurs fraîches et exposée au-dessus d'un brasier de charbon ; on superpose encore deux corbeilles remplies de thé et de fleurs et le tout est recouvert. La durée de l'opération varie suivant la qualité du thé et le parfum qu'on veut lui donner.

Une chose assez remarquable, c'est que le thé exporté acquiert en route des qualités de goût et de parfum qu'il n'avait pas dans le pays de production. En Chine, comme au Japon, le thé ordinaire n'a que bien peu de goût et comme on l'emploie en petites quantités à la fois, l'infusion ressemble plus à de l'eau colorée qu'à un breuvage réconfortant et hygiénique. En Chine, comme au Japon, le thé est la boisson ordinaire et de première nécessité ; on lui attribue la propriété de combattre la pierre, la goutte, les coliques néphrétiques ; il est favorable aux personnes sédentaires, réveille les individus somnolents et cause une légère exaltation au cerveau ; c'est pourquoi les fumeurs d'opium en font un grand usage.

Les Chinois n'usent du thé qu'après l'avoir conservé assez longtemps, généralement un an, pour qu'il se soit dépouillé de ses principes styptiques. Ils préfèrent les thés noirs aux verts, comme étant plus doux et moins narcotiques. La consommation de cet article en Chine est immense, elle est général et de tous les instants du jour dans toutes les parties de l'Empire.

Il y a chez les Enfants de la fleur du Milieu, deux manières de préparer le thé : dans les théières et dans les tasses mêmes qui servent à le prendre.

La première manière n'est employée que par la classe ouvrière. Après une première infusion, on laisse le résidu au fond et on ajoute une petite quantité de thé, puis on emplit de nouveau la théière d'eau bouillante et ainsi de suite aussi longtemps que la capacité du vase le permet.

Quant à la seconde manière, elle est en usage dans les classes élevées. Les domestiques apportent les tasses, y déposent quelques feuilles de thé, puis les remplissent d'eau bouillante et, afin que le fond ne suive pas le liquide, les tasses chinoises ont un couvercle d'une circonférence plus petite que celle des bords de la tasse.

La production du thé doit s'élever au moins à un milliard de kilogrammes par an, dont les neuf dixièmes sont consommés à l'intérieur et un dixième est exporté. On doit employer au moins 50 à 60 millions de personnes au moment de la récolte. La propriété est très divisée en Chine, surtout dans les provinces les plus riches et les plus productives ; il en résulte que pour les grands achats les étrangers ont à subir les exigences d'une myriade d'agents intermédiaires. De là, des frais qui pèsent singulièrement sur le prix de revient.

Autrefois, Canton était le seul port ouvert au commerce étranger et les meilleurs thés venant de l'intérieur avaient à parcourir de grandes distances pour y arriver. Dans ces temps l'exportation n'atteignait guère le quart de ce qu'elle est aujourd'hui. On en a expédié :

		pr l'Angleterre.	pr les Etats-Unis.	pr la France.
En 1670 . .	liv.	79	—	—
— 1685 . . .		12,070	—	—
— 1710 . . .		141,995	—	—
— 1735 . . .		1,380,199	—	—
— 1770 . . .		7,723,538	—	—
— 1800 . . .		20,358,702	—	—
— 1820 . . .		22,452,050	10,519,160	124,000
— 1839 . . .		40,678,666	9,296.679	196,000

En ajoutant à ces quantités celles exportées pour les Pays-Bas, les villes Hanséatiques, le Levant, le Midi de l'Europe et la Russie, on arrive à une exportation totale de 58 à 60 millions de livres pour l'année 1839.

L'ouverture des ports, en 1843 et en 1859, a changé l'ancien état des choses, en permettant aux marchandises d'être expédiées d'un port moins éloigné du lieu de production.

Shang-hai acquit sous ce rapport une grande importance, grâce surtout à la facilité des communications par

le Yang-tse-kiang avec les belles plantations du Wou-ning et de l'Eining. Canton continue à être le port d'expédition des thés de la province du Kwan-tong; ceux du Fo-kien passent généralement par Foo-chow; ceux du Ngan-houei et du Kiang-si, au Sud de Ho-hôw, sont dirigés sur Kiu-kiang et Shang-hai; enfin les thés du Honan, du Sse-tchouan, etc., prennent généralement la voie des ports du Yang-tse et de Shanghai.

On distingue dans le commerce deux espèces principales de thés, le noir et le vert, et ces espèces se subdivisent en un grand nombre de variétés dont les plus connues parmi les étrangers sont :

Thés noirs (en chinois *Ghei-tcha*). — Ces thés se divisent, d'après les lieux de production et la préparation des feuilles, en un très grand nombre d'espèces que les Européens réduisent à six. — *Thé-Wouei* (en Chinois *Wou-ei tcha*, en Anglais *bohea-tea*) Les montagnes du district de Kieng-nan, dans le Fo-kien, où se récoltent les meilleurs thés noirs s'appellent Wou-ei dans le dialecte de la Cour, Bou-ei en Fokienois et Mou-ei en Cantonnais. Les Anglais en ont fait Bohea et les Français, Bohé ou *Bou*.

Le thé Wou-ei contient une fibre ligneuse plus forte que les autres espèces; son infusion et plus foncée et, comme il a été soumis à une cuisson prolongée, il est moins exposé à moisir et se conserve plus longtemps. Il y a deux espèces de Wou-ei, le véritable qui vient du Fokien et qui ne se trouve pas dans le commerce, puis le Canton bohea recolté dans les environs de Canton et mélangé avec des feuilles de rebut; ce dernier est chargé de poussière, ses feuilles cassantes sont mal roulées, son infusion d'un vert sombre a un goût de terroir désagréable.

« *Thé Congo* » (*Khoung-fou-tcha*, en Chinois). Il provient du choix fait après la récolte des meilleures feuilles du Wou-ei cantonnais; celles-ci sont d'une longueur moyenne, d'un brun rougeâtre et d'une odeur aromatique assez prononcée; son infusion est dorée, légèrement verdâtre. Depuis longtemps, on fait en Angleterre et aux Etats-Unis une grande consommation de cette qualité.

Le thé « Congo » provient généralement de la troisième cueillette de certains districts du Fokien et du Kiang-si, notamment de Ei-ning-tcho et de Wow-ning-hsien situés sur le versant du lac Poyang. Les districts de Hoko-tchne et de Kwang-hiu-fou, au Sud et au S.-E. du lac, viennent en seconde ligne. Les thés des premières plantations descendent, dans des barques de faible tirant d'eau, la rivière Siou jusqu'à Wou-tcheng, à l'extrémité Sud du lac Poyang ; puis ils sont transbordés sur des jonques plus grandes et mieux adaptées à la navigation souvent difficile du lac et arrivent ainsi sur le marché de Kiu-kiang sur le Yang-tse, après avoir accompli un trajet de 200 milles. Les thés provenant des districts de Ho-ko-tchen et de Kwang-hsin-fou sont généralement transportés dans de petites barques par la rivière Yaoh, jusqu'à Yaoh-tchou-fou, point important situé sur la rive S.-E. du lac Poy-ang.

Les frais de transport par ces deux routes jusqu'à Kiu-kiang sont de 6 maces par picul (frs. 4.80 par 60 kilogr.), les frais locaux (transit) s'élèvent à tls. 1.6.8.0 (1) soit tls. 1.4.00 de « Lo-te-schay » en quittant les marchés de production et tls. 0.2.8.0 de « Taku-tang » perçus par le fisc de Kiu-kiang, à un bureau auxiliaire établi à

(1) Un taël se subdivise en 10 maces, 100 candarins ou 1000 cashes et vaut environ 8 francs.

Kou-fang, près du confluent du lac Poyan et du Yangtsé

C'est le district de Woo-ning qui voit se développer le plus rapidement la production des thés noirs.

En 1866-67, il n'expédiait que 25,000 caisses sur Kiu-kiang et en 1869-70, ce chiffre montait à 41,108 caisses, tandis que le Ei-ning-tcho est resté stationnaire à 85,000 caisses environ. Déjà en 1849, M. Fortune parlait des milliers d'âcres de théiers qui se trouvaient du côté du « Kiang-si, » snr le versant des montagnes qui séparent cette province du Fo-kien.

Le thé du Wou-ning appartient géographiquement au port de Kiu-kiang, cependant un tiers de la production totale, environ 20,000 caisses, est dlrigé sur Foo-chow.

Le thé noir de « Loong-kong », également une espèce de Congo du Houpé, vient des bords du Hing-kwoh-ho et passe par Han-kow.

Dans le commerce il y a une espèce particulière de thé Congo appelée *Cam-poï*, corruption de Kien-pe (choisi pour la torréfaction) dont le parfum est plus suave que celui du Congo ordinaire; ses feuilles sont aussi plus tendres et entières : l'infusion est plus verdâtre.

Le *thé Sou-chong* (en Chinois *Siaow-tchoung-tcha* ou *Siaou-pé-tchà*) provient de la seconde cueillette et doit son nom à ce que sa feuille est là plus petite des thés noirs, dont il est une des meilleures sortes courantes. La feuille de cette espèce est ordinairement bien triée et roulée, désséchée à point, tendre et entière. Le bon Souchong doit être lourd et sans poussière, ni mélange de feuilles vieilles et passées ; sa couleur doit être franche, l'odeur suave, l'infusion claire dorée, d'une saveur douce.

Le « *Padre Souchong* » et le « *Caper Souchong* » ne sont que des variétes, la première très estimée la seconde lourde, mais contenant trop de poussière.

Le *Pow-tchoung* (en Chinois *Paon-tchoung*) est un Souchong de première qualité, trié feuille à feuille, celles-ci sont grandes d'un vert-jaunâtre à peine roulées et d'un parfum très-fin; l'infusion est un peu ambrée.

Le thé « *Pecco* » (en Chinois « *Paï-hou* », « *Kiounmé* » ou « *lien-tss-sin* ») n'est composé que des petites feuilles de la première cueillette. Il est fort recherché et possède un parfum délicieux rappelant celui de la rose; il fournit à l'infusion une eau d'un jaune d'or ayant une saveur douce. La préparation s'opère avec beaucoup de soins et l'on ne soumet pas la feuille à une torréfaction aussi complète que les autres espèces, afin de lui conserver son parfum. La dénomination de Paï-hou (pointes blanches) vient de ce que bien des feuilles à leur extrémité sont couvertes d'un léger duvet soyeux et argenté. Le thé *pecco* est surtout recherché par les Russes qui lui ont donné le nom de *thé de famille*.

En Belgique et en France on l'appelle quelquefois « *Fleur de thé.* »

On connaît diverses variétés de Pecco; les plus répandues sont l'*Orange pecco* (en chinois *Chang-hiang*, très odoriférant et en anglais *Pekoe-orange*) qui est composé en grande partie des déchets de feuilles dans lesquels le pecco domine; sa couleur est d'un brun noirâtre, son odeur peu agréable, son infusion donne une eau jaune verdâtre quelque peu âcre.

Le *Kioun-hiei* (sourcils de vieillard) qui diffère peu en couleur et en goût du pecco ordinaire.

Le *tsé-haou* (pointes de roses) dont l'infusion a la couleur dont elle a reçu le nom. Il est d'une qualité très ordinaire.

Dans le Chekiang on prépare avec les plus jeunes bourgeons de la feuille un pecco délicieux qui n'entre pas dans le commerce d'exportation.

Les thés d'Ann-Koï et de *Ning-Young* sont récoltés dans la province du Fokien et notamment dans les départements de Tsiouen-tchou et de Loung-ngan. Ce sont des espèces de Souchong mélangées de feuilles d'arbustes étrangers. On reconnaît l'altération au moyen d'une infusion, car celle-ci est dépourvue de l'arôme qui fait le mérite du Souchong et est aussi moins claire.

Le *padre Souchong* est quelquefois préparé avec les meilleures feuilles de l'ann-koï, dans ce cas il se vend comme le thé bou en petits paquets de 1/2 Catty (300 grammes).

Beaucoup de thés Annkoi viennent des montagnes de Cheug-wan; ils descendent la rivière en une journée jusqu'à Chuan-chin-fou ou Chin-chen, d'où on les expédie en deux jours et par terre jusqu'à Amoy. Ce dermier transport coûte environ un dollar par picul (10 Centimes par kilogramme), et le premier 25 cents par picul (2 1/2 c^mes^ par kilogramme.

L'ouverture du port de Chin-chew serait donc avantageuse au commerce de thé du Fokien. C'est un bon port situé par 24° 56' de lat. N. et 118° 32' long. Est de Greenwich avec un excellent ancrage ayant de 5 à 12 brasses (30 à 72 pieds) d'eau. Ce mouillage est situé par 24° 50 lat. N. et 118° 40 long. E.; les passages ont toujours vingt pieds d'eau dans la saison des eaux mortes; le plus facile passe entre le banc de Seatoï et le rocher de Taheen, puis au Sud de l'île Seatoï, à l'Ouest de laquelle se trouve l'ancrage aux bouches de la rivière de Chuauchin dont l'entrée est défendue par un fort et par une citadelle.

Une grande quantité de thé Ankoï ordinaire est récoltée sur la montagne de « Ta-sui », à 12 kilomètres de Chinchew.

THÉS VERTS (en chinois « *lu-tcha.* »

D'un usage moins général en Chine et en Europe que les thés noirs, les thés verts se subdivisent en six variétés différentes.

Le *jeune hyson* (en chinois « *Yu-tsien* » qui veut dire « avant les pluies, » et en anglais « *Young-hyson*). Il est recueilli dans les premiers jours du printemps et est assez rare, mais les Américains préférant cette qualité en ont fait des commandes trop fortes pour que les Chinois puissent les satisfaire; ceux-ci se sont livrés à des mélanges qui ont déprécié le « Young-hyson » récolté dans le Kwang-tong et le Kiang-sou et qui s'exporte par Shang-hai et Canton.

Après l'ouverture du Yang-tse-kiang, l'interruption de la route de Fy-chow à Shang-hai amena une grande partie des thés verts de Young-hyson, Fy-chow et Moyune à Kiu-kiang, mais après la défaite des rebelles la concurrence s'établit entre les deux ports. Cependant Shanghae ne put enlever directement ces transports à Kiu-kiang, la route par Hang-chow étant fermée par des taxes locales. Une nouvelle route, celle viâ Ning-po, rendit à Shanghae la moitié de ce commerce.

Le district de Fy-chow envoya à Shanghae;

	1865.	1866.	1867.	1868.
		PICULS.		
Directement . . .	—	3,665	—	12,783
par Ning-po . . .	42,397	61,275	69,101	74,272
» Kiu-kiang . .	136,056	79.118	69,869	68.191
	178,453	144,058	138,970	155,246

Aujourd'hui Ning-po reçoit 90 à 100,000 piculs de thé de Fy-chow, et Kiu-kiang 50 à 60,000.

Ce changement de route dans les expéditions provient de l'augmentation du frêt de Kiu-kiang à Shang-hai (de

4 à 5 taels); la route de Ning-po offre maintenant un avantage de 8 Maces (frs. 6.40) par picul (60 kilogr.) Mais l'abolition de la taxe de Hang-chow (1.20 taels) rendrait la navigation directe vers Shang-hae encore moins chère que celle par voie de Ning-po et engagerait les marchands à éviter ce dernier port.

Les marchands indigènes distinguent différentes classes de Young-hyson, le *Cantonnais* qui est mélangé avec d'autres feuilles passées au tamis :

Le *mo-yune* ou véritable Hyson ;

Le *Singlo*, etc.

Le *Mo-yune* de premier choix dont la feuille est petite et lisse, nette et de couleur grise, est connu dans le commerce extérieur sous le nom de Bloem (fleur), son infusion est d'un vert pomme tendre, son parfum suave se dégage promptement et sa saveur est agréable.

Le *Mo-yune inférieur* se reconnait facilement à ses feuilles jaunes et plates, à sa couleur foncée, son odeur sulfureuse et à son goût de terroir.

Les Mo-yune du Kiang-si sont de qualité inférieure ; on les reconnaît à leur aspect brun et brillant, à leur infusion rougeâtre et aux feuilles qui sont minces et petites.

Le *Singlo-Young-hyson* se subdivise en deux qualités ; les feuilles de la première sont propres et lisses d'une couleur plus foncée que le Mo-yune dont elles n'ont pas le parfum ; elles sont un peu tachetées de points blancs. La qualité inférieure est composée tantôt de feuilles grandes d'un vert sombre, tantôt de feuilles petites d'une couleur foncée et tachetées de points blancs. Ces thés se conservent facilement, on les expédie sous le nom de *Taï-ping*, spécialement pour les Etats-Unis.

Presque toutes les qualités ordinaires de Young-hyson,

les *Cargo-qualities* sont à feuilles grandes et rugueuses. M. Natalis Rondot dit avoir vu une espèce de Young-hyson de bonne qualité dont l'infusion est rougeâtre. C'est sans aucun doute le *mei-pien* dont le nom provient de cette couleur rougeâtre de la boisson qui est dû à la nature ferrugineuse du terrain dans lequel se trouvent les arbustes; cette variété arrive assez fréquemment sur le marché de Hang-tcheou-fou, d'où on l'expédie à Shanghai.

Le *thé Hyson* (en chinois *Hi-tchoun, fleur du printemps)* est cueilli dans les premiers jours du printemps. La préparation de cette qualité est l'objet des plus grands soins, aussi est-elle assez rare dans le commerce et d'un prix très élevé. Chaque feuille est tordue et roulée à la maiu, elle est lisse d'une odeur fine.

L'infusion doit être d'un vert pâle, légère, aromatique et avoir une saveur très-prononcée, Le « Hyson » de qualité moyenne dit « *cargo middling* » est mêlé de feuilles rugueuses, plus vieilles et quelques-unes jaunâtres ou noirâtres et mal roulées; le parfum est plus faible. En général ses feuilles sont grandes, plus légères et plus cassantes que celles du « hyson supérieur ». Les Chinois l'appellent « *Hi-pi* » (vieux hyson); son infusion est d'une saveur insipide.

Le « *Sing-lo hyson* « a les mêmes caractères que le « Sing-lo Young-hyson ». Sa feuille est entière, bien tordue, il est regardé comme un thé de qualité inférieure.

Le « *tchou-law-hyson* » est mêlé à des fleurs de l'Olea flagrans (l'olivier odoriférant de l'Asie), ce qui lui donne un parfum délicat et suave.

Le thé *Hyson skin* (en chinois « *pi-tcha* ou *écorce de thé* ») constitue le rebut du triage de l'hyson. La qualité supérieure de cette espèce dite « 1re *Mo-yune-hyson-skin* » se présente en feuilles nettes, un peu rugueuse, formant des

touffes tordues et roulées. Elle est très rare dans le commerce. La qualité moyenne dite 2de *mo-yune-hyson-skin* se compose de tiges brisées et de poussière avec des feuilles jaunes ; elle est le produit des différentes saisons de l'année; son parfum est agréable, son infusion jaunâtre.

Enfin, le *Sing-lo-hyson-skin* est naturellement jaune; on le teint quelquefois en vert bleuâtre et alors son infusion est foncée et le goût rappelle celui du souffre.

Le thé « *Poudre à canon* » (en chinois *Siaon-tchou*, petite perle, et en anglais « *Gun-powder* ») est une variété de tchou-lan-hyson provenant de feuilles jaunes et délicates choisies et roulées en petits grains ressemblant à de gros grains de poudre à canon ; c'est un des thés qui renferment le plus de principes actifs et stimulants. La meilleure qualité est en petits grains brillants et unis ; son infusion est limpide et ambrée. La seconde espèce est raboteuse, ouverte, quelquefois réduite en poussière jaunâtre. Le *sing-lo poudre à canon* est propre et bien préparé, mais comme tous les thés de ce nom il n'a presque pas d'odeur, quoique la saveur soit forte et l'infusion foncée.

Le *thé* « *Impérial* » ou « *thé perlé* » (en chinois *ta-tchou* grande perle, et en anglais « *Imperial tea* ») est composé de feuilles larges unies, brillantes et roulées en grains, cueillies lorsqu'elles sont entièrement développées ; son parfum est franc et aromatique ; il a la saveur de l'hyson sans en avoir l'âpreté; sa couleur est d'un beau vert argenté et l'infusion donne une eau d'un jaune doré.

Le thé « *twang-kay* » ou « *Toun-ki* » doit son nom aux districts de Toung-wa et de Toung-yang (dans le Che-kiang) qui le produisent, il ressemble au hyson-skin, mais lui est inférieur.

On le vend quelquefois comme tel sur le marché de New-York et alors on l'emballe dans des caisses carrées

au lieu de l'expédier en caisses longues comme cela se fait pour l'Angleterre. En général, les feuilles du Twang-kay ou ton-kay sont grandes et d'un vert jaunâtre, l'odeur est forte, l'infusion d'un jaune foncé, la saveur un peu âpre. Il y en a trois espèces, le hyson, le parfumé et le taï-ping qui est le moins estimé.

Le commerce étranger distingue encore plusieurs autres variétés de thés savoir : les Oopacks et les Oonams qui sont les produits du Hou-péh et de l'Hoonan et expédiés autrefois exclusivement par Kiachta ;

Le *thé en brique* qui est la poussière de thé pressée en forme de gateaux plats et rectangulaires et que l'on consomme surtout en Sibérie, dans le Turkes-tan, etc. ;

Les thés dits de « Caravane » sont ceux qui arrivent par voie de Kiachta. Ils sont d'une roulure peu serrée et brisés, leur odeur prononcée est très agréable. On les expédie en petites boîtes carrées d'environ 2 livres et ornées de dessins chinois.

Ces thés qu'on prétend supérieur à ceux expédiés par voie maritime se divisent en plusieurs qualités ;

« La fleur de famille ; »

« Le thé de famille ; »

« La fleur de thé ordinaire ; »

« Le thé de famille ordinaire ; »

« Le Chin-tuk-tun, etc ; »

Indépendamment des variétés de thés que nous venons d'énumérer et qui sont les plus répandues dans le commerce, il y en a encore un grand nombre qui ne se vendent que pour la consommation intérieure de la Chine.

Les marchands indigènes fournissent aussi des succédanées du thé, mais toujours sous le nom de *tcha*. Enfin, grâce aux demandes importantes de l'Occident, le commerçant chinois, qui ne se pique point d'une grande loyauté,

soumet le thé à des fraudes et à des contre-façons nombreuses, soit en mêlant des qualités inférieures à celles d'un meilleur choix, soit en employant des matières minérales pour augmenter le poids, soit encore en substituant ou en mêlant au thé des feuilles étrangères ; pour changer le thé noir en thé vert on se sert du bleu de Prusse, du gypse, de l'indigo et du chromate de plomb ; le curcuma et les sels de cuivre rehaussent la couleur du thé vert. A Canton, on a poussé très loin l'art de contrefaire, avec les feuilles les plus ordinaires, les qualités destinées à l'exportation, et dans les ateliers de cette ville on sait imiter, à s'y méprendre, les diverses qualités des crûs les plus célèbres.

Il est donc d'une grande importance pour l'acheteur de s'assurer de la qualité de la marchandise qu'on lui présente. Mais l'appréciation des thés demande la pratique la plus consommée et une expérience de plusieurs années.

Il faut le talent d'un bon goûteur de thé, d'un « tea taster », comme disent les Anglais, joint à la connaissance du marché auquel on destine la marchandise. Il y a dans la plupart des maisons de commerce de petits laboratoires où les thés sont éprouvés, dégustés et appréciés.

Nous avons déjà dit que les renseignements nous manquent pour évaluer les quantités de thé récoltées en Chine. On sait qu'elles sont considérables. L'exportation, qui n'était que de 20 millions de livres au commencement du siècle et de 50 à 60 millions de livres en 1840, monte aujourd'hui à 200 millions de livres.

On calcule que les thés noirs fournissent plus des trois quarts des expéditions pour l'Europe, tandis que pour les Etats-Unis les thés verts représentent les deux tiers des envois.

Le thé, comme tous les autres produits chinois, se vend

au comptant, contre numéraire au cours de la place. Quelques maisons étrangères avancent quelquefois des sommes aux marchands indigènes en réglant les intérêts mensuellement à 1 ou 2 p. c.

Les thés se vendent en taëls par picul de 60 kilogr. et s'expédient en caisses de plomb placées dans des caisses de bois hermétiquement fermées. Celles-ci sont garnies de papier huilé, orné de peintures et portant des inscriptions en caractères chinois. Les caisses pèsent de 30 à 40 kilogr. et 10 à 12 caisses cubent une tonne. Il y a dans le commerce des caisses, des demi-caisses, des quarts, des huitièmes et des seizièmes de caisses.

Voici le poids, normal pour chacune des variétés :

Thé Boa (Wou-ei) . .	138	catties ou	82 à 83	Kos	cubant	254	detm.
» 1/2 caisses. .	84	»	51	kil.	»	154	»
» 1/4 » . .	46	»	27	»	»	96	»
Congo.	63	»	38	»	»	116	»
Souchong	60	»	36	»	»	115	»
Pecco	49 à 50	»	29 à 30	»	»	123	»
Hyson.	48 à 50	»	29 à 30	»	»	113	»
Hyson-skin	48 à 50	»	29 à 30	»	»	117	»
Young-hyson	70 à 72	»	42 à 43	»	»	118	»
Imperial	70 à 74	»	42 à 44	»	»	115	»
Poudre à canon . . .	80 à 84	»	48 à 50	»	»	116	»
Twang-ka	62 à 65	»	37 à 39	»	»	138	»

En dépit du développement de la consommation du thé dans les pays de l'Occident, les prix sont bien au-dessous de ce qu'ils étaient jadis.

C'est Foo-chow qui, grâce à sa situation, est devenu le grand marché pour l'exportation des thés noirs du Fokien et du Kiang-si. A lui seul, ce port exporte plus d'un tiers du montant total et comme importance générale, il se met à peu près au rang de Shanghae.

Les exportations de la Chine ont été :

	En 1869.		En 1870.	
	Piculs.	Val. en taëls.	Piculs.	Val. en taëls.
Thés noirs . .	1,213.474	27.974,008	1.075.178	21.730,239
Thés verts . .	233,095	8,107,054	227,481	8,020,536
Thé en briques.	73.520	943.320	62,896	503,867
Poussière de thé	[illegible],381	46,404	3,450	27,995
Ensemble	1,528,470	37,070,786	1,369,005	30,282,637
ou Kilogr.	91,708,200 frs.	296,566,288	kil.182.141,500	fr. 242.261,096

A quoi il faut ajouter 20 à 25,000 piculs de thés du Japon expédiés par voie de Chine.

L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Australie et la Russie sont les grands acheteurs de thé ; l'Amérique seule importe plus de variétés vertes (150,000 piculs) que de thés noirs (70,000 piculs).

Voici le tableau des exportations en 1870 :

THÉS NOIRS.

Destinations.	CONGON.	SOUCHONG.	POUSSIÈRE.	MELANGE.	PECCO.	BRIQUE.	OOLONG.	CAPRE.	ORANGE PEKO.	POUCHOUNG	TOTAUX.
	Piculs.	Piculs.	Piculs.	Piculs.	Piculs.	Piculs.	Piculs.	Piculs.	Piculs.	Piculs.	Piculs.
Grande-Bretagne . . .	723,515	26,705	2,703	184	1,866	—	5,505	34,750	26,623	5	821,856
Canal à ordre	24.460	2,334	—	3	294	—	—	—	—	—	27,091
Continent d'Europe . .	11	2	—	—	—	—	—	—	—	—	13
Canada	532	—	—	—	—	—	—	—	—	—	532
États-Unis.	11,406	11,421	300	31	—	—	52,997	54	44	1,136	77.389
Bueno -Ayres	970	28	—	—	—	—	—	—	240	702	1,940
Pérous	—	—	—	—	—	—	3	—	—	608	611
Cap de Bne-Espérance .	243	693	—	45	—	—	—	—	4	—	985
Australie.	82,772	44	—	41	—	—	—	13	324	—	83,194
Nouvelle-Zélande . . .	1.253	—	—	—	—	—	—	—	9	—	1,262
Java.	886	50	—	—	—	—	2,260	—	—	—	3,196
Manille	88	1	—	—	—	—	8	—	—	—	97
Saïgon.	157	—	—	—	—	—	487	—	—	—	644
Siam	294	—	—	—	—	—	755	—	—	—	1,049
Singapour	151	1	—	—	—	—	302	—	—	—	454
Inde.	28	—	—	—	—	—	1	—	—	20	49
Hongkong	18.680	6,767	521	333	353	1,054	20,082	1,275	6.082	2 012	57,659
Japon	98	—	—	—	—	—	—	—	—	—	98
Via-Kiachta	21,161	—	—	—	—	62,194	—	—	—	—	83.355
Province de l'Amour .	1	—	—	—	—	4	—	—	—	—	5
Totaux piculs . .	886,706	48,046	3,524	637	3,013	63,252	82,400	36,092	33.326	3,483	1,161,479

THES VERTS.

Destinations.	YOUNG HYSON	HYSON.	HYSON SKIN.	TWANKAY.	IMPÉRIAL.	GUN POWDER	JAPON.	DIVERS.	TOTAUX.
	PICULS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.	PICULS.
Grande-Bretagne	21,776	8,706	34	1,056	6,642	28,856	4,428	—	71,498
Canal à ordre	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Continent d'Europe	—	66	—	—	149	91	—	—	306
Canada	249	69	—	125	50	212	609	—	1,314
États-Unis	83,068	14,041	94	6,228	19,694	32,469	3,861	—	159,455
Buenos-Ayres	—	—	—	—	253	—	—	—	253
Pérou	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cap de Bonne-Espérance	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Australie	32	—	58	—	—	37	—	—	127
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Java	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Manille	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saïgon	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Siam	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Singapour	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Inde	3	1,065	—	—	—	21	—	—	1,089
Hongkong	420	972	33	67	739	507	105	393	3,326
Japon	27	6	—	6	6	17	—	4	66
Sibérie et Via-Kiachta	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Province de l'Amour	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX PICULS	105,575	24,925	219	7,482	27,533	62,300	9,003	397	237,434

Foo-chow ou plus exactement Fou-tchéou a expédié :

En 1867	550,260	piculs.
» 1868	601,590	»
» 1869	579,813	»
» 1870	487,875	»

Des thés exportés par Foo-chow, il y a à peine 2 à 3000 piculs de verts.

Nous avons déjà dit que les grandes pertes dans le commerce des thés provenait de l'empressement des acheteurs à acquérir les premières marchandises arrivant sur le marché; celui-ci s'est ouvert à Foo-chow :

En	1864	le	25	Mai	à	35	taëls.
»	1865	»	19	»	à	36	»
»	1866	»	25	»	à	46	»
»	1867	»	27	»	à	33	»
»	1868	»	22	»	à	40	»
»	1869	»	21	Juin	à	34	»
»	1870	»	2	Juillet	à	32	»

Dans la campagne 1870/71 on a attendu et, même après l'ouverture du marché, les étrangers profitèrent des moments favorables ; ils ne perdirent donc pas, comme l'année précédente, en peu de jours, le bénéfice de leur première réserve. Jusque vers le 15 Juillet, on n'acheta que 50 à 60,000 caisses contre 120 à 150,000 dans les saisons antérieures. La nouvelle arrivée par le courrier anglais du 29 Juillet d'une baisse de 4 à 6 deniers par livre sur le marché de Londres engagea les acheteurs à diminuer les envois vers l'Angleterre et à augmenter ceux vers les Colonies et les Etats-Unis, car ce dernier débouché a toujours offert des perspectives consolantes.

Parmi les autres ports ouverts au commerce étranger qui prennent part aux expéditions de thé, il convient de nommer *Canton* qui exportait encore en 1843-44 environ 600,000 piculs de thé, c'est-à-dire la totalité des expéditions de l'Empire et qui a vu presque tout ce commerce

passer à Foo-chow et Shang-hai. Aujourd'hui Canton n'exporte plus que 100,000 piculs de thé dont les sept huitièmes pour l'Angleterre.

Amoy exporte environ 85 à 90,000 piculs de thé, dont 65,000 piculs de Oolong et 20,000 de Congo.

Les neuf dixièmes sont expédiés vers les pays étrangers et un dixième dans d'autres ports chinois.

A *Ning-po*, l'exportation du thé a pris depuis une dizaine d'années un développement remarquable. De 14,549 piculs qu'elle était en 1862 elle a monté en

1865	à	73,928	piculs.
1868	à	125,490	»
1869	à	146,651	»
1870	à	149,192	»

Tous ces thés appartiennent aux variétés vertes.

Shang-hai est et restera, avec Fou-tchéou, le grand port d'exportation du thé. Grâce à sa situation près de l'embouchure du Yang-tse-kiang, il reçoit par ce fleuve une partie des produits du centre de la Chine.

Shang-hai a expédié :

En 1870,	399.331	pic. de thés noirs	217,365	pic. de thés verts.
Contre en 1869,	520,355	—	238,474	—
1868,	487,564	—	221,496	—

Kiu-kiang a expédié depuis l'ouverture du port :

	Thés noirs.	Thés verts.	Feuilles.	Totaux.
	Piculs	Piculs.	Piculs.	Piculs.
En 1862,	58,182	107,805	3,978	169,965
1863,	73,640	117,931	6,640	198,211
1864,	77,209	57,072	2,644	136,925
1865,	67,212	136,056	1,146	204,414
1866,	93,573	79,118	985	173,676
1867,	84,118	69,809	969	154,896
1868,	124.286	68,191	1,571	194,048
1869,	109,765	68,773	836	179,274

Kiu-kiang ne reçoit plus que la moitié environ des thés verts récoltés dans le « Ngan-hoei, » l'autre moitié est expédiée à Shanghaï et Ning-po par bateaux indigènes.

Hang-kow est le grand marché intérieur pour les thés. Les quantités qui en ont été exportées pour les ports ouverts et l'étranger sont :

317,813	piculs	en	1867.
400,829	»	»	1868.
449,790	»	»	1869.
421,726	»	»	1870.

Les thés en briques entrent dans ce chiffre pour environ 55,000 piculs.

40 à 50,000 piculs de thés sont expédiés directement de Hankow en Europe et aux Etats-Unis; le reste va à Shang-hai.

Les Russes achètent la plus grande partie de leur thé dans ce port du Yang-tse. Jusqu'en 1861, le marché de Kiachta a été fourni par les marchands du Chan-si qui achetaient des thés préparés dans le Houpéh et le Hoo-nan et connus sur le marché de Londres sous les noms de Oopack et de Oonam. Aujourd'hui les Russes se sont établis dans les districts producteurs où les thés qu'ils achètent sont emballés sous leur surveillance. Depuis que le Gouvernement chinois a renoncé à la taxe du demi-droit de transit pour la marchandise expédiée par Tien-tsin pour Kiachta, les thés pour la Russie descendent le Yang-tse et remontent les côtes par steamers jusqu'à Tientsin, d'où on les exporte par l'ancienne voie de terre.

La majeure partie de ce thé est vendue en Sibérie dans le Turkestan et en Perse ; une petite quantité seulement arrive à Nijni-Novgorod. Le transport de Tientsin à Kiachta coûte 1 taël par pud (frs. 8 par 17 kilogr.) et 6 roubles (20 francs) de Kiachta à Nijni-Novgorod, en tout de Tientsin jusque sur le marché moscovite 28 frs. par 17 kilogrammes. Autrefois le droit sur le thé des caravanes était un revenu important pour la Russie, où l'introduction par mer des thés des entrepôts d'Europe était

sévèrement défendue, aussi la denrée se vendait-elle à St-Pétersbourg le double de ce qu'elle coûtait en Angleterre. Un ukase de 1861 leva cette prohibition, et le thé peut entrer maintenant dans les États du Czar par toute voie en payant 35 kopecks par livre.

Les importations par Kiachta descendirent

de	19,797,000	livres en	1861
à	18,231,000	»	1862
et	16,523,000	»	1863,

mais par contre les ports russes reçurent, en 1862, par mer 9,721,000 livres et en 1863, 11,327,000 livres.

Aujourd'hui l'exportation par Kiachta est de 84,000 piculs ou 11,172,000 livres de thés noirs.

L'année 1870 (saison 1870/71) a été exceptionnelle pour les transactions de thés en Chine; elle a permis a ceux qui s'adonnaient à cette branche du commerce de réaliser de beaux bénéfices. Depuis 1865, on n'avait eu à enrégistrer que des pertes, grâce surtout à l'augmentation des expéditions, car ce paradoxe est l'explication de la prospérité de 1870 : une mauvaise récolte donne, en général, profit au négociant, puisque le marché anglais n'étant pas inondé de produits, maintient les prix. Une bonne récolte au contraire est profitable aux consommateurs, mais funeste à l'exportateur. La diminution des expéditions en 1870 est donc la cause des bénéfices réalisés par les négociants étrangers en Chine.

La saison a été ouverte à Han-kow, au commencement de Mai. Les deux premières parties furent achetées le 19, soit cinq jours plus tôt qu'en 1869. Quatre steamers attendaient les expéditions; deux, le « Erl-king » et le « Diomed » passèrent le 8 et le 9 Juin par Woosung en destination de Londres; leur frêt était de £ 7 par tonneau de 40 pieds cubes, soit £ 1 de moins que le frêt de la saison précédente. Une prime de 10 shellings par tonneau,

promise au bâtiment qui arriverait le premier en Angleterre, fut gagnée par le « Erl-king. »

En 1870, au mois de Juin, le premier chargement de thé quitta le port de Hang-kow en destination de Melbourne.

Pour les thés, comme pour tous les autres produits de la Chine, il est regrettable que les négociants européens doivent passer par une légion d'intermédiaires. Les étrangers ne sortent jamais des ports ouverts que pour aller chasser à quelques milles de là et donnent les ordres à leurs compradores (employés-courtiers). Ceux-ci, à leur tour, s'arrangent avec les courtiers qui, arrivés dans l'intérieur, s'adressent à des gens du pays et les engagent pour recueillir les récoltes dans chaque ferme. Les fermiers habitués à ne pas se déranger augmentent journellement leurs prétentions. Outre les commissions considérables prélevées par les courtiers, les thés sont grevés, en passant par les Hongs indigènes, de frais montant à 2 ou 3 p. c., puis une commission de un à un et demi pour cent est perçue par les compradores et autres employés.

Il faut que ce système vicieux dans sa base disparaisse, on doit le changer même au prix de quelques années de stérilité. Si les Européens reconnaissaient la nécessité d'étudier la langue du pays, de consacrer à cette étude une grande somme de temps et d'énergie, ils arriveraient promptement à pénétrer bien des mystères et à rendre lucratives des transactions qui maintenant sont ruineuses. Les courtiers qui ont leurs fabriques à l'intérieur devraient habituer les producteurs à venir à eux, car le fermier a autant besoin de vendre que le consommateur a besoin d'acheter et si celui-ci restait sur la réserve, l'offre se présenterait à la demande et les relations deviendraient plus profitables.

SUCRE.

Le sucre a été connu en Chine dès la plus haute antiquité et ce pays fut, avec les Indes, le berceau de sa fabrication. Tandis que l'Europe ne se servait encore de ce produit qu'en médecine (*ad medicinæ tantum usum*), les Chinois et les Indiens consommaient des quantités considérables de ce *miel de roseaux*, comme l'appelait Théophraste. La canne à sucre fut importée en Europe par les Sarrasins ou par les Croisés; cultivée d'abord dans les îles de Chypre et de Sicile, elle fut transportée, en 1420, à Madère, puis aux îles Canaries et enfin, après la découverte de l'Amérique, dans les colonies espagnoles et portugaises.

Le canne à sucre (*arundo saccharifera*) est une des plus belles plantes de la famille des graminées. De sa racine vivace et fibreuse s'élèvent, à une hauteur variant de 2m.50 à 4 mètres, plusieurs tiges lourdes, cassantes, d'un vert-jaunâtre aux approches de la maturité; elles sont partagées par des nœuds saillants, circulaires d'où partent des feuilles longues qui tombent à mesure que la canne mûrit. Lors de la floraison ces tiges qui ont un diamètre de 4 à 6 centimètres se terminent par une élégante panicule argentée aux fleurettes soyeuses et blanchâtres; parvenues à maturité, elles sont remplies d'une moëlle spongieuse d'un blanc grisâtre qui contient en abondance du sucre

On cultive en Chine plusieurs variétés de cannes : le « *Saccharum-rubrum* » et le « *Saccharum-album*, » de Loureiro; celui-ci blanchâtre, dur et très élevé, celui-là maigre, petit et à nœuds rapprochés.

On trouve aussi vers le Nord le « *Saccharum-spicatum* » et le « *Saccharum-polydantylum*. »

La canne est pour ainsi dire la seule plante sacchari-

fère cultivée dans le Céleste-Empire, car la production du sucre de cocotier est sans importance et les Chinois n'extraient pas la matière douce du Sorgho. Les principales provinces qui produisent du sucre sont le Yunan, le Sse-tchouan, le Kouei-tchéou, le Kwang-si, le Kwang-tong, le Fo-kien, le Kiang-si et le Che-kiang ; mais les grands foyers de la production sont l'île Formose et les vallées riveraines du Kang-kiang et du Chun-tang.

Les plantations de cannes sont dans les mêmes conditions agricoles que les rizières ; chaque petit champ est cultivé par le propriétaire lui-même et est entouré de digues de terre, utiles comme sentiers de circulation et comme moyen de maintenir par des vannes l'alimentation des ruisseaux d'irrigation.

La canne est cultivée sur une très grande échelle et les agriculteurs trouvent toujours à écouler leurs produits avec facilité et avantage. Les ouvriers pour la récolte se recrutent aisément, parce que le Chinois aime les douceurs et qu'on a remarqué que les hommes employés dans les champs, lors de la coupe de la canne, y prennent de l'embonpoint et de la fraîcheur.

En Chine, les sciences sont encore à leur berceau ; la statique, la dynamique et l'hydrostatique n'ont pu y créer, jusqu'ici, la moindre machine économique et toutes les manipulations se font en famille et dans les petits ateliers. Souvent les instruments de fabrication sont établis au milieu des champs, de manière à diminuer les frais de production par l'épargne du camionnage.

Une fois installé, le fabricant a une dépense de 1600 cash par journée d'ouvrier, combustible, buffle, etc.; si les cylindres n'appartiennent pas au fabricant mais sont loués par lui, il doit payer 800 cash par jour et par presse, soit ensemble 2400 cash (fr. 18). La canne se vend à rai-

son de 200 cash par picul ou de 12 à 20 $ par mow contenant de 5 à 8 piculs de sucre brut. Un cylindre peut extraire journellement 18 tubes de jus, de 35 à 45 piculs de cannes ; chaque tube égale 130 catties (78 kilogr).

Les Chinois ont remarqué que la plante donne un vesou plus abondant lorsqu'elle est coupée avant d'avoir atteint toute sa maturité ; aussi prennent-ils, pour la fabrication, des jeunes plantes à peine mûres. On les porte au moulin où elles sont pressées entre des cylindres en bois cannelés et mises en mouvement par des buffles. Le vesou coule dans des réservoirs, où il séjourne pendant deux ou trois heures avant de passer dans les chaudières en fonte. On y ajoute alors un peu de chaux, on porte à l'ébullition et l'on cuit jusqu'à épaississement, en ayant soin d'enlever les matières étrangères qui viennent surnager. Après cette défécation, on enlève l'écume et on fait passer le liquide dans des formes en terre cuite dans lesquelles il reste exposé à l'air, pendant 35 à 40 jours pour terrer, purger et sécher.

Le sucre ainsi obtenu est divisé en trois qualités : le *sucre blanc* qui est au-dessus, le *sucre vert*, au centre, et le *sucre brun*, dans la partie inférieure des vases ; le résidu qui a séché au soleil devient le sucre noir.

Le sucre noir est produit principalement sur les limites du Fo-kien, du Kwang-tong et notamment dans les districts de Ching-tang et de Wu-tang. Dans les autres districts, Houang-kang, Cheng-hae. Hae-yang, Pu-ning et Kee-yang, on produit des sucres de qualités supérieures et notamment des sucres raffinés ; les plus blancs sont nommés *Kung-feu-tang*, puis viennent le *Yang-tang*, le *Chie-tang* et le *Lou-wei*. Le meilleur sucre blanc de Chine est fabriqué à Meen-ho, dans le district de Kee-yang, et à Hwang-kang, dans le district de Yaou-ping.

Le district de Kee-Yang a fourni en 1868 environ 350,000 piculs de sucre et Cheou-yang, 250,000 ; mais les pertes faites cette année engagèrent quelques producteurs à cultiver d'autres produits ; le rendement de 1869 fut donc inférieur, mais plus rénumérateur.

Le travail des sucres commence en Novembre et finit en Avril. Après la fabrication, chaque Tang-fang (producteur) s'adresse à des courtiers pour la vente de sa marchandise. Ces intermédiaires sont généralement des gens sans foi et l'étranger ne peut jamais prendre trop de précaution contre cette classe d'individus.

Swatow est le grand port d'exportation des sucres du Kwang-tong et du Fo-kien et Takow de ceux de Formose.

Les exportations de sucres de la Chine pour l'étranger se sont élevées pendant ces deux dernières années aux chiffres suivants :

	1869.		1870.	
	Piculs.	Valeur.	Piculs.	Valeur.
Sucre blanc . . .	34,324	Tls 161,855	54,043	Tls 281,327
» brun . . .	61,340	156,306	297,975	724,709
» candi . . .	14,596	109,292	20,741	123,420
Ensemble . . .	110,260	427,453	372,759	1,129,456

Malgré sa production considérable, la Chine reçoit du sucre de Manille et de l'archipel Indien. Ces importations se sont élevées :

	en 1869		en 1870	
	Piculs.	Valeur.	Piculs.	Valeur.
Sucre brun	89,395	268,015	172,506	519,980
» blanc	27,653	160,361	60,318	306,975
Ensemble	117,048	428,376	232,824	826,955

Dans plusieurs provinces, le sucre étranger est préféré au produit indigène ; ainsi le port de Chin-kiang ne recevait jusqu'en 1866, que des sucres de l'intérieur ; depuis

lors, l'article importé a gagné annuellement en faveur et, en 1869, on y recevait 174,390 piculs de sucres, dont 93,848 d'origine étrangère contre 41,941 piculs en 1868.

Dans cette dernière année 10,994 piculs furent expédiés vers l'intérieur pour être distribués entre 16 localités, tandis qu'en 1869, 84,851 piculs furent envoyés sur 93 marchés intérieurs. Les plus importants de ces marchés sont « Wuhu-tatung » et « Liu-an-chou, » dans la province d'Annhui.

Swatow exporte annuellement 800,000 piculs de sucre dont les cinq huitièmes vers Shang-haï.

On a beaucoup parlé depuis deux ans de l'établissement d'une grande raffinerie à Swatow, mais jusqu'ici ce projet n'a encore reçu aucun commencement d'exécution.

Amoy est situé au centre d'un district assez important pour la production du sucre ; autrefois de grandes quantités de candi étaient expédiées de ce port vers Bombay, mais la hausse des prix et la demande toujours croissante dans les autres ports ouverts ont fait cesser ce commerce. Amoy exporte en moyenne 50,000 piculs de sucre brun, 50 à 55,000 piculs de sucre candi et 10 à 15,000 piculs de sucre blanc.

C'est surtout dans l'île Formose que la production du sucre a pris un très grand développement. Takow n'exportait en 1863 et 1864 que 50 à 60,000 piculs de ce produit, mais la fin de la rebellion des Taïpings ouvrit le marché des provinces du Yang-tse et donna une grande impulsion à la culture de la canne.

En 1865, Takow exportait	145,892.	piculs	de sucre.
» 1866, ...	210,711.	»	»
» 1867, ...	247,302.	»	»
» 1868, ...	275.481.	»	»
» 1869, ...	270,087.	»	»
» 1870, ...	597.446.	»	»

Dans le chiffre de 1870 les exportations vers les pays étrangers figurent comme suit :

	Sucre brun.	Sucre blanc.
	Piculs.	Piculs.
Japon	157,952	15,592
Australie	43,726	—
Hong-kong	15,692	2,600
Ensemble	217,370	18.192

Le commerce intérieur du sucre est immense, car cet article est une des bases de la nourriture de la population. On peut évaluer la production générale de l'Empire à environ 500 millions de kilogrammes.

Le sucre est expédié en petits barils ou tubes, en caisses, en sacs et en nattes.

Les candis seuls sont exportés en tubes ou barils en bois blanc, ayant la forme de sceaux, et garnis à l'intérieur, de feuilles de bananiers ; chaque baril contient un demi picul.

Les candis pulvérisés et les sucres blancs et blonds s'expédient toujours en caisses de bois, de la capacité de 1/2 et d'un picul; les sucres bruns s'emballent en sacs ou en nattes.

TABACS.

Dans tout l'Extrême-Orient, on cultive et on fume le tabac ; l'habitude de fumer est commune aux deux sexes, aux diverses classes de la société et pour ainsi dire à tous les âges, car des enfants de huit à dix ans aspirent l'essence du tabac.

En moyenne le vieillard fume de 20 à 25 grammes, l'homme de 15 à 20 grammes et la femme 10 grammes de tabac par jour. La production de cette feuille doit donc être énorme dans l'Empire du Milieu et nous croyons rester au-dessous de la vérité en l'évaluant à 20 millions de piculs ou 1200 millions de kilogrammes.

Deux espèces de tabacs sont indigènes en Chine : le *Nicotiana Chinensis* et le *Nicotiana Fruticosa*. Elles croissent dans presque toutes les provinces, mais la culture n'en est effectuée que sur une petite échelle. *Le nicotiana tabacum* introduit par les Portugais fit des progrès constants dans les districts du Nord et notamment dans le Chantoong et en Mongolie, où il fut importé vers le commencement du XVIIe siècle.

Trois provinces, le Chekiang, le Houpéh et le Kwang-tong fournissent à peu près seules les qualités les plus répandues dans le commerce.

Le tabac du Houpéh est en feuilles minces, fines, douces au toucher, d'un jaune chamois, ayant 30 à 35 centimètres de longueur sur 14 à 15 de largeur ; odeur légèrement aromatique, nervures quelque peu brunies.

Les tabacs du Kwang-tong sont en feuilles moins fines, d'un jaune rougeâtre tirant sur la teinte brique foncée ; les dimensions varient de 28 à 40 centimètres en longeur sur 12 à 18 en largeur. Les nervures sont brunâtres marquées parfois par des linéoles. L'odeur est en général assez agréable. La qualité de ces tabacs varie beaucoup et l'on trouve dans des lots des feuilles fines et souples, des parties sèches et grossières ou piquétées par les lichens.

Dans les districts de Chaou-yang et de Kee-young, où l'on prépare annuellement 10 à 12,000 piculs de tabac, on sèmes le grains au printemps et lorsque la tige a atteint une hauteur de 3 à 4 pieds, on coupe le sommet de la plante afin de permettre aux feuilles latérales de prendre plus de développement.

A la suite de l'écimage, le tabac devient touffu, on le laisse jusqu'à maturité, puis on opère la cueillette par une belle journée sèche et on laisse les feuilles se faner au soleil sur des charpentes de bambous.

Lorsque le tabac est parfaitement sec, on le vend aux fabricants qui l'emballent en boucauts et l'imprègnent d'eau, avant de le couper.

Pour préparer le tabac, on dépouille les feuilles de choix de leurs côtes, on les assemble et, après les avoir réunies en une liasse, on les soumet à une forte pression pour en extraire les matières huileuses. Un ouvrier pose ensuite la liasse à terre, s'assied dessus et, avec un couperet ou un rabot, coupe le tabac en copeaux plus ou moins minces et plus au moins réguliers suivant la qualité de la feuille et la destination.

Quant à l'huile de tabac, elle sert en Chine à cicatriser les plaies et surtout les coupures ; dans quelques districts on l'emploie aussi pour l'éclairage.

Nous ne décrirons pas les nombreuses variétés de tabacs qui se trouvent dans le commerce en Chine; les principales espèces sont connues sous les désignations de : *Vaï-gas*, *Tcha-nang*, *Pouken*, *Ok-san* et *Chou-chan*.

Le tabac chinois pourra devenir un jour un article important pour le commerce d'Anvers. Malgré l'immense consommation intérieure, la production des feuilles est assez importante pour permettre l'exportation de fortes quantités de tabacs remarquables par leur douceur et leur arôme.

Plusieurs espèces conviennent particulièrement à la fabrication des cigares et se distinguent par des feuilles longues et larges, d'un tissu fin, uni et doux, d'une belle couleur jaune doré ou brun clair et à côtes fines.

Pendant plusieurs années la régie de France a tiré de Chine des tabacs à cigares. En 1866, le tabac étranger étant venu à manquer à Péking, un missionnaire offrit des feuilles indigènes provenant de la frontière du Chang-tong aux membres du corps diplomatique qui le

fumèrent en cigarettes, en cigares et dans la pipe. Le domestique de Mr B.., alors ministre de France en Chine, fabriqua des cigares avec du tabac du Chang-tong et tout le monde les trouva excellents. Lorsque les moyens de communication avec l'intérieur seront devenus plus faciles, notre commerce pourra trouver dans cet article un fond assuré de cargaison de retour, comme les thés le sont pour l'Angleterre et l'Amérique et les soies pour l'Angleterre et la France.

Aujourd'hui, l'exportation des tabacs de la Chine s'éléve à environ 7 à 8000 piculs (4,223 piculs en 1870 contre 7562 piculs en 1869). Depuis que les prix des tabacs ont haussé sur les marchés d'Europe, l'exportation de Chine et de Japon a pris un développement considérable et il n'y a pas de doute que les chiffres pour 1872 et 1873 dépasseront de beaucoup ceux des années précédentes.

Il y a quelques mois on a reçu, sur le marché de Londres, venant de Hong-kong une partie de tabac jaune, feuilles petites ayant une grande ressemblance avec celles du Levant. Ce tabac revenait franco à Londres à environ 8 d. et obtint facilement 10 d. ; mais bientôt l'article perdit sa vogue parcequ'on remarquait que la couleur ne se maintenait pas et les prix tombèrent à 7 pence. Ce tabac provient sans aucun doute du Chensi ou du Houpéh et est tout à fait semblable à celui que l'on commence à produire dans quelques districts du Japon et qui ne revient à Londres qu'à 6 1/4 pence.

Le tabac chinois en feuilles s'exporte généralement en balles du poids d'un picul.

Le tabac pour la pipe à eau (*chou-i-yentaï*) vient en caisses de 65 centimètres de longueur sur 55 de largeur et 35 de hauteur et contenant 120 catties.

Les Chinois de Canton et de Macao fabriquent, avec les feuilles *chang-yung*, des cigares façon Manille qu'ils vendent dans l'Extrême-Orient, en concurrence avec les produits des Philippines. Les rebuts des tabacs chang servent à la confection des cigarettes très bon marché, mais qui ne sont guère fumées que par les Chinois qui habitent Macao.

CAMPHRE.

Les chimistes rangent sous la dénomination de *Camphres* ou *Stéaroptènes* un certain nombre d'huiles volatiles concrètes analogues, par leur composition aux résines, mais se rapprochant, par leurs propriétés, des huiles volatiles. Ces substances organiques sont toutes incolores, cristallisables, inflammables au plus haut dégré, douées d'une odeur particulière et pénétrante et d'une saveur aromatique mêlée d'un peu d'amertume.

Lorsqu'on met le bon camphre sous la dent, il doit communiquer à la bouche une sensation de fraîcheur; plongé dans l'eau, il surnage, les fragments s'agitent vivement et prennent un mouvement giratoire. Insoluble dans l'eau, il se dissout dans l'alcool, le vinaigre, l'éther, les huiles essentielles, etc.

Le camphre a été introduit en Europe par les Arabes qui l'appelaient «*Kamphur*» d'où lesGrecs et les Latins ont fait « Camphora. »

Plusieurs arbres de la famille des guttifères et des lauréacées contiennent du camphre, mais on n'extrait cette substance que du «*Lauries Camphora*,» laurier camphrier, en Chine et au Japon, et du « *dryabalanops Camphora*(de la famille des diphéracées), en Malaisie. Ces deux

espèces sont très distinctes l'une de l'autre, par leur origine et leurs propriétés. Le camphre malais provient de Sumatra et de Bornéo ; il est le produit d'un arbre résineux de haute futaie qui atteint souvent une circonférence de plus de 15 pieds et qui est confiné dans une très petite étendue de pays ; on ne le rencontre pas au-delà du 3me dégré de lattitude.

Le meilleur de ces camphres provient du district de Barous, dont le nom est souvent donné à cette espèce qui diffère des Camphres du Laurier en ce que son point de fusion et son point d'ébullition sont plus élevés (195° et 215 contre 173 et 204°).

En Chine, le laurier, (laurus camphora) est un arbre de haute futaie qui croît en abondance dans le Fokien et dans l'île Formose. Les plaines fertiles de Taï-wan-fou (Formose) et les environs de Tsiouen-tchou (Fokien) fournissent particulièrement du camphre aux marchés d'Amoy, de Ningpo et de Canton. Les vallées des montagnes qui entourent le lac de Sihu (Che-kiang) et les rives du Kang (Kiang-si) sont plantées de beaux camphriers.

Pour obtenir le camphre brut, on coupe l'arbre et ses racines en petits morceaux qu'on chauffe avec de l'eau dans de grands vases en fonte surmontés de cônes en paille de riz nattée.

A l'aide d'une ébullition modérée, le camphre se volatilise et vient se condenser en petits grains agglomérés sur les parois intérieures des cônes. Il se présente alors en petits grumeaux de couleur grisâtre, ressemblant beaucoup au sucre mi-raffiné. On le recueille ainsi préparé, pour le livrer à la consommation locale ou à l'exportation, dans des barils ou dans des caisses d'un picul solidement confectionnés et garnis à l'intérieur de plomb

bien soudé. Le cubage de ces caisses est de 4 pieds cubes 640.

Il faut que le camphre soit humide avant l'emballage et l'on verse même un peu d'eau sur les caisses qu'on exporte. Dans les navires ayant du thé à bord, on doit placer les caisses de camphre sur le pont, sans quoi le parfum du thé serait tout à fait dénaturé par l'odeur du camphre.

Les Chinois et les Japonais ne connaissent encore qu'imparfaitement l'art de raffiner le camphre, aussi préfère-t-on généralement l'exporter à l'état brut pour le purifier en Europe où l'on parvient à lui donner le dernier dégré de propreté. Alors il devient translucide et quelque peu onctueux au toucher ; sa cassure est brillante et sa texture cristalline. Sa densité est égale a 0,996°, il fond à 175 et bout à 204° ; sa densité de vapeur est égale à 3,317.

Le camphre du Japon, bien qu'il soit extrait par les mêmes procédés et du même arbre que celui de la Chine, est plus estimé. L'Empire du Milieu en reçoit de Nagasaki.

Les Chinois ont une grande prédilection pour le camphre malais qu'ils appellent « *ping-pienn* » ce qui signifie *Stalactites de glace* ; ils le payent très cher parce qu'il est rare et qu'il est efficace pour les guérisons de certaines affections; ainsi, tandis que le camphre du « *Laurus Camphora* » de Formose et du Fokien se vend 12 piastres le picul, celui du Japon obtient 20 piastres et celui de Barous 150 à 200. Les Chinois ne font usage de cette dernière espèce qu'en médecine, ils employent les autres sortes dans la préparation de certaines pièces d'artifice.

Le port de Tamsui exporte la presque totalité du camphre de l'île Formose.

Les quantités embarquées ont été de :

8,808	piculs	en 1864.
7,786	»	» 1865.
8,448	»	» 1866.
5,071	»	» 1867.
14,441	»	» 1868.

Cette augmentation considérable en 1868 était la conséquence de la suppression du monopole accordé à deux marchands indigènes qui achetaient le produit à bas prix et n'expédiaient à Hong-Kong que juste la quantité nécessaire pour maintenir les prix.

Les étrangers voulurent acheter cette marchandise directement des producteurs, ce qui provoqua des rixes fréquentes, dans lesquelles plusieurs indigènes furent tués. A partir du mois d'août 1868, l'opposition armée cessa et les étrangers, qui avaient payé aux accapareurs $ 16 le picul, purent acheter à $ 9 et puis à $ 7,80. Cette baisse soudaine provoqua de forts envois et pendant le dernier semestre 1868, on exporta 7,637 piculs contre 1,313 pour la période correspondante de 1867.

Les districts producteurs de camphre s'étendent le long de la frontière de ce pays, pour ainsi dire inoccupé, qui sépare les Chinois des Indigènes.

La récolte est très-dangereuse et souvent les aborigènes s'opposent, les armes à la main, à la coupe des arbres. Un grand nombre d'arbres sont sacrifiés à chaque coupe, car les Chinois ne se donnent pas la peine de reconnaître, au préalable, l'existence ou l'absence du produit résineux.

De grandes quantités de camphre sont produites dans les villes ; les brindilles y sont apportées dans des paniers. Plusieurs distilleries existent à Tokoham, à 30 ou 35 kilomètres au Sud de Tamsui. Lorsque le camphre arrive dans ce port, on le met en caisses ou en tubes et puis on l'exporte. Une huile jaunâtre exsude par l'emballage et

se perd parce qu'on ne peut l'employer ; c'est peut-être du camphre cristallisable qui pourrait, dans différentes occasions, remplacer le produit net.

L'exportation de Tamsui qui avait monté de 5,000 piculs en 1867 à 14,400 piculs en 1868, ne fut que de 13,797 piculs en 1869, mais remonta à 14,481 en 1870, malgré ou peut-être à cause de l'intention des autorités indigènes d'établir un droit de 55 cents par picul récolté.

Il y a trois ans un bureau de Le-kin fut établi pour la perception de ce droit à Banca et un autre à Tantutia.

Les percepteurs prévinrent les compradores au service des étrangers qu'ils leur donnaient 10 cents par picul pour collecter l'impôt de 55 cents. Quelques compradores acceptèrent, d'autres réfusèrent et l'un de ceux-ci fut pris, mis en prison et puis à la torture.

Les deux percepteurs semblent vouloir prendre la place des anciens accapareurs. Les étrangers ne reconnaissent pas au bureau de Le-Kin le droit d'élever un impôt sur le camphre, aucun octroi n'ayant été établi jusqu'ici, officiellement, sur les bords de Tamsin.

Il est plus que probable que cet impôt est empoché par les fonctionnaires et que jamais le commissaire de l'échiquier de l'empire ne recevra quelque chose. La situation actuelle entrave donc le commerce du camphre de Formose, mais il est à espérer qu'une entente ne tardera pas à intervenir.

L'exportation du camphre de Chine pour l'Occident s'élevait au commencement de ce siècle à 20,000 piculs, elle tomba en 1840 à 800 piculs, mais se releva insensiblement et est en moyenne de 8 à 10,000 piculs ; elle s'est élevée en 1869 à 12,651 piculs d'une valeur de 87,228 piastres et en 1870 à 3,008 piculs évalués à 30,146 piastres.

KAPOOR KUCHREE OU CAPOUR CUTCHERY.

Cette substance, appelée en chinois *San-laï* et dont le nom indien signifie « Racine de Camphre », est la racine d'une plante tuberculeuse : *Thedychium spicatum* de Smith, qui croît dans le Fokien et dans le « Sse-tchouan, » ainsi que dans diverses parties de l'Inde, dans le Scinde, le Népaul, sur l'Himalaya, où on le rencontre à des hauteurs de 6 à 7,000 pieds et enfin jusqu'au 30e dégré lat. N. sur les rochers calcaires du Mussorie.

Le Kapoor Kuchree se présente dans le commerce coupé en petites rondelles plates de 6 à 15 millimètres de diamètre sur 3 à 5 millimètres d'épaisseur. La tranche est recouverte d'une écorce mince rougeâtre, les deux faces sont rugueuses, et grisâtres ; l'intérieur est d'un blanc jaunâtre, le couteau l'entame facilement; son goût est amer et un peu âcre et son odeur aromatique rappelle celle du camphre. Cette racine qui se rapproche beaucoup de la zédoaire sert en parfumerie et en médecine. On la réduit en poudre et l'on en forme, en la mélangeant avec de l'huile, des pommades ou onguents dont les Chinois et les Indiens se servent en frictions et en emplâtres, à raison de la vertu fortifiante qu'on leur attribue. On s'en sert aussi pour préserver les vêtements des insectes.

Les Parsis exportent annuellement quelques milliers de piculs de « Kapoor Kuchree » pour Bombay, la Perse et l'Arabie; le prix varie de 6 à 7 piastres le picul et l'expédition se fait en paniers de bambou de 2 piculs.

CANNELLE DE CHINE OU CASSIA LIGNEY

C'est l'écorce décortiquée du *laurus cassia*, grand arbre de la

famille des laurinées qui croît dans le Midi de la Chine et dans les îles du Nord de l'archipel Indien et qui s'élève à plus de 25 pieds de hauteur.

Le *laurus cassia* est une variété de cannellier ordinaire, *laurus cinamomum*, que l'on trouve aussi en abondance dans le département de Sin-tcheou (Kwang-si). Le cassia lignea provient surtout des provinces du Kwang-si et du Yunan et notamment des districts de Nan-gan et de Sin-tcheou, où on l'obtient en introduisant longitudinalement la lame d'un couteau sous l'écorce des branches; lorsque celle-ci est entièrement détachée, on lui laisse subir, pendant 24 heures, une espèce de fermentation, puis on en racle la surface pour faire disparaître l'épiderme qui n'a pas de valeur. En séchant, l'écorce s'enroule et prend la forme de tuyau sous laquelle elle arrive sur le marché.

Le cassia lignea est moins estimé que la cannelle ordinaire dont elle se distingue par sa couleur brunâtre, par une certaine odeur de punaise, par sa texture fibreuse et par l'abondance des principes mucilagineux ; son épaisseur varie de 1/2 à 1 millimètre, sa surface doit être unie brunâtre, avec un petit reflet de rouge. La cannelle de Chine est plus fragile que celle du «*laurus cinamomum*» de Ceylan ; son odeur aromatique est plus faible, sa saveur quoique chaude et piquante a moins de mordant. Les morceaux minces, d'une odeur épicée, d'une couleur rougeâtre sont les meilleurs; les qualités inférieures se composent de fragments brisés, ordinairement plus sombres et moins aromatiques.

Le mode d'emballage de la cannelle de Chine est très variable. Généralement on la réunit en rouleaux du poids d'un catty, on enveloppe deux de ces bottes dans une natte dont on rapproche les lisières par une couture.

Cinquante de ces paquets sont placés dans une caisse qui pèse 1 picul et cube 10 pieds 142. A Swatow, on emballe quelquefois le « Cassia Lignea » en caisses de 1/2 picul jaugeant 6 pieds cubes 950.

La production de la cannelle de Chine s'élève à environ 300 à 350,000 piculs par an. Les environs du village de Taïwu, à 100 milles au-dessus de Wuchow, dans le Kwang-si, récoltent annuellement en moyenne 100,000 piculs d'écorce ayant une valeur d'un million de taëls. Le district de Loting, sur les limites du Kwang-tong, fournit de 20 à 30,000 piculs. C'est Canton qui est le grand marché pour ce produit. Toute l'exportation vers l'étranger passe par ce port.

En 1820, les Anglais achetaient à la Chine 4,000 piculs de « cassia lignea » et les Américains 3,200 piculs.

En 1825, ces chiffres montaient à 7,025 piculs pour l'Angleterre et 10,116 pour les États-Unis ; la Hollande prit cette année 525 piculs.

Deux ans plus tard, en 1827, les Américains embarquèrent 43,436 piculs de cannelle, les Anglais 3,648 et les Hollandais 400. En 1829, l'exportation totale était de 15,000 piculs dont 11,207 pour la Grande-Bretagne. En 1845, Canton expédiait 40,150 piculs d'une valeur de 426,000 piastres. Depuis lors, l'exportation diminua sensiblement; elle n'était plus, en 1861, que de 3,505 piculs, mais à partir de cette époque elle se releva et fut:

en 1862	de 7683	piculs.
» 1864	» 13.851	»
» 1866	» 23.698	»
» 1868	» 35.982	»
» 1869	» 40.189	»
» 1870	» 31.594	»

La valeur de l'exportation de ces deux dernières années

a été de 637,503 taëls (frs. 5,100,024) en 1869 et 485,758 taëls (frs. 3,886,064) en 1870.

Le prix de la cannelle varie à Canton de 18 à 22 dollars (100 à 121 francs) le picul de soixante kilogrammes.

On exporte aussi de Canton des boutons de casse, c'est-à-dire les ovaires charnus des fleurs du « *laurus cassia.* » Ils ont quelque ressemblance avec les clous de girofles et quand ils sont frais, ils possèdent un parfum de cannelle. Ceux qui sont gros, lourds, frais et sans défaut ni impuretés sont considérés comme les meilleurs.

Les boutons de casse, (en anglais «*cassia buds* » et en chinois « *kouei tsi,* ») sont emballés en caisses du poids d'un picul et jaugeant 6 1/2 pieds cubes. On les emballe aussi quelquefois avec l'écorce du « *cassia linea.* » Ce mélange développe l'odeur de ces deux espèces.

L'exportation des boutons de la cannelle de Chine s'élevait en 1844 à 440 piculs (dont 50 sous pavillon Belge) d'une valeur de 6,424 dollars ; en 1869, cette exportation se montait à 529 piculs valant 20,329 dollars contre 546 piculs d'une valeur de 16,927 dollars (12,695 taëls) en 1868.

Il y a peu de produits de l'Extrême-Orient qui soient plus utile que le cassia. Le bois, l'écorce, les feuilles et les boutons sont employés à différents usages : en médecine, en ébénisterie et dans l'art culinaire. Enfin, les Chinois extraient des feuilles et des fragments d'écorce du Laurus-Cassia une huile employée en médecine sous le nom de *Oleum Malabathri* et qui est très recherchée sur les marchés étrangers.

CASSE.

La casse, communément appelée casse en bâtons ou

canéfice (*Cassia-fistula* en Anglais, *Kouei-ghoua-tsing* en Chinois) est la gousse ligneuse du canefier (Cassia fistula), arbre de la décandrie monogynie, famille des légumineuses, propre à toutes les régions intertropicales, mais principalement répandu dans les Antilles, en Egypte, dans l'Ethiopie, aux Indes, en Cochin-chine et en Chine.

Le caneficier est un bel arbre qui rappelle notre noyer par le port et l'aspect général, mais ses feuilles ressemblent à celles du frêne ; elles sont grandes, alternes et sont composées communément de cinq ou six paires de folioles opposées, ovales, aigues, un peu sinueuses et portées sur de courts pétioles. Ses fleurs grandes et de couleur jaune sont disposées en grappes longues qui pendent à l'aisselle des feuilles supérieures; son bois est dur, compacte, jaunâtre dans les couches extérieures et d'un brun noirâtre au centre. Le fruit ou la casse proprement dite est une gousse ligneuse, longue d'un pied et même plus, cylindrique, d'une couleur brune à l'extérieur et remplie d'une pulpe noire qui enveloppe des graines ovales, plates et dures. C'est de cette pulpe qu'on fait usage en médecine ; les Chinois en connaissent et en utilisent les propriétés purgatives. Selon Vauquelin, elle se compose de gélatine végétale, de gomme, de gluten, de sucre, d'eau, de parenchyme et d'une matière extractive qui est son principe actif. Milburn affirme que la casse de Chine est préférable à celle de l'Amérique, elle a plus de douceur et ses pulpes sont plus petites, plus foncées et plus brillantes ; son écorce est plus mince.

La pulpe de casse séparée avec soin des graines et passée à travers un tamis de crin constitue la casse mondée avec laquelle on prépare l'extrait de casse en la dissolvant dans quatre parties d'eau froide, puis en la passant à la chausse et en évaporant sur un feu doux jusqu'à consistance d'extrait.

La casse est un laxatif très doux et facile à prendre ; il évacue doucement à la dose de 2 onces. C'est une espèce de confiture rafraîchissante et diurétique.

Le cassia fistula s'expédie en caisses du poids d'un picul et cubant 4 pieds 230. La Chine n'expédie plus en Europe que de la casse confite.

RHUBARBE.

Le produit connu dans la droguerie sous le nom de rhubarbe est la racine séchée du « *Rheum palinatum* » qui croît en Tartarie et en Chine. Dans la Boukharie et le Khoulkhonoor, on recueille indistinctement les racines du « *Rheum palmatum* et des *Rheum Rhaponticum* et *Thabarbarum* » généralement désigné sous le nom de « *Rheum Australe* et qu'on a commencé à cultiver depuis quelques années en Europe.

On distingue dans le commerce quatre espèces de rhubarbes : celle de Chine, celle de Perse, celle de Moscovie et le Rhapontic appelé aussi fausse rhubarbe de France, quoique cette plante n'ait été acclimatée dans l'Europe Occidentale que depuis le XVIIe siècle et qu'elle vienne encore aujourd'hui principalement de la Thrace, des bords du Volga et des montagnes de Krasnosar, en Sibérie.

Rhapontic est une abréviation élliptique de Rha-pontique ou Rha-du-Pont-Euxin.

Les Romains l'appelèrent ainsi pour distinguer cette médecine du Rhabarbarum, dont nous avons fait Rhubarbe.

Le Rhapontic provient des « *Rheum undulatum* » et « *Ponticum* » et diffère sensiblement des rhubarbes exotiques.

La *Rhubarbe de Perse* venait autrefois du Thibet par la Perse et la Syrie, mais aujourd'hui elle est dirigée sur Canton où les Anglais la désignent sous le nom de *Dutch trimmed Rhubarb* (Rhubarbe hollandaise mondée), parce que les Hollandais en faisaient un grand commerce à Batavia.

M. Guibourt considère cette espèce comme la qualité supérieure des rhubarbes de Chine dont elle présente d'ailleurs tous les caractères.

La *Rhubarbe de Chine* vient des provinces du Sse-tchouan, du Yunan, du Chan-si, du Kwan-si et du Kan-soo.

On déterre les racines au commencement du printemps, avant la pousse des feuilles, puis on les coupe en tranches minces qui doivent sécher pendant deux ou trois jours; après quoi on les attache à des cordes pour les suspendre dans un endroit aéré où elles sèchent entièrement.

La Rhubarbe est souvent gâtée par la moisissure, en sèchant; alors elle devient spongieuse, légère et est sujette à être piquée par les vers.

Lorsque la racine est noirâtre ou verte à la cassure, qu'elle devient mucilagineuse quand on la mâche ou qu'elle donne à la salive une teinte foncée de safran, elle ne vaut rien et doit être rejetée.

On distingue deux qualités de Rhubarbe de Chine : celle mondée au vif ou « *dutch cut* » et le demi-mondée ou « *half cut* ». La première ne diffère de la seconde que par la profondeur des entailles qu'a nécessitées le nettoyage de la racine.

Toutes deux se présentent sous la forme de rondelles plates de 12 à 16 centimètres de long. sur 3 à 5 centimètres d'épaisseur. La bonne qualité est compacte, lourde, parfaitement sèche, un peu ridée, offrant à la cassure

une couleur bigarrée ; elle a un goût âcre, amer et une odeur aromatique.

Quant à la Rhubarbe de Russie, elle est apportée à Kiachta par les Boukhares de Kaschgar et du Khotan, qui la récoltent dans le Kan-soo et sur les rives du fleuve Jaune. On l'appelle rhubarbe de Russie ou de Moscovie parcequ'elle est pour ainsi dire exclusivement achetée par les Russes ; autrefois même ce commerce était monopolisé entre les mains du gouvernement de St-Pétersbourg qui conclut, à cet effet, en 1772, un traité avec la famille boukhare Abdraïm. La Russie entretenait à Kiachta des commissaires chargés d'examiner la marchandise et de n'accepter que les racines de choix, de couleur jaune clair et vif, marbrées de rouge et blanc et croquant sous la dent. Aujourd'hui ce monopole a cessé, le commerce est libre, mais l'exportation par Kiachta diminue tous les ans.

Quoique les Chinois connaissent les propriétés médicinales de la rhubarbe comme purgatif et comme tonique, ils en font un usage très limité et préfèrent la vendre aux marchands étrangers.

L'exportation par Canton qui s'élevait déjà en 1821 à 1,545 piculs d'une valeur de 67,000 piastres, descendit l'année suivante à 197 piculs pour se relever insensiblement, monter en 1831, à 1915 piculs, retomber en 1837 à 691 piculs. En 1845, elle atteignit les chiffres de 2,672 piculs et 111,608 dollars.

En 1865, l'exportation était tombée à 319 piculs d'une valeur de 25,566 dollars, depuis lors elle se releva et atteignit

en 1868,	1,039 piculs	valant	$ 77,979.
en 1869,	1,172 »	»	$ 70,348.

Shanghaï a reçu en 1869 des autres ports chinois 3,244

piculs de rhubarbe dont 1,998 piculs ont été réexportés pour Hongkong et l'Europe.

Les expéditions de rhubarbes des ports ouverts, pour l'étranger, ont été

en 1868,	3,039	piculs valant	159,502	taëls
en 1869,	3,369	» »	161,822	»
en 1870,	3,106	» »	153,880	»

La rhubarbe s'expédie généralement en caisses de bois doublées d'une feuille de plomb, pesant un picul et cubant 173 centimètres cubes. Il y a aussi des 1/2 caisses de 1/2 picul qui cubent 88 centimètres.

SALSEPAREILLE.

Le « *Smilax-Sarsaparilla* est une plante du genre smilax, de la diæcie hexandrie de Linné, de la famille des asparaginées, dont le bois est un des meilleures sudorifiques. Employée dans le pays de production avant d'avoir séché, la salsepareille donne des résultats bien plus efficaces qu'en Europe. Cette plante croît au Mexique, dans le Honduras, au Brésil et au Pérou. En Chine on la trouve dans quelques provinces de l'Ouest. Le « *periploca indica* » qui pousse dans le Sud, fournit la salsepareille de l'Inde ; ses racines tortueuses et épaisses ont souvent une forte tige ligneuse.

Mais c'est surtout le « *smilax-China* » que l'on rencontre dans presque toutes les provinces du Sud et de l'Ouest et notamment dans le Honan et dans le Kwang-Tong. Cette plante grimpante de la diœcie-hexandrie se divise en deux variétés dont l'une croît en Chine et dans les Indes-Orientales et l'autre, en Amérique. Les racines de ces deux variétés se ressemblent parfaitement ; elles sont un peu moins grosses que le poing, oblongues, tubéreuses,

couvertes de nœuds irréguliers dont la surface est d'un rouge brunâtre et l'intérieur pâle.

La « *racine de squine* » appelée aussi parfois « *racine chinoise* » (« *China-Root* » en anglais et « *Lang-fann taou* » en chinois) est cassante, lorsqu'on la coupe ; sa surface est compacte, grenue et brillante ; son grain est fin et la saveur en est âcre. En vieillissant la racine devient véreuse et impropre à servir. La squine contient de l'amidon, de la gomme et une matière colorante rouge soluble ; elle est sudorifique, mais inférieure à la salsepareille proprement dite. On l'emploie cependant en Europe comme remède et le plus souvent en décoction (Ξ ἰυ. ἀ Ξ ἰυ)

Les études que l'on a faites de la salsepareille n'ont point encore découvert le principe actif de cette racine et les propriétés de la squine sont toujours douteuses ; on les dit diaphorétiques ; on les a prescrites contre les rhumatismes, la goutte, les accidents mercuriels, etc., mais leur efficacité dans ces différents cas est loin d'être prouvée.

Les Chinois font usage de la squine et lui attribuent des propriétés stimulantes et nutritives.

C'est dans des sacs, qu'en Chine, on exporte ce tubercule. Douze piculs de squine équivalent à un tonneau anglais. En 1840, Robert Thom évaluait l'exportation de cet article, de Canton, à 2,000 piculs, d'une valeur de 6,000 piastres. En 1844, Canton en expédiait 5,800 piculs à $ 3,50 le picul, en 1845, 3,611 piculs.

Aujourd'hui cette marchandise est expédiée sur Hankow d'où elle descend le Yang-tse jusqu'à Shanghaï.

Les quantités embarquées à Hankow ont été de :

2,619	piculs	en 1866.
6,050	»	» 1867.
4,879	»	» 1868.
6,014	»	» 1869.

Le mouvement de Shanghaï représente pour 1869 les chiffres suivants :

A L'IMPORTATION

des ports Chinois	7,732	piculs	valant	54,114	taëls.
de Hongkong	143	»	»	1,000	»
Ensemble . .	7,875	»	»	55,144	»

A L'EXPORTATION

pour le littoral.	3,895	piculs	27,396	taëls.
pour Hong-Kong et l'étranger. . . .	2,686	»	18,970	»
Ensemble	6,581	»	46,366	»

La valeur moyenne du picul de racine de Squine a donc monté de $ 3,50 (fr. 20) en 1845 à environ taëls 7,25 (fr. 58) par picul de 60 kilogr. en 1869.

Cependant à Canton la moyenne du prix n'est que de $ 4 (23 frs.) le picul, mais la qualité de la racine est de beaucoup inférieure. Ce port n'exporte plus pour l'Europe que 3 à 400 piculs (en 1869, 348 1/2 piculs valant $ 1324).

OPIUM.

Le pavot est une plante herbacée annuelle et vivace de la polyandrie monogynie et qui sert de type à la famille des papavéracées. Ses feuilles sont alternes ; son fruit globuleux. On en connait deux espèces : le « *Papaver Rhœas* » ou pavot rouge (coquelicot) et le « *Papaver Somniferum* » ou pavot somnifère qui est le type de deux variétés; l'une à fleurs rouges à capsules petites, arrondies, couronnées d'un large disque et renfermant des semences noirâtres, est désignée sous le nom de « *pavot noir.* »

On la cultive en Asie, en Belgique, en Allemagne et dans le Nord de la France où elle fournit l'huile d'œil-

lette. L'autre à fleurs blanches, à capsules oblongues et à semences blanches est le pavot blanc dont le fruit connu sous le nom de tête de pavot fournit le suc qui devient l'opium. Cette variété est surtout cultivée, dans l'Asie mineure, en Egypte, aux Indes et en Chine. On a tenté plusieurs essais en Algérie, en France, en Belgique et en Angleterre, pour extraire l'opium des différentes variétés de pavots blancs que l'on y cultive dans les jardins comme plantes d'ornement ou dans les champs comme plantes médicinales et industrielles. Ces tentatives ont parfaitement réussi, sous le rapport de la qualité, puisqu'on a obtenu de l'opium renfermant 17 à 18 % de morphine très-pure, mais l'exploitation de cette branche agrico-industrielle n'a pas encore été entreprise sur une assez grande échelle pour qu'on puisse l'apprécier au point de vue économique et commercial.

L'opium a été connu de tous temps et les anciens en appréciaient les propriétés narcotiques, puisqu'ils s'en servaient comme médicament et comme poison. On tirait ce produit de la Thébaïde, ainsi que le prouve les noms « d'Opium thébaïque » et « d'extrait thébaïque » que le langage médical et pharmaceutique a conservés.

Les anciens distinguaient deux espèces d'opium, qu'ils obtenaient, la première, en incisant les têtes de pavots (ὀπίζω), l'autre, en les broyant ou en les pressurant (μηκωνίζω) ; celle-ci, le *Meconium*, est rejetée du commerce parce qu'elle ne possède qu'à un degré très-faible les propriétés de l'opium.

D'après Dioscoride, les populations de l'Asie mineure incisaient le matin, après l'évaporation de la rosée, les capsules de pavots et ramassaient avec les doigts le suc qui en suintait : ils le pilaient et en formaient des trochis-

ques C'est encore à peu près comme cela que s'opère la récolte en Orient.

On connait l'histoire du commerce de l'opium des Indes en Chine, les difficultés qu'il a suscitées et enfin les deux guerres de 1839-1842 et 1858-1860 dont il a été la cause principale ; mais ce que l'on ignore généralement, c'est que le « *papaver somniferum* » était cultivé en Chine pour la production de l'opium bien avant que le colonel Watson ne proposa d'exploiter le goût des Chinois pour cette drogue, au profit des revenus de la Compagnie des Indes.

Il y a environ un siècle que le pavot fut introduit, de l'Inde et du Thibet, dans les provinces du Sse-Tchouan, du Chensi, du Yunan et du Kouei-tchéou.

A cette époque, les Chinois n'employaient l'opium qu'en médecine et avec la plus grande circonspection, mais sous le règne de Kien-long, un médecin indigène employa la substance, en fumigation, dans un cas d'épilepsie. Cette fumigation donna naissance à l'usage de brûler l'opium pour en aspirer la fumée et c'est dans le Sse-tchouan que l'on commença à rechercher cette ivresse dangereuse qui transporte le fumeur dans les régions célestes, lui dévoile une vie fantastique de magnificences et de bonheur qui disparaît bientôt comme les illusions du monde aux approches de la mort et ne laisse aux malheureux indolents que la fatigue pour le réveil et une santé délabrée, pour l'avenir.

Sous le règne de Kien-long (en 1736), l'opium est cité comme un article produit en assez grande abondance aux environs de Yang-chang-Foo (Yunan).

En 1836 « Choot-sun, » membre du Conseil des rites, né dans le Yunan, se plaignit du développement donné à la culture du pavot. Trois années après, les autorités chinoises opérèrent la confiscation générale de tout l'opium

qu'elles purent découvrir et provoquèrent ainsi la guerre terminée par le traité de Nang-King.

La paix faite, le commerce de l'opium reprit de plus belle et l'importation par Canton étant très couteuse (la marchandise revenait à une valeur égale à son poids d'argent) la culture du pavot se développa rapidement en Chine, surtout sous le règne du dernier empereur, lorsque les lois pénales et prohibitives qui devaient arrêter ou du moins limiter la consommation de l'opium, tombèrent en désuétude. Aujourd'hui, près de la moitié des meilleures terres du Sse-tchouan est livrée à la culture du pavot (« *Yin-Shu* » en chinois.)

On sème généralement vers la 10me lune (décembre) ; la plante fleurit en mars et porte les capsules en avril. Lorsque celles-ci sont bien mûres, on y fait des incisions, le soir après le coucher du soleil et le matin, on récolte le suc qui a suinté pendant la nuit.

La meilleure qualité d'opium de Chine se trouve dans le Yunan et se produit par le séchage au soleil. L'article du Yunan et du Kouei-Tchéou est communément désigné sous le nom de « *Nan-tu* » « *limon du Sud* ; » celle du Sse-tchouan qui correspond en qualité à celle du Kouei-tcheou porte le nom de « *Chuen-nan-tu* » ou *limon du* » *Sse-tchouan.* » L'opium de Kaï-hsien et Peï-chow, dans le Sse-tchouan, se rapproche le plus de la marchandise de l'Inde, mais il est 50 p. c. moins cher que celle-ci.

Les meilleurs produits viennent de sols riches; ils sont d'une couleur jaune rougeâtre, d'une odeur forte et pénétrante, on les évalue à 320 taëls (2560 francs) par picul ; les sols marécageux donnent un article noirâtre et les terrains peu fertiles, un produit jaune pâle. Ils se vendent tous deux à 278 taëls (2224 francs) le picul de 60 kilog.

A Hankow, en 1869/1870, on vendait l'opium indigène comme suit :

Première qualité Yunan, par picul	Tls.	352
d° Kouei-tchéou par picul	»	336
d° Sse-tchouan, par picul	»	320

Les prix comprennent les impôts suivants :

Taxe de production	Tls.	9.0.0.
Ichang (barrière)	»	30.0.0.
Meltage	»	4.7.0.
Droits de Lekin à Han-kow	»	9.5.0.
Ensemble taëls de Hankow . . .	Tls.	53,2.0.

A quoi il faut encore ajouter Tls. 22,5 à payer à l'inspecteur des douanes, puis Tls. 5 pour frêt, de manière que le prix de revient, à Shanghaï, de la meilleure qualité, ne dépassait pas 380 taëls, tandis que la marchandise importée coûtait :

Le Malwa	$	718 —
Le Patna	»	630 —
Le Benarès	»	620 —
L'Opium de Perse	»	615 —

Un échantillon d'opium du Yunan a donné à l'analyse 6,95 p. c. de morphine et 8,85 p. c. de narcotine, principe cristallisable que M. Derosne regardait comme le principe actif de l'opium. L'article de l'Asie-Mineure renferme généralement de 9 à 10 p. c. de morphine et 7 p.c. de narcotine, mais souvent ces moyennes descendent à 6 p. c. ; sous ce rapport donc l'opium chinois peut remplacer le produit turc.

Ce spécimen était un morceau aplati, enveloppé dans des débris de bambou ; débarrassé de cette enveloppe, il était noir à l'extérieur, sa cassure résineuse, à l'intérieur d'un brun noirâtre, glutineux, d'une odeur nauséabonde et d'une saveur très amère.

Comme tous les opiums, celui de Chine renferme un

grand nombre de principes différents, entr'autres : la morphine, la codéine à l'état de méconate acide, la narcotine, la méconine, la paramorphine, la narcéïne, l'acide méconique, une huile grasse, de la résine, de l'albumine, du caoutchouc, etc.

Quant au produit du Honan, il est tellement inférieur et son odeur est tellement nauséabonde que les indigènes ne peuvent le fumer qu'en le mélangeant dans les proportions suivantes :

5/8 de Malwa,
3/8 Opium indigène,

mais il est probable que le jour où les Chinois seront plus associés à nos connaissances, ils comprendront vite qu'une préparation chimique enlèverait facilement à l'opium indigène cette odeur désagréable et qu'il y a un grand avantage pour eux à produire ce qui est nécessaire à leur consommation, plutôt que d'acheter, des étrangers, un produit qui de toutes façons, leur coûte si cher.

On estime en Chine qu'un « Mow » de bonne terre peut donner suffisamment de pavots pour fournir 8 catties d'opium, soit à 200 cash par once un revenu de 26,000 cash ou 238 francs, c'est-à-dire huit fois le revenu des cultures de céréales.

La moyenne des récoltes annuelles peut être évaluée de 40 à 50,000 piculs dont 20,000 dans le Yunan. 15,000 dans le Kouei-tcheou et 5 à 6,000 dans le Sse-tchouan.

La valeur de cette culture est donc déjà de 80 à 100 millions de francs et annuellement elle prend encore de l'extension. Depuis quelques années, on a commencé à cultiver le pavot dans toutes les provinces de l'empire, excepté dans celles du Nord. Malgré ce développement de la production intérieure, l'importation de l'opium des Indes n'a fait que croître et les prix se main-

tiennent à un cours plus élevé que jamais. Le gouvernement indigène, obligé de légaliser ce commerce, avait promis que l'opium qui aurait payé l'impôt du Lekin soit 84 taëls par picul et les 30 taëls comme droits d'importation, à la douane, serait exempté de toute autre taxe à l'intérieur. Mais, partont, les fonctionnaires de l'Empire ont établi des taxes supplémentaires qui s'élèvent parfois jusqu'à 40 et 50 taëls par picul. On chercha naturellement a se soustraire à tous ces droits et l'on organisa, à l'embouchure de la rivière de Canton et à Fong-cheou, des services pour alimenter l'intérieur ; c'est ce qui explique comment on vend l'opium moins cher sur les marchés de l'intérieur que dans les ports ouverts.

L'exagération de l'impôt est donc devenue ruineuse pour le gouvernement impérial, car la fraude lui enlève une forte partie de son revenu douanier. Que l'on change de système et l'on verra qu'en abaissant les tarifs on augmentera les recettes en diminuant la contrebande.

Les importations d'opium en Chine ont été :

	Piculs.	Valeurs.
En 1865	56,133	25,821,180 taëls.
1866	64,948	34,838,640 »
1867	60,948	31,994,576 »
1868	53,915	26,127,869 »
1869	53,310	26,282,491 »
1870	58,758	27,690,103 »

soit une valeur annuelle d'eviron 225 millions de francs.

La presque totalité de l'opium importé vient des Indes ; dans les chiffres de 1869 et 1870 :

le Malwa	figure	pour	29,277	et	34,043	piculs.
le Patna	»	»	13,925	»	14,408	»
le Benarès	»	»	8,740	»	8,649	»
Autres espèces	»	»	1,368	»	1,658	»

On sait que l'opium de l'Inde se distingue en trois variétés,

le Malwa, le Patna et le Benarès. Ces deux dernières sortes, peu distinctes l'une de l'autre, se confondent parfois sous la dénomination d'opium du Bengale. Celui-ci est en boules du poids de 1,250 1,500 grammes d'un brun noir, sèches, dures, quoique cédant légèrement sous la pression du doigt, et recouvertes d'une croute de feuilles de pavots agglutinées. Le Benarès et le Patna contiennent de 3 à 5 p. c. de morphine.

Quant au Malwa il est en pains ovales, allongés, un peu aplatis, à surface nette et luisante, pesant de 25 à 30 grammes, brun noirâtre, assez mou et doué d'une odeur de fumée qui le distingue des autres espèces. Il contient environ 5 à 6 p. c. de morphine ; on le préférait autrefois au produit simulaire de Turquie.

L'opium, à cause de son prix élevé, est l'objet de nombreuses falsifications et, grâce à ses caractères les plus apparents, ce produit s'y prête facilement. On ne saurait donc assez se tenir en garde contre les fraudes. M. Dorvault dans son « officine ou répertoire de la pharmacie pratique » dit :

« Qu'en achetant de l'opium il est toujours bon de s'assurer de la teneur en morphine. »

L'amoniaque faible versé dans un soluté d'opium en donne le moyen facile et prompt. L'opium qui donne le précipité le plus abondant et le plus coloré est le meilleur. »

POIVRE.

On trouve dans l'île de Haï-nan, diverses plantes du genre « *piper* » produisant du poivre ordinaire. Jusqu'ici on a vainement essayé de les acclimater dans les provinces continentales.

La médecine connue sous le nom de *poivre du Ssé-tchouan* » est le fruit du *Xanthoxylon piperitum* ; on l'emploie comme antidote et pour faciliter les digestions paresseuses. On importe annuellement en Chine 40 à 50 milles piculs de poivre ordinaire de Malabar et de Sumatra ; les deux espèces obtiennent les mêmes prix sur les marchés de Hanko et de Ning-pow qui reçoivent à eux seuls les trois quarts du total importé.

Les marchands et les droguistes indigènes ignorent que le poivre blanc n'est autre chose que le poivre ordinaire (noir) qu'on a laissé tremper dans l'eau bouillante pendant plusieurs jours pour lui enlever la partie charnue extérieure. Pour eux ce sont deux espèces différentes et c'est au poivre décortiqué blanc qu'ils donnent la préférence.

Depuis les temps les plus reculés, le poivre constitue, dans tous les climats, un besoin réel. Ce sont les Perses et les Arabes qui l'apportèrent en Europe. Les premiers le désignaient sous le nom de « *Pepel* » les seconds sous celui de « *Filfil* » les Grecs l'appelèrent (Πιπερι) d'où les Latins ont fait « *piper.* » En Chine, l'article porte le nom de « *ut-swe:* » La dénomination sanscrite « *Maritsja,* » usitée à Java, Malabar etc., fait supposer que le poivrier est originaire de l'Asie continentale. Au moyen-âge, vers l'époque où l'Empereur Henri V rétablissait l'alliance entre Venise, Padoue et les autres villes de l Italie et stipulait, en sa faveur, un hommage annuel de 50 livres de poivre, la Chine recevait déjà, tous les ans, 20,000 piculs de ce produit par Kinsaï et Hang-chow. Marco-Polo fut frappé de l'abondance de cette denrée si salubre, mais si rare en Europe.

Il prit des renseignements et apprit que Hang-chow recevait journellement 43 charges de 243 livres de poivre

soit 10,449 ℔ par jour ou 3,813,885 ℔ (28,000 piculs environ) par an.

Les importations de poivre pendant ces trois dernières années ont été :

de 42.754	piculs	valant	254,932	taëls	en	1868
46,413	»	»	283,423	»	»	1869
25,144	»	»	210,388	»	»	1870.

Hankow est le principal marché pour ce produit ; il alimente les riches provinces du Sse-tchouan et du Honan et a reçu en 1869, 26,963 piculs.

CUBÈBE ou POIVRE A QUEUE.

C'est le fruit désséché du *piper cubeba*, espèce de liane de la famille des urticées qui croît en Chine où il est appelé *tching-Kia* et *Pit-tching-Kia*, à Java où on le désigne sous le nom de *Kemoekoer* et au Népaul où il est connu sous le nom de *taïsboule*.

Le cubèbe est plus gros que le poivre noir ; il est muni de son pédicule qui lui est adhérent par de fortes nervures ; il est gris brunâtre ; son péricarpe est ridé et ne renferme qu'une seule graine d'une saveur âcre, pipéracée et brûlante. Son odeur est agréable et aromatique. Les feuilles de la plante sont petiolées, ovales, oblongues, quelquefois lancéolées ; les fleurs sont réunies en épis allongés et pendans.

Les fruits lourds et solides sont les meilleurs ; s'ils ne sont pas mûrs, quand on les cueille, ils sont mous et se plissent. On retire du cubèbe, par analyse, une huile volatile presque concrète, de la gomme, une matière extractive, des sels, et une résine analogue à celle du copahu, etc., à laquelle sont dus probablement les bons effets qu'on obtient de l'emploi du cubèbe dans le traitement des

blennorhées. Ce fut en 1812, pendant l'occupation de Java, par les Anglais, qu'on découvrit l'excellence de ce poivre dans les blennhoragies urétrales, mais les Chinois en ignorèrent l'éfficacité dans ces maladies jusqu'en 1860.

Le cubèbe de Chine est inférieur à celui de Java, aussi n'en exporte-t-on que de petites quantités pour l'Inde, dans des caisses bien conditionnées, du poids d'un picul.

BADIANE ou ANIS-ÉTOILÉ.

L'*Anisum Stellatum*, (enAnglais « *Aniseed Star*, » en Chinois « *Tah-Woui* » et « *Pak-Kioh* ») est le fruit d'un petit arbre « *l'illicium anisatum* » toujours vert qui croît en Chine, en Tartarie, au Japon et aux Philippines et qui appartient à la tribu des Illicées, famille des Magnoliacées. C'est un bel arbrisseau, très propre à embellir et à parfumer les jardins; son feuillage d'un beau vert rappelle celui de notre laurier d'Apollon ; ses jolies fleurs jaunes répandent une odeur agréable. Le fruit est composé de 6 à12 capsules épaisses, dures, ligneuses, longues de 10 à 12 millimètres, d'un brun de rouille et disposées en forme d'étoile. Ces capsules sont fendues longitudinalement à leur partie supérieure, renferment chacune une semence ovale, rougeâtre, dans laquelle se trouve une amande blanchâtre et huileuse. Les meilleures gousses ont une saveur aromatique chaude sans être piquante, les grains ont un goût moins aromatique, mais plus doux et quand on les mâche, elles communiquent à la bouche un parfum agréable.

L'odeur et la saveur de l'anis étoilé sont analogues à celles de l'anis proprement dit, mais elles sont plus suaves et plus pénétrantes.

Les Chinois font un grand usage de la Badiane ; ils la

prennent comme aliments et comme boison soit seul soit avec le thé. Ils s'en servent comme condiment et, en médecine, comme stomachique et diurétique.

La meilleure badiane provient du district de « *Tsiouen-tchou*, dans le Fokien. On en reçoit aussi du Kiang-si, du Yunan et du Kwang-tong.

L'exportation se fait en caisses du poids d'un picul et en demi-caisses de 1/2 picul.

Le prix qui était de 30 à 35 piastres au commencement du siècle, descendit, en 1836, à 11 piastres A cette époque on en expédiait 380 piculs; en 1844 on embarqua à Canton 680 piculs d'une valeur de 15,900 dollars. Aujourd'hui le prix varie de 13 à 16 dollars et l'exportation est presque nulle.

AMOMES.

C'est un genre de plantes de la monandrie monogynie qui a donné son nom à la famille des amomées (Zinziberacées de Richard et Scitaminées de Brown), plantes monocotylédones qui ont 6 étamines épigynes dont 5 stériles et un périanthe à six divisions.

L'amomum verum croît en Arabie, dans l'Inde sur les côtes de Malabar et de Coromandel, en Cochinchine et en Chine, notamment dans le Sse-tchouan ; son fruit en grappes ressemble au raisin, il a 2 centimètres de long sur un centimètre de diamètre et contient trois cellules renfermant de petites graines noirâtres anguleuses et étroitement agrégées.

Les gousses sont de peu de valeur, de même que la graine si elle est petite et ridée. L'amôme de choix possède une saveur chaude et pénétrante et une odeur aro-

matique forte et agréable ; ses cosses sont lourdes, d'une couleur paille ou gris clair et remplies de graines noirâtres odoriférantes.

L'amôme jouit de propiétés stimulantes, carminatives, diurétiques ; les Chinois en font un usage fréquent, mais l'exportation en est pour ainsi dire nulle.

La qualité de Siam est supérieure à celle de Chine.

GINGEMBRE.

C'est la racine de *l'amomum zingiber* (ἐηγσερι) — Zimpipéri ou zingipéri des anciens, — plante herbacée de la famille des Zingibéracées globbées à rhizome tubéreux, rampante et vivace qui croît naturellement dans les deux Indes et que l'on trouve en Chine, dans le Kwang-tong, le Kwang-si, le Yunan et le Sse-tchouan. Ses tiges sont annuelles, ses feuilles engainantes et ses fleurs en épis sont portées sur de courtes branches. Sa racine se présente dans le commerce sous la forme de tubercules gros comme doigt, tantôt réunis, tantôt séparés par la rupture des articulations. Ces tubercules sont recouverts d'un épiderme ridé et marqué d'anneaux peu apparents. La racine de gimgembre de Chine est généralement grise, quelquefois jaunâtre à l'intérieur, sa saveur est âcre et brûlante ; son odeur forte provoque l'éternuement. C'est un stimulant très âcre dont les Anglais font un très grand usage.

Les confiseries de Canton et de Ning-po préparent avec du sucre candi des quantités importantes de conserves de gingembre ; on les expédie en caisses contenant de 6 à 50 vases de terre renfermant la confiture.

GALANGA.

On trouve en Chine sous le nom de « *galanga* » deux

racines de grandeur différente que l'on a cru souvent provenir de deux plantes distinctes, mais dont l'origine, d'après les Indigènes, serait commune au « *maranta galanga* » de Linné ou «*l'alpinia galanga*» de Wildenow. Cette plante, rangée dans la famille des balisiers, est une amomée à tige droite et cylindrique, à feuilles lancéolées presque sessiles et avec des fleurs disposées en panicules terminales comme la plupart des amomées. Le galanga est originaire de l'Extrême-Orient, de l'archipel Indien et de la Chine, d'où il a été transplanté aux Antilles et dans l'Amérique méridionale. En Chine, on trouve cette plante dans le Chen-si, le Fokien et le Kwang-tong. Le *Peu-tsao-, matéria médica chinoise*, cite celui de Kao-tchou-fou comme le plus estimé. On emploie généralement le galanga comme assaisonnement et comme médicament contre diverses maladies ; c'est un excitant des plus puissants, un bon stimulant et un des aromates le plus en vogue dans la pratique médicale Indo-chinoise. Aussi en exporte-t'on des quantités relativement assez fortes vers l'Inde. Les envois vers l'Europe ont presque complètement cessé; le peu qu'on en expédie est dirigé sur Londres.

La différence de grandeur dans la racine de Galanga provient, d'après les Chinois, de ce qu'elle a été arrachée plus ou moins tôt. Le grand galanga (*Galanga major*) est en morceaux cylindriques, long de 6 à 8 centimètres sur 15 à 20 milimètres de diamètre. Il est brun rougeâtre à l'extérieur marqué d'anneaux ou de franges circulaires blanches ; l'intérieur est d'un fauve rougeâtre et d'une texture fibreuse ; son odeur analogue à celle de la cardamone est aromatique et pénétrante ; sa saveur est chaude et piquante.

Le petit galanga ou *galanga officinal* (*galanga minor*)

diffère du précédent en ce qu'il est plus petit ; sa couleur est plus brune, son odeur et sa saveur plus fortes, aussi est-il généralement préféré. Il a rarement plus de deux pouces de long sur un demi pouce de diamètre.

La meilleure qualité de Galanga est compacte, d'une couleur brillante et d'un goût âcre, chaud et aromatique.

On trouve aussi en Chine un faux galanga qui n'est autre chose que le rhizome du « *Kœmpféria galanga.* » Ce tubercule est tantôt arrondi, tantôt allongé, plus gros que le petit galanga, mais moins que le grand, plus pâle, d'un goût et d'une odeur plus faibles.

On expédie le Galanga en sacs de différentes grandeurs ; 13 piculs environ occupent la place d'un tonneau anglais. Ces racines étaient cotées au commencement de ce siècle à 10 et 12 dollars. Aujourd'hui on les vend, à Canton, de 1,75 à 2 piastres.

GINSENG.

Il est la racine du « *panax quinquefolium,* » plante de la polygamie diœcie, de la famille des aralies, qui croît spontanément dans les régions montagneuses de l'Amérique et de l'Asie septentrionales et surtout en Chine (Mandchourie et Corée), où on lui attribue des vertus merveilleuses pour la guérison de certaines maladies du corps.

Aucun remède n'est réputé bon et salutaire s'il n'y a du ginseng dans sa composition et le mot chinois « *Sim-Sam* » signifie même « *médecine d'immortalité.* » Comme nos alchimistes, les médecins chinois sont à la recherche d'une pierre philosophale, de la composition d'une panacée propre à prolonger indéfiniment la vie. Ils poursuivent la réalisation de ce rêve et sont persuadés qu'ils finiront par trouver la combinaison, avec le ginseng pour base.

On a vu cette racine se vendre au poids de l'or et généralement elle est cotée deux ou trois fois son poids d'argent, 40 à 50 piastres le catty (367 à 460 francs le kilogramme.) Après la découverte de la plante de ginseng dans les monts Alleghanies et dans les montagnes Rocheuses (en 1813), les Américains voulurent profiter de l'engouement des Chinois pour ce produit ; plusieurs États de l'Ouest et notamment le Kentucky en adoptèrent la culture et, à partir de 1821, on exporta annuellement des quantités plus ou moins fortes de ginseng de New-York, en Chîne (de 100 à 600,000 livres par an). Ce supplément fourni à la consommation chinoise fit baisser le prix de la marchandise dans les ports ouverts, mais le ginseng tartare, qui était la propriété de l'empereur, se vendit toujours au même prix ; quelques marchands hongs étaient obligés d'en prendre annuellement environ 1,000 kilogr. qu'ils payaient 140,000 dollars.

Voici quelques renseignements extraits du *Hunt's Merchant's Magazine* au sujet de cette racine :

Le ginseng pousse facilement dans les terrains élevés et pierreux du Vermont, du New-Hampshire et du Canada. Les quantités actuellement transportées en Chine (en 1854, 37,941 livres d'une valeur de 17,399 dollars contre 640,960 livres valant 437,145 dollars en 1841), sont selon toute probabilité, consommées dans les provinces accessibles aux étrangers, car, d'après MM. Huc et Gabet, ce produit conserve encore toute son ancienne valeur dans les provinces du Nord, ce qui prouve que le commerce du Ginseng est surveillé avec la même rigueur que celui des autres produits étrangers. Dans le cas où les États-Unis, la France et l'Angleterre forçaient l'empereur de la Chine à suivre une politique plus libérale et à ouvrir l'intérieur de l'Empire à notre commerce, la culture du Ginseng sur

une grande échelle en Californie mérite d'être prise en considération.

Les racines du Ginseng sont de la grandeur du petit doigt ; machées, elles sont d'une douceur mucilagineuse, elles sont aromatiques et amères et par conséquent stimulantes et toniques mais inusitées en Europe à cause de leur rareté et parce que le codex offre un grand nombre de médicaments préférables.

Ce furent les Hollandais qui, les premiers, apportèrent ce produit en Europe et ils le présentèrent comme possédant réellement les propriétés universelles que les Chinois lui attribuent.

C'était une succédanée à la mandragore, cette plante anthopomorphe chantée par les anciens, parceque sa racine assez généralement bifurquée présente souvent une analogie avec le trône et les cuisses de l'homme. Dans l'antiquité, on chercha des ressemblances plus intimes et on finit par faire de la Mandragore un être animé au milieu du règne végétal. On la regardait comme un secours puissant pour faciliter la génération et celui qui ne voulait pas mourir sans postérité, devait s'appliquer des cataplasmes de la racine de la mandragore infusée dans une liqueur particulière. »

Mille dangers étaient attachés à la culture de cette plante. Lorsqu'on voulait l'arracher du sol où elle croissait, alors des plaintes lamentables s'en échappaient et attendrissaient le cœur le plus dur. Aussi faillait-il dans ce cas se boucher les oreilles. Ensuite il fallait observer certaines pratiques mystérieures. « Tracez, dit Théophraste, un cercle autour de la racine, avec la pointe d'une épée, répétez durant cette opération des paroles magiques, puis vous attachez la tige à une corde dont une des extrémités sera nouée au cou d'un chien ; chassez

ensuite l'animal devant vous et la racine sera arrachée de terre ; si vous négligez ces précautions vous vous exposez aux plus grands dangers. » C'était, comme on le voit, le moyen indiqué par Joseph pour le baaras, autre plante mystérieuse qui chassait les esprits malfaisants.

Au moyen-âge, il fallait avoir soin de faire arroser la plante avec l'urine d'un pendu. La mandragore devenait alors la panacée par excellence ; mise en contact avec de l'argent, elle en doublait la valeur, etc. Les Germains, les Persans et les Arabes avaient aussi une confiance extraordinaire dans les propriétés de la mandragore dont ils faisaient des philtres amoureux. Le gonocounousse des Juifs, la circœa des Grecs, l'apemum des Égyptiens, le cammarum des Guèbres et la malacanina des Latins paraissent avoir été la racine de la mandragore.

Depuis longtemps déjà, l'emploi de cette plante est abandonnée en médecine. Sa seule vertu est d'appesantir, mais il y a d'autres narcotiques moins dangereux et des émollients plus efficaces.

L'introduction en Europe de la plante chinoise, le Ginseng, donna naissance à cette idée que les vertus de la mandragore étaient retrouvés. On croyait posséder le brevet de l'immortalité, le trésor des trésors. On l'accueillit avec enthousiasme et nos pères, assez crédules, lui donnèrent le nom de panacée (panax). Aujourd'hui le formulaire magistral français n'en fait même plus mention. Notre codex l'a également écarté, mais les pharmacopées allemandes et anglaises l'ont maintenu non pas comme autrefois pour ses prétendues vertus aphrodisiaques et analeptiques, mais comme tonique.

Les racines du Ginseng de bonnes qualités doivent éclater quand on les casse, être saines et sans piqûres de vers. Les Chinois considèrent celles qui viennent de la

Tartarie comme d'une qualité supérieure. Ils les font bouillir pour les dépouiller de leur enveloppe et, ainsi clarifié, le Ginseng est transparent et corné, on l'enveloppe de linge fin et on l'enferme, avec de la chaux en poudre, dans des boîtes en plomb fermant hermétiquement.

On substitue quelquefois à la racine du Ginseng celle du *Ninsiu* qui provient du « *sium ninsi* » de la pentandrie digynie, famille des ombellifères et qui croît en Chine, en Corée et au Japon.

Le Ninsiu a moins d'odeur et moins de saveur que le Ginseng et sa forme n'est pas aussi régulière que celle de ce dernier produit.

La consommation du Ginseng en Chine peut être évaluée à 5,000 piculs (30,000 kilogrammes), d'une valeur de 9 à 10 millions de dollars (48 à 55 millions de francs).

La marchandise indigène clarifiée coûte généralement de 3 à 4,000 piastres le picul ; non clarifiée, elle se vend de 900 à 1,200 dollars ; la marchandise importée est beaucoup moins chère.

Le Ginseng indigène figure dans la consommation pour environ 2,500 piculs ayant une valeur de 2 1/2 millions de dollars à l'état brut, ou de 8 millions de dollars après avoir été préparé.

Les importations de racines étrangères ont été :

en 1868,	de	2416	piculs,	d'une	valeur	de	289,466 taels
» 1869,	»	2121	»	»	»	»	412,187 »
» 1870,	»	3178	»	»	»	»	431.826 »

Canton a reçu, en 1859, 1102 62/100 piculs de Ginseng des Etats-Unis, d'une valeur de 178,339 taëls et 28 29/100 piculs de Ginseng du Japon et de la Corée d'une valeur de 29,489 taëls.

Shanghai a reçu la même année 1467 53/100 piculs ayant une valeur de 176,107 taëls.

DE QUELQUES PLANTES MÉDICINALES.

La Chine est un pays très riche en plantes médicinales et le commerce qui s'y fait, dans ces articles, est très important ; les grands marchés pour ces produits sont : Ningpo, Canton, Han-kow et Shang-haï. Ningpo reçoit par ces deux derniers ports un grand nombre de médicaments du « Sse-tchouan» du Chan-si et du Honan, et en exporte dans les provinces du littoral, au Japon, aux Indes, dans l'archipel Indien, etc.

Voici le mouvement de ce port :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
	Piculs.	
1862 . . .	3,146	17,293
1864 . . .	18,878	20,906
1866 . . .	18,332	25,827
1868 . . .	18,948	30,229
1869 . . .	22,450	32,492
1870 . . .	70,618	22,715

Les principales plantes médicinales qu'on apporte sur le marché de Ningpo sont :

Le *Fang-Shen* qui est une espèce de Ginseng récolté dans le Chan-tong et le Chan-si, inférieur au Ginseng de la Mandchourie et de la Corée et employée par la classe indigente comme condiment pour remplacer le Ginseng de Leao-tong.

Dans un herbier de la dynastie des « Sung, » le Ginseng est marqué comme venant du Chan-tong et le *Pen-tsao* publié la 22me année du règne de « Kang-Si » donne au Ginseng du Chan-tong une classification supérieure à celle du produit de la Corée et du Leao-tong.

En 1869, Ningpo a reçu 2,497 piculs de racine du Chan-tong dont le prix moyen est de 18 taëls par picul.

Le *Tang-Kouei* qui est la racine d'un aralia, sans doute

le « *dimorphanthus edulis* ». Cette racine qui ressemble par la forme, la couleur et les dimensions à la gentiane ordinaire est un des médicaments toniques les plus efficaces. Les Chinois la prescrivent dans les maladies de l'appareil circulatoire et du tissu cellulaire (maladies du cœur, infiltrations sanguines, emphysèmes, etc.) Il paraît que c'est un fébrifuge excellent et on lui attribue une action spéciale sur les organes abdominaux et sur le foie.

Le prix du « Tang-Kouei » varie de 18 à 20 taëls le picul ; on en a reçu 2,320 piculs à Ningpo en 1869.

Le *Sheng-ti* est la racine de la plante connue en Chine sous le nom de « *Ti-huang* » et qui n'est autre que le « *symphytum officinale,* » plante vivace de la pentandrie monogynie, famille des borraginées. La racine a deux pouces de long, elle est couverte d'une enveloppe brune et a une saveur douce et très mucilagineuse ; sa décoction est épaisse et visqueuse. En Europe, on lui a donné le nom de *consoude*, parce qu'on lui supposait la vertu de réunir et de *consolider* les vaisseaux rompus.

Nos médecins la prescrivent dans les diarrhées et dans certaines hémorrhagies internes, surtout dans l'hémophtysie. Les Chinois l'employent également comme émollient ; ils lui attribuent une action astringeante, s'en servent comme fébrifuge et dans les affections cutanées.

Son prix varie de 5 à 6 taëls par picul.

Le « *Huang-chi* » est la racine desséchée d'une plante herbacée, la « *Ptarmica Vulgaris* » de Lindley, cultivée dans le Chan-si, où elle atteint la hauteur d'un mètre. En automne elle porte des fleurs jaunes et violettes et ses semences sont renfermées dans une cosse d'un pouce de long. La racine a une longueur de 6 à 8 pouces, elle est blanche-jaunâtre, dure à l'extérieur, moëlleuse au centre. Autrefois on l'employait avec le « Ginseng » et

on lui attribuait les mêmes vertus. On en fait encore usage comme baume emollient-tonique contre la surdité. La valeur est de 25 taëls par picul.

Le « *Niuh-si* », de la province du Honan, est décrit dans le Pent-sao comme étant la racine d'un arbrisseau qui atteint la hauteur de 3 à 4 pieds, les feuilles en sont pourpres et les fruits viennent en grappes. C'est peut-être le « *pupalia géniculata* » ; le nom chinois signifie genoux de vache. Les qualités que les médecins de l'Empire du Milieu attribuent à cette racine se rapprochent de celles que nous attribuons à d'autres plantes de l'ordre des amaranthacées. Le *Niuh-si* a une longueur variant de 10 à 18 pouces ; il est d'une grosseur uniforme, net, jaunâtre ; il a peu de saveur, mais provoque la salive. C'est un astringent efficace. Les Chinois l'employent comme fébrifuge, comme résolutif et pour la guérison des ulcères, des maux de dents, etc. On en reçoit annuellement, à Ning-po, 4 à 500 piculs ; sa valeur varie de 22 à 25 taëls par picul.

Le *Tu-chung* est l'écorce de l'*Evonymus Japonicus* de Hoffmann et Schultes, bel arbre cultivé dans la province du Honan et au Japon. Ses feuilles sont employées comme légume, l'écorce d'un brun clair est proscrite par les médecins Chinois dans les dyspepsies.

En Europe on se sert des semences de l'Evonymus comme purgatif et émétique.

La valeur du Tu-chung est de 50 dollars par picul. Ning-po en reçoit annuellement 3 à 400 piculs.

Le *Shan-yo* produit dans le Honan et le Fo-kien est le cœur d'une espèce d'igname (*dioscorea-cœciliana*), plante herbacée, vivace et sous frutescente, dont le rhizôme atteint parfois le poids de 5 à 6 catties (3 à 3 1/2 kilog). On enlève l'épiderme et même la matière intérieure jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un morceau bien blanc, com-

pact, de 3 à 6 pouces de long sur un demi-pouce de diamètre, c'est le Shang-yo dont les propriétés sont les mêmes que celles des fécules et que les médecins chinois prescrivent dans les cas de dyspepsie. Sa valeur varie de 16 à 18 taëls par picul.

Le *Taï-chiung* est la racine d'une espèce d'Archangelica de la tribu des Angelicées, famille des ombellifères.

Cette plante fleurit en été et ses feuilles odoriférantes fournissent un breuvage réconfortant qui remplace le thé, dans la province du Sse-tchouan. Elle ressemble au céléri. La racine est régulière et conique ; séchée au soleil, les Chinois lui attribuent des vertus médicinales toutes célestes. Ils s'en servent comme stimulant sudorifique, anti-scorbutique, pour exciter la salivation, guérir les blessures, les maux de tête, etc. Le Tai-chiung se vend à Ning-po, à raison de dix taëls le picul.

La province du Che-kiang fournit un grand nombre de plantes médicinales qui sont dirigées sur le marché du Ning-po, d'où on les exporte. Les principaux de ces produits sont :

Le *Peh-tchu* qui est la racine d'une plante que l'on cultive sur une grande échelle dans le Nord de la province du Che-kiang, surtout dans les districts de Yu-chien et de Hang-chien et qui croît spontanément dans le Fokien, le Ho-nan, le Yunan et le Sse-tchouan. MM. Hoffmann et Schultes ont reconnu cette plante pour l'*Atractylodes nora species*. Le docteur Handburry au contraire, prétend que la racine provient d'un *aristolochia* presqu'identique à l'*aristolochia clematitis*. Il est probable que ces auteurs ont confondu le Putchuk des Indes appelé *Muhsiang* en Chine, avec la racine du Che-kiang. Les Chinois employent la première comme purgatif, la seconde comme tonique. Le formulaire médical

de *Li-shiu-chou* prescrit le Putchuk des Indes dans la Pneumonie. Cette racine se vend à Ning-po 12 taëls le picul soit 2 à 3000 p. c. au-dessus du prix de la même marchandise à Cachemire.

Le *Yuen-hu-so* dont on a reçu, à Ning-po, en 1869, 1980 piculs d'une valeur de 15,840 taëls, est le tubercule du » *Corydalis ambigua*» qui croît sur les bords de l'Amour, dans le Kamschatka, en Sibérie et en Chine, notamment dans le district de Kin-hua (Che-kiang). Ce produit est moins cher, quoique plus estimé, que celui venant du Nord. On s'en sert dans les maladies où il importe d'exagérer l'action du système cutané.

Le *Pei-mou* est la pulpe d'une plante, *liliaceæ noularia*, qui croît en abondance dans le Che-kiang et dans le Sse-tchouan. Les pulpes du Peï-mou de Ning-po ou du Che-kiang sont plus grandes que celles du Sse-tchouan et leur prix ne s'élève qu'à 5 taëls le picul, tandis que les autres coûtent 100 à 120 taëls. Les Chinois font usage du Peï-mou comme purgatif, comme stimulant, après le *tempus puerperii* des femmes, pour guérir les fièvres intermittentes et calculeuses. Ils en font un onguent qu'ils prescrivent pour la guérison des plaies, etc. On a exporté de Ning-po, en 1869, 2,200 piculs de Peï-mou ayant une valeur de 12,000 taëls.

Le *Peen-tou* est la semence du *Lab-lab vulgaris*, plante grimpante à larges feuilles, à petites fleurs blanches ; ses gousses sont longues et ses graines blanches ou noires ; on n'emploie que les premières en médecine. Le Pentsao les prescrit pour fortifier les organes digestifs. Le Lab-lab vulgaris a beaucoup de ressemblance avec le *Phaseolus Vulgaris*.

Le *Yuan-shen* (peut-être le *Geï-shen*) ou ginseng noir est le *Heun-sang* des notes du docteur Handbury. On le cultive

partout en Chine et on en fait usage pour prévenir la fièvre après les couches.

On en exporte annuellement 3 à 4,000 piculs valant en moyenne 2 taëls.

Le *Chu-yu-ju* est le fruit du *cornus officinalis*, arbre qui ressemble au prunier et qui croît dans le district de Hang-chow. Les médecins chinois se servent de ce fruit comme vermifuge.

Le *Mai-men-tung* dont on fait usage comme tonique et stimulant, mais surtout pour combattre l'ictère, est le tubercule de l'*Ophiopogon Japonicum* du docteur Handbury; sa valeur est de 14 à 15 taels par picul.

Le *Pai-chih* est le rhizôme d'une petite plante vivace l'*Iris florentina* de Hoffmann qui croît dans toutes les provinces du S.-E de la Chine. La racine en est stimulante ; en brûlant, elle chasse les insectes et surtout les moustiques.

Le *Sang-pai-pi*, seconde écorce de la racine du mûrier, passe pour un dépuratif.

Le *Tien-hua-fen*, racine d'un *Bryonia* est un fort purgatif qui remplace en Chine l'usage que nous faisons du jalap.

Le *Shancha* est le fruit du *crataegus cuneata* de Hoffmann qui croît spontanément sur les collines à l'ouest de Ningpo. Les médecins chinois prescrivent une décoction de ce fruit pour guérir la dyssenterie et toutes les phlegmasies.

Le *Chien-hu*, racine du *smilax carex* est prescrit par les formulaires chinois pour combattre les névroses de l'appareil respiratoire (asthme, etc.)

En dehors des plantes médicinales que nous venons d'indiquer, il y en a encore des centaines d'autres ; leur description nécessiterait un volume, nous finirons donc cet article, qui, bien que trop abrégé, peut encore paraître fort long, en donnant le tableau des principales médecines exportées de Han-kow.

NOM BOTANIQUE DE LA PLANTE.	PARTIE DE LA PLANTE EMPLOYÉE.	PROVINCES PRODUCTRICES.	PRIX A HANKOW PAR PICUL EN TAËLS.
Cirsium.	racine séchée	Sse-tchouan	2.4.00
Adenophora (Ginseng bât^d.)	" "	Sse-tchouan et Houpéh	4.0 00
Sophora flavescens.	" "	Sse-tchouan	4.0.00
Archangelica.	" "	"	7.5.00
Alisma plantago.	bulbe séchée	"	5.5.00
Angelica.	racine séchée	"	2.4 00
Liquidambar formosana.	tubercrcule.	Honan, dito et Chan-si	2.5.00
Justicia gendarussa.	racine séchée	Chan-si	8.0.00
Campanala. (Ginseng bât^d.)	" "	"	2.0.00
Aconitum Variegatum.	" "	Sse-tchouan	3.6 00
Dioscorea sativa.	racine	Honan	4 à 11
Scutellaria viscidula.	racine séchée	Honan, Chan tong, Chan-si	2.8 00
Zinziber officinalis.	rhizòme sèché	Sse-tchouan, Chan-tong et Chan-si	1.8.00
Valeriana celtica.	"	Sse-tchouan, Chan-si	4.6 00
Uncaria gambier.	pédoncules	Honan, Sse-tchouan	4.0.00
Aconitum variegatum.	tubercules	Sse-tchouan. Chan-si	1 2.00
Berberis Lycium.	fruit séché	Chan-si	25 à 45
Forsythya suspensa.	semences	Chan-tong, Chan-si, Honan	2.8.00
Cydonia Japonica.	fruit séché	Sse-tchouan	3.2.00
Papalea geniculata.	racine séchée	Sse-tchouan et Chan-si	5.8 00
Croton tiglium.	semences	dito	3 0 00
Rehmannia Glutiorosa.	racine	Houpé, Honan, Sse-tchouan	2 à 5
Aralia Edulis.	racine séchée	Sse-tchouan et Chan-si	5 à 9
Citrus fusca.	fruit séché	Sse-tchouan	2.3.00
Rehmannia digitalis.	racine	Honan et Sse-tchouan	2 à 5
Magnolia lintearia.	écorce intérieure	Sse-tchouan. Chan-si, Honan	16 à 36
Poesma moutan.	écorce de la racine	Sse-tchouan	2.5.00
Pupalia geniculata.	racine	Chan-tong et Chan-si	3.0 00
Carthamus tinctorius.	fleurs séchées	Honan	14.0 00
Lonicera chinensis.	" "	Honan et Houpéh	3 à 6

Les exportations des médecines de la Chine non spécialement dénommées se sont élevées :

En 1868 à 5,446 piculs valant Tls. 36.149
1868 à 47,199 " " " 280,302
1870 à 35,005 " " " 264,761

PEH-YOU ou ARBRE A SUIF.

Cet arbre, le « *Croton sebiferum* » ou « *stillingia-sebifera* » appartient à la famille des Euphorbiacées et est cultivé dans les provinces du Kiang-si et du Houpéh, ses feuilles sont romboïdales ; ses fleurs, en épis, sont petites et d'un jaune verdâtre ; les fruits sont renfermés dans un drupe capsulaire, qui, lorsqu'il est mûr, s'ouvre en trois valvules et montre les noyaux qu'il contient.

On en extrait une huile dont on se sert pour l'éclairage et, en faisant bouillir les fruits dans l'eau, il se forme à la surface deux couches grasses, l'une le suif qui surnage et l'autre, l'huile, qui se réunit au-dessous. Quand l'eau est refroidie, on recueille le suif qui flotte à la surface en croûte blanche, on l'épure en le faisant fondre et puis on moule en gateaux coniques dont le poids varie, suivant les provinces, depuis 60 catties à un picul. Quatre piculs de baies de Peh-you donnent un picul de suif. Si cette substance est bien préparée, elle n'a presque point d'odeur et brûle avec une lumière vive et blanche ; son prix varie suivant les provenances.

A Han-kow, qui est le marché le plus important pour cet article, le prix est généralement de 9 à 10 taëls ; à Swatow, il n'est que de 8, à Ning-po de 10 taëls.

Hankow reçoit surtout le suif de la province du Houpéh et notamment des environs de King-mu-chow, où l'on s'occupe avec le plus d'activité de la production de cet article nommé Chou-lah, par les Chinois. Hankow a reçu pour la réexpédition:

En 1868	47,721	piculs d'une valeur de	382,946	taëls.
1869	61,655	»	»	532,566	»
1870	48.105	»	»	—	»

On se sert du suif végétal pour la fabrication de chandelles dont on fait un grand usage en Chine et dans

l'archipel indien. C'est surtout à Ning-po, à Canton, à Amoy, à Hankow et dans le Houpéh que cette industrie est la plus active.

Les mèches des chandelles de Chou-lah ne sont pas en coton ; ce sont des faisceaux de tigelle de bambou (*tsien-tsi*) entourés d'une mèche en moelle découpée en lanières fines (*tong-sien*) que l'on immerge dans les jarres contenant le suif liquéfié.

On colore ces chandelles en masse ou en pièce : en cramoisi ou en rose à l'aide du « *Tse-ken* » du Sse-tchouan, racine fibreuse qui cède très facilement son principe colorant aux corps gras ; en jaune clair, avec le *curcuma*, tcha-houang de l'île Chusan, en vert, avec une substance minérale connue sous le nom de *Tong-lou*.

On a exporté vers l'étranger :

En 1868	2	piculs	valant	94	taels.
1869	2,733	»	»	27,321	»
1870	461	»	»	4,712	»

de suif de Chine.

CIRE VÉGÉTALE.

C'est un des produits les plus remarquables de l'Extrême-Orient. L'arbre qui le produit est originaire du Japon et fut importé en Chine, d'après Sin-kouang-ki, sous la dynastie des Empereurs « Yuen », vers la fin du XIIIe siècle.

La cire est produite par de petits insectes nommés « *Lah-tchong* » par les Chinois, « *cicada limbata* » par Fabricius et « *coccus peh-la* » par M. Westwood. Ils sont blancs quand ils viennent de naître, lorsqu'ils ont produit la cire, ils sont rouges, se rapprochent entre eux et s'attachent aux branches des arbres.

Dans le principe, ils sont gros comme un grain de riz ; mais, quand la cire est produite, celle-ci s'agglutine et s'agglomère autour de l'insecte et la boule devient grosse comme un œuf de poule. L'insecte commence à sécréter la substance visqueuse au printemps ; elle se montre alors sous forme d'un duvet soyeux qui s'épaissit et durcit. Au mois d'Août ou de Septembre, les boules sont violettes et se tiennent en grappes ; c'est alors qu'on récolte la cire en la détachant avec les doigts, puis on la fait sècher au soleil, après quoi on la purifie par différents procèdés. Dans le Houpéh et dans le Sse-tchouan, on couvre avec une toile l'ouverture d'une jarre placée dans un chaudron rempli d'eau bouillante, on place sur la toile la cire récoltée ; celle-ci fond, filtre à travers cette espèce de tamis et se condense au fond du vase de terre. On la fait fondre une seconde fois et on la fait couler dans l'eau froide où elle se durcit, devient blanche et brillante.

Le Père Chanseaume indique une autre manière, beaucoup plus compliquée, pour purifier le Peh-la ; cette méthode ne paraît plus être en usage aujourd'hui.

Le Lah-tchong ou Coccus peh-la vit sur les branches de plusieurs espèces d'arbres, mais de préference sur le *Rhus succedaneus* et les *Ligustrum japonicum* et *lucidum*. En Chine, il habite le Kiou-tchiang (*Rhus succedaneum* de Bronguiart) le tong-tsing (*ligustrum glabrum* de Remusat et de Kæmpfer) et le Chouikium (*hibiscus syriacus* de Remusat). La cire du « *chermis manufer,* » insecte de l'Inde, ovale plat et de la grosseur d'une punaise n'a rien de commun avec le peh-la. Celui-ci est d'un usage général en Chine et au Japon où l'on a fait de grandes plantations des espèces d'arbres sur lesquels le coccus peut être élevé et tous les ans on obtient des essaims de ces insectes au moyen des grappes d'œufs qu'on a recueilli

dans les coques des boules ressemblant aux loges des mantes qu'on voit sur les mûriers.

L'arbre à cire est cultivé dans toutes les provinces du Sud, de l'Est et du centre ; il est très répandu dans le Houpéh, le Sse-tchouan, le Yunan, le Kouei-tcheou, le Fokien et le Che-kiang. Les qualités les plus estimées viennent de Kea-ting-foo, de Ten-gan-foo dans le Houpéh et de Yung-tcheou-foo dans le Ho-nan.

La cire Peh-lah qui se trouve dans le commerce est presque pure et fond à 88° centigrades ; elle est en pains de forme circulaire de différentes grandeurs. Purifiée par l'alcool qui en sépare une petite quantité de matière grasse, elle fond à 87°4. Elle se dissout facilement dans la naphte, mais peu dans l'éther et l'alcool.

Elle contient :

82	%	carbone.
14	»	hydrogène.
4	»	oxygène.

On l'adapte aux mêmes usages que la cire d'abeilles ; son point de fusion élevé la rend très propre à entrer dans la composition des bougies et des préparations où la cire doit intervenir.

D'après Sin-kouang-ki, les bougies faites avec le Peh-lah sont dix fois plus avantageuses que les bougies ordinaires ; en y mêlant un peu d'huile, elles ne coulent pas.

Les médecins chinois font un fréquent usage de la cire végétale. D'après le P. Du Halde, elle fait renaître les chairs, arrête le sang, apaise les douleurs et rétablit les forces. On l'emploie avec succès comme cérat.

Depuis une vingtaine d'années, on exporte la cire végétale en Europe, mais jusqu'ici ce commerce n'a pas encore pris tout le développement qu'on est en droit d'attendre d'un produit aussi utile. Il y a quatre ou cinq

ans, M. J., un réfugié polonais, a eu l'intention d'établir, à Liége, une grande manufacture de bougies de cire végétale ; les essais faits sur une petite échelle réussirent.

Avant notre départ d'Europe, nous avons vu de ces bougies bien confectionnées, donnant un éclairage des plus élégants, puisqu'on pouvait aisément les parfumer et les colorer en bleu, vert, rose, etc., de manière à produire, dans une soirée, le plus heureux effet. Ce produit avait en outre l'avantage de coûter moins cher que la bougie ordinaire. Les expériences faites promettaient donc un avenir brillant à la nouvelle industrie, mais elles avaient également montré que pour tirer de la cire végétale tout le bénéfice possible, il fallait que les machines ne travaillassent que le produit exotique. L'outillage doit être spécial à cette fabrication qui ne permet pas le mélange avec l'acide stéarique, le blanc de baleine, etc., comme on l'a essayé en Angleterre.

Qu'est-il resulté des expériences de M. J. ?

Il est à espérer qu'il aura trouvé les capitaux nécessaires pour fonder son usine et qu'il aura pu doter la Belgique d'une industrie nouvelle qui, bien conduite, ne manquera pas de prospérer.

On a exporté de la Chine vers les pays étrangers.

En 18[illegible]	2	piculs	de	Peh-lah	évalués	94 taëls.
18[illegible]	2,461	»	»	»	518,128	»
1870	1,870	»	»	»	331,646	»

Shang-haï et Hankow sont les grands marchés pour ce produit. Ce dernier port a reçu en 1869, pour la réexpédition vers les autres ports chinois 6,060 piculs de Peh-lah ayant une valeur de 668,539 taels, contre :

4,364	piculs	en	1868.
2,881	»	»	1867.
2,920	»	»	1866.

Le prix de la marchandise purifiée et blanche qui était de 114 taëls le picul, en février 1869, monta au mois d'août à 294 taels, depuis lors il est tombé.

LAQUE.

Le vernis-laque est une résine qui exsude d'un arbre l'*augia-sinensis* de Linné *(Rhus vernicifera* de Decandolle) qui ressemble au frêne et qui croît au Japon ainsi que dans les provinces chinoises du Sse-tchouan, du Che-kiang du Honan et du Kiang-si. Cette dernière, particulièrement le district de Kann-tchou, produit la plus belle laque de l'Empire.

Plusieurs autres arbres fournissent également une sève pareille dont on fait usage en Chine, au Japon, en Cochinchine et dans l'archipel indien ; ce sont : le « *Rhus vernix* », « l'*Eloe-cocus-vernicia* », le « *Rhus succedaneum* », etc., mais la laque la plus estimée est celle de l'augia, appelée en Chinois *Tsi-chou*, en Japonais *Ourosi no-ki* et en Annamite *Caï-son*.

Elle découle pendant les nuits d'été des incisions que l'on pratique dans le tronc de l'arbre ; on la recueille dans des coquilles. Les ouvriers employés à ce travail se couvrent les mains et la figure, car le contact de la laque non séchée avec la peau détermine des inflammations très violentes, quelquefois mortelles.

On distingue plusieurs qualités de laque ; la meilleure se reconnait à sa belle couleur de café au lait foncé, la moins bonne est d'un gris mastic un peu rosé. La laque est d'autant plus fine que sa teinte est plus foncée. Elle s'expédie en petits barils de forme ovale contenant 30 ou 60 catties. Lorsque le baril est entamé, on place sur la résine une feuille de papier goudronnée pour empêcher le contact de l'air qui ferait sécher la laque.

PLANTES OLÉAGINEUSES.

On cultive en Chine un grand nombre de plantes oléagineuses et la production en est même si considérable que

les moulins indigènes parviennent non seulement à subvenir à tous les besoins de la consommation intérieure, mais encore à exporter des quantités assez fortes d'huiles grasses. Cette exportation, qui n'était que de 261 piculs d'une valeur de 4914 taels en 1868, a monté, en 1869, à 35,946 piculs valant 134,379 taëls et, en 1870, à 179,608 piculs valant 738,700 taëls. C'est le Japon qui en reçoit la majeure partie. Les principales plantes oléagineuses qu'on cultive en Chine sont les *arrachides*, les *sésames*, l'*œillette*, la *navette*, le *ricin* et les *pois oléagineux*, dans tout l'Empire; le *camélia oleifera*, le *thé* et le *sciouyen* (*dryandra cordata*), dans les provinces du Centre, de l'Est et de l'Ouest. L'*arbre à suif* et l'*arbre à cire*, le *coton* et le *tong-yen*, une espèce de *jatropha*, dans toute la Chine, excepté le Nord. Le *noisetier* dans le Chan-si et le Sse-tchouan, le *noyer*, dans le Chantong, le Chansi et le Honan.

Les tourteaux sont très recherchés partout pour le fumage des terres et plusieurs espèces, notamment ceux du pois blanc, pour la nourriture des buffles et des porcs.

PLANTES TINCTORIALES.

Il y a peu de pays qui soient aussi riches que la Chine, en matières tinctoriales extraites des graines, des feuilles et des fleurs de plantes ou de l'écorce et du bois.

Les Chinois se servent d'un grand nombre de ces substances, mais il est plus que probable qu'ils ne connaissent pas toutes les ressources que leur vaste empire recèle et que la science européenne viendra révéler quelque jour.

Qui sait ce que l'art de la teinturerie est appelé à trouver encore dans cet Extrême-Orient, lorsque l'on se sera mis résolument à l'exploitation des richesses de ces vastes

contrées. Cependant, dès aujourd'hui, les substances tinctoriales végétales que les Chinois utilisent, sont déjà importantes et méritent l'attention de l'industrie européenne.

INDIGO.

Cette substance colorante bleue, dont l'introduction en Europe rencontra partout une si vive opposition, provient des plantes appartenant au genre indigofera, de la famille des légumineuses, originaires de l'Asie, mais répandues et cultivées aussi dans l'Amérique intertropicale et aux Antilles.

Plusieurs espèces indigofères sont cultivées depuis des milliers d'années dans les provinces méridionales de la Chine. Ce sont : l'*Indigofera-tinctora*, plante sous-frutescente de 2 à 3 pieds, à feuilles pennées, fleurs rougeâtres, cosses cylindriques, bosselées à 10 grains brunâtres ; l'*Indigofera coccinea* qui, comme « l'Indigofera anil ou americana, » a des fleurs pourpres et des gousses comprimées à 5 ou 6 grains noirâtres. Ces deux espèces donnent la teinture bleue connue en Chine sous le nom de *Tien* ou de *ni-mi-lan* (le *Tien-hoa* du P. Du Halde).

Elles croissent dans le Fo-kien, le Kwang-tong, le Kwang-si et surtout dans l'île Formose. On extrait la matière colorante des feuilles, par macération, sur les lieux de production ; on la réduit en pâte visqueuse et on l'expédie en barils (tubes) à Ning-po, Canton, Amoy et jusqu'à Manille.

On trouve aussi dans le Kwang-tong l'*Indigofera rotundifolia* et l'*Isatis-indigotica* qui fournissent un indigo liquide qui teint également en bleu foncé et qu'on appelle Tou-ching, indigo du pays.

Enfin, dans le Che-kiang, le Kwang-tong et même le

Tchy-li on cultive un *polygonum* qui donne une teinture d'un bleu clair. On le nomme : *Lam-sai ;* c'est le *polygonum tinctorium*, plante herbacée à feuilles opposées, penninerves et raméales, d'un beau vert foncé, sa racine est ramifiée ; on le cultive beaucoup dans les environs de Pékin et dans l'île de Haïnan.

Tel qu'il est dans le commerce, l'indigo n'est point une substance pure et homogène. Sa forme varie suivant les provenances, mais il est généralement en morceaux plus ou moins cubiques ou plats et irréguliers. En Chine, au contraire, il se vend sous forme de pâte ; la bonne qualité est fine et homogène, d'une nuance égale et ne contient pas plus de 4 à 5 p. c. d'eau.

Le « *lam* » du polygonum s'emploie uniquement en feuilles qu'on laisse macérer et dont on puise l'infusion au fur et à mesure des besoins.

Les districts du Sud et de l'Ouest du Che-kiang produisent annuellement de 10 à 15,000 piculs d'indigo qu'on expédie, en paniers d'une contenance de 80 catties, vers les marchés de Tuyang, dans le district de Hang-chow, et de Fengua, près de Ning-po.

Le Nord de l'île Formose produit également des quantités notables de cette substance colorante. Tam-sui, Takow et Ann-ping en exportent annuellement 12 à 15,000 piculs vers Amoy, Swatow, Ning-po et Shang-haï. Achetée à 1,90 et 2 piastres à Formose, elle se vend de $ 3,60 à $ 4,50 à Ning-po où l'Indigo de Manille très foncé et liquide était coté, l'année passée, de $ 4 a $ 7 suivant qualité et l'indigo des Indes de $ 6 à $ 10.

Voici le mouvement commercial pour les indigos, en Chine, pendant les trois années 1868-70 :

	Importation		Exportation	
	Piculs	taëls	Piculs	taëls
1868,	17,366	133,884	254	8027
1869,	10,077	88,844	399	10,923
1870,	24,360	97,200	2025	9,786

L'indigo sert en Chine pour teindre les étoffes en bleu clair, bleu foncé et vert.

Les autres substances végétales colorantes bleues sont extraites des feuilles du *polygonum rosaleum* qui croît dans le Tchy-li, la Mandchourie et la Corée, et des fleurs d'un *Frades cantia* du Kwang-tong et du Che-kiang.

CURCUMA.

Le curcuma ou safran des Indes (en Anglais «*turmeric*» et en Chinois «*houang-kiang*») est la racine sèchée des *curcuma longa* et *rotunda*, plantes de la famille des balisiers (monandrie monogynie, L.) qui croissent en Chine, dans l'Inde, dans l'archipel Indien, aux Antilles et dans l'Amérique centrale.

Les racines de curcuma sont inégales et noueuses, garnies aux nœuds de quelques filaments charnus ; elles sont difficiles à couper et à briser, leur couleur d'un jaune clair à l'extérieur devient de plus en plus rougeâtre à mesure qu'on se rapproche du ceutre ; l'odeur en est aromatique et rappelle celle du gingembre ; le goût est âcre et amer. On rencontre généralement en Chine le curcuma long (*radix curcumæ*) qui est un peu moins gros et moins long que le petit doigt, cylindrique et plus ou moins contourné ; il se trouve dans le commerce en morceaux oblongs, de forme tourmentée,ridés,compactes, d'un beau jaune orangé foncé, offrant à la cassure une tranche cireuse. Chez les teinturiers, il est toujours en poudre fine et légère.

Le codex chinois mentionne le curcuma comme stimulant et anti-scorbutique, mais le plus important de ses principes constituants est sa matière colorante jaune que les alcalis changent en rouge de sang et qui fait, de la teinture et du papier de curcuma, un des réactifs les plus

utiles en chimie, pour reconnaître la nature neutre ou alcaline des liquides et des gaz. Le jaune de curcuma sert en Chine pour teindre en jaune divers tissus de coton, de laine et de soie. Cette matière colorante est soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles volatiles. Uni au bleu de Prusse ou à l'indigo, l'extrait de curcuma donne de belles couleurs vertes.

L'emballage du curcuma demande les plus grands soins, car l'humidité lui est très nuisible.

Le prix de cette marchandise varie suivant la qualité et le marché de 3 à 6 taëls.

En 1869,

Ning-po en reçut	1171	piculs	valant	Tls	3,514
Amoy »	779	»	»	»	4,677
Foo-chow »	132	»	»	»	528

En 1869, Shang-hai a reçu 1659 piculs de curcuma évalués à 5213 taels dont 120 piculs valant 390 taëls ont été expédiés en Europe, contre 201 piculs et 636 taëls en 1868.

GOMME GUTTE.

Cette gomme résine nommée par les Chinois « *Tang-Houang* » et par les Anglais « *gamboge* » parce qu'elle vient surtout du Cambodge est une sève laiteuse qui exsude des incisions faites à l'écorce du « *Garcinia Cambogia* », du « *Stalagmitis Gambogioides*, » du « *Cambogia-gutta* » et de quelques autres arbres de la famille des guttifères qui croissent dans l'île de Ceylan, dans le Cambodge, sur la côte de Malabar, dans l'Indo-chine et en Chine.

Dans ce dernier pays, la plus grande partie de la gomme-gutte recueillie provient du *Garcinia Cambogia* qui se trouve dans le Sse-tchouan et dans le Kwang-tong.

On y recueille, dans des vases, le suc laiteux que l'on obtient en incisant l'écorce ou en arrachant les feuilles des jeunes branches, puis, après l'avoir fait sècher au soleil, on le façonne en magdaléons orbiculaires ou cylindriques, unis à la surface et d'un brun clair. La gomme gutte de bonne qualité donne une couleur jaune-citron, très-vive, sans grumeaux ; quand on la brûle, la flamme est blanche et le résidu une cendre grise ; sa cassure est vitreuse, son odeur doit être faible et son goût nul.

Quoique la Chine produise passablement de gomme gutte, c'est cependant de la Cochinchine, du Cambodge et de Siam que vient la plus grande partie de cette marchandise qui paraît sur les marchés des Indes et de la Chine..

Les Chinois se servent de la gomme gutte comme condiment, mais ils l'emploient surtout dans les arts, en peinture, et jamais pour la teinture des étoffes. Cette substance se réduit facilement en une poudre jaune d'or qui se délaye dans l'eau et forme avec celle-ci une émulsion laiteuse de même couleur que la poudre. Sa teinture alcoolique est rouge, sa teinture éthérée d'un jaune doré éclatant.

En 1810 la gomme gutte était cotée, à Canton, à 85 taëls le picul, en 1845 on la payait encore 60 à 70 piastres, tandis qu'aujourd'hui elle est cotée de 23 à 25 taëls. Bangkok, Saïgon et Singapore sont actuellement les principaux marchés de ce produit qui s'expédie dans de petites caisses de bois vernissé du poids d'un picul et jaugeant 4 pieds cubes 240.

HOUANG-TANG.

Cette substance colorante jaune très employée en Chine, dans les teintureries, quand on veut obtenir un jaune

solide, est extraite des racines du *menispermum tinctorium* ou *fibraurea tinctoria* de Loureiro. Elle se trouve dans le commerce sous forme de sarmens couverts d'une écorce brun rougeâtre et composé intérieurement d'un faisceau de lamelles flexueuses appuyées les unes sur les autres ; leur couleur est d'un beau jaune vif, leur longueur de 30 à 35 centimètres sur 12 à 15 millimètres de diamètre et leur saveur est amère. Le Houang-tang se vend à Hankow de 7 à 8 piastres le picul.

Parmi les autres substances végétales colorantes jaunes, il faut citer le « *Safran* » dans le Sse-tchouan et le Kouei-tchéou ; le « *Houai-fa* » qui est la graine de « *l'anagyris fœtida* » et ressemble un peu à celle de l'anis ; sa couleur est d'un blanc jaunâtre, son odeur agréable ; on se sert d'alun pour fixer cette couleur. Uni a l'indigo, l'houaï-fa sert à teindre en vert.

CARTHAME.

C'est la fleur du « *Carthamus tinctoria,* » plante herbacée de la famille des synanthérées, tribu des cynarées carthamées, qu'on cultive en Orient, d'où elle est originaire, et notamment en Chine dans les provinces du Chan-si, du Sse-tchouan, du Kouei-tchéou, du Honan et du Kiang-si.

Les graines de cette plante sont un purgatif énergique ; quant aux fleurs, elles fournissent deux principes colorants, l'un jaune soluble dans l'eau, l'autre rouge pulvérulent, soluble dans l'alcool et les alcalis.

Cette dernière couleur est très belle et l'on peut en tirer les nuances les plus agréables, depuis le rose le plus tendre jusqu'au rouge le plus foncé.

C'est le carthame qui fournit aussi la couleur nommée rouge de Chine.

Dans l'Empire du Millieu, on opère la teinture au carthame sans que le tissu ait été soumis à aucun mordant.

Les fleurs sont réduites en pâte, puis lavées avec une eau acidulée, afin d'en extraire la matière colorante jaune ; ensuite, on en fait des tablettes rectangulaires de 6 à 7 centimètres de coté, d'une épaisseur de deux millimètres et pesant huit grammes. Les teinturiers chinois reçoivent ces plaques carrées et d'une odeur agréable ; ils les font macérer dans une dissolution de potasse et obtiennent, par expression, la matière colorante rose à laquelle ils mélangent du jus de citron. Après l'avoir décanté, ils y ajoutent de l'eau de potasse.

On se sert des fleurs de Carthame, appelées dans le commerce *Safranum* et en Chinois *Chong-hoa* ou *Fako*, pour la teinture des étoffes de coton et de soie.

La matière colorante rouge du Carthame a été nommé « *Carthamine* » et comme le Safranum est très sujet à éprouver des altérations qui dénaturent ce principe, on a essayé de prévenir ces accidents en extrayant, sur les lieux de production, l'acide carthamique ou la carthamine, mais ce procédé n'a pas été adopté.

Le carthame s'expédie en balles de toile dont le poids varie de un à deux piculs ; on en a exporté de Chine pour les pays Étrangers et surtout pour l'Angleterre et les Etats Unis :

En 1868,	481	piculs	d'une valeur de	15,008	taëls
» 1869,	1722	»	»	103.365	»
» 1870,	644	»	»	38,676	»

On obtient aussi des matières colorantes roses et rouges de l'épiderme du *Sorgho* ainsi que d'un arbre nommé *Fakoung* par les Chinois. On pratique une entaille dans l'écorce de cet arbre du Kwang-si et l'on recueille le jus qui donne un rouge cramoisi foncé dont on se sert en peinture.

VERT DE CHINE.

Cette substance tinctoriale appelée « *lo-kao* » par les Chinois est extraite de l'écorce du « *Rhamus Chlorophorus* » (*pe-pi-lo-chou*) et du *Rhamus Utilis*, (*hong-pi-lo-chou*) arbustes de la famille des Rhamnées ou Nerpruns, de la classe des dicotyledones polypétales, à étamines périgines qui croissent dans le nord de la Chine et qui ont été introduits en Europe, il y a une vingtaine d'années, par M. Persoz qui les reçut de M. Forbes, Consul des Etats-Unis à Canton. En 1848, M Daniel Koechlin Staun avait déjà signalé dans une toile de coton chinoise cette nouvelle matière colorante verte.

L'attention des teinturiers français et hollandais ayant été attirée sur ce nouveau produit, on en importa de fortes quantités au prix de 500 à 550 francs le kilogramme.

Le lo-kao se présente sous forme de lames minces, bleues avec reflets violacés, quelquefois verdâtres, très difficiles à pulvériser parce qu'elles se soudent par la trituration.

D'après Guignet et Cloez, ce serait une véritable laque composée d'alumine et d'une matière colorante organique et renfermant 26 p. c. de matières minérales.

D'après Schützenberger, le vert de Chine renferme 21.5 à 33 p. c. de cendres composées en grande partie d'oxyde de fer, de chaux et d'alumine, 9.3 d'eau et 61.9 de matière colorante. Il se décompose par la chaleur sans donner de sublimé. Il est insoluble dans les dissolvants neutres. L'eau ne le dissout que partiellement ; il s'y gonfle comme le caoutchouc dans l'alcool. Quelques acides favorisent sa dissolution, tels sont : les acides acétique, sulfurique, chlorhydrique ; d'autres, et ce sont ceux à affinité puissante, le dissolvent en modifiant sa couleur ; ceux qui sont oxydants la détruisent complètement.

Le vert de Chine se vend à Canton et Amoy de 1500 à 2100 piastres le picul (de 138 à 195 francs le kilogramme). En 1856, M. Michel découvrit la même substance dans l'écorce des Nerpruns de France et la chambre de commerce de Lyon offrit un prix de 6000 frs. à celui qui procurerait une pareille matière à moins de 100 frs le kilogramme. Ce prix a été décerné, en 1860, à M. Charvin et depuis lors le « *Lo-kao* » est complètement délaissé par nos teinturiers. En Chine, on l'emploie toujours à la teinture des étoffes ; sa couleur verte est remarquable par la beauté et l'éclat qu'elle acquiert à la lumière artificielle.

Dans le Che-kiang et le Kiang-si, on trouve une autre espèce de Nerprums. Le « *Rhamus alaternus* » dont les feuilles sont employées comme astringent et dont l'écorce produit un vert de Chine moins estimé que celui du Nord.

GALLES DE CHINE.

Ces galles qui sont aussi connues sous le nom de « *Peï-tse, Yen-fou-tse* » et de « *Enm-poe* » se développent sur deux espèces de « *distylium* » : le « *Yen-fou-tsé-mou* » et le « *Fou-mou,* » grands arbres de la famille des hamamélidées qui croissent dans le Sse-tchouan, le Kansoo, le Chansi et le Thibet. Leurs feuilles sont souvent piquées par une espèce de cynips qui y pondent leurs œufs, les abritent dans des enveloppes qui durcissent et deviennent des galles, de la dimension d'une grosse noix sur le *distillium racemosum* ou *Yeu-fou-tse-mou*, et de la grosseur du poing sur le *distyllium hellenicum*. Ces galles sont très riches en tanin, elles sont tantôt arrondies et à peu près régulières, tantôt tuberculeuses, irrégulières et souvent de forme bizarre. Elles sont creuses et partent d'un pédoncule qui repose sur la branche. La substance est

dure, cassante, d'abord verte, puis jaune. L'intérieur de la coque est cotonneuse et renferme de petits insectes ailés.

Les paysans chinois récoltent les Peï-tsé avant les premières gelées et les exposent à la vapeur d'eau bouillante pour faire mourir les insectes, puis on les livre au commerce sous la forme de capsules creuses et grisâtres. L'industrie s'en sert pour obtenir des couleurs grises, fauves et brunes. On l'emploie également mêlé à la cochenille.

Voici, d'après le P. Du Halde, comment on procède pour la teinture en noir des damas de soie, par le Peï-tse.

La pièce plongée une vingtaine de fois dans un bain d'indigo est sèchée après chaque immersion. Pendant ce temps on fait dissoudre dans l'eau trois onces de Peï-tse et de *Siang-ouan-tse* (autre substance tinctoriale noire), puis le damas est baigné dans cette infusion dont il est retiré pour être bien essoré. On le fait sécher, ensuite il est plongé dans le bain de sulfate de fer, on laisse égoutter et l'on expose à l'air. Après avoir renouvelé deux fois ces immersions, la pièce n'est plus passée dans l'eau ferrugineuse à la troisième.

Pour obtenir des nuances d'un gris verdâtre, on passe l'étoffe par un bain de *Tching-fan* (sulfate de fer), puis, on mèle dans une cuve d'eau du peï-tse avec de l'encre de Chine et l'on chauffe jusqu'à ébullition en laissant la pièce pendant deux heures dans ce bain.

Les galles de Chine, importées il y a environ vingt ans en Angeleterre, sont d'un emploi général pour la teinture des soies. On sait que celles-ci perdent une partie de leur poids au décrûment et, comme il y a des étoffes qui se vendent au poids, on a taché de restituer par la teinture le poids perdu. Le Peï-tse est une des matières qui chargent la soie (de 2 à 4 p. c.)

L'exportation du Peï-tse de la Chine s'est élevée :

en 1868 à	10,468	piculs, d'une valeur de	65,621	taëls.
» 1869 à	4,778	» »	31,098	»
» 1870 à	6,287	» »	41,096	»

C'est Shanghai qui est aujourd'hui le grand marché pour ce produit. Il a reçu, en 1859, 12,795 piculs dont il a exporté, vers l'Etranger, 4736 piculs et vers les ports ouverts 3693 piculs.

Hankow a exporté la même année vers les ports ouverts : 16,069 piculs de galles ayant une valeur totale de 83,674 taëls.

SIANG-OUAN-TSÉ.

C'est le fruit d'une espèce de châtaignier, le *Fagus Castanea Carolina*, qui croît en abondance dans le Tche-ly et dans le Che-kiang. Cette châtaigne remplace avantageusement le Peï-tse pour la teinture en noir des taffetas, des lainages et des tissus de coton.

KWEI HOU,

C'est la fleur d'une malvacée dont on extrait une matière colorante brune. On la trouve sur le marché de Hankow où elle se vend de 25 à 30 piastres le picul.

CACHOU.

Longtemps on a cru que le Cachou provenait d'une espèce de palmier appelée, par Linné, « *Areca Catechu* » et l'on confondait, sous la dénomination générale de Cachous, trois genres de substances douées, il est vrai, des mêmes propriétés et employées aux mêmes usages, mais obtenues de manières différentes et qui se distinguent entr'elles par leur origine, ce sont : le Cachou, le gambier et le kino, aujourd'hui parfaitement classés dans le commerce.

Il y a une trentaine d'années, on croyait que le Cachou ou Cutch était une terre minérale du Japon ; les anciennes officines l'indiquaient sous le nom de « *terra Catteseu Catechu,* » mais il est aujourd'hui prouvé que le Cachou est une gomme résineuse extraite du bois et des gousses fraiches du « *mimosa Catechu,* » arbre originaire de la Perse (près du golfe de Coutch) et cultivé aux Indes et en Chine dans le Kwang-tong et le Kwang-si où la matière résineuse colorante porte le nom de « *itcha* »

Le Cachou existe dans le péricarpe des siliques et dans le bois de plusieurs espèces des genres *Algarobia* et *Acacia;* on l'obtient en soumettant les parties convenables à une décoction prolongée dans l'eau bouillante, puis, après évaporation d'environ la moitié de l'eau, on laisse sècher au soleil le résidu pateux. Le cachou de Chine se présente en morceaux compactes d'un brun foncé ressemblant assez à des tablettes de chocolat ; quand on le casse, il est bigarré à l'intérieur. Le bon cachou a une couleur brillante, un goût astringent et doux ; il fond facilement dans la bouche, une chaleur un peu forte le décompose, il brûle sans laisser presque de résidus et a une densité de 1,28 à 1,35.

Le principe astringent du Cachou que Berzelius a nommé Acide-mimotannique n'est autre chose que du tannin et se trouve en grande quantité dans la substance. Celle-ci contient aussi un acide nommé *Catéchine*, une matière extractive, un mucilage et un résidu insoluble, On emploie le Cachou en médecine comme tonique et astringent et aussi pour corriger la fétidité de l'haleine, mais ses usages principaux sont dans la teinture. Il fournit, selon la manière d'opérer, toutes sortes de nuances. En donnant à l'étoffe un pied de bleu, puis, en la passant pendant un quart d'heure dans un bain de Cachou chaud, les Chinois obtiennent une couleur

noirâtre. Ils se servent surtout de la matière pour teindre en rouge et ne l'emploient pas avec le bétel comme font les insulaires de l'archipel Indien.

GAMBIER.

On n'a pas encore pu établir au juste si la Chine possède le *Nauclea Gambir*, abrisseau de la famille des rubiacées qui produit cette substance astringente connue, dans le commerce, sous le nom de Gambier et qui ressemble au Cachou par sa composition et ses propriétés.

On prétend que l'arbuste est cultivé dans le Yunan et dans le Kwang-tong et que la production du gambier dans ces deux provinces est assez importante.

Cependant les Chinois importent de fortes quantités de cette substance, qu'ils appellent « *Puin-lang-kaou*, » de Singapore, de Java, de Sumatra, etc., où on la consomme en la mâchant avec la feuille du bétel mélangée avec un peu de chaux de coquilles, quelquefois aussi avec la noix d'arec, « areca catechu. »

Pour ces populations, c'est un article de nécessité absolue. Presque partout la fabrication du gambier est entre les mains des Chinois émigrés du Fokien, de Canton, etc. On l'emploie pour la teinture en brun solitaire et fauve des cotons et des soies et pour le tannage des cuirs. Dans ce dernier cas, il donne des résultats plus prompts que l'écorce de chêne.

Le gambier rend à la soie à peu près le poids qu'elle a perdu par le décrûment; il a remplacé, en Europe, les anciens noirs et son emploie s'est répandu prodigieusement, depuis vingt ans, en France, en Allemagne et en Angleterre. Sa matière colorante dissoute donne, par les sels de fer, un précipité noir plus ou moins violet.

PLANTES TEXTILES

Ces plantes occupent le premier rang dans l'histoire industrielle des peuples modernes ; le rôle qu'elles jouent est prodigieux, car elles satisfont un des premiers besoins de l'humanité. Lorsque la guerre civile des Etats-Unis vint entraver les bienfaits d'une industrie qui ne date que du siècle dernier, mais qui par son importance semble vieille comme le monde, le commerce, l'industrie et les sciences, qui devaient au coton la plus grande partie de leur importance, cherchèrent partout à développer la culture de cette plante providentielle ou à la remplacer par des succédanés.

Les ressources de la Chine sous ce rapport furent étudiées ; on savait qu'il y avait là non seulement une production énorme de coton, mais encore d'autres matières textiles qui méritaient d'attirer l'attention des industriels européens; malheureusement la situation politico-économique et le manque de voies de communication ne permirent pas de tirer des richesses de l'Empire du Milieu tous les résultats auxquels on croyait pouvoir prétendre Quoiqu'il en soit, les plantes textiles de la Chine méritent de fixer notre attention.

COTON.

L'importance de cette laine végétale ne date guère que de la fin du XVIIIe siècle et déjà elle constitue le principal aliment de l'industrie, du commerce et de la navigation. Sa culture, sa transformation en tissus occupent des millions d'individus. Sa valeur industrielle s'élève à plus de cinq milliards de francs ou plus de vingt fois celle que le coton possèdait il y a soixante-dix ans.

Dans l'antiquité, le coton était importé par les Arabes, de l'Inde à Aduli sur la mer Rouge. D'après le *Periplus maris Erythreæ* d'Arrien (1er siècle de l'ère Chrétienne), les ports au delà de cette mer recevaient des marchandises de coton de diverses variétés. Barygaja expédiait des calicots et autres tissus unis et à fleurs fabriqués dans les provinces les plus reculées de l'Inde. Marsalia était déjà réputé pour ses excellentes étoffes et les mousselines du Bengale, appelées par les Grecs *Gangitiki*, étaient préférées à toutes les autres. Cependant la consommation des tissus de coton resta très limitée et ce n'est que vers le milieu du XIIIe siècle que la Crimée et la Russie commencèrent à en acheter, en assez grandes quantités, au Turkestan. L Arménie recevait alors du coton en laine de la Perse et en fabriquait de beaux tissus.

Au commencement du XVe siècle, les Génois importèrent les premières balles de coton en Angleterre où l'on n'en fit usage que pour en fabriquer des mèches. Vers la fin du XVe siècle des tisserands flamands essayèrent d'employer le coton à la confection de quelques étoffes grossières; ils y réussirent si bien que l'article figura, dès lors, régulièrement parmi les produits commerciaux de la place d'Anvers.

Les tisserands du Lancashire, en Angleterre, suivirent l'exemple des Flamands. En 1430 et en 1434, les armateurs de Bristol envoyèrent des navires dans le Levant pour en rapporter du coton.

L'industrie qui a fait des progrès si rapides depuis une soixantaine d'années a donc mis quatorze siècles pour arriver en Europe ; il lui en fallut encore trois pour s'y naturaliser.

La Chine, qui se trouvait à proximité des Indes et qui devait par conséquent avoir des rapport fréquents avec cet empire, ne reçut l'industrie cotonnière que vers le XIIIe siècle.

Le cotonnier était connu en Chine dès la plus haute antiquité, mais on ne l'y cultivait que dans les jardins, sous la dynastie des Han qui commença deux siècles avant l'ère chrétienne. Un poète de l'époque fit mention du cotonnier comme plante d'ornement en chantant les fleurs et l'élégance de cet arbuste, « *Mienn-chou* », qui ornait les jardins de la Capitale. En l'an 502 après J.-C., un historien signala, comme une chose digne d'être transmise à la postérité, une robe d'indienne que se fit faire l'empereur Wou-i. Au IXme siècle, deux voyageurs mahométans parcoururent l'empire du Milieu et remarquèrent dans leurs relations que les Chinois s'habillaient de soie en hiver comme en été et que cette manière de se vêtir était commune aux princes, aux soldats et gens de moindre qualité.

Le coton n'était donc pas encore utilisé à cette époque par l'industrie chinoise, tandis qu'aux Indes on connaissait déjà la fabrication des calicots et des mousselines, depuis deux ou trois mille ans.

Vers le XIme siècle, des émigrés de la province tartare de « Sifann » cherchèrent à introduire la culture et la fabrication de ce produit dans le Céleste-Empire, mais les innovateurs rencontrèrent des obstacles nombreux de la part des fabricants de tissus de soie et de laine qui firent appel aux préjugés nationaux pour repousser l'industrie naissante, à laquelle on reprochait surtout son origine étrangère. L'esprit stationnaire du peuple se sentit froissé dans son sentiment de respect pour les usages antiques et jeta un cri de réprobation.

Cependant les conquérants mongols se montrèrent favorables à la culture du coton et cherchèrent même à la développer (de 1279 à 1368), mais ils ne purent triompher des difficultés qu'opposait le peuple. Il était réservé aux Empereurs « Ming » de créer, en Chine, l'industrie agricole

et manufacturière du coton. Le peuple remarqua enfin le bon marché et la force du nouveau tissu ; le préjugé et l'orgueil national cédèrent à l'intérêt particulier. Vers le commencement du XVe siècle, le coton fut adopté dans toute la Chine et sa culture s'établit si solidement dans le pays que lors de l'avènement de la dynastie tartare (en 1646) elle était déja considérée comme nationale.

Les Chinois comprirent facilement que le coton est un des plus beaux présents que la Providence ait fait à l'humanité et bientôt les cotonnades furent les seules étoffes portées par les classes pauvres; elles remplacèrent les fourrures, les soieries, les tissus de mâ, de poils de chèvres et la culture ne se développant pas aussi rapidement que la demande, celle-ci obligea les industriels de recourir à l'étranger pour combler la différence entre la production indigène et les besoins de la consommation. On importa du coton en laine des Indes et lorsque l'accroissement de la valeur commerciale de ce textile dans l'Occident eut donné naissance à ces machines extraordinaires qui font la puissance de notre industrie, la science de la manufacture du coton devint si complète en Angleterre et aux Etats-Unis qu'on put introduire en Chine, dès 1825, des tissus fabriqués dans l'Occident.

En 1821, Canton recevait 11 millions de kilogrammes de coton en laine des Indes et 7,560 pièces de tissus américains. En 1827, le coton se monte à 28 millions de kilogrammes, les tissus à 35,500 pièces dont 21,500 des États-Unis et 14,000 de l'Angleterre. En 1836,37, les importations totales des cotons de l'Inde anglaise à Canton s'élèvent à 41 millions de kilogrammes et celles des étoffes de la Grande Bretagne à 320,000 pièces.

En 1843, le coton en laine des Etats-Unis paraît, pour la première fois, comme article d'importation en Chine.

Les années précédentes on avait déja fait des essais,

mais les Chinois avaient conçu contre ce lainage une prévention des plus injustes ; ils trouvaient que la soie en était trop longue, c'est-à-dire qu'ils lui reprochaient précisement ce qui fait son mérite.

Enfin, on parvint à les faire revenir de cette première idée et, en 1844, Canton reçut 1,200,000 kilogrammes de coton des Etats-Unis, plus 44 millions de kilogrammes des Indes. Cette même année, la Chine recevait 1,758,000 kilogrammes de cotons filés dont 1,650,000 de l'Angleterre et 108,000 des Etats-Unis ; plus 2,200,750 pièces de calicots.

Parmi les 1,555,482 pièces importées à Canton figuraien :

	1,120,750	pièces	de l'Angleterre,
	213,061	»	des États-Unis,
	2,700	»	de la Belgique,
	300	»	de la Hollande,
et	49,802	»	de Macao par lorchas.

Lorsque la guerre civile éclata en Amérique (1861), la production du coton en Chine s'élevait à environ 2 millions de piculs (120 millions de kilogrammes) ; ce pays recevait en outre 700 à 750,000 piculs de coton en laine des Indes et des Etats-Unis et environ 20,000 piculs en tissus étrangers ; ce qui faisait une consommation totale annuelle de 175 millions de kilogrammes environ ou un tiers de kilogramme par habitant, alors qu'elle était à cette époque de 2 1/2 kilogrammes par habitant en Angleterre et de près de 2 kilogrammes en Belgique et en France.

La prolongation de la lutte entre les Etats de l'Union américaine engagea quelques industriels anglais à tourner les yeux vers la Chine pour l'approvisionnement du coton. En 1862, environ 130,000 balles à 60 kilogrammes (7,800,000 kilogrammes) de ce textile furent expédiés de Shanghaï et de Ning-po vers l'Europe, surtout vers Angleterre.

En 1863, Shanghaï expédiait 554,000 piculs de coton en laine évaluée à 88 millions de francs, en 1864, 510,000 piculs et en 1865, 269,000 piculs.

Ningpo expédiait, en 1863, 155,000 piculs; c'est surtout dans la province dont Ning-po est le port, le Che-kiang, que la culture du coton prit le plus grand développement ; le stimulant donné à la production par la demande exceptionnelle de 1862 à 1864 n'a pas été sans produire un excellent effet. Lorsque les Etats-Unis purent de nouveau alimenter le marché anglais, une partie des cotons des Indes reprit son ancienne route vers la Chine et l'exportation de Ning-po tomba de :

103,202	piculs	en	1864
à 33,569	»	»	1865
et 33,727	»	»	1866

Une mauvaise récolte au Japon et des inondations dans le Houpéh provoquèrent une reprise en 1867, année pendant laquelle les expéditions de Ning-po s'élevèrent à 65,644 piculs. En 1868, on exporta 44,180 piculs d'une valeur de 749,646 taëls et en 1869, 51,273 piculs évalués à 769,105 taëls.

Le coton Ningpo est importé dans le Sse-tchouan où le produit des Indes n'est pas encore venu ; mais dans les ports du Sud celui-ci soutient la concurrence du produit indigène qui doit payer un droit additionnel de 1/2 p. c. La hausse du prix du coton, de 1861 à 1863, de 9 à 28 dollars par balle a engagé les agriculteurs à cultiver cette plante et les bénéfices réalisés ont permis de réparer les dévastations commises par les rébelles dans la province du Chekiang. Celle-ci avait en 1863 plus de 50,000 hectares de terrains livrés à cette culture ; chaque hectare rapporte en moyenne 180 kilogrammes, ce qui fait pour le Che-kiang une récolte totale de 9 millions de kilogrammes.

A Canton et à Swatow qui importent des cotons des Indes, les recettes ont beaucoup diminué en 1868 et 1869, par suite des prix élevés de l'article en Europe.

Voici les chiffres concernant le commerce du coton en Chine, pendant les trois années 1868-70 :

	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS,	
	piculs	taëls	piculs	taëls.
1868	306,178	4,299.709	38,141	587,820
1869	193,695	2,808,213	69,274	1.039,067
1870	225,646	3,295,006	22,355	335,335

La Chine reçoit en outre environ 7 millions de kilogrammes de cotons filés et 10 millions de pièces de cotonnades diverses.

La Chine possède les trois espèces de cotonniers : le *Bombax pentandrum* ou *Gossypium Arboreum*, cotonnier arbre qui atteint une hauteur de 15 à 20 pieds ; le *Gossypium religiosum* ou cotonnier arbuste et le *Gossypium herbaceum*, cotonnier herbacé. C'est surtout ce dernier qui est cultivé dans toute la Chine, excepté dans les provinces du Nord, mais spécialement dans le Che-kiang, le Kiang-si, sur les rives du Yang-tse et du grand Canal.

On choisit généralement pour la culture du coton un sol riche, un peu humide, bien arrosé; pour le fumage, on se sert du limon des ruisseaux, car les Chinois méconnaissent encore l'efficacité des engrais calcaires. Quand les plantes commencent à pousser, on sarcle les espaces intermédiaires à la main ou avec la houe. La récolte se fait en Septembre. Après avoir été récolté, le coton est exposé, pendant quelque temps, au soleil ; puis, on le fait passer entre un cylindre en fer et un cylindre en bois qui, placés à la partie supérieure d'un trépied, sont mus par une manivelle ; le coton passe tandis que les graines restent du coté opposé. Quelquefois on soumet aussi le produit à un époussetage assez long.

Après le nettoyage, le coton est comprimé dans de grands sacs écrus qu'on entoure de grosses cordes et sur lesquelles on marque la qualité en caractères indigènes.

Les qualités provenant du Ché-kiang et du Kiang-sou ont une soie assez longue, nerveuse, et se prêtent parfaitement aux manipulations du filage. Le coton blanc du Kwang-tong au contraire est court de soie sans nerf, mais d'une blancheur parfaite.

Le coton le plus beau, le plus remarquable et le plus intéressant que produise l'Empire du Milieu est assurément celui du Kiang-sou qui sert à la fabrication des tissus connus en Europe sous le nom de Nankins.

On a souvent agité la question de savoir si ces toiles étaient fabriquées avec un lainage ayant la couleur jaune qui les distingue, avant la manipulation, ou si elles devaient cette nuance à une teinture. Sir George Staunton, l'un des membres de l'ambassade, de Lord Macartney, M. Van Braam, chef de la mission commerciale hollandaise à Pékin, en 1794, et Morrison ont eu l'occasion de s'assurer que la nuance des nankins est naturelle. Ceci est aujourd'hui un fait incontestable. On trouve d'ailleurs sur les bords du Gange des cotons d'une teinte assez prononcée et aux îles Philippines le coyoté qui provient du gossypium religiosum et qui a une couleur cannelle.

Le cotonnier à duvet nuancé fut introduit dans le Kiang-sou vers le commencement du XIIIme siècle ; il venait du Kwang-si. Aujourd'hui cette culture domine du 30e au 33e dégré de lat. N. et du 114e au 120e dégré de long. En général le coton nankin est peu coloré; cependant on trouve des nuances depuis le jaune rougeâtre jusqu'au brun rougeâtre foncé. Transplantée dans un autre sol, la plante est sujette à dégénérer et à donner un coton blanc, ce qui ferait supposer que la coloration provient de la nature du sol ; peut-être celui-ci contient-il de l'oxyde

de fer. Aux Philippines, un botaniste espagnol M. de Azaola avait planté, à Manille, des graines du cotoyé ; il récolta un produit blanc qui, rendu a son premier territoire, à la province d'Ilocas, donna de nouveau du coton rouge.

CHANVRE.

On cultive dans quelques parties de la Chine le « *Cannabis-Sativa,* » de la famille des urticées, dont la graine connue sous le nom de *Chenevis* donne une huile grasse. Mais les Chinois ne se servent pas des fibres ligneuses de cette plante.

Il existe, dans l'Empire du Milieu, une variété géante de chanvre qui atteint jusqu'à 12 et 15 pieds de hauteur et qui offre une excellente matière pour la fabrication des cordages. Dans de bonnes terres, bien préparées, elle donnerait 3000 kilogrammes de chanvre teillé par hectare. Introduite en Algérie et cultivée pour la seule graine, cette variété a donné, malgré les déprédations commises par les moineaux, 1470 kilogrammes de semences nettes à l'hectare.

MA OU CHANVRE DE CHINE.

On cultive en Chine plusieurs plantes pour les fibres plus ou moins tenaces et fines que l'on obtient de leurs tiges ; ces plantes portent le nom générique de *Mâ* et chaque espèce est spécifiée par une dénomination aditionnelle : le *Hou-mâ*, le *tchou-mâ*, etc. Différents voyageurs, entr'autres Morrison et Medhurst ont traduit Mâ par Chanvre : Wells Williams en a parlé sous le nom de *Sida tilioefolia* ; M. Callery affirme que le Hou-mâ est un *linum* et le Houang-mâ le *cannabis flava*.

Voici ce que M. Rondot dit à ce sujet dans sa notice sur les plantes textiles de la Chine :

« Le Chou-mâ paraît être l'*urtica nivea* que j'ai vu cultivé dans l'île Tchou-san ; mon collègue, M. J. Hedde en a rapporté de Chine dont l'identité avec l'espèce décrite par Linné et Spreugel a été constatée. Burnett, Osbeck, Loureiro, le P. Blanco et le Chinese repository mentionnent cette urticée comme indigène en Chine.

» Le *Peh-chou-mâ*
» *Lo-mâ.*
» *Po-lu-mâ.*
» *Pi-mâ.*

Le *Hou-mâ* paraissent être des *Sida* ou des *corchorus.*

Whitelaw, Ainslie et Loureiro s'accordent à dire que le *Corchorus capsularis* est beaucoup cultivé en Chine et que l'on tisse des étoffes avec les filamens de ses tiges.

Roxburgh fait la même observation au sujet du *Corchorus olitorius*

Le *Koma* du Che-kiang et du Kiang-si est une phaséolée voisine du *dolichos-bulbosus.*

Le *Ching-mâ* qui croît en abondance dans le Chen-si ainsi que dans les arrondissements au Sud du fleuve Hoa-i est décrit dans le Penn-tsao, liv. XIII ; il paraît positif que cette plante n'offre aucune des propriétés filamenteuses du mâ et que le caractère mâ n'entre dans la composition de son nom qu'à cause de la ressemblance des feuilles de cet arbuste avec celles du mâ. C'est donc à tort que le docteur Clarke Abel à donné ce nom au *Sida tiliœfolia*, dont il annonce avoir trouvé d'immenses plantations sur les bords du Peï-ho, dans le voisinage de Tong tchou et dans les environs de Tien-tsin. Il est assez singulier que le Chinese repository t. X. p. 97 signale les mêmes cultures dans la même région, dans les termes

suivants : L'ambassade Macarney a remarqué une espèce d'ortie appelée *Urtica Nivea* avec laquelle on fabrique des tissus.

MM. Bridgman et Wells William ont traduit *Po-lo-mâ* par *Chanvre Aloës* ; cette plante n'a rien de commun avec les agaves, c'est une *tiliacée* ou une *malvacée*, c'est à dire un *corchorus*, un *triumfetta* ou un *Sida*.

On est persuadé aujourd'hui que des huit ou neuf espèces de Mâ indiquées par les Chinois ce sont les *Ta-mâ*, *tse-mâ* et *tchou-mâ* qui produisent les filaments les plus fins et les plus employés pour les tissus d'été de qualité supérieure. Les botanistes les divisent en deux espèces : L'*urtica nivea* ou *Boehmeria tenabissima* et le *Boehmeria utilis*. Ce sont des plantes hautes de 4 à 5 pieds, à tige droite, à feuilles dentelées, vertes sur l'une des faces, d'un blanc d'argent sur l'autre. et à grandes grappes brunes. L'*Urtica nivea*, appelée *tsjio* ou *sjiro* au Japon, croît à l'état sauvage et est cultivé dans tous les pays qui s'étendent du Bengale à la Corée. Il vient dans la plupart des lieux incultes et supplée parfois au défaut de coton.

Les filaments de Mâ sont teillés, bouillis, peignés. triés et filés à la main; il y en a trois qualités : la première est tirée de la surface de la tige ; la seconde, de la couche suivante ; la troisième, de la dernière enveloppe fibreuse.

Les diverses espèces de Mâ proviennent spécialement du Houpéh, du Sse-tchouan, du Kiang-si,du Fokien et du Chekiang, mais la plante est cultivée dans toutes les parties de l'Empire, même à Formose dont l'exportation s'est élevée de 1965 piculs, en 1864, à 2928 piculs, en 1867, pour retomber à 1380 piculs en 1869.

Les deux grands marchés pour ce produit sont Hankow et Kiukiang qui ont reçu, pour la réexpédition :

			Hankow.	Kiukiang	Ensemble.
En	1863	piculs	28,784	4,482	33.266
»	1865	»	38.464	7,858	46,322
»	1867	»	35,533	20,655	56,188
»	1869	»	45,379	22.380	67,759
»	1870	«	31,800	22,662	54,462

Le « Mâ » qui se vend à Hankow et Kiukiang vient particulièrement de Hing-kwoh et Wusup, dans le Houpéh, et de Schwuy-chang, dans le Kiang-si. Quant à la distribution, Chinkiang prend à Hankow de 5 à 10,000 piculs par an, ce qui paraît assez extraordinaire, ce département étant à proximité de Kiukiang qui, comme Hankow se trouve en amont des districts producteurs, mais le frêt par vapeur étant le même pour les deux ports, les fabricants de Chinkiang préfèrent s'adresser au marché le plus important. Presque toute l'exportation de Kiukiang est destinée au marché de Shanghaï qui reçoit annuellement de 50 à 60.000 piculs de cette marchandise, dont la moitié est réservée aux besoins de l'industrie de Soochow.

Le « Mâ » qui arrive à Ning-po vient du Sse-tchouan, car celui du Che-kiang est trop rude et ne convient pas à la fabrication des tissus.

On côtait, en 1869, à Hankow, le Mâ blanc 11 taëls et le Mâ vert 7 1/2 taels le picul.

La production du Mâ en Chine doit être énorme ; ainsi les environs de Hing-kwoh, dans le Houpeh, en fournissent annuellement 100,000 balles de qualité supérieure à 40 catties locaux (60 catties ordinaires) la balle. On le vend sur le marché de Hing-kwoh de 20 à 24,000 cash le picul, le vendeur ne recevant que 90 p. c. de la valeur cotée. Schwuy-chang produit 10,000 balles à 54 caties locaux ou 50 caties ordinaires, mais de qualité ordinaire. L'escompte est de 3,6 %, le prix de 17 à 18,000 cash par picul local.

Wucheng produit quelques milliers de balles et est le grand marché distributeur pour les fabriques de toiles de

Mà (hia-pou), au sud du lac Poyang. Le Mà qui est transporté de Hing-kwoh aux districts manufacturiers du Kiang-si paie

17	p. c.	de	droit	de Lekin.
5	»	»	»	Houpéh.
10	»	»	»	Kiang-si.
2	»	»	»	Yang-tse.
Ensemble 34	p. c.			

mais le marchand ne déclare qu'un sixième de la quantité qu'il a.

La taxe étrangère pour le mà est de Tls 0.35 ou 7 1/2 p. c. sur une évaluation de Tls 4.6 7 alors que la côte varie de 9 à 12 1/2 taëls.

La consommation du fil de mà pour la fabrication des tissus peut être estimée en Chine à environ 300,000 piculs par an.

C'est en 1814 que le capitaine Cotton, de la compagnie des Indes, apporta le premier le Mà en Angleterre où l'on donna à ce produit le nom de *China-Grass* (herbe de Chine.) A cette époque la tonne revenait à environ 12 £ ou 300 francs. On ne pouvait en faire que des cordes, mais les industriels comprirent les avantages qu'il y avait à tirer de cette matière nouvelle. On parvint, vers 1850, à filer et à blanchir ce textile avec autant de perfection que le lin et, dès 1851, des fabricants anglais présentèrent, à l'exposition universelle, des fils de China Grass dont la beauté attira l'attention générale.

Les exportations de Mà de la Chine atteignirent, il y a une vingtaine d'années, le chiffre de 1000 piculs, mais alors les envois diminuèrent et en 1868 on n'en expédia que 400 piculs ayant une valeur de 12,569 taëls. En 1869 ces chiffres s'élevèrent à 9.659 piculs et 91,103 taëls et en 1870 à 18,575 piculs et 182,330 taëls.

En 1863, le Ministère de l'agriculture, du commerce et

des travaux publics en France, envoya à la chambre de commerce de Lille quelques échantillons de Mà. Nous croyons utile de donner ici quelques extraits du rapport de cette chambre, sur les résultats de l'expérimentation que deux industriels de Lille ont fait du produit :

« Ces chanvres sont connus depuis plusieurs années en France, où ils n'ont pas été appréciés ; mais la crise cotonnière a dû modifier l'état des choses, et cette plante textile, qui n'avait pas été recherchée par nos manufacturiers à l'époque où le coton fournissait un travail abondant, est peut-être appelée à devenir la base d'une industrie importante.

» Elle croît en grandes quantités en Chine et dans les pays qui avoisinent les mers de Chine : à Bornéo, à Sumatra, à Java. Le China-Grass sauvage est employé dans ces pays à fabriquer des cordages, des filets de pêche et il est précieux pour ces objets à cause de la propriété qu'il a de durcir à l'eau. Les meilleures qualités de China-Grass sont employées dans la fabrication des fils pour tissus.

» Il y a dix-huit ans, le fils d'un filateur de Leeds débarquait à Java ; son attention éveillée par le souvenir des travaux de la maison paternelle, se fixe sur les engins de pêche des indigènes et les vètements dont ils se couvrent. Il s'informe de la plante textile qui sert à les produire, et il rapporte à son père une petite quantité de cette plante à laquelle il donne le nom qui lui est resté en Angleterre, celui de China-Grass. Le père du jeune marin, M. Hargrave, employa la pacotille de son fils à fabriquer du fil à coudre ; mais, jugeant que les propriétés du China-Grass permettaient de l'employer concurremment avec la soie et la laine, si on en faisait l'objet d'une abrication spéciale, il en parla à son confrère M. Marshall. Ce dernier était alors, comme il l'est encore aujourd'hui,

à la tête de l'industrie linière à Leeds. La filature de lin lui doit plusieurs de ses perfectionnements.

Depuis 18 ans il s'occupe de la filature du China-grass, l'établissement qu'il a créé, compte 1,200 broches ; il est arrivé à filer du n° 250 pour batiste ; le prix de son n° 160 est aujourd'hui de 14 shillings le bundle, soit 108 francs le paquet pesant 3 1/2 kilogrammes et mesurant 329,000 mètres.

Quelque intéressants que soient ces résultats, on peut dire cependant qu'ils ne répondent pas par leur importance à ce qu'on pouvait attendre, dans une période de temps aussi longue, de l'habilité et de l'expérience de M. Marshall. Ce demi-succès, nous sommes loin de dire cet insuccès, tient-il au haut prix de la matière première ou à la fausse direction que M. Marshall aurait donnée à ses essais?

« M. Hargrave filait le China-grass à l'eau et sur des métiers à filer le lin. Il avait ainsi un fil fort ; mais il ne tira pas parti de la propriété très précieuse qu'a la fibre du China-grass de se diviser à l'infini par des préparations spéciales.

» M. Marshall, quand il eut pris la direction des essais, fit faire un très grand pas à cette industie en blanchissant, avant le travail, la matière première, dont les fibres deviennent ainsi susceptibles d'une extrême division. Mais ce blanchiment opéré, il continua, comme M. Hargrave, à peigner, étirer le China-grass à la façon du lin et à le filer sur des machines modifiées, mais dont les principes étaient toujours ceux des machines à filer le lin mouillé.

» Ce blanchiment préalable permettait bien de filer plus fin, mais il enlevait de la force au produit, et les batistes faites avec des fils ainsi préparés se cassaient à l'endroit des plis. On perdait de plus la principale qualité du filament

le brillant soyeux que le blanchiment et la teinture lui donnent avant la filature et que le passage dans l'eau fait disparaitre.

Plusieurs brevets ont été pris, en Angleterre et en France, pour le dégommage et le blanchiment du China-grass et la question de cette préparation parait aujourd'hui résolue. Mais la filature ne faisait pas de progrès. Après l'établissement de M. Marchall à Leeds, nous n'avons entendu parler que de la petite filature de M. Edwards, à Dundée.

» La question en était là, lorsque, dans ces derniers temps, le haut prix du coton attira de nouveau l'attention des industriels sur le China-Grass.

» MM. Bartley et Greenwood, les habiles constructeurs de Leeds, s'en sont occupés spécialement, et une filature a été montée dernièrement dans cette ville avec des métiers faits par eux.

» On parle d'en construire une autre en Suisse ; les machines de MM. Batley et Greenwood sont, à quelques modifications près, celles employées pour peigner, étirer et filer la bourre de soie. On peut ainsi conserver le brillant à la matière première, ce qui n'est pas possible avec le système de M. Marshall, et on produit un fil qui peut rivaliser avec la bourre de soie et se marier avec la laine et le coton.

» Des échantillons provenant de la nouvelle filature construite par MM. Greenwood et Batley ont été placés sous les yeux de la chambre.

Ils consistent :

1° En peignées de China-Grass blanchi et peigné ;

2° En China-Grass filé ;

3° En China-Grass en rubans ;

4° En étoupes de China-Grass ;

Le China-Grass se vend à Bradford (Angleterre) 7 francs le kilogramme ;

» Le China-Grass préparé en rubans pour la filature 8 francs le kilogramme ;

» L'étoupe de China-Grass, 3 à 4 francs le kilogramme.

» La freinte au blanchiment est d'environ 25 p. c. du poids brut. On obtient, au peignage, 40 p. c. de filamens longs. Les étoupes peuvent être mélangées au coton.

» On estime en Angleterre que la perte totale sur les qualités ordinaires de China-Grass est de 50 o/o environ entre la matière brute et la matière peignée. »

Voici maintenant ce que nous savons des expériences faites dans le ressort de la chambre :

« En 1854, M. Terwagne de Lille rouissait par ses procédés, du China-Grass. En 1859, il envoyait à M. Hardy, jardinier en chef du jardin d'expérimentation à Alger, des échantillons de ce produit. Cet envoi fit l'objet d'un rapport de M. Hardy. En 1860 il envoyait à M. Aubry-Lecomte, directeur de l'Exposition permanente d'Algérie, de nouveaux échantillons préparés par lui. M. Terwagne dit pouvoir rouir en cent heures 10,000 kilogrammes à la fois.

» MM. Bonneau, de Lille et Maillard, de Roubaix ont pris, en Juin 1862, un brevet pour la désagrégation du China-Grass.

« Ces industriels. aidés du concours de manufacturiers de Roubaix et de Tourcoing qui ont mis à leur disposition les machines de leur filatures, ont fait une série d'expériences sur des échantillons de Tchien-mà, deuxième qualité, qui faisaient partie de l'envoi du consul à Hong-kong. Ces expériences prouvent que le China-grass s'allie très bien, quand il est peigné, avec la soie, la laine, l'alpaga, le poil de chèvre, quand il est cardé, avec le coton.

» Le china-gras cardé et mélangé dans la proporti onde 50 % avec le coton peut se filer sur des machines modifiées pour chacun de ces genres.

« M. Maillard sous la direction duquel ont été faits, ces essais, assure qu'il n'y a aucun obstacle sérieux dans l'emploi industriel de cette matière végétale ; que si le China-grass n'a pas été accepté plus vite par la fabrique, il faut l'attribuer à l'une de ces deux causes, ou qu'on ne l'avait pas suffisamment étudié ou qu'on s'était tenu à l'employer pur. C'est dans les mélanges qu'est l'avenir de cette matière. Le China-gras filé seul a un toucher un peu lourd qui arrête le fabricant. Mais M. Maillard est d'avis que la force très grande de ce produit le fera plus tard demander en pur comme en chaine simple dans les articles courants de Roubaix, et en trâme pour l'article ameublement, qui demande ordinairement beaucoup de main, de brillant, et de lourdeur.

» M. Bonneau qui s'est dans son association avec M. Maillard, plus particulièrement occupé de la désagrégation, modifie son procédé suivant que la matière est destinée au peignage, au cardage ou au mixte.

» La Chambre de Lille a reçu comme résultats des essais faits par MM. Maillard et Bonneau :

1° Un échantillon de peignage et filage de China-Grass sur métier ordinaire ;

2° et 3° Deux échantillons de premier et deuxième passage après la carde mélangés à 50 % avec le coton d'Egypte pouvant filer du n° 70;

4° et 5° échantillons de China-grass filé et mélangé avec 50 % laine teinte ;

Échantillon de China-grass filé mélangé avec avec 50 % laine blanche ;

6° Échantillon de China-Gras mouliné ;

7° Échantillon de tissu fabriqué avec un fil imparfait, teint après tissage, non apprêté, 50 p. c. de coton ;

8° Échantillon de China-Grass filé pur teint en fil rose ;

9° Échantillon de China-Grass blanchi et peigné.

» Il reste à examiner la question du prix. Notre consul à Hong-Kong nous dit que le Tchien-mâ et le Setchun-pao-mâ, première qualité valaient à Canton en avril 1863, environ 14 piastres le picul, soit au cours de 6 francs pour une piastre et à raison de 60 kilogrammes le picul, fr. 1.40 le kilogramme et la 2e qualité de Tchien-mâ coutait 2 piastres de moins, soit fr. 1.20 le kilogramme. Les frais de transport et autres jusqu'à la livraison ajouteraient environ 40 centimes par kilogramme au prix d'achat, soit à Marseille fr. 1.60. Le China-Grass, de l'avis des personnes que nous avons consultées en Angleterre et en France, n'est pas employable en Europe, à ce prix, même dans ce moment de disette du coton.

» Heureusement avec les différents procédés de désagrégation qu'on connaît aujourd'hui, il n'est pas besoin d'employer des China-Grass de qualités aussi belles que celles envoyées par notre consul.

» De plus, les échantillons qui nous ont été adressés par cette voie ont évidemment subi une préparation qu'on nous dit inutile pour l'emploi qu'on ferait en France de cette matière.

» Ainsi M. Marshall n'a jamais eu chez lui de matières aussi belles, MM. Maillard et Bonneau ont employé pour les différents essais que nous vous avons soumis du China-Grass de la moindre qualité acheté chez un cordier de la rue de Ferronerie 60 centimes le kilogramme. MM. Greinwood et Batley nous disent qu'au prix de 1 franc à 1,25 fr. on en emploierait en Angleterre des quantités considérables. MM. Maillard et Bonneau prétendent au contraire qu'on ne pourrait, pour faire entrer cette nouvelle matière dans la pratique industrielle, dépasser le prix de 60 centimes, et voici le compte de revient qu'ils font :

60 francs les 100 kilogrammes bruts.
60 » » » pour désagrégation
120 francs.

» Divisant ce prix de 120 francs par 70, puisqu'ils ont environ 30 o/o de freinte, on a pour prix de revient du China-Grass désagrégé frs 1,57 le kilogramme.

» Comme on a fait jusqu'à présent fort peu d'usage de ce produit textile, on n'en a importé qu'à de longs intervalles sur les marchés d'Europe, et le prix n'en a jamais été bien coté, quelquefois on a pu s'en procurer en Angleterre à 36 livres la tonne, et d'autres fois on a dû payer un prix trois fois plus élévé. »

FIL D'ANANAS.

Ces filaments tirés de la feuille de l'ananas, *bromelia-ananas* et connus plus généralement sous le nom de *Pigna* (Piña) sont d'une grande finesse, réguliers et résistants. Ils sont rares et, par suite du mode de fabrication, très chers. Nous n'avons pu recueillir des renseignements exacts sur la manière d'opérer en Chine. Voici comment M. de Montigny décrit la filature du Piña aux Philippines :

« La feuille de l'ananas est aussi commune dans les pays tropicaux que l'herbe dans nos champs ; chacune contient au moins 50 à 60 fils d'un mètre et plus de longueur ; mais par suite du mode d'extraction employé par les natifs, ils n'en retirent que 25 ou 30. Chaque feuille est par eux traitée séparément, ils en rabotent la partie interne et enlèvent avec les doigts les fils les plus apparents ; ces fils, mis en petits paquets, sont ensuite lavés dans le cours d'eau voisin, puis séchés au soleil, et vendus au détail à 1 fr. le catty et bientôt la spéculation les fait monter à fr. 1.50 et fr. 1.75, etc.

» Un excellent ouvrier ne peut en produire qu'un catty

par journée, et dans l'état actuel des choses, le fil de piña ne saurait par conséquent être uilisé par nos filateurs. Mais, j'ai déjà fait plusieurs expériences sur la feuille de l'ananas et j'espère avant peu mettre nos industriels à même d'en tirer un parti avantageux et de l'employer dans la fabrication des étoffes les plus ordinaires et les plus applicables aux besoins des masses. »

On fabrique avec ce textile des tissus lisses légers, très fins et presque transparents.

GOMOUTI.

Ce sont les fibres d'un palmier « *Parenga-Saccharifera* » qui croît dans toute la Chine, excepté dans les provinces du Nord et surtout dans le Centre et l'Est. On le rencontre aussi dans l'archipel indien et dans l'Inde. Les filaments de cet arbre sont solides et élastiques et employés avec succès à la fabrication des cordages.

Il y a encore un grand nombre d'autres plantes textiles notamment le « *Tsia-pou* » qui est une espèce de bananier dans le genre du « *Musa-textilis* » ou « *Abaca* » des Philippines et dont les filamens soyeux sont très légers.

On tisse également des étoffes avec les filaments du *Kô* (*dolichos bulosbus*), du *bambou* (*bambusia arundinacea*) du *Corchorus-textilis*, etc.

BOIS.

Tout le monde connaît l'importance économique, industrielle et commerciale des bois. Ils constituent la partie la plus considérable du règne végétal et sont une des bases

de toute entreprise. Bernard de Palissy écrivait, il y a trois siècles :

« J'aivoulu quelquefois mettre par estat les arts qui ces-
» seroyent alors qu'il n'y aurait plus de bois, mais quand
» j'en eus escript un grand nombre, je n'en sceus jamais
» trouver la fin à mon escript, et, ayant tout considéré,
» je trouvay qu'il n'y en avait pas un seul qui se peust
» exercer sans bois. »

Les diverses essences que l'on trouve en Chine sont trop nombreuses pour que nous puissions les décrire toutes ; nous devons donc nous borner à ne parler que des bois le plus ordinairement employés et qui font l'objet de transactions commerciales assez notables.

A la tête de ces produi ts, on doit placer le « *Bambou* » qui rend aux populations de l'Extrême-Orient des services aussi nombreux qu'importants. Il y constitue une véritable richesse et remplace à lui seul une quantité d'arbres et de plantes, si bien que le voyageur qui a visité la Chine, le Japon et la Cochinchine a peine à se figurer comment les populations de ces contrées pourraient vivre sans le Bambou.

Ils s'en servent comme nourriture, en font des étoffes, des cordages, des ustensiles de ménage et autres, du papier, des tuyaux pour la conduite des eaux, des pompes à main, des liqueurs, des ponts, des meubles, des chaises à porteurs, des litières, des bateaux, etc., même des habitations. La racine est recherchée par les sculpteurs qui lui donnent toutes les formes qu'ils veulent. Avec la tige du bambou découpée en bandes, on fait des paniers aux formes variées, des tentes, etc.; les perches servent à porter des fardeaux ; les feuilles à couvrir les toits et à la confection de manteaux imperméables. Enfin, les villes se servent du Bambou pour élever les retranchements qui les défendent contre les attaques des ennemis. Le bambou fournit la chaise et la

table du Chinois, une partie de sa nourriture, le feu pour cuire ses mets, les baguettes avec lesquelles il les mange, le matelat sur lequel il repose, le lit, la pipe, des vêtements. Il donne à la femme les peignes qui retiennent les cheveux et à l'homme le chapeau pour couvrir la tête, à l'écolier le papier, le pinceau et l'encrier, au maître d'école la férule, au juge, l'instrument de supplice, au pirate le bouclier, au musicien la lyre, au gourmet d'excellentes confitures, à l'ivrogne une liqueur forte, à la pharmacie des préparations médicales. à l'agriculture des instruments aratoires, à l'oiseau la cage qui le retient prisonnier. Le *Bambou* « *Bambusa Arundinacea* » appartient à la famille des graminées et à la structure du roseau d'Europe. Sa tige parfaitement droite est lisse, brillante, ronde, creuse et polie et divisée par des nœuds placés à une certaine distance les uns des autres, de 20 à 35 centimètres ; son feuillage est gracieux, des feuilles longues, étroites, se terminant en pointes aigues. Ses fleurs sont disposées en bouquets de cinq et se rapprochent de celles du froment. Son bois est dur et flexible, d'abord vert et jaune après la coupe.

Le bambou croît avec une rapidité extraordinaire ; sa hauteur varie de 35 à 70 pieds et le diamètre de sa tige de 6 à 22 centimètres.

On trouve le bambou ordinaire dans toute la Chine jusqu'au 46e dégré, moins le Thibet. Cependant dans les provinces septentrionales il reste faible et ne peut servir aux constructions. Ces districts jusqu'au 41e dégré possèdent le bambou des pagodes que l'on cultive près des temples et qui devient gros comme le bras; sa culture demande beaucoup de soins qu'elle n'exige pas dans le Sud.

Le Chataigner (*Castanea*), de la famille des capulifères se rencontre dans le Chan-si, le Sse-tchouan, le Honan

et le Chantong Il se développe le mieux dans des terrains profonds et bien abrités. Cependant il n'atteint pas en Chine le développement qu'il prend en Europe. Les vers ne l'attaquent pas ; on peut en obtenir de bonnes planches mais le châtaigner est surtout propre à la fabrication des cercles de barriques. Les Chinois ne font presque pas usage de ce bois.

Le « CHÊNE, » *Quercus*, de la famille des cupulifères pousse dans les provinces du Nord, notamment dans la forêt de Djéhol, en Mongolie. Son bois y est d'un usage général, parceque l'action des agents atmosphériques est moins grande sur lui que sur d'autres essences.

Le FRÊNE, *fraxinus*, de la famille des oléacées, donne un autre de nos bois de construction d'Europe. On le trouve dans les provinces du Nord et de l'Ouest de la Chine. On s'en sert pour la confection de menus objets.

L'ORME, *Ulmus*, de la famille des Ulmacées croît dans les provinces de l'Ouest et du Nord où l'on rencontre notamment l'orme champêtre. Cet arbre se creuse facilement et les insectes amènent son dépérissement.

Le PEUPLIER, *Populus*, de la famille des Salicinées croît avec rapidité dans les terrains frais de la Mongolie et des provinces du Nord et de l'Ouest. Il y en a plusieurs espèces, mais on préfère le bois de celle qui pousse dans la forêt de Djéhol et qui s'élève jusqu'à une hauteur de 60 pieds

Le PIN, *Pinus*, de la famille des alrétinées, se trouve en abondance dans la Corée, la Mongolie, les provinces du Nord, le Sse-tchouan et le Thibet. Il y en a plusieurs espèces qui croissent naturellement et dont on recherche le bois solide, résistant et durable. Dans le Kwang-tong et le Kwang-si, on trouve les *pinus massomana* et *lanceolata*.

Le SAPIN, *Abies*, de la famille des Abiétinées, existe en abondance dans toutes les provinces de l'Empire et

surtout dans celles du Nord, la Mongolie et le Thibet. Le Sapin noir atteint une hauteur de plus de cent pieds ; son bois léger et élastique est très convenable dans la construction des navires. Le Sapin huileux appelé *Yu-cha* par les Chinois sert à la confection des cercueils ; on le dit incorruptible. Le Sapin du Kwang-tong (tchoun-mouk) donne de bonnes planches et de fortes poutres.

Le Bois d'Aloës est fourni par un *agalloche* que l'on rencontre dans le sud de la Chine, et qui n'a rien de commun avec l'Aloës proprement dit, *aloë-vulgaris*. Ce bois dont la saveur est très amère, est dur, compacte, pesant et d'une couleur brune jaspée. En brûlant, il répand une fumée aromatique. Il a beaucoup d'analogie avec le calambac du Mexique et pourrait peut-être servir aux mêmes usages en ébénisterie.

Le Bois d'Angik ou d'Aylanthe fourni par l'*Aylanthus glandulosa*, de la famille des térébinthacées, présente, sur un fond brunâtre, des veines rougeâtres du meilleur effet ; il est dur, compacte et reçoit facilement un beau poli. C'est un bois peu connu en Europe et qui pourrait rendre de grands services à nos ébénistes.

Le Bois « Azédarach » (*San-Mou* en chinois) provient du *Margoncier* (*Melia Azédarach*) qui croît dans le Sse-tchouan, le Kwang-si, le Kwang-tong et le Fokien. Il est très recherché en Chine pour la menuiserie. Les drupes de l'arbre donnent une huile propre à l'éclairage et à la fabrication du savon. Les Indiens lui attribuent des vertus vulnéraires et vermifuges.

Le Bois de Badiane (*Ilisium Anisatum*) est dur et cassant, propre aux ouvrages de marqueterie et de tabletterie.

Le Buis, *Buxus*, de la famille des euphorbiacées, se trouve dans les provinces du Nord et du Centre. Il est très compacte, dur, excessivement lourd ; son tissu fin est serré, d'une couleur jaune avec des veines foncées ; il

prend très bien le poli et sert à la fabrication des ouvrages de tabletterie et de marqueterie.

Le Bois de Camphre du « *Laurus Camphora* » (en chinois *tchang-mouk*) vient surtout de la province du Fokien, où l'arbre atteint la hauteur de 50 pieds ; les branches ont 30 à 35 centimètres de diamètre. Le Camphrier est cultivé dans toutes les provinces du Sud, de l'Est et du Kwang-si Les Chinois se servent de ce bois et notamment des branches pour en faire des mâts de navire, des meubles et surtout des malles et des coffrets dont la beauté et la durée sont justement appréciées. Ce bois incorruptible et aromatique préserve des insectes,

Il y a en Chine une espèce de *Cèdre*, arbre vert de la famille des conifères, qui ressemble beaucoup au fameux cèdre de Liban et que les Indigènes appellent « *Nan-mou* » ; on le trouve dans la forêt de Djehol, en Mandchourie, dans le Thibet, le Chan-si, le Sse-tchouan, le Yunan, le Kwang-si et le Honan. Comme le *Thuja-occidentalis* du Canada, il a la réputation d'être presque impérissable, il est léger, d'une texture compacte et à grain fin. La résine dont son tissu est imprégné lui comunique une odeur pénétrante et agréable ; sa roideur et ses grandes proportions permettent d'en former de beaux morceaux. Il est facile à travailler Les Chinois l'employent pour la construction des temples et des palais. On en voit au tombeau de la dynastie des « Mings, » 30 colonnes vernies de plus de 30 pieds de hauteur et de 3 pieds de diamètre de la base au sommet. Les colonnes de la petite pagode du temple du ciel à Péking sont également en bois de cèdre. C'est la pagode du dragon, qui est censé emporter l'âme de l'Empereur au ciel.

Les Chinois, comme les Romains, se servent de la poudre de cèdre pour conserver les papiers, *digna cèdro*.

Le Cerisier pousse surtout dans le Nord où il est de

taille moyenne, gommeux et donne un bois rougeâtre, tendre, prenant bien le poli et facile à travailler.

Les Bois de « CITRONNIER » et « d'ORANGER » sont compactes, durs, d'un tissu serré et fin. Ils prennent facilement le poli et pourraient être employés dans la marqueterie.

Le « COURBARIL » hymenœa, de la tribu des papilionacées, famille des légumineuses, croît dans le Sud de l'Empire, sur les limites de Cochinchine. Son bois rouge pâle veiné est dur et solide et susceptible d'un beau poli.

Il convient à des usages très variés.

L'EBÈNE, de la famille des ébénacées ou plaqueminiers pousse dans le Yunan et dans le Kwang-tong, On y rencontre le *diospyros-ebenum*, et une espèce d'*Ebemoxylum* qui fournissent une ébène d'un beau brun rougeâtre moiré de noir d'un grain fin et serré. Elle reçoit facilement le poli et pourrait rendre d'aussi grands services à l'ébénisterie que les ébènes de Maurice et du Brésil.

Les ERABLES du Nord de la Chine sont de grands et beaux arbres dont les bois sont favorables à la menuiserie et à l'ébénisterie ; la luthérie peut également en faire usage.

Le BOIS DE FER ou *Ti-li-mou*, en Chinois, provient d'une espèce d'Arbre (probablement un *Robina*) qui atteint, dans le Kouei-tcheou et le Sse-tchouan, la hauteur de nos chênes les plus élevés. Ce bois est dur, lourd, à grain fin et serré, mais très difficile à travailler.

Le BOIS DE MÉLÈZE est fourni par le *Pinus larix*, de la famille des « Abiétinées, » arbre vert qui croît en Mongolie, en Corée et dans le Mandchourie, où il atteint une hauteur de 50 à 60 pieds. Son bois dur et résineux est incorruptible mais d'un usage limité.

Le BOIS DE NOYER des « *juglans*, » de la famille des

juglandacées est très estimé dans l'ébénisterie et la ménuiserie. En Europe, il vient immédiatement après l'acajou et tient même la première place, parmi les bois indigènes employés par l'ébénisterie.

Le POIRIER, de la famille des pomacées, croît dans les provinces du Nord et du Centre ; son bois dur, pesant, d'une texture fine et homogène se travaille facilement et reçoit un beau poli. Le poirier sauvage donne un bois de qualité supérieure à celui du poirier cultivé.

Le BOIS DE ROSE (nommé *hoa-li-mou* par les Chinois) provient d'un arbre que les Indigènes désignent sous le nom de « *tse-tan* » et qui croît dans le Kwang-tong et dans le Kwang-si. Ce bois assez dur est d'une couleur jaune rougeâtre avec veines régulières, d'un grain fin ; il se travaille et se polit parfaitement. Comme tous les bois qui portent son nom et qui arrivent d'autres provenances, il exhale une odeur de rose plus ou moins prononcée.

Le *bois de* SANTAL est fourni par le *Santalum-album*, de la famille des Santalicées, qui croît dans les provinces méridionales de l'Empire, mais particulièrement en Cochinchine et dans l'Inde. Il est compacte, lourd, jaune foncé, il exhale un parfum agréable. Les Chinois s'en servent dans la tabletterie ; quelquefois aussi les cerceuils des riches sont faits avec ce bois.

Mais grâce à l'odeur qu'il répand en brûlant et qui paraît être spécialement agréable aux Dieux, le bois de Santal sert surtout dans les cérémonies religieuses.

Dans les temples il s'en consomme des quantités prodigieuses. Aussi est-on obligé d'en importer tous les ans 50 à 80,000 piculs :

En 1868	44,527	piculs	d'une valeur de	275,157	taëls.
1869	78,867	»	»	510,050	»
1870	55,165	»	»	381,852	»

En dehors des bois que nous venons de nommer, il y a

encore un grand nombre d'autres essences dont plusieurs n'ont pas encore été classées, comme le bois rouge de Haï-nan (*hong-mou*, en chinois) le « *Houang-mou* » qui tient à la fois de l'ébène et du palissandre

Le « *Sun-chi* » ou faux ébène, le *tss-tan-mou* qui est un beau bois noir du Yunan et dont les Chinois font des meubles à l'usage des riches.

M Simon, dans sa nomenclature fort incomplète des bois de Chine mentionne le « Thuya » comme venant des provinces du Nord et de l'Ouest. Il est peu probable que l'ancien «Citrus» des Romains puisse croître dans ces régions.

Quelques voyageurs affirment que le bois de «*Camagon*» est d'origine chinoise ; ceci est une erreur. Le bois de Camagon vient de Manille, il est très recherché dans l'Empire du Milieu, où l'on en fabrique de beaux meubles.

Le « *Sapan* » est également étranger à la Chine. Ce bois rouge fourni par le *Cæsalpinia Sapan* et le *Sappan-bimas* croît dans la Malaisie néerlandaise, à Siam, à Manille et au Japon.

Il est employé en Chine comme bois d'ébénisterie mais surtout pour la teinture.

On en a importé :

en 1868	65,683	piculs	d'une valeur de	144,539	taëls.
1869	150,914	»	»	422,005	»
1870	147,222	»	»	420,336	»

SOIE.

A peu près inconnues en Europe avant le sixième siècle, l'éducation des insectes sétifères et la fabrication des soieries étaient pratiquées dans l'Empire du Milieu depuis environ 26 siècles, d'après certains historiens Chinois, 34 siècles avant notre ère. Les cinq livres cano-

niques mentionnent cette industrie et les premiers Empereurs prescrivent la propagation du mûrier ou de l'arbre d'or, comme l'appellent les missionnaires, dans tout le pays.

Une injonction formelle du *Liki* (le livre des Rites) ordonne à l'Impératrice de s'occuper de la sériciculture, d'aller au 3e mois du printemps cueillir des feuilles du Mûrier, purifiée par le jeûne, et un sacrifice au Génie des vers-à-soie. D'après le *Youeh-ling* traduction de l'abbé Collery) (1), les dames de l'Impératrice doivent abandonner à ce moment toute occupation et s'adonner exclusivement à l'éducation séricicole. Celle-ci terminée, on répartit les cocons entre les dévideuses et pour juger du mérite de chacune d'elles, on pèse la soie produite.

Cette soie est employée pour faire les vêtemens usités dans le temple de l'Etre-Suprême (Chang-ti) et dans le temple des Ancêtres.

Le berceau de la sériciculture en Chine fut le pays du Yen, situé au S.-O. de la province actuelle du Shan-tong, le pays de Tsing ou la partie N. O. de cette province, le pays de Sin dans le Sud du Chang-tong et le Nord du « Kiang-soo » et le pays de « King » qui répond à la province du Honan. Cette contrée comprenait donc les rives du fleuve Jaune dont le nom d'après M. Reinaud était *Ser* qui, en grec, désignait la soie, σῆρ et où cette industrie fut longtemps la principale, sinon l'unique source de richesse. Voisine de ce territoire, la Corée apprit la première à élever le « Bombyx-mori » et à dévider le fil de ses cocons, (12 siècles avant notre ère).

L'idée d'exclusivisme qui a toujours caractérisé les Chinois, engagea le gouvernement de l'Empire à empêcher l'extension de la culture du mûrier dans les pays voisins.

(1) *Memoria della Reale Accademia delle Scienze di Torino* Sciences morales et philosophiques, t. xv, p. [illegible]

Cependant, après avoir été introduite en Corée, l'éducation de l'insecte sericifère passa également dans les îles du Japon, où s'il fallait en croire les auteurs indigènes, la déesse « Waka-hiroumé » présidait au tissage sous le règne de « Ten-si-o-daï-sin » le grand génie solaire. D'après ce qui est le plus généralement admis, Ouke-motsi-no-kamï, la petite fille de l'Esprit du feu et la créatrice de tout ce qui sert à la nourriture, engendra les vers à soie de ses sourcils et Waka-mousoubi-no-kami, le fils de l'Esprit du feu, enseigna aux hommes l'art de les élever. Des lettrés Japonais nous ont assuré que l'on fabriquait des étoffes de soie dans l'archipel bien avant que l'histoire mentionne les relations des insulaires avec le continent.

Quoiqu'il en soit, sous le règne du Mikado « Siousen Tenno » (un siècle avant J.-C.) une ambassade coréenne (d'Amana) vint offrir à l'empereur du Japon des présents parmi lesquels figuraient des soieries de la presqu'île, supérieures à celles du Kiou-siou (une des îles du Japon.)

Vers la même époque, l'éducation des vers à soie pénètre dans la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Cambodge, où cette industrie prospéra beaucoup jusque vers la fin du XIIIe siècle de notre ère.

Quoiqu'en dise Mr Pariset, les anciens Indiens ont connu la soie et se sont occupés de l'industrie séricicole. « *Kouloukha-batta* » le célèbre commentateur des lois de « Manou » affirme que le mot « *Kauseya* » signifie un vêtement fabriqué avec le cocon d'un ver ; or, ce mot se rencontre dans plusieurs livres anciens, notamment dans le « Romayana » dans les lois de Manou et dans le « Panini-Soutra-Vritti. »

Dans le Thibet, le mûrier et le Bombyx-mori, se rencontrent à l'état sauvage, mais l'on n'y fabrique pas de

soie. Il se peut néanmoins que dans l'antiquité cette industrie y fut connue et le « Ser » des Grecs peut tout aussi bien avoir son étymologie dans le «*dar*» thibétain que dans le « *Sir* » coréen ou le « *tsets* » des anciens Chinois.

Si le peuple juif n'a pas cultivé le mûrier, il a cependant eu connaissance de la soie, car le mot méchi, qui signifie soie, se trouve dans plusieurs de ses ouvrages ; peut-être que les flottes de Salomon rapportaient de ces tissus précieux fabriqués en Chine.

C'est par « Sidon » et « Tyr » que les premières soieries arrivèrent dans le bassin de la Méditerranée. L'Europe fut émerveillée en voyant ces étoffes dont l'usage cependant ne se répandit ni dans les républiques grecques, ni à Rome. On les considérait comme une rareté et propres seulement aux populations efféminées de l'Asie.

Les Persans profitant de leur position géographique, pour servir d'intermédiaire entre les pays de l'Extrême Orient et l'Europe, accaparèrent bientôt ce commerce. Jusque vers le VIIe siècle ils firent ce trafic par terre, mais après, leurs navires dépassèrent Ceylan, traversèrent le détroit de Malacca et les négociants de l'ancien empire de Darius allèrent acheter les soieries sur le marché de Canton, où ils se rencontrèrent avec les Arabes qui depuis longtemps déjà fréquentaient le port de « Kaufou » (aujourd'hui Hang-tchou-fou).

D'après M. Pariset, la région montueuse qui s'étend au Sud de la mer Caspienne est la patrie des cocons jaunes qui avec les cocons blancs de la Chine constituent les deux types primitifs de toutes les variétés que l'on retrouve en Europe. Cependant l'industrie sericicole ne fut introduite en Perse que par le « Khotan » ou, suivant M. Klaproth, elle fut naturalisée en 419 de notre ère.

Malgré le cadre de notre travail, nous ne croyons pas sans intérêt de donner ici un passage extrait d'un ouvrage

traduit par M. de Rosny et qu'on retrouve également dans les mémoires sur les contrées Orientales de l'illustre sinologue Stanislas Julien et dans l'histoire de la ville de Khotan d'Abel Rémusat. Ce passage nous explique la manière dont la soie est arrivée dans le Khotan: d'où elle passa en Perse et en Europe.

« Jadis, dit la relation du voyage du pélerin bouddhiste « Hionen-tsang », ce pays ne connaissait ni les mûriers, ni les vers à soie. Le roi ayant appris que le royaume de l'Est, (la Chine) en possèdait, y envoya un ambassadeur pour en obtenir. A cette époque, le prince du royaume de l'Est les gardait en secret et n'en donnait à personne et il avait défendu sévèrement aux gardes des frontières, de laisser sortir des graines de mûrier et de vers à soie. Le roi de « Kiu-sa-ta-na » (Koustana), dans un langage soumis et respectueux, demanda en mariage une princesse chinoise. Le prince du royaume de Chine, qui avait des sentiments de bienveillance pour les royaumes lointains, accéda sur-le-champ à sa demande.

» Le roi de « Koustana » ordonna à un ambassadeur d'aller au devant de son épouse et lui donna les instructions suivantes :

» Parlez ainsi à la Princesse de l'Est :

» NotreRoyaume n'a jamais possèdé de soie; il faut que » vous apportiez des graines de mûrier et de vers-à-soie, » vous pourrez vous même vous faire des vêtements pré- » cieux. »

» Après avoir entendu ces paroles, la princesse se procura secrètement des graines de mûrier et des vers-à-soie et les cacha dans la ouate de son bonnet. Quant elle fut arrivée aux barrières, le chef des gardiens fouilla partout, à l'exception du bonnet de la princesse, qu'il n'osa pas visiter.(1) Bientôt elle entra dans le Royaume de

(1) Encore aujourd'hui en Chine la coiffure et les cheveux sont inviolables, chez la femme.

« Koustana » et s'arrêta dans l'ancien pays où fut élevé le couvent appelé « Lou-ché-kia-lan. » La princesse ayant laissé dans ce pays les graines de mûriers et de vers-à soie, au commencement du printemps on sema les mûriers et quand l'époque des vers-à-soie fut venue, on s'occupa de cueillir des feuilles pour les nourir.

» Dès le premier moment de son arrivée, il fallut les nourir avec diverses feuilles. Mais après un certain temps les mûriers se couvrirent de feuilles touffues. Alors la reine fit graver sur une pierre un decret où il était dit:

» Il est défendu de tuer les vers-à soie. Quand tous » les vers-à-soie se seront envolés (1) on pourra travail- » ler les cocons. »

« Aussitôt après elle fit construire ce couvent en l'honneur de la Déesse des vers-à-soie. On voit encore dans ce royaume quelques troncs dessèchés de mûriers que l'on dit provenir des premiers plants. C'est pourquoi ce royaume possède aujourd'hui des vers-à-soie, et personne n'oserait en tuer un seul. Si quelqu'un dérobe de la soie, l'année suivante il lui est défendu d'élever des vers-à-soie. »

Vers la fin du VIme siècle, les manufactures de soieries étaient déjà très importantes dans le pays des Sikhs d'où vinrent, d'après Zouare, les deux moines qui présentèrent, en 552, à l'Empereur Justinien, les premières graines de vers-à-soie connues en Europe. Ils les avaient apportées cachées dans des cannes de bambou, les firent éclore et apprirent à l'Europe la manière d'élever les insectes sericifères et de dévider leurs cocons.

Cependant ce n'est qu'au retour des croisés que la culture du mûrier fut franchement introduite en Europe et que l'usage de la soie commença à se répandre dans les classes élevées.

(1) Sans doute afin d'obtenir autant de graines que possible, on évitait d'étouffer les papillons dans leur cocons.

Si l'éducation séricicole remonte en Chine aux temps mythologiques ce ne fut toutefois que sous l'Empereur « *Houan-ti* » qu'elle devint réellement une industrie nationale et qu'elle se répandit dans les différentes provinces de l'Empire. Aujourd'hui, la culture du mûrier, l'éducation des vers et le tissage constituent pour un grand nombre de provinces, une des principales richesses agricoles et manufacturières.

Le mûrier est cultivé partout en Chine, excepté dans les provinces les plus septentrionales, mais les magnaneries les plus importantes se trouvent dans le Chekiang, le Kiang-sou le Kwang-tong et le Sse-tchouan. Le caractère chinois se prête parfaitement à cette industrie qui réclame surtout de l'attention et des soins. M. Hedde attaché à l'ambassade de M. de Lagrenée pour étudier spécialement les soies, a rapporté à Paris plusieurs ouvrages spéciaux entr' autres le « Kang-tchi-tou, » espèce de manuel illustré publié en 1697 et dans lequel on trouve des renseignements très intéressants sur l'éducatiou sirigène chinoise.

Voici, d'après les légendes des planches, les différentes phases de la manutention :

1re Pl. « Tann-ngo » accouplement des papillons.

Pour avoir de bonnes graines, il faut enlever avec soin le « Frison » ou enveloppe extérieure du cocon ; dix jours après, les papillons sortiront de leurs coques, les sexes s'approcheront et l'on obtiendra de la graine.

2me Pl. « *You-tsann* » lavage de la graine.

Pour conserver la graine on la lave soigneusement quelquefois avec de l'eau salée, et pour hâter l'éclosion, on lave de nouveau avec de l'eau tiède ou l'on fait infuser du bois « fann, » afin que les vers arrivent tous à la fois.

3me Pl., « *Tchi-po* » chauffage des claies.

Quand les vers sont éclos, ils sont placés sur des tablettes de bambou où on leur donne à manger des feuilles de mûrier coupées menu. On les tient chaudement et l'on évite de faire du bruit autour d'eux, surtout pendant le premier sommeil.

4me Pl., « *Tsae-sang* », cueillette de la feuille.

On doit toujours se servir de ciseaux ; le texte recommande de cueillir de préférence les feuilles les plus élevées et les plus tendres du mûrier, parce que ce sont celles que les vers préfèrent.

5me Pl., « *Eul-mienn* », second sommeil. — A chaque âge il faut déliter, c'est-à-dire nettoyer les vers et leur donner à manger ; on doit prendre toutes sortes de précautions. Il faut chasser et détruire les insectes malfaisans, couvrir les étagères avec des nattes et, si besoin est, élever la température par une chaleur artificielle.

6me Pl., « *San-mienn* », troisieme sommeil. Dans l'intervalle des âges, les vers prennent leurs repas, plus forts au commencement et moindres à la fin et, quand vient l'époque des mues, il faut les veiller jour et nuit afin que s'ils se réveillent, on puisse leur donner à manger aussitôt.

7me Pl., « *Tann-pa* », partage des claies.

A chaque âge on opère un dédoublement, c'est-à-dire qu'on emploie un plus grand nombre de tablettes, afin de donner aux vers l'espace nécessaire à leur developpement.

8me Pl., « *Ta-y* » Frèze. — Après les quatre premiers âges, le ver à soie a acquis son développement ; il consomme alors plus de feuilles qu'auparavent, c'est ce que les Chinois appellent le grand appétit.

9me Pl., « *Tchok-tchi*, » maturité. Il faut choisir avec soin les vers mûrs et entretenir dans l'appartement une douce chaleur.

10me Pl., « *Shang-tsoh*, » encabanement. — On rame avec des feuilles de mûriers afin que le ver puisse manger, s'il a faim. On établit ensuite les coconières de deux en deux.

11me Pl., « *Hia-tsoh* » décoconage. – Quand les cocons sont faits on les enlève et on peut de suite les livrer à la vente.

12me Pl., « *Tchi-kienn* », triage des cocons.— On met de côté ceux qui sont destinés pour la graine ; on sépare les bons cocons des mauvais ; s'il y en a de doubles ou à plusieurs chrysalides, ils sont mis à part.

13me Pl., « *Kou-kienn*, » Etouffement des chrysalides. Cette opération a lieu de différentes manières : A Canton on utilise la chaleur du soleil, ou bien on se sert de grandes jarres de terre et d'eau salée.

14me Pl., « *Lienn-sz.* » Tirage de la soie.

Les tours à filer sont très simples. Une femme suffit pour alimenter son fourneau, entretenir sa bassine, battre ses cocons et tourner l'asple.

15me Pl., « *Yuen-saï* ». C'est un des points les plus délicats de la préparation de la soie. Le texte dit que l'on teint en cinq couleurs principales dont il n'est pas donné à tout le monde de connaître les secrets. Ce sont, suivant le grand dictionnaire de « Kang-hi », le Blanc, le Noir, le Jaune, le Rouge et le Bleu, ailleurs on dit que c'est le Rouge, l'Orange, le Vert, le Jaune et le Noir, couleurs des cinq métaux ; le blanc n'y est pas compris, attendu qu'il s'obtient par le simple décreusage. Toutefois celui qui connaît les secrets de la teinture, ajoute le texte, ne le doit qu'à Dieu.

16me Pl., « *Lon-sz*, » dévidage.

Avant, comme après la teinture, on opère plusieurs trancanages ou dévidages afin d'émonder la soie et de la rendre propre aux diverses opérations de la fabrication.

17me Pl., « *King*, » Ourdissage. — Cette opération se fait de plusieurs manières: L'ourdissoir le plus perfectionné est un cadre grossier à chevilles sur lesquelles on étend les fils de soie encroisés à chaque piquet.

18me Pl., « *Weï* » préparation de la trâme.

Les Chinois n'emploient pas de trâmes proprement dites, ils ne se servent que de grèges à un ou plusieurs bouts réunis, soit au moyen de guindres, soit par le canetage. Leur rouet à canettes est un appareil en bambou très grossier.

19me Pl. « *Tchi* » tissage.

Les métiers chinois sont semblables à ceux des Européens ; ils n'en diffèrent que par le pousse-battant qui tombe naturellement sur le tissu. Les peignes sont en cannes et, pour les satins ou tissus qui demandent du soutien, l'apprêt est ordinairement passé au fur et à mesure de la fabrication.

20me Pl., « *Fann-hoa*, » tissus façonnés.

Les dessins sont obtenus au moyen d'un semple manœuvré par un tireur. Les Chinois ont de l'éloignement pour toute espèce de mécanique propre à simplifier le travail. Le texte fait observer qu'un sujet doit toujours être obtenu double, c'est-à-dire que sans augmenter la grandeur du simple, en empoutant à retour, on obtiendra un dessin contre semplé.

21me Pl., « *Tsien-pou*, » Apprêt des tissus.

Après le tissage, les étoffes sont préparées pour faire des vêtements.

22me Pl., « *Tching-y* », confection des vêtements.

23me Pl., « *Tchi-sia* » Prières et actions de grâces à Dieu.

Bien que toutes les provinces de la Chine fournissent de la soie, on n'exporte guère que les produits du Chekiang et notamment ceux des districts situés au Sud du

grand lac Taï-ho, en prenant pour limite, à l'Est, les confins du Kiang-sou et à l'Ouest une ligne tirée de Hang-tcheou à Out-cheou.

On divise les soies de cette provenance en trois grandes qualités savoir : la « *Tsatlée* » dont la première qualité est d'un blanc d'argent magnifique ; elle est filée à sept cocons, croisée sur l'asple, se devide régulièrement, laisse peu de déchets.

Elle donne 16/20 deniers et est préférée en Europe à toutes les soies du Levant, tant pour son brillant que pour ses qualités à l'emploi. Après la filature, on a soin de la laver et de l'encoller, ce qui la rend plus propre et moins duveteuse, aussi perd-elle moins au décreusage, que les autres sortes. En Chine, on l'emploie pour la fabrication des crèpes unis ; son prix était, à Shang-hai, au mois de Janvier 1870, pour le N° 1, de 640 à 645 taëls par picul soit rendu franco en Belgique 91 à 92 francs le kilogramme.

La Tsatlée vient surtout des environs de Nanzing, Ling-hoo, Sout-cheou, Out-cheou, de Haineen et de Hang-tcheou.

La « *Taysaam* » qui était, il y a quelques années, la qualité la plus estimée en Europe pour les articles réclamant de grosses matières. Quand elle est de bonne qualité, elle donne de 20/25 deniers ; elle est plus ferme que les autres espèces et d'un blanc lumineux saillant ; son prix varie suivant les qualités de 400 à 515 taëls le picul (soit franco Belgique de 57 à 73 francs le kilogramme.)

La « *Taysaam* » est produite dans les environs de Hang-tcheou, Woosie, Lae-yang et Se-wing. On l'emploie en Europe pour les passementeries et les soies à coudre. Elle entre pour les deux tiers dans la consommation totale de la Chine.

La « *Yuen-fa* » remarquable par sa blancheur est moins régulière que la « Tay-saam ». Ses flottes sont quelquefois d'un brin plus gros à l'extrémité qu'au commencement, elle ne se dévide pas aussi facilement que les précédentes. Filée à 6/7 cocons, elle donne 15/18 deniers et vaut à Shanghaï de 410 à 480 taëls (de 50 à 68 francs le kilogramme rendu en Belgique).

Elle vient de Kashing, de Ning-tcheou, etc. et est très recherchée par les tisserands chinois.

Il y a encore au Che-kiang les « *Lou-kong* » et « *Kan-kong* » qui se trouvent plus spécialement sur le marché de Canton et sont employées pour la rubannerie anglaise et les étoffes ordinaires.

En dehors de ces espèces, le Sse-tchouan produit des quantités considérables de soies dont quelques-unes sont très appréciées par les connaisseurs. Depuis quelques années, on en a commencé l'exportation ; ce sont des grèges jaunes nommées par les Chinois : « *Hoang-tse* » qui ont du nerf, sont légères et donnent 25/30 dégres. On les divise en trois catégories le *Suting* venant de Su-ting-fou ; le *Pao-ning*, produit dans les environs de Lang-pou, Sichang et Pao-ning-fou et le *Kiating* de Sin-tcheou, Kiang-tcheou et Kiating-fou.

Quant aux produits des autres régions, ils ne peuvent être exportés parce qu'ils sont trop mal préparés ; un filage plus soigné leur donnerait une valeur supérieure qui permettrait leur envoi en Europe ; ce qui contribuerait à augmenter le bien-être des classes agricoles des pays producteurs. Une filature à la vapeur établie à Ning-po, par exemple, rendrait de grands services à la population rurale de ce district et donnerait, à celui qui l'exploiterait, des bénéfices très importants. Un capital de 30,500 taëls environ 240,000 francs suffirait pour une centaine de bassines

Les frais de premier établissement et la construction de l'atelier s'élèveraient, à	Tls,	8,000
Achat de 1000 piculs cocons à 15 taëls le picul.	»	15,000
Filage à environ 5 taëls par picul,	»	5,000
Frais d'administration	»	2,500
	Tls.	30,500.

Le travail est calculé pour 8 à 9 mois pendant lesquels on pourrait produire.

70 piculs de soie à 450 taëls,	Tls,	31,500
200 » frisons 20 »	»	4,000
Autres produits (drouppions, déchets etc,)	»	2,000
	Tls.	37, 500

Ce qui constituerait donc une différence entre les recettes et les dépenses de 7000 taëls, dont il faut déduire l'intérêt du capital engagé 10 p. c, soit 3000 taëls, ce qui laisserait donc un bénéfice net de 4000 taëls ou 30 à 32,000 francs en 8 à 9 mois.

Avant l'ouverture des cinq ports, l'exportation de la soie de Chine se faisait exclusivement par Canton, d'où l'on expédiait annuellement 2 à 3000 balles de ce textile pour l'Angleterre. Après le traité de Ning-po, Shang-haï était et est encore le port naturel d'embarquement des soies de la Chine. Un réseau de fleuves et de rivières reliés par des canaux le met en communication avec les districts producteurs. En 1845, la Chine expédiait déjà 11,400 balles et, en 1850, 22,000 balles.

Depuis lors, l'augmentation devint de plus en plus notable, car à partir de cette époque la production européenne commença à s'épuiser.

Atteinte par un mal mystérieux, elle ne donna plus, en France, etc., que la moitié de ses produits habituels en cocons et des rejetons affaiblis. La soie de Chine combla

le déficit de l'Europe et, en 1855, on en expédiait des ports de l'Empire du Millieu 57,000 balles ; en 1857, ce chiffre s'éleva à 91,000 balles. Ce fut l'apogée de ce commerce. L'occupation des districts séricicoles, par les rebelles, ruina les magnaneries et par conséquent la filature de la soie ; d'immenses plantations de mûriers furent détruites et la production diminua sensiblement.

En 1859/60, on n'exportait plus que 63,300 balles ; en 1862/63, 52,000 balles et en 1863/64 on descendit même à 26,400 balles. Il devenait donc urgent pour l'industrie européenne de chercher ailleurs la soie qui lui manquait. On tourna les yeux vers le Japon dont les ports venaient de nous être ouverts et qui produisait annuellement 150,000 balles japonaises (100,000 balles de Chine environ) de soie.

On en acheta de fortes quantités à Yokohama et, plus tard, quand la maladie eut infestée toutes les contrées de l'Occident qui s'occupaient de l'élève du Bombyx-mori, on se mit à grainer au Japon et en Chine et aujourd'hui le premier de ces empires exporte annuellement, en France et en Italie, environ 2 millions de cartons.

Quand à l'exportation des soies de la Chine, elle se releva un peu, après la reddition des Taï-pings. De 25,000 balles qu'elle avait été en 1864/65, elle monta en 1865/66 à 41,900 balles.

Elle a été :

en	1867	de	39,000	piculs, d'une valeur de	taëls	19,968,057
»	1868	»	50,800	» »	»	24,420,790
»	1869	»	43,791	» »	»	19,079,543
»	1870	»	45,816	» »	»	21,269,144

La commerce anglais a gardé en sa faveur les relations qu'il avait établies depuis longtemps ; en outre ses capitaux considérables, ses institutions de crédit et ses puis-

sants moyens de navigation lui ont conservé la plus large part dans les exportations de la soie de Chine.

La Grande-Bretagne reçoit plus d'un tiers de la marchandise expédiée des ports de l'empire du Milieu. Des 38,294 balles expédiées de Sanghaï en 1869, 27,860 balles ont été dirigées sur Londres.

En Chine, comme au Japon, on trouve les vers à soie sauvages qui se nourrissent des feuilles de l'ailantheet du chêne. Le premier se rencontre surtout dans le Shantong.le Honan et le Chansi, le second, dans ces provinces et dans le Chen-si, le Sse-tchouan, le Kouei-tchéou et le Yunan.

Les vers qui vivent sur le chêne et l'ailanthe portent généralement les noms de « *Bombyx Mylitta* » et de « *Bombyx Cynthia* ». Le cocon du premier est très gros, d'un tissu ligneux compacte et est attaché au chêne par un petit pédicule.

Les Chinois en font des soies écrues d'un nerf particulier et dont on se sert dans le pays pour la fabrication de tissus grossiers.

Le ver à soie du chêne se trouve dans le Sse-tchouan et le Kouei-tcheou, où la production est de 20,000 balles, puis vient le Shan-tong qui en fournit 6 à 8,000, le Honan, le Chensi et le Chansi, 2,000 balles.

Le « *Bombyx-Cynthia* » est un petit cocon très spongieux et dont une extrémité est maintenue ouverte dès le principe, ce qui rend le dévidage très difficile. On le trouve dans le Shantong et le Honan où la production s'élève à 5,000 balles.

Il ne sera peut-être pas sans intéret d'observer et d'étudier plus complètement ces races d'insectes sétifères dont l'élève pourrait être entreprise avec succès en Belgique.

ANIMAUX DOMESTIQUES ET FAUNE.

Dans la plus grande partie de la Chine proprement dite, la population est si considérable que l'on est obligé de cultiver les terres en riz et en plantes productives : mûriers, thés, tabacs, cannes à sucre, etc , et qu'on ne peut en réserver à des pâturages. Il faut donc remonter vers le Nord pour trouver des troupeaux de bêtes bovines et ovines.

Le gros bétail constitue en Mongolie et au Thibet le fonds principal de l'exploitation agricole et dans les districts limitrophes du Pe-tche-ly, il est même l'unique richesse et le seul moyen d'échange de la population qui mène la vie pastorale. Les Mongols sont subdivisés en hordes ou tribus formant plusieurs grandes familles. La base de leur nourriture est le laitage ; ceux qui habitent les parties orientales de l'Etat, les confins de la Mandchourie, ont presque tous adopté les habitudes agricoles et sédentaires des Chinois et s'y sont construits, comme ces derniers, des maisons dont les murs sont d'argile et les fenêtres en papier. Mais le reste du pays est occupé par des populations pastorales qui vivent sous des tentes et qui relient entre eux les Arabes de l'Ouest et les Chinois de l'Est de l'Asie. Ces pasteurs ne sont pas nomades comme des voyageurs l'ont affirmé, car les campements restent dans les mêmes lieux, d'année en année ; on pourrait dire tout au plus que ces habitants *randonnent*.

Pour échanger les produits de leurs troupeaux, ils font de longs voyages jusqu'à Péking, accompagnés de leurs femmes et leurs enfants qui sont montés sur des chevaux et sur des chameaux.

A Lama-Miao et à Kouei-hoa-tse, on tient trois fois par semaine des marchés qui réunissent des milliers de moutons, de bœufs, de chevaux et des chiens.

Les « CHEVAUX » ne sont pas communs dans la vraie Chine ; les trois variétés principales sont : le « *Cheval du Sse-tchouan* » qui vient du « Sse-tchouan » et du « Kouei-tcheou. » Il est solide, bien proportionné, supporte parfaitement la fatigue ; il a le pied très sûr, habitué qu'il est aux pays montagneux, mais sa petite taille, si utile dans les pays où il vit, rend son emploi difficile ou gênant ailleurs. Il est plus grand que le cheval corse, mais plus petit que l'ardennais, généralement de robe baye ou alezane, souvent avec raie de mulet.

On trouve rarement les chevaux du Sse-tchouan hors des provinces de production. Les habitants de ces pays n'en élèvent que juste assez pour leur usage et les Chinois, qui ne montent guère, ne se sont point occupés de cette question. Il est probable que si l'on croisait les jolis petits chevaux du Sse-tchouan avec ceux de l'Ili à tête massive, on obtiendrait de bons métis qui réuniraient les qualités et les formes de leur double race.

»*Cheval d'Ili.*» L'Ili ou Sibérie Chinoise, dans la Dzoungarie, possède une espèce haute comparativement aux autres chevaux, mal bâtie, à grosse tête taillée à angles droits, étroite de poitrail ; on en fait de bons trotteurs, peu ombrageux ; leur bouche n'est point gatée comme celle des autres chevaux de l'Extrême-Orient. Leur col est si trapu qu'il est malaisé de les faire évoluer selonles règles de la haute école. Ils exigent beaucoup de soins et leur taille empêche de les atteler aux voitures chinoises fort basses, et les rend difficiles à enfourcher pour les Chinois long-vétus et montant court.

« *Cheval Mongol* ». Il est petit, très-bas sur ses quatre

jambes, long, ventru, la tête est grossièrement taillée, sa ganache et ses canons jusqu'aux paturons et même les couronnes sont garnis de poils longs et raides.

Il est généralement peu maniable et « à l'œil, » mais infatigable. Il mange de tout, vit partout et en toutes saisons, mais mieux en hiver, car alors une bourre épaisse et grisâtre qui croît sous son poil le garantit du froid. Sa principale allure est l'amble et quoiqu'on puisse lui apprendre le trot et le pas, il a les jambes trop courtes pour qu'on ait avantage à les lui faire adopter. On achète un bon cheval mongol de 3 à 7 ans pour 7 à 8 taëls.

En général, il est meilleur comme bête de trait ou de charge que comme monture ; sa robe est d'ordinaire baye, alezane, alezan brulée et isabelle, avec la raie de mulet. Il n'est pas rare d'en trouver de pies et de tigrés. Ces derniers sont partout recherchés des Chinois.

» L'ANE, » le plus sobre des animaux domestiques de l'Occident, est commun en Chine, surtout dans les pays tempérés. On le trouve encore à Pékin, mais il ne dépasse pas les collines au Nord de cette ville (Pata-tchou ou les huit grandes pagodes). Cet âne est gris, de taille moyenne et exactement le même que celui que l'on trouve partout dans le Levant. Sa plus grande importance dans le Tché-ly et le Chang-tong est pour la production des mulets ; cependant il sert aussi de bête de somme.

» Le MULET. » Cette bête de somme par excellence se trouve dans tout le Nord de la Chine, mais particulièrement dans le Tché-ly, le Chan-si et le Chan-tong, où l'industrie mulassière prend de jour en jour une plus grande importance.

Les mules de Chine ont sur celles du Potiou, de Provence et d'Anjou, l'avantage d'avoir moins de taille,

le pied plus sûr, d'être sobres, très durs et en même temps très faciles. Elles sont d'un développement précoce, beaucoup plus employées et recherchées que les chevaux et plus dociles que ne le sont d'ordinaire, dans d'autres pays, leurs semblables. Leur prix varie de 25 à 80 taëls (de 200 à 640 francs environ). Il n'y a pas de doute que l'exportation vers Maurice et Borbon où l'on reçoit annuellement 12 à 1500 mulets de France serait très profitable. Dans ces colonies, on se sert de cet animal hybride comme bête de somme et comme bête de trait On. y envoie beaucoup plus de femelles que de mâles. Leur prix varie à Maurice de 1500 à 1800 francs.

Les mulets sont rarement malades et vivent plus longtemps que les chevaux et les ânes. Comme ces derniers ils craignent le mauvais temps mais ils se rapprochent du cheval par la sobriété, la vigueur et la force. Le dos de la mule est résistant, ses membres solides. son pied sûr, aussi recherche-t'on ce quadrupède dans les pays montagneux pour les contrées exposées à la sécheresse et pour transporter des fardeaux par des sentiers tracés sur les bords des précipices.

« L'ELÉPHANT » était jadis fort eu usage en Chine ; on le faisait venir du Yunan, de la Cochinchine et du Cambodge et beaucoup de petits princes tributaires du Boghdokhan en fournissaient. Bien qu'on les montât, les hauts dignitaires de l'Empire les employaient surtout au transport de leurs bagages. Près de l'Eglise appelée Nant-gan (temple du Sud) on voit encore les récentes ruines de l'écurie des Eléphants et M. l'Archimandrite Palladius qui demeurait à Pékin en 1829 dit avoir visité dans cette ville des Eléphants qui achevaient leur longue vie dans une obscure et misérable oisiveté. Le Ti-lichi (géographie de la Chine) dit qu'il y a des éléphants dans

le département de Nan-ning-fou (Kwang-si) mais il est probable que ces animaux ont été détruits depuis longtemps. Quant au Yunan, il s'est révolté et presqu'entièrement détaché de la Chine, lors de la révolte des Musulmans. Il a donc fallu que le Tien-tse (l'Empereur) renonçât aux éléphants aussi bien qu'à l'or, au corail et aux perles de cette province. L'éléphant des départements de Mien-tien et de Pap-ta-tien (Yunan) est le même que celui des Indes, de la Cochinchine, du Cambodge, de Siam, etc.

Quoique l'éléphant soit rare aujourd'hui en Asie et le devienne tous les jours davantage, les Chinois reçoivent encore beaucoup d'ivoire et d'os de ce pachyderme proboscidient, mais ils leur sont envoyés de Bombay (le Parsis ivory de Zanzibar, Mascate, etc.) de Bang-kok (l'ivoire de Siam) et de Ceylan.

«Porcs». Les porcs sont très répandus dans tout l'empire chinois et, là même où l'on a d'autres viandes, sa chair passe pour la plus délicate et la plus saine.

En effet, contrairement à ce qui existe ailleurs, le porc est en Chine, dans le Nord surtout, une viande légère que les médécins européens mêmes prescrivent à leurs malades dans les cas ou ailleurs ils autoriseraient à peine le poulet. En Chine, les porcs sont généralement petits, longs, bas sur pattes et énormément ventrus ; enfin, quoique plus grands, semblables à ceux de Siam et de Cochinchine dont le jardin Zoologique d'Anvers a eu de si beaux specimens. Ces animaux errent partout et se nourrissent presque seuls. La race du Nord est plus grande, noire, et moins grasse, à oreilles presque tout à fait droites et très rustiques ; elle ressemble beaucoup aux porcs d'Aragon et du Caucase bien qu'elle se rapproche moins que ces derniers du type primitif, le sanglier.

Il se fait à Fou-tchéou ou Foo-chow un commerce

considérable de jambons dont on charge des jonques qui vont les porter jusqu'à Singapoor.

Le « SANGLIER » est le même en Chine que dans tout autre pays, il est très commun surtout dans les forêts de Mongolie et sur les bords du Yàng-tse-kiang. Les Chinois en mangent peu et lui font la chasse plus comme bête nuisible que comme gibier. Les Mongols employent son cuir et ses défenses comme ornements et amulettes.

Les *marcassins* salés et fumés comme les cochons de lait sont vendus dans le Nord comme tels. Les Mongols élèvent quelquefois, comme porcs, de jeunes sangliers après leur avoir fait subir l'opération qui précède toujours l'engraissement d'un animal domestique. On rencontre aussi dans les forêts de Djehol une espèce de sanglier qui n'est autre qu'un « *Cochon marron.* »

Le « CHAMEAU » est de tous les mamnifères celui qui rend le plus de services à l'homme et Buffon était dans le vrai en disant que l'or et la soie ne sont pas les véritables richesses de l'Asie, c'est le chameau qui est le trésor de l'Orient. Cet animal parcourt en une journée 50 à 60 kilomètres avec une charge de 250 kilog., et cela à travers des pays ou aucun animal ne peut le remplacer, tantôt dans ces mers de sables à peine parsemées de quelques îles qui offrent de la végétation et qui portent le nom d'oasis, tantôt, comme dans la Mongolie, à travers un désert de neige et de glace. Toutes relations entre les peuples de ces pays deviendraient impossibles sans le chameau, le navire du désert comme l'appellent les Arabes qui le considèrent comme une bête sacrée.

Nous ne pouvons parler ici de tous les avantages de l'organisation spéciale que le chameau a reçu de la nature Nous n'avons pas la prétention de décrire la faune de la Chine à la manière de l'immortel Buffon, c'est à la faune commer-

ciale, agricole et industrielle seule que nous devons consacrer ce chapitre.

Le chameau est abondant dans le Nord de la Chine, le Thibet et la Mongolie ; on le vend de 10 à 25 taëls (80 à 200 francs). La laine du chameau est très épaisse et n'a presque pas de valeur ; les Mongols et les Chinois savent cependant en tirer parti, les filer patiemment à la main et en tisser des vêtements frais et agréables ainsi que des tapis.

Les os du chameau servent dans la tabletterie, leurs grandes dimensions les rendent précieux pour la fabrication des tuyaux de pipes, manches d'ombrelles, etc.

Les « Bœufs » arrivent facilement dans les pâturages de la Mongolie au poids de 6 à 700 kilogr., les quatre quartiers. Ceux des autres provinces sont moins forts, On se sert de cet animal pour le travail et même, dans le Sud, comme bête de trait pour des voyages à longues distances.

Le Buffle est une bête de travail dans presque toute la Chine, il sert surtout dans les exploitations agricoles, les moulins, etc. Le Buffle est plus haut que le bœuf, moins docile, mais plus fort, plus sobre et plus dûr à la fatigue, ses cornes sont grosses, courtes et recourbées, leur cavité intérieure est étroite et ne s'étend qu'aux deux tiers de leur longueur; elles alimentent les ateliers de tabletterie et de brosserie.

Le « Yak » ou *bœuf grognant* est un animal ruminant à cornes et recouvert d'un long poil soyeux. On le trouve dans le Kansoo, le Thibet et l'Ouest de la Mongolie. Il vaut de 2 à 4 taëls (de 16 à 32 francs). Quoique encore à demi sauvage il a été soumis par les Mongols et les Thibétains qui tirent profit de sa force, de sa peau, de son poil et de sa chair.

Dans le Thibet et la Mongolie on trouve aussi une va-

riété de *chiens* à longs poils grossiers et jarreux qui s'entremêlent de laine pendant l'hiver. Ces chiens de grande taille sont une espèce de » *mâtins* » tout à fait semblable à ceux que l'on trouve sur les plateaux de la Haute-Asie Centrale et qui gardent les troupeaux ; ils ne craignent ni le loup, ni la panthère, mais leur force et leur férocité rendrait leur introduction en Europe dangereuse. Les plus recherchés sont les énormes griffons dont le poil épais permet à peine de distinguer le museau et les oreilles et cache entièrement les yeux. Aussi les Mongols leurs donnent-ils ordinairement le nom de » *Arsaloun* » qui dans toutes les langues tartares veut dire lion. Ce sont des gardiens intelligents et sûrs.

On trouve des » CHIENS » dans toute la Chine mais surtout dans le Nord. Il en est de même du » CHAT » du » MOUTON » et de la » CHÈVRE.

La Chine possède différentes variétés de » MOUTONS » notamment le *steato-pyga*, *ovis latican data*, à grosse queue. Les béliers qui viennent du Honan, de Chusan, etc., sont destinés à la boucherie ; les agronomes les élèvent dans ce but et négligent complètement la laine.

Dans le Nord, spécialement en Mongolie, on trouve des troupeaux de moutons qui se comptent par milliers de têtes aptes à donner les deux produits. L'Empereur de la Chine possèdent plus de 100,000 moutons et il n'y a pas de petit prince mongol qui n'en ait 5 ou 6 et jusqu'à 10 et 15,000. Aux grands marchés de Lama-Miao et de Koueihoa-tse, on en compte généralement de 10 à 15,000 ; la laine s'y vend de 4 à 6 taëls (30 à 48 francs), le picul de 60 kilogr., mais elle est si inférieure qu'elle ne pourrait être utilisée en Europe que mélangée avec d'autres espèces et qu'on ne pourrait en obtenir sur nos marchés guère plus de fr. 1,50 à 1,80 le kilogr. Or le transport à Tien-

tsin coûterait environ 50 centimes par kilogr. Celui de Tientsin en Europe s'élèverait à 40 centimes le kilogr., ce qui établirait le prix de revient à plus de fr. 1,70 et réduirait le bénéfice à peu de chose.

Pour accroître la valeur des laines de Mongolie, il faudrait faire ce que le gouvernement russe a fait, il y a trente-cinq ans, pour la Sibérie, croiser la race du pays à formes épaisses propre à donner beauconp de viande, mais à laine grosse et peu abondante avec un type à laine fine et tassée, la race « *Mérine* » par exemple. On choisirait de grands béliers mérinos de façon à ne pas diminuer la taille de la race indigène et on aurait à surveiller la castration des jeunes béliers à l'éqoque de l'agnelage. Il est vrai que les mérinos habitués à un climat tempéré ne pourraient que difficilement supporter les froids du Nord de la Chine. Quoiqu'on ait réussi à les naturaliser en Sibérie, il n'est pas dit qu'on obtiendrait les mêmes résultats en Mongolie. On ferait donc bien de n'essayer ce croisement que sur une petite échelle et de s'adonner, pour le début surtout, à l'introduction de béliers kurdes ou thibétains, grands comme ceux de la race mongole et à laine mi-fine.

Pour la Sibérie, le gouvernement russe fit venir d'Espagne, il y a 35 ans, 2,000 mérinos purs dont 300 furent donnés à une Compagnie de Sélinginsk avec la promesse d'une concession de terrain de 216 hectares si, au bout de trente ans, la production de mérinos s'élevait à 300.

En 1866, il y en avait 7 à 800. Jusque-là l'alimentation et le climat avait été cause de la perte annuelle des neuf-dixièmes des agneaux. Mais, en 1866, les neuf-dixièmes survécurent. Aujourd'hui, la Sibérie fournit une belle laine douce et soyeuse qui se vend, à Kiachta, 15 roubles par pud. (soit 2 frs 50 environ par kilogramme).

La Mongolie possède de vastes pâturages où l'on pourrait nourrir des millions de moutons, la nourriture y est en certains endroits chétive et insuffisante ; mais, avec un peu de soins, on obtiendrait partout une alimentation excellente. Les progrès de la culture pourraient donc marcher de front avec la multiplication des animaux.

L'amélioration de la laine de Mongolie permettrait l'exportation de ce produit qui pourrait un jour devenir, pour nos fabriques, d'une très-grande importance. Aujourd'hui on ne se sert de ce textile en Chine que pour le feutrage. A proprement parler il n'y a donc pas de laine dans l'Empire du Milieu qui puisse servir à la confection de tissus et comme la rigueur des hivers dans la plus grande partie du pays nécessite l'usage de vêtements chauds, les lainages de l'Europe doivent y trouver un bon débouché.

La « CHÈVRE » vaut en Mongolie environ un demi taël. Son poil sert à la confection de tapis. La Chèvre de Cachemire ou du Thibet est renommée pour la finesse, la douceur et le soyeux du duvet que cachent les longs poils de sa fourrure. Les « chèvres de Lhassa ou Hlassa » produisent un duvet plus estimé que les chèvres dites du Thibet. Elles sont cantonnées dans la région la plus montagneuse de la chaîne thibétaine.

Leur duvet est une bourre longue de couleur grise et d'un moëlleux incomparable.

PEAUX.

Toutes les peaux sont le plus généralement employées à la fabrication de la colle forte, cependant les peaux de bœufs, de buffles, de porcs et de sangliers servent dans la sellerie et la cordonnerie ; on en garnit les semelles en

papier des chaussures chinoises et on en fait des bottes imperméables, des selles, etc.

Avec la peau de bœuf on fait aussi des tambours et des caisses et avec celle de cheval, des courroies, des lanières, etc. Le principal usage de la peau de chameau est dans la confection des tentes des Mongols et celui des peaux de chèvres grises et à longs poils pour la fabrication des tapis chauds, commodes et à bon marché,

Quant aux peaux de cerfs, d'antilopes et de chevreuils, d'axis et de rennes, les Mandchoux s'en font des cottes qui passent pour arrêter les flèches et sont leur vêtement guerrier.

VOLAILLE.

La multiplication extraordinaire des oiseaux domestiques en Chine offre des particularités remarquables qu'il n'est peut-être pas inutile de mentionner. Il s'agit des »Ki-tien» ou couveuses artificielles ou encore maisons d'éclosion.

Que l'on se figure une longue suite de chambres chinoises communiquant entre-elles et chauffées avec des « Kans » c'est-à-dire de vrais poëles russes prenant la moitié des pièces mais hautes seulement de deux pieds. Comme dans ces derniers, on y tempère ou l'on y augmente la chaleur à volonté et c'est avec un tact admirable que les gardiens savent reconnaître la température en trempant les doigts dans une coupe d'eau ou en touchant le mur. Ce chauffage est très-économique et, grâce aux conduits, l'air peut circuler librement d'une pièce à l'autre, malgré que les portes soient toujours soigneusement fermées.

On peut cependant augmenter la température dans l'une ou l'autre pièce en interceptant plus ou moins l'air.

Les murs de ces chambres sont garnis d'étagères, de rayons superposés à une distance de 40 à 50 centimètres où les œufs sont rangés dans de la balle de riz et recoucouverts de petites feuilles de ouate plus ou moins épaisses, suivant l'espèce d'individu que l'on traite. Une fois placés, les « *ovum* » sont numérotés avec ordre et puis on chauffe à l'intérieur de manière à permettre le travail de développement ; la chaleur vivifiante qui se repand partout remplace pour ces petits êtres l'incubation de leurs mères.

Ces maisons d'éclosion sont fort communes, car l'avarice chinoise ne permet pas aux poules de rester longtemps sans pondre. Ces couveuses artificielles servent surtout à faire éclore les canards.

La poule est répandue dans toute la Chine et nous n'entreprendrons pas d'en énumérer les nombreuses variétés si connues en Europe.

La poule vulgaire chinoise ressemble beaucoup à celle de Flandre et elle pond davantage parcequ'elle reçoit une nourriture plus échauffante et qu'elle est moins exposée aux froids durant la mauvaise saison.

On trouve en Mongolie seulement d'excellents « CHAPONS » que les caravanes mongoles apportent, en hiver, à Péking. L'espèce qui les fournit vit à demi sauvage et sa chair a une saveur qui manque aux poulets élevés dans les basses-cours.

Le « DINDON » était encore, il y a six à huit ans, une grande rareté dans les ports ouverts et la « *Pintade* » n'y a jamais été importée.

Les « FAISANS-DORÉS » se rencontrent dans les volières

des riches Chinois du Midi, mais ils n'entrent pas dans l'alimentation.

Les « OIES » se trouvent en Chine, mais elles y sont l'objet de peu de soins et s'élèvent pour ainsi dire seules, sur les bords des mares et des canaux. On les fume et on les sèche comme les canards mais on leur préfère ces derniers. Cette espèce, l'*Anser agricola*, ressemble tout à fait à la race sauvage très-commune, surtout dans les champs qui avoisinent le Peï-ho où elles se reposent la nuit et se nourrissent. On en tire outre le duvet des plumes de literie.

Le lac du palais de Pékin est littéralement couvert de CANARDS de toutes espèces et d'oies qui y abondent d'autant plus qu'ils s'y savent inviolables.

Le « CYGNE » domestique est encore beaucoup plus rare en Chine qu'en Europe mais à l'état sauvage il est très-commun dans le Nord. Comme tous les animaux de son espèce, c'est un oiseau de passage qui constitue un assez mauvais gibier.

Le « CANARD » ordinaire de la Chine, l'*Anas boschas*, est de la couleur du canard sauvage appelé vulgairement « *Col-vert* ». Quelquefois il est blanc au moins aussi gros que celui de Rouen. Les Chinois les élèvent en grand sur les bords des canaux, les tenant parqués dans de petites claies mobiles et les engraissant par la méthode de l'empatement avec de grosses boules de sorgho.

Il s'en fait, dans le Nord, un commerce immense. On les prépare et on les fume comme les poitrines d'oies de Poméranie, puis on les expédie dans toutes les directions.

On voit sur les grands fleuves d'immenses jonques où les canards enfermés sont dressés à aller à l'eau et à revenir à un coup de sifflet. Que l'on se représente de longs bateaux à fond plat séparés aux deux tiers de leur lon-

gueur par une cloison et l'arrière s'abattant horizontalement à un pied de l'eau. On laisse tomber le tableau, les canards sortent puis, après qu'ils sont rentrés, on le relève.

Ce qui rapporte le plus aux éleveurs ce sont les œufs conservés appelés « *pitan* » et qui se vendent, depuis 4 à 5 sols jusqu'à 3 francs pièce. Ceux de poules ne sont point estimés et l'on n'en fait guère.

On choisit des œufs fraichement pondus ; on les échaude à peine pour tuer la cicatricule, puis on les revet d'une couche de 3 centimètres d'épaisseur d'un mélange de chaux, de terre, de sel et de cendres, de feuilles de plusieurs espèces de conifères. On les enterre ainsi dans un terrain qui n'est ni humide ni pierreux, et ce pendant une époque plus ou moins longue, de quelques mois pour produire les qualités inférieures, jusqu'à deux ans pour le premier choix. Quand l'œuf est bien réussi, la coquille se détache avec l'enveloppe dont on l'avait recouverte, l'albumen prend la consistance de la gélée et la transparence et la couleur du verre de bouteille ; le vitellus reste jaune et visqueux mais se décompose. Ces œufs ont souvent une petite odeur d'ammoniaque que les Chinois ne trouvent pas désagréable. Ils sont un fort bon condiment et peuvent remplacer la gelée.

Les « PIGEONS » abondent dans la Chine ; c'est la même variété que le « *bizet rustique* » et demandant également peu de soins. Les « *Milans* », très-répandus dans tout l'Extrême Orient, leur font une chasse active mais les Chinois ont trouvé le moyen de les en garantir ; en effet, ils fabriquent avec une grande habilité des petites flûtes de pan en écorce de bambous qui bien que souvent de la grosseur d'une pomme ordinaire sont fort légères. Ces instruments sont attachés entre les deux rémiges caudales

médianes du pigeon qui en volant les fait vibrer, ce qui produit dans les airs un bruit singulier que l'on est d'abord fort embarassé de s'expliquer.

Dès la plus haute antiquité, les Chinois se sont servis des pigeons comme messagers et ils prétendent que ces oiseaux indiquent le temps et annoncent les dangers que courent les lieux qu'ils habitent.

On élève aussi partout le » *pigeon-paon* », mais on ne connait point en Chine toutes les variétés de pigeons connues en Europe.

Les Chinois élèvent beaucoup de ces oiseaux domestiques pour en avoir les œufs dont-ils sont très friands.

Avant de terminer l'article des animaux domestiques, il convient de mentionner le » LAPIN BLANC » connu en Europe sous le nom de » lapin de la Chine », les » RATS BLANCS » et les » SOURIS BLANCHES » (albinos).

Enfin, parmi les insectes domestiques, il faut citer le VER A SOIE dont nous avons parlé plus haut; la » COCHENILLE *à cire*, « dans le Honan et le Sse-tchouen et les » ABEILLES », mais l'apiculture n'est pas très répandue en Chine.

D'après le » Ti-li-tchi », la cire d'abeilles se recueille dans l'île d'Haï-nan et dans d'autres parties du Kwang-tong, dans le Chen-si, le Hoo-nan, le Houpéh, le Fokien, le Kwangsi, le Yunan et le Sse-tchouen. La cire de Chine est d'un jaune vif, d'une pâte assez fine, d'une odeur agréable. Les Chinois blanchissent ce produit en le liquéfiant, puis en le lavant à grande eau. Après l'avoir étendu, ils l'aspergent légèrement d'eau et le font sécher au soleil en gâteaux plats à bords obliques.

Les retraites solitaires des nombreuses forêts du nord et de l'Orient de la Chine sont habitées par des animaux de diverses variétés. Les habitants du pays ne se livrent à la chasse que dans un but commercial; ils bravent les dangers avec une témérité incroyable et recueillent annuellement des quantités considérables de fourrures.

Les forêts de la Chine abondent en toutes espèces de carnivores vermiformes qui, là comme ailleurs, fournissent les peaux les plus recherchées et servent à imiter celle d'entre elles qui est la plus précieuse, la « MARTRE ZIBELINE » ou « *Mustela-Zibelina* », dans toutes langues tartares (mongol, turc, djagatais) : « *Samour* ». Cette belette diffère de la « martre » ordinaire d'Europe en ce que sa tête est plus allongée, ses oreilles plus grandes et son poil plus long et plus luisant, elle est de la longueur d'un chat moyen, son poil doux et bien fourni est d'un brun clair quelquefois d'un jaune à reflet noir avec une gorge d'une rouge jaunâtre ; deux espèces de poils, l'un assez long l'autre plus court et un duvet roux cendré, forment la fourrure ; les Zibelines habitent les lieux ombragés qui longent les fleuves.

La plupart des peaux que l'on rencontre à Pékin sont à poils longs avec pointes noires et à poils courts d'un gris brunâtre mélangé, qui rend la fourrure d'autant plus précieuse. Les Mongols, les Bouriates et toutes les peuplades du Nord et de l'Ouest font un grand commerce de martres avec la Chine. Tous les hivers, les Mongols apportent à Pékin des quantités de peaux qu'ils remettent au palais comme tribut. Là, on les trille avec soin, et de même que nos fourreurs, les experts reconnaissent la qualité en soufflant dans les poils pour voir si la peau n'a pas été teinte à la couleur de la bourre et puis ils observent si le poil reste dans le sens où on le met.

Les fourrures les moins belles sont vendues ; celles de choix sont ficelées, cachetées, datées et gardées pour l'usage du palais où il y en a des stocks immenses. On en donne aussi aux grands fonctionnaires qui, le plus souvent, les vendent. On reconnaît ces fourrures impériales du tribut à ce qu'elles sont reliées en petit nombre par de la soie jaune (le jaune, on le sait, est la couleur réservée exclusivement à l'Empereur et sa famille), dont le nœud est scellé. Ce sont celles-ci que l'on recherche.

On peut avoir une jolie peau de martre zibeline pour 3 ou 4 taëls ; cependant le prix varie considérablement suivant les ánnées, car dans les hivers froids l'offre est plus grande et la demande peut par conséquent s'approvisionner plus facilement.

La Corée est la patrie de la « ZIBELINE BLANCHE, » nom que nos fourreurs lui ont donné à cause de la blancheur des extrémités de ses longs poils. Les Coréens en apportent peu et ce qui arrive vient comme tribut pour le palais et les grands.

Il faut se garder de toutes les peaux de « fouines », de « putois » et de « furets » dont les Chinois se servent pour imiter la martre et l'hermine. On apprend du reste vite à ne pas s'y tromper.

L' « *hermine* » vient des mêmes contrées qui fournissent la martre. Peu recherchée, mais commune en Chine, elle y est très-bon marché, cependant il faut visiter beaucoup de peaux pour en trouver quelques-unes de belles. Si cet animal est commun et se trouve dans presque tous les pays du monde, il ne se revêt point partout de cette fourrure blanche si célèbre dont l'éclat est encore relevé par la noirceur de sa queue et qui jouit du privilége d'orner les manteaux d'apparât de nos souverains et les camails des ecclésiastiques privilégiés et de la haute magistrature.

L'hermine est une des deux couleurs du blason et on la considère comme le symbole de la pureté.

Avec cette fourrure précieuse on garnit des vêtements de prix et on fait des manteaux de luxe et des palatines.

L'hermine prend son nom de l'Arménie dont elle est originaire. Elle est du genre martre et du sous-genre putois et d'une longueur de 25 à 30 centimètres, non compris la queue qui est d'environ 15 à 20 centimètres.

Le « ROSELET » est la fourrure de l'hermine obtenue en été, c'est-à-dire quand elle est encore d'une couleur fauve pâle.

La « FOUINE » a une grande ressemblance avec la martre ordinaire d'Europe et d'Asie ; elle en diffère en ce qu'elle a les pieds ras et la gorge blanche, son poil est très-inégal, brun foncé à la surface, grisâtre au dedans, plus long et noir vers la queue ; elle ne s'éloigne pas des habitations.

La « BELETTE » ordinaire d'Europe est commune en Chine ; elle y est, comme chez nous, le fléau des basses-cour et vit dans les greniers et dans les écuries. N'étant que rarement exposée au froid, sa fourrure ne peut pas servir comme celle de la belette de Sibérie à la confection de la martre lustrée.

Le « PUTOIS » est plus grand que la « fouine » ; sa queue et son museau sont plus courts ; comme celui de Sibérie, le putois de la Chine est d'un fauve clair uniforme. Sa fourrure n'est guère estimée à cause de l'odeur désagréable dont elle est imprégnée.

Tous ces petits mammifères les plus voraces, les plus audacieux et les plus féroces des carnivores ne se trouvent que dans les pays où abondent les oiseaux et les rongeurs dont ils font leur nourriture : les « HAMSTERS », les « MULOTS » et les « ÉCUREUILS » ; ces jolis et gracieux

animaux fuyant leurs ennemis naturels tombent dans les pièges que leur dresse l'homme tenté par leur doux et moëlleux duvet. Qui ne connait, en effet, le » PETIT-GRIS », cette modeste et délicate fourrure que nous voyons si tristement portée et le « MENU-VAIR » appelé en blason » VAIR », reservé naguère aux seuls chanceliers de France.

L' « ÉCUREUIL » appelé par nos fourreurs » *petit-gris* », est commun dans les bois de Djehol ou plus exactement » Iegho » (eaux chaudes), dans les forêts de Mandchourie et dans celles de tous les pays froids. Gris foncé avec le ventre blanc et revêtu d'un chaud duvet au temps des glaces, c'est alors qu'on va le prendre dans les trous d'arbres, où il s'est préparé une demeure commode pour l'hiver, qu'il a pourvue d'abondantes provisions que n'épargnent point non plus ceux qui le chassent.

Les Chinois aiment beaucoup cette fourrure qu'ils portent comme toutes les autres en dehors et qu'ils ornent de queues comme on fait de l'hermine. Les bouquets de poils des oreilles se vendent pour en fabriquer des pinceaux à écrire.

Plus la couleur est foncée, plus elle est estimée et les acheteurs qui veulent se modérer dans leurs dépenses ajoutent les peaux blanches du ventre qui, alternées avec les noires en façon d'échiquier, forment le « menu-vair ». On trouve en Chine les quatre espèces commerciales de » petit-gris », mais le bleu et le noir sont les plus répandus. Cette fourrure est plus chère en Chine qu'en Russie, mais on peut acheter en gros des petits-gris ordinaires pour environ 50 centimes la pièce. Ceux-ci proviennent d'animaux qui n'ont point encore pris entièrement leurs poils d'hiver. Parfois on offre d'assez jolies peaux d'écureuils a un bon marché étonnant, mais le poil ne tient

pas, parce que ces fourrures sont prises d'animaux noyés au passage des rivières lorsqu'ils émigrent en nombreuses troupes.

On rencontre dans le » Sse-tchouan » le « POLATOUCHE » ou *écureuil volant*, curieux animal, rare même dans le pays où il se trouve.

La « MARMOTTE » de Mongolie a un pelage fauve et extérieurement rude. Cet animal nommé » *rat de Mongolie* » est le même que celui connu sur tous les hauts plateaux de l'Asie centrale sous le nom de » *rat de Sultanieh* ».

Le « LOIR » (*Glis*,) le *leros*, le *mulot*, le *surmulot* et le *hamster* sont communs en Chine, où ils sont, comme partout, la désolation des vergers et des champs. La fourrure du hamster de Chine est d'un gris foncé comme la marmotte et les autres espèces de son genre ; ce petit quadrupède reste engourdi pendant l'hiver et ne se réveille qu'au printemps.

La « SOURIS » est commune, mais le » RAT » n'est connu que dans les ports.

La » MUSARAIGNE » se trouve dans tous les pâturages. Quoique pareil à celui d'Europe, ce petit insectivore, plus rare en Chine, ne paraît pas, comme ailleurs, blesser les animaux.

Le » LIÈVRE » est commun en Chine et devient dans le Nord, comme tous les animaux des pays froids, d'une couleur beaucoup plus claire en hiver.

Il est peu chassé et sa peau n'a point de valeur.

La Chine nourrit deux espèces de « *Tigres* », l'une le » *Tigre Royal* » si commun en Cochinchine, à Siam, aux Indes, dans la Polynésie et dans le Sud de la Chine et jusque sur les bords de la mer Caspienne aux portes de l'Europe. Sa fourrure était autrefois l'uniforme de la célèbre » *Garde des Tigres* » et encore aujourd'hui ces guer-

riers de parade du Fils-du-Ciel sont obligés d'imiter la peau de cet animal féroce avec nn costume de toile grossière jaune rayée artistement, il est vrai, de noir et ornée d'une longue queue bourrée d'étoupe.

La seconde variété est un énorme « Félice » revêtu d'un poil long et épais rayé de noir à fond blanc gris, en hiver. Ce tigre ne vit qu'en Mandchourie où il devient tous les jours plus rare et sa taille dépasse de beaucoup celle du tigre des Indes. On a pu voir à l'exposition de 1867 une peau de ce majestueux carnivore offerte par M. de Montigny au prince Napoléon.

Les peaux de tigres servent aujourd'hui de tapis dans les palais de l'Empereur et aux grands de l'Empire qui en font aussi des chabraques pour leurs chevaux. Bien qu'on en trouve à vendre et que les étrangers en achètent, les gens du peuple n'oseraient pas en orner leurs voitures ni s'en couvrir.

La « PANTHÈRE » se rencontre dans le Yunan, le Sse-tchouan et dans les contrées froides de la Mongolie, ainsi que dans le Kouei-tcheou. C'est en Mongolie qu'on la chasse surtout, parceque sa fourrure, épaisse en hiver, plus sombre il est vrai que celle des panthères d'Afrique et du Midi de l'Asie, est chaude et presque inusable.

Les porteurs du Fils-du-Ciel et quelques-uns des domestiques du palais ont seuls le droit d'en orner le bord extérieur de leurs chapeaux et de leurs manchettes, de s'en faire des chabraques et des tapis. Les garde-chasses de l'Empereur sont obligés d'en entretenir le palais. On sait qu'il en était de même dans les vieux empires d'Asie : les rois de Perse et, comme eux, Alexandre avaient pour housse une peau de panthère. Les princes indiens et un Empereur Romain-Syrien, » Héliogabale ». se faisaient traîner par des panthères à l'instar de Bacchus, le conqué-

rant des Indes. Cet usage paraît s'être perpétué jusqu'à nous, car, pendant longtemps nos cavaliers d'élite, en Europe, et nos officiers supérieurs et généraux avaient des chabraques et des fontes en peau de panthère. En Turquie, cet animal a été pendant longtemps une chasse réservée au grand seigneur.

La peau de panthère, remarquable en ce que quatre mammelles sont dessinées sur la poitrine, est employée en Europe pour la confection de tapis et de caparaçons.

Il serait peu avantageux de la faire venir de Chine, quand, si près de nous, l'Afrique nous la fournit largement et que l'Amérique du Sud expédie des quantités de peaux de jaguar et de conguar.

Le « LYNX », loup cervier ou caracal (de deux mots turcs Kara, noir et Ghal, tache) est assez rare, comme fourrure, dans le Céleste-Empire. Cet animal gracieux, très-agile et féroce, se trouve dans toutes les forêts des pays froids de la Chine, mais sa peau est moins estimée que celle du lynx de Russie.

Outre le » CHAT SAUVAGE » gris rayé de noir et si connu en Europe, on trouve en Chine un animal à fourrure douce, épaisse et roussâtre qui existe aussi dans les contrées froides de l'Asie centrale mais ce félin est rare et ne pourrait constituer un article de commerce.

La « LOUTRE DE MER » en chinois » *Khae-long* » (dragon de mer) est extrêmemeat recherchée des Chinois et des Russes, mais rare et d'un prix si élevé, qu'il serait impossible de la vendre en Europe où nos fourreurs en reçoivent à des conditions plus favorables du Nord de la Russie et de l'Amérique Septentrionale Ces fourrures riches ne servent dans nos contrées que pour vêtements d'hommes.

La » LOUTRE DE RIVIÈRE » n'est pas recherchée comme

fourrure, car on ne la trouve guère que dans les pays du Midi où on la dresse à la pêche.

L' « OURS » de Chine, plus petit que celui d'Europe, noir avec une tache blanche sous le col, ressemble à celui de l'Amérique du Nord, mais il est plus petit. Sa chasse difficile à cause des pays qu'il habite, ne serait pas récompensée.

Le « BLAIREAU » (l'*Ursus Melis* de Linné) se rencontre en Chine comme dans toutes les régions tempérées de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. L'espèce la plus répandue est le « *taisson* » ou « *meles taxus* ».

Sur les bords de l'Amour et dans le Nord de la Mandchourie habitent les « GLOUTONS » du Nord, dont la fourrure est plus recherchée que celle du « *Ratel* ».

La fourrure du « *Chien* » est chaude mais grossière ; on ne s'en sert que pour garnir les bottes, les couvertures et à faire des chaussons et des chancelières ; il en est de même des peaux de « LOUPS » plus fournies et plus blanches que les nôtres et meilleur marché, mais le transport en serait trop coûteux.

La « HYÈNE RAYÉE » est commune dans le Sud de la Chine, en deça du Chantoong.

Le « RENARD BLANC » donne une fourrure douce, épaisse et moëlleuse qui n'a que l'inconvénient de se salir facilement, mais les Chinois savent très-bien la nettoyer et nous ne doutons pas que nos fourreurs ne soient aussi habiles qu'eux. On achète pour une piastre au détail, une belle peau de renard, mais les Indigènes n'aiment pas cette fourrure, ils lui préfèrent celle du renard charbonnier commun partout et à dos noirâtre.

La Chine possède aussi le « CHEVROTIN MUSQUÉ, *moschus moschiferus* » que les Indigènes nomment « *heong-cheong* » ou « *hiang-tché* ». Cet animal dont l'histoire est

encore peu connue habite, les montagnes les plus escarpées du Thibet, de l'Indo-Chine, de la Sibérie et de la Chine. Dans ce dernier empire on le trouve dans les provinces de Fokien, du Hoonan, du Hou-péh du Chansi, du Chensi, mais surtout dans le Yunan et le Sse-tchouan. Le chevrotin musqué est d'une nature sauvage et timide, très-difficile à prendre ou à tuer. On se rappellera, sans doute, toute les peines que la Cour de France se donna au siècle dernier pour acclimater cet animal en Europe. Après avoir pu en obtenir un, le duc de Vrillère l'enferma dans son château de l'Ermitage, près de Versailles, où une captivité de deux ans, suivant celle du transport qui avait été de trois ans, prouva que l'acclimatation est possible.

Le « *musc* » est une matière onctueuse d'une odeur aromatique très-prononcée qui est renfermée dans une poche ou vésicule entre le nombril et les organes mâles. La poche est ovale ou arrondie, aplatie et nue sur sa face, appliquée contre les muscles abdominaux, convexe et couverte de poils sur sa face opposée qui s'ouvre de ce côté pour laisser échapper le trop plein de la matière. C'est dans le temps du rut, en été, que la bourse est le plus abondamment remplie. Le musc est demi-fluide sur l'animal, à peu près d'une consistance de miel ; à l'état récent, son odeur est si forte qu'elle incommode le chasseur, mais à la longue cette matière prend une consistance solide et grumuleuse, d'un brun noirâtre, assez semblable au sang desséché, d'une saveur amère et aromatique et d'une odeur particulière, fatigante lorsqu'elle est concentrée, mais suave quand elle se trouve à un état de diffusion extrême. Le musc humide est plus odorant que le musc sec, aussi le conserve-t-on généralement dans la cave. Naturel, il est léger et d'une couleur sombre, très-rare, es-

timé et fort cher ; aussi le falsifie t-on fréquemment soit avec du sang désséché, du sable ou une argile rougeâtre et onctueuse, soit encore en introduisant un peu de plomb dans le trou de la vésicule encore fraîche. Il est donc prudent d'ouvrir et d'essayer chaque bourse, car le degré de pureté et de force de la matière peut être reconnu en en faisant macérer uu peu dans l'alcool qui devra s'imprégner de l'odeur du musc.

On connait dans le commerce trois quailtés principales de muscs. Les muscs de la Chine et du Tonquin, le Musc du Bengale, venant aussi du Thibet et le musc Kabardin, de Russie ou de Tartarie. La première variété est la plus estimée. Elle se présente sous forme de grumeaux secs, adhérents les uns aux autres et si elle est de bonne qualité, elle laisse sur le papier une trace d'un jaune vif, sans gravelure et se consume sans laisser de résidu. On l'apporte sur les marchés dans la poche même et celle-ci, grande comme une noix, pèse de 20 à 30 grammes ; les poils qui la recouvrent, courts à la circonférence, deviennent plus longs, plus fins et plus foncés en se rapprochant de l'ouverture de la vésicule au-dessus de laquelle ils forment une espèce de pinceau brunâtre. Le meilleur musc de Chine est en grains et porte le nom de *Teou-pan-hiang*, l'autre plus fin et en grumeaux, celui de «*mi-hang*». Ils viennent en Europe dans de petites boîtes rectangulaires en feuilles de plomb bien soudées et renfermées dans des boîtes en carton ayant 20 centimètres×11 centimètres×11 centimètres, recouvertes extérieurement d'une étoffe de soie. Chaque boîte contient vingt-cinq poches arrondies ovalaires, plus ou moins aplaties ; l'une des faces recouverte de poils généralement roux est fréquemment comme imprégnée de la matière grasse du musc qui semble avoir transudé à travers la vessie.

Chaque bourse est enveloppée d'un papier fin sur lequel se trouve en caractères rouges, l'inscription anglaise : « *Musc collected in Nankin by Tung tchin-chung-chung-kee.* » Au-dessus de cette inscription, on voit l'image d'une divinité chinoise ayant à ses pieds un musc et tenant en main une banderole avec une légende à la louange du commerçant et de sa marchandise ; chaque poche porte en outre une inscription chinoise, tracée à l'encre rouge sur la partie unie et nue. Enfin, les boîtes qui contiennent ce musc de choix portent cette étiquette : « *Ling-chong musc* » et sur le couvercle un dessin grossier représentant la chasse au musc.

D'après l'analyse de MM. Quibours et Blondeau, le musc contient de l'eau, de l'amoniaque, de la stéarine, de l'élaïne, de la cholestérine, une huile volatile particulière, des hydrochlorates de chaux, de potasse et d'amoniaque, du carbonate de chaux, de l'albumine, de la gélatine, du phosphate calcaire, des poils, du sable, des sels et un acide organique.

On se sert du musc (« *cheong* » en Chinois) dans la parfumerie et aussi en médecine, à cause de ses qualités stimulantes et antispasmodiques.

L'exportation officielle du musc qui était en

1844	de	162	catties	d'une valeur de	8.391	taëls.
a été en 1868		858	»	»	57.258	»
1869		1392	»	»	67.098	»
1870		1335	»	»	64.661	»

mais l'exportation doit en être plus considérable, car on ne déclare presque jamais cette marchandise à la douane, à cause du droit élevé de 5 maces par catty, (plus de 100 francs par kilogramme.

Outre les animaux que nous avons déja cités, la faune chinoise possède encore l'*Antilope à Goître* dans toute la

Mongolie et appelée par les Chinois *Gouen-Yang* (mouton jaune), ce qui a fait sans doute croire à certains auteurs que c'était une variété de moutons.

LE CHEVREUIL est presque le même que celui d'Europe, sauf une tâche blanche en forme de croissant sous la gorge. Cet animal se reproduit facilement en captivité.

L'AXIS se trouve au Nord de la Chine, dans les immenses parcs de l'Empereur et dans le Midi, partout en liberté.

Le DAIM et le CERF se rencontrent dans les bois del a Chine au Nord et au Midi ; le cerf ne diffère point du « *Cervus élaphus* » et paraît être le même que celui que l'on nomme en anamite « *Kouaï* »

Le «RENNE» qui était commun sur les bords de l'Amour n'existe plus aujourd'hui que dans un grand parc de l'Empereur de la Chine, où il fut apporté sous le règne de « Kien-long. »

On dit qu'il y a encore des AUROCHS dans les vastes forêts de la Mongolie et de la Mandchourie.

« L'ARGALI se trouve dans toutes les hautes montagnes du Nord, son nom vient du mot Mongol, « *Arga* » qui signifie « arête de montagne. » Cet animal est le même que celui des hautes et froides montagnes des plateaux de l'Arménie et de l'Asie centrale.

L' « ŒGAGRE » demeure dans le même pays que l'argali

Le « MOUTON DU THIBET, » dont la laine longuement et délicatement frisée est à reflets métalliques et du plus bel effet. Cette fourrure est certainement beaucoup plus jolie et plus commode que l'astrakan, mais elle a l'inconvénient de se salir et de se défriser. Les fourreurs chinois savent très bien réparer cet inconvénient et il ne serait pas difficile de l'apprendre d'eux.

La « CHAUVE-SOURIS » est assez grande en Chine, de

couleur plus claire que « l'OREILLARD » ordinaire et l'on trouve dans l'Est et dans le Sud cette espèce de grande chauve-souris décrite par les voyageurs qui l'ont vue sur les hauts plateaux des républiques hispano-américaines du Pacifique, sous le nom de Vampiro.

ORNITHOLOGIE.

On trouve dans l'Empire du Milieu une variété très grande d'oiseaux, notamment tous les « Rapaces diurnes » de la tribu des falconides même le « Gervault » sur les hautes montagnes.

La fauconnerie chinoise comprend le *Faucon pélerin, le sacre, le lanier, le hobereau, l'émérillon, la crecelle.*

Les Chinois et les Mongols se servent de « l'*Autour* » pour la chasse du lièvre et de la perdrix et de l'*Épervier* pour voler la caille et l'alouette.

Le «*Milan*» est commun partout, spécialement dans les villes. Le *Milan à queue fourchue, la Buse et le Buzard* se rencontrent dans les bois où il y a du gibier. Ils enlèvent aussi les jeunes poulets. Leurs mœurs sont les mêmes qu'en Europe.

Le «*Balbuzard*» vit à l'embouchure de toutes les rivières et dans les grands marais.

La « *Piegrièche* » *rousse* et la *Piegrièche à queue longue*, sont communes partout et particulièremeut dans le Nord Celle qui est connue dans le Levant et le Midi de la France sous le nom de « Darnaga » est plus répandue.

Les *Aigles*, les *Pygargues*, les *Gypaëtes* et les *Vautours* sont très communs en Mongolie, où ils sont inviolables, car on leur confie le soin de dépouiller les squelettes des morts qu'on a jugés dignes de la sépulture aérienne bien plus nobles que l'inhumation ou la submersion.

On voit aussi le *Percuoptère*, cet oiseau si vénéré en Egypte et qui y est encore nommé « Poule de Pharaon. »

Le « *Grand Duc* » (Bubo maximus), le *Chat huant*, le *Hibou*, la *Chouette*, le *Scops*, etc.

« L'*Engoulevent* « ou tête de chèvre est commun dans les petites collines et les lieux secs et ombragés.

Le « *Coucou* » vit dans tous les bois où il trouve sa subsistance et les oiseaux qui malgré eux prennent soin de le faire naître et d'élever ses petits.

Les « *Corbeaux* » pullulent dans le Nord ou avec les milans et les chiens ils se chargent de la voirie.

On trouve aussi la » *Corneille mantelée*, » le « *Freu* », le « *Couroutorquatus* » et enfin le » *Pyrocorax* » dans les rochers secs et arides au Nord du Pe-tché-ly.

Le « *Geai* » d'Europe est commun en Chine et les plumes damées bleues et noires de ses ailes servent, ainsi qu'en Europe, à la parure des femmes, non pour leur coiffure, mais pour imiter l'émail. Il y a une variété de geai à bec et pattes rouges à longue queue courbe qui est un des plus jolis oiseaux de l'Extrême-Orient. Il est trop connu par les dessins chinois et japonais pour le décrire ici. Il vit partout où il y des nèfles et des figuiers caquis. On le nomme « Pie Mongole » mais, malgré sa ressemblance extérieure, c'est un geai et non une *pie*. Celle-ci se rencontre partout.

La « *Grue cendrée* » de passage se rencontre partout, mais la « *Grue de Mandchourie*, ce splendide oiseau connu au Japon sous le nom de l' « Oiseau du Taïcoon » est rare et ne se trouve que dans l'Empire du Soleil Levant et en Mandchourie. C'est celle qui tient une si grande place dans l'ornementation chinoise et japonaise. Elle est l'emblème de la piété filiale comme la cigogne chez les an-

ciens. C'est la « Grue de Mandchourie » qui apporta à « Lao-tse » la pèche de longévité.

Il y a en Chine des « *Cygognes blanches* » et près de Kalgan des « *Cygognes noires* ». Elles sont partout rares et vivent isolées.

Le *Héron gris*, *pourpré*, l'*Aigrette*, le *Butor* sont communs.

Il en est de même de la *Bécasse*, de la *Bécassine* dont il y a plusieurs variétés, de la » *Barge* », du » *Courlis* », du « *Chevalier* », du » *Vanneau*» , du » *Pluvier* », etc. Il serait trop long d'énumérer toutes les variétés d'échassiers que possède ce vaste pays couvert de rizières, coupé de canaux et parcouru par tant de rivières.

Les « *Râles d'eau* » et de » *genet* » la » *poule sultane* » et une quantité d'autres » *macro dactyles* » hantent les plaines humides et les marais, mais on n'en a pas trouvé encore de variété qui puisse mériter une description spéciale.

La « *Canepetière* » et la » *Oubarah canepetière* » sont les principaux » pressirostres » que l'on rencontre dans les grandes plaines du » Tché-ly » et du » Chantong »,

Parmi les » Palmipèdes » il faut citer la » *macreuse* » la » *foulque* », le » *grèbe* », le » *Pélican* » et le » *cormoran* », que les Chinois dressent à la pèche, surtout le dernier.

Les » *Canards*, » si nombreux en tous pays, le sont encore plus en Chine ou l'on trouve la « *Tadorne* », la « *Bernache* », le *Col vert*, plusieurs variétés de « *Sarcelles* », le « *Miloin* », le *Morillon* », le « *Pilet* « le *Canard siffleur* » et le » *Garros* ».

Parmi toutes ces espèces, il faut particulièrement attirer l'attention sur le » *Canard de la Chine* », ce charmant petit animal que l'on élève si facilement en Europe et qui fait depuis quelques années l'ornement de nos bassins.

On trouve en Chine, outre le « *Faisan* ordinaire qui a une grande ressemblance avec le faisan commun dit de Bohème, le célèbre « *Faisan vénéré* » dont les remiges caudales atteignent quelquefois une longueur de 75 centimètres, le « *Faisan doré* ». le « *Faisan argenté* », et le « *Faisan de Lœdy Amherst, thaumalea Amherstiæ* (syn. *Phasianus Amherstiæ*) ce bel oiseau au plumage étincelant que l'on appelle parfois le faisan en robe de noces. Le Musée du Jardin Zoologique d'Anvers possède un spécimen de cette belle variété.

Le « *Chrosoptilon mandchourien* » (Ho-ki ou poule de feu) est un superbe oiseau importé pour la première fois en Europe vers 1855 ; il est facile à apprivoiser, mais il vole mal et tend à disparaître, car les Chinois lui font une chasse active tant pour sa chair que pour les plumes de sa queue dont ils ornent leurs chapeaux.

On trouve aussi une espèce de « *Francolin* » fort jolie et d'un goût fort délicat, qui, grâce à la belle houppe qui orne sa tête. a reçu le nom d'*Eulophe*.

La « *Perdrix grise* » existe en Mongolie et diffère peu de la nôtre ; la « *Bartavelle* » ou perdrix grecque (*perdix saxatilis*) est commune dans les montagnes du Tché-ly et du Chan-tong.

Le « *Fetras paradoxe* » connu sous le nom de « *perdrix du désert* » s'abat en grandes bandes dans les plaines du Tché-ly, de la Mongolie et du Chantong. La « *Caille* » ne se voit que dans l'Ouest et le Nord où elle émigre en nombreuses troupes.

La « *Gélinotte* », le « *petit* et le *grand Fetras* » se trouvent dans toutes les grandes forêts de pins du Nord.

Le « *Ramier* », le « *Bizet* » et surtout les « *tourterelles* » sont communs en Chine.

Les « *Passereaux* » sont très-nombreux et les Chinois

qui aiment beaucoup les oiseaux et excellent dans l'art de les apprivoiser, en envoient dans les contrées les plus éloignées.

Si le » *Pierrot vulgaire* » ne se rencontre pas dans le Céleste Empire on y trouve cependant une grande variété de conivostres notamment le » *Friquet*, le *Linot*, le *bruant*, le *tarin*, le *Pinson* (Pinson des Ardennes). On trouve aussi dans le Midi le » *Sylvia Sutoria* », cet animal si remarquable par la façon dont il fait son nid.

La Chine possède une grande quantité de » *Fauvettes* et de *gobe mouches* », remarquables pour leurs vives couleurs et quelques-unes par la longueur de leur queue.

Le » *Merle* » et les « *Grives* » abondent. On élève en volières une espèce de grive bleue des plus jolies. Il y a aussi le « *Sansonnet cosmopolite* ».

Nous ne terminerons pas cet article sans mentioner le » *Calao à casque* » en croissant qui se trouve dans les forêts du Midi. L' « *Acrydoterus* » connu dans les colonies françaises sous le nom de *Martin*, les *Hirondelles*, les *Martinets*, et la célèbre *hirondelle salangane* » (hirundo exculenta) dont les nids forment un plat si recherché dans la cuisine chinoise.

Quant aux oiseaux de mer, ils sont nombreux : le *Pétrol*, le *Goeland*, le *Sterne*, l'*Huitrier*, l'*Oiseau des tempêtes*, la *Frégate*, etc.

ICHTHYOLOGIE.

Les poissons et les insectes sont si nombreux qu'il serait difficile de les mentionner. L'*Ichthyologie* de la Chine a déjà été savamment faite, il n'en est pas de même de l'*Entomologie* qui mériterait cependant une étude sérieuse.

Le nombre de poissons de mer ou d'eau douce que mangent les Chinois est très-considérable, plusieurs espèces sont non-seulement comestiles, mais ont encore un emploi industriel, ainsi avec les vessies et les cartilages de polynemus ou bynnicarpes on fait de la colle; avec la peau de certaines parties de la morue et du requin on fait des étuis, etc.

Le « *Cyprin* », ce charmant petit poisson rouge doré à yeux saillants et à trois queues, est originaire du « Fokien »; on le trouve presque partout et parfois il atteint la taille d'une carpe ordinaire. Le Jardin Zoologique de Bruxelles en a reçu, il y a environ un an.

On trouve aussi en Chine les « *Chéloniens* », notamment la « *Tortue d'eau douce* » à carapace dure et celle à carapace molle. Dans le lac Poyang vit une *Tortue chevelue*.

Les eaux de l'Empire du Milieu contiennent un grand nombre de *Crustacées* et de *Mollusques*. On y remarque, comme au Japon, une espèce de *crabe* qui a plus de deux mètres d'envergure et une variété de *crevettes* qui est grande comme une langouste.

Les « *Huîtres* » sont sur les côtes, notamment près de Ning-po, l'objet d'une pêche active et même en certains endroits d'une culture, car les parcs de la baie de Newrod, par exemple, ne sont pas de simples réservoirs, ce sont des viviers où l'on s'occupe à engraisser les huîtres.

L'usage de ces mollusques comme aliment remonte à la plus haute antiquité et les viviers du Che-kiang ont été sans doute creusés bien avant que Sergius-Aurata ne creusa celui de Baïes pour y engraisser les huîtres du lac Lucrin.

Les *Crevettes*, les *Huîtres* et les *Moules sèches* de même que le *poisson sec* et *salé* sont très-estimés des Chinois et sont par conséquent l'objet d'un très-grand com-

merce. Il en est de même des œufs d'esturgeon qui viennent de la Corée, des œufs de tortue séchés et de la carapace de la tortue molle.

MINES.

L'orographie de la Chine n'a pas encore été faite au point de vue de la Géologie et cependant l'on sait que le pays possède de grandes richesses minérales et qu'une étude géologique sérieuse mettrait à jour bien des produits dont l'existence en Asie est complétement ignorée.

Les traits généraux de la Chine montrent une contrée granitique et silurienne offrant beaucoup de formations anciennes, des éjections de porphyres, de diorites, des métamorphismes, etc. Ce sont ces caractères qui expliquent la richesse des gisements de minerais utiles dont un petit nombre seulement est exploité.

Nous l'avons dit précédemment, les Chinois n'ont encore pu tirer aucun profit sérieux ni de la statique et de la dynamique, ni de l'hydrostatique et de l'hydraulique ; ils ignorent le principe de nos machines les plus simples et toutes leurs actions sont une négation absolue des connaissances mécaniques. On a fait à ce peuple une réputation d'intelligence qu'il ne mérite pas. C'est le peuple le plus industrieux et le plus actif de la terre, mais il n'a pu fonder aucune science : ni la physique, ni la mécanique, ni la chimie, ni l'anatomie, ni la pathologie ou la physiologie de l'homme malade, ni même l'astronomie, car le peu que les Chinois ont appris, ils le doivent à la propagande des missionnaires.

Cette ignorance de tout ce qui est science provient des inconvénients de la langue mal faite. Coudillac l'a dit : « Toute science a pour instrument indispensable une lan-

gue bien faite ». Or, la langue usuelle des Chinois offre encore des imperfections qui ne permettent pas de s'en servir pour les discussions nettes et exactes, mathématiques si nous pouvons nous exprimer ainsi.

Dans toute l'industrie minière nous voyons se reproduire partout la dispendieuse simplicité des moyens primitifs, aussi n'exploite-t'on les mines que superficiellement, car les Chinois n'ont rien pour lutter contre les infiltrations des eaux et ne possèdent que des outils grossiers qui prolongent ce travail et le rendent moins parfait.

Cependant les richesses que renferme le sol de l'Empire du Milieu sont trop considérables pour que nous n'en parlions pas.

HOUILLE.

La crise du charbon que les industriels de l'Occident traversent en ce moment, nous engage à réunir ici tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur la production des combustibles minéraux (en Chinois *Mei-tann* et *Chi-tann*) dans l'Empire du Milieu.

Si l'on ajoute foi aux assertions des indigènes un immense et fécond bassin houiller s'étendrait du Nord au Midi et comprendrait les dix-huit provinces de la Chine.

Les mines les plus abondantes, les plus riches sont celles du Nord de l'Empire et de Formose. L'extension de la formation carbonifère dans les provinces septentrionales peut-être évaluée comme suit :

Dans le Chensi.	9,000	milles carrés.
— Chan-si	28,000	—
— Tchy-li jusqu'en Mongolie .	30,000	—
— Chin-King et la Mongolie méridionale	20,000	—
Ensemble.	87,000	milles carrés.

à quoi il faut ajouter :

pour les autres provinces et Formose.	40,000	—
Total.	127,000	milles carrés.

En Angleterre, l'étendue du terrain houiller n'est que de	12,000	milles carrés.
en France	2,000	—
en Belgique	1,200	—
en Allemagne	9,000	—
en Espagne	8,000	—
dans les possessions anglaises de l'Amérique Septentrionale	18,000	—
aux États-Unis	113,000	—
au Japon	6,000	—

Il y a en Chine trois sortes de combustibles minéraux exploités : l'anthracite, la houille et la lignite.

D'après M. Rondot, on trouve en Chine nos diverses sortes de charbons ; le Kiang-sou a, sur les rives du Yang-tse-Kiang quelques *channel coals* ; le Hou-péh et le Hoo-nan, des *anthracites* ; le Tché-ly, des *houilles maigres ;* le Kiang-si, des *smith coals* employés dans les forges ; les environs du lac Poyang, une espèce de *kovey coal* ; le Kwang-tong, des *houilles pyriteuses* utilisées pour la fabrication du sulfate de fer.

Quelques échantillons de combustibles de Chine analysés par M. Ebelmen ont donné les résultats suivants :

ANTHRACITE DE HOO-KWANG.

Charbon fixe	0,834
Matières volatiles	0,090
Cendres	0,076
	1,000

Il ne change pas d'aspect par la calcination ; son pouvoir calorifique équivaut aux 0.841 de celui du charbon pur.

HOUILLE ANTHRACITEUSE DE HOO-KWANG.

Charbon fixe	0,768
Matières volatiles	0,100
Cendres	0,132
	1,000

Cette houille ne se fritte ni ne se ramollit par la calcination. Pouvoir calorifique 0.813.

HOUILLE DES RIVES DU YANG-TSE.

Charbon fixe	0,862
Matières volatiles. . . .	0,108
Cendres	0,030
	1,000

Le Coke conserve la forme et le volume de la houille et les caractères de celle-ci la rapprochent de l'anthracite ; elle laisse très peu de cendres. Son pouvoir calorifique est de 0.925, celui du charbon pur étant pris pour unité.

Il y a quelques années, en 1867, on a essayé les charbons bitumineux du Chaï-tang, à bord des vapeurs fréquentant le port de Tientsin et tous les ingénieurs ont été d'accord pour le reconnaitre excellent pour le service des steamers. Quelques-uns le préféraient aux charbons de New-Castle qui, d'après ces avis, donneraient plus de cendres et plus de fumée que le combustible de Chaï-tang. Celui-ci qui coute très peu à la fosse ne peut se vendre à Tientsin à moins de 12 taels (80 francs) la tonne, ce qui doit être attribué au manque de voies et de moyens de communication. Les charbons sont apportés à dos de mulets des mines de Chaïtang à Mo-shi-kew (à 50 li O. de Peking) ; de là à Tung-chow le transport a lieu par chameaux. Chaque mulet porte 2 à 2 1/2 piculs (120 a 150 kilog,) et chaque chameau de 3 1/2 à 4 1/2 piculs (210 à 270 kilogr). On met de 6 à 7 jours des mines à Tung-chow et retour.

Le transport par chameaux ne peut s'effectuer qu'en hiver, alors que c'est surtout en été que la demande des steamers se produit. Avec une bonne route et des chariots

ou pourrait livrer la houille à Tien-tsin à 9 taels la tonne et avec une voie ferrée de Chaï-tang à Tien-tsin ou à Taku le charbon ne reviendrait qu'à 4 à 5 taëls (30 à 38 francs), prix auquel on pourrait l'exporter.

Il n'y a qu'un chemin convenable pour l'établissement des rails pour le transport de la houille des mines de l'Ouest de Péking vers Tien-tsin, c'est celui par Yang-fang vers le N. O. de Peking. Un petit embranchement pourrait facilement relier les mines de Yang-fang et celles de Men-teu-ken à la grande ligne, près de la Capitale. En 1868 on essaya la route de Lu-li-ho ou Pei-ko-ho, dans le district de Fang-shan, pour apporter les charbons de Chaïtang à Tien-tsin, mais les grandes pluies firent déborder les rivières et l'inondation couvrit deux millions de mows de terrains cultivés. Les habitants de ces districts employèrent des bateaux pour maintenir les communications, mais le charbon ne pouvant être transporté, parceque dans certains endroits la profondeur des eaux n'était que de 4 pouces, les prix montèrent de 900 à 1200 cash par picul.

Un grand avenir est réservé à l'exploitation des mines du bassin de Chaï-tang, car la qualité du produit est supérieure à celle des autres combnstibles de la Chine et les propriétaires paraissent assez disposés à accepter les machines étrangères : pompes d'épuisement, etc.

Tien-tsin reçoit annuellement 7 à 8000 piculs (420 à 480 tonnes) de charbons Chaï-tang, plus quelques centaines de tonnes de houilles provenant des districts de Lau-ho et de Pétang-ho et inférieures comme qualités à celles de Chaï-tang.

Ces différentes espèces de combustibles ont donné, à l'analyse, les résultats suivants :

	CHAÏ-TANG *bitumineux*	CHAÏ-TANG *anthracite*	LAU-HO *bitumineux*
Gaz pieds	9.856	2,324	7.928
Coke liv.	1.960	2.100	1.512
Goudron do	—	—	175
Qualité du Coke	*inférieure*	*anthracite*	*bonne*
Eau	26	26	350
Poids spécifique du Charbon	1.469	1.600	1.450
Matières volatiles en 100 grains de Charbon	14.35	6.30	23

En moyenne, le charbon de New-Castle produit 10,000 pieds de gaz, 1400 liv. de coke, 100 liv. de goudron, 100 liv. eau; son poids spécifique est de 1.25 et les matières volatiles atteignent 30 p. c.

Les mines de Ku-tsu-fang sont à 240 li N. N. E. de Péking, à 40 li au N. du Peï-ho, un peu à l'Est de la grande muraille qui n'a laissé ici comme souvenir de son existence que quelques tours carrées. Le charbon que l'on y trouve à fleur de sol parait surtout favorable à la fabrication du gaz.

Un froid intense règne dans les mines de Lau-ho situées dans la plaine au pied des montagnes du Nord et dont la profondeur est de 100 à 240 pieds. Un mineur a affirmé qu'en creusant 140 pieds il n'a trouvé que de la terre, puis 30 pieds de pierres calcaires, puis la veine qui a une épaisseur de huit pieds. A 20 mètres de cette mine on a creusé un puits pour recevoir les eaux de la houillère.

Dans la Mandchourie, il y a des mines importantes situées dans une chaîne de montagnes, au N. E. de Liau-yang-chow, à 210 li N. E. du port ouvert de Niu-chiang ; les unes se trouvent à Mah-fsi-kow, à 60 milles de Liau-yang-chow, d'autres à Penn-fsi-ho à 80 milles de cette ville. La profondeur des veines est de trois pieds, celle

des mines varie de 200 à 500 pieds. Environ 1500 ouvriers y sont employés et la production moyenne est de 10 à 15 piculs (600 à 900 kilog.) par homme et par jour. Le charbon de ce district ressemble beaucoup au Cardiff et est expédié sur Liau-yang-chow et Moukden. Rendu à Niu-chiang par bateau, il revient à environ 5 taëls (35 à 40 francs) et par voiture à 6 taels (42 à 48 francs) la tonne. Il est plus dur que le charbon de l'île de Kiu-siou (Japon).

A 200 li des mines dont nous venons de parler, il y en a encore d'autres, à Sai-ma-che, ce qui fait supposer qne presque toute la chaîne contient de la houille.

Kirin possède aussi des charbons, mais pas de fer. Des houillères étendues et exploitées depuis des siècles se trouvent à Wu-li-Chieh, à La-pako, vers le Sud et à Huo-shi-ling, à 200 milles des frontières de la Mongolie. A Itun, non loin des limites du Feng-tien, une veine a été ouverte par un marchand de la ville mongolienne du Kuan-cheng. Mais tous ces charbons du Kirin sont de qualités inférieures; ils donnent beaucoup de fumée et peu de chaleur. On en reçoit quelquefois á *New-chang*, port ouvert au commerce étranger.

Hankow reçoit du charbon excellent des mines du Hoo-nan. Les meilleures sortes viennent des districts de Heng-chow et de Paou-ching et sont de trois espèces : l'anthracite, une qualité plus molle et un troisième ressemblant au coke. Les prix varient de 4 1/2 à 6 taëls la tonne. On en a reçu en 1869, pour l'approvisionnement des steamers, 209.863 piculs.

Au commencement de 1869, l'attention des étrangers fut encore attirée sur les mines du district de Kiu-Kiang et un contrat fut conclu par la compagnie des bateaux à vapeur de Shang-hai avec les propriétaires de ces houillères, mais on trouva que le combustible donnait trop de

fumée. Le sécretaire de la compagnie française du gaz de Shanghaï dit que ces défauts deviennent des qualités comme charbons à gaz. L'article contient en effet au moins 40 p. c, de matières volatiles et donne un grand volume de gaz qui a peut-être le défaut d'être un peu trop carbonisé, ce qui, en pratique, obligerait à le mélanger avec un poids égal de charbon plus maigre. Dans ces conditions, ce charbon vaut pour l'usine 4 1/2 à 5 taëls la tonne et la compagie aurait avantage à en employer 20 à 25 tonnes par mois, au lieu du charbon du Japon »

Les mines de Lohping sont à un mille de la rivière et à 115 milles de Kiu-kiang. Sous le rapport de la facilité du transport, les charbons de ce district ont un grand avantage sur ceux du Hoo-nan et de Tien-tsin.

On évalue la consommation annuelle de charbons par les steamers naviguant sur le Yang-tse a 30,000 tonnes importées du Japon, d'Australie et d'Angleterre. En 1869, Kiu-Kiang en a fourni 6845 tonnes, d'une valeur de 39,558 taëls (environ 300,000 francs). La même année une concession fut accordée pour l'exploitation des mines de charbon dans le district de Chin-Kiang.

Dans le Che-Kiang, on ne connait pas du tout la richesse minérale de la province. On travaille dans quelques houillères du district de Kiang-shan, dans l'Ouest, et à Chang-shan et Sian, où les trois provinces du Che-kiang, du Kiang-si et d'Ann-hwouy se touchent. Ce charbon paraît contenir une plus grande quantité de carbone que les bitumineux ordinaires et est de très-bonne qualité. Les premiers étrangers établis à Ning-po consommèrent du charbon indigène et, pendant l'occupation britannique de Chu-san, les navires de guerre s'en approvisionnèrent une ou deux fois, mais les difficultés du transport ont fait cesser ce commerce. Les annales chinoises

parlent de l'exploitation de ces mines à une époque très reculée. Marco Paulo mentionne une pierre noire tirée des montagnes de cette région. On dit que les trois préfectures de Chu-chow, Yen-show et Ku-chow consomment beaucoup de charbon de Kiang-shan qui coûte à la mine 100 à 120 cash par picul ou un taël et demi par tonne.

Enfin près de Che-foo, on trouve les mines de Wei-hsien et de Teng-chow-foo,

D'après les auteurs chinois, les gisements houillers se trouvent surtout dans les régions où les forêts sont rares. Les mineurs, habitués à l'exploitation, découvrent les gisements d'après l'inspection du terrain. On commence par forer un puits de cinquante pieds de profondeur et souvent on découvre alors le charbon. Pour se prémunir contre les gaz méphitiques ou inflammables, on introduit dans la longueur des puits un tube en bambou dont la partie inférieure est enfoncée dans le lit de houille, les gaz se dégagent alors par ce conduit et les ouvriers armés de pics détachent les morceaux de charbon que l'on remonte à la surface du sol à l'aide du treuil. Pour éviter les éboulements, les Chinois remplissent les cavités formées par l'extraction de la houille avec de la terre bien tassée.

Voilà pour le Continent. Quant aux houillères de Formose qui, pour le moment, sont les plus importantes, elles s'étendent depuis le Round-Head, montagne située à l'extrêmité orientale de l'île, jusqu'aux roches volcaniques du village de Kimpo-a-li au N.-E. vers l'Ouest, la limite de ce bassin se trouve près des sources sulfureuses de Tamsui. Le charbon s'y trouve à fleur de terre près de la rivière qui coule de Kelung à Tamsui. Parmi les mines les plus riches de ce district il faut citer celles des environs de Nwan-nwan,

à quelques milles au Sud de Kelung et celles de Sikhou, très favorablement situées pour alimenter les navires qui viennent faire du charbon à Tamsui, où les belles qualités reviennent à $ 3.50 et $ 4 la tonne, Mais comme station de combustibles, Tamsui n'a pas d'avenir par suite de la barre qui se trouve à l'entrée de son port. Ce commerce tend donc à se centraliser à Kelung qui en a exporté :

7,163 tonnes en 1865,
17,887 tonnes en 1866,
12,860 tonnes en 1867,
25,392 tonnes en 1868.

Ce n'est qu'à partir de 1865 que l'attention des étrangers fut attirée vers le commerce de charbon de Kelung. L'exploitation avait pris un grand développement et l'on s'étonnait de ce que les autorités britanniques, en cherchant une station pour un dépot des charbons nécessaires à la flotte des mers de Chine, n'avaient pas songé à Kelung, admirablement situé dans ce but.

Nous avons vu que la houille de Chaï-tang coûte aux mines $ 3 la tonne, et de $ 8 à 9 pour le transport vers Tientsin.

Le charbon de Hsuen-hua-fou coûte également de $ 11 à 12 la tonne rendue à Tientsin.

A Hankow, le prix de la houille est de $ 11 à 14.

Le charbon de Kelung coûte sur les lieux de production $ 2,50 à 3 la tonne; les frais d'embarquement, droits, etc. s'élèvent à $ 1.70, soit ensemble $ 4,20 à $ 4,70 la tonne et rendue à Shanghai $ 5 à 5 12 taels. La bonne qualité, le voisinage de la mer et les facilités de transport présagent à Kelung le plus bel avenir comme station houillère, Le charbon de ce bassin est cependant inférieur en qualité aux charbons anglais, mais supérieur à ceux de

Nangasaki, du Nord du Japon et de la Saghalie. Il est dur et se rapproche des houilles de la Sibérie occidentale et des affluents du fleuve Amour. En géneral, il est détérioré avant de quitter le lieu de production, ce qui doit être attribué au mauvais système d'exploitation qui produit aussi une trop grande quantité de menus. Cette grisaille est employée dans les environs de Kelung pour obtenir la chaux du corail qu'on trouve en abondance sur les côtes. Une chaux de même qualité est produite à Tamsui où les écailles remplacent le corail. On exporte aussi de la poussière de charbon à Chin-chew et à Foo-chow où son usage est le même.

Dans les montagnes qui s'étendent de Kelung à la baie de Quar-see-Kow, sur une étendue de quatre milles, on ne rencontre que des houillères dont l'exploitation est faite d'une manière très-simple : Lorsque le terrain indique la présence du charbon ou, pour être plus exact, lorsqu'on voit des morceaux de combustible sortir de la montagne, on commence à percer un tunnel en suivant la veine et en travaillant généralement daus une direction horizontale inclinant un peu vers le haut pour éviter l'eau qui s'accumule rapidement. La plupart des mines ont une excavation de 100 à 400 pieds. Si la veine descend, on doit l'abandonner à cause de la présence de l'eau et du manque de pompes d'épuisement.

Dans les mines du Sud, on s'est également contenté jusqu'ici de profiter de l'affleurement du charbon dans les montagnes et de creuser aussi loin qu'il était prudent de le faire sans avoir à tailler dans le roc. Les outils employés sont très-primitifs et les mineurs taillent dans le charbon d'une manière si défectueuse qu'ils le réduisent presque complètement en poussière ; si quelques gros blocs sont produits, ils sont tellement avariés qu'ils

ne peuvent supporter l'exposition au soleil ni le transport. On paie le mineur 33 cents par 13 piculs (environ une tonne) et l'ouvrier qui transporte le produit à la sortie de la mine 30 cents. L'intérieur est si mal ventilé qu'au bout de quatre heures l'ouvrier est obligé d'aller respirer l'air au dehors.

Les Chinois ne peuvent écouler l'eau qui se montre dans les mines que par le travail des coolies, ce qui les oblige à abandonner les houillières les plus riches juste au moment où la qualité du charbon devient supérieure. Le charbon est apporté à la surface dans des paniers d'une capacité de 30 à 40 livres et attachés sur des traineaux assez petits pour traverser l'espèce d'égoût de 18 pouces de largeur par lequel on écoule la production.

Les mines appartiennent au Gouvernement. Cependant plusieurs des premiers émigrants qui occupent le terrain assument certains dro its de propriété en se faisant payer $ 50 pour l'ouverture de chaque puits ou cavité.

Dans les montagnes de Sikow (à 12 milles S. E. de Tamsui, sur la rivière qui coule vers Kelung), il y a deux veines mais elles sont trop minces pour être exploitées avec fruit par les Chinois. Le charbon en est excellent et dur.

Il y a environ huit ans, les Pepos, aborigènes à demi civilisés, découvrirent une veine dans les environs de la baie du Suao, un peu en arrière du village pépoien de Lam-hongo, au Sud de la baie et à quelques centaines de mètres du rivage. La présence du charbon en cet endroit prouve que le bassin de Kelung s'étend plus vers le midi qu'on ne le croyait. Le port de Suao, quoique petit, est sûr et facilement accessible. Les Pepos ont exploité la mine pendant quelques années mais la présence de l'eau et l'abondance du bois l'ont fait abandonner.

A côté de la question de l'exploitation il y en a une

autre qui intéresse le commerce étranger dans l'Extrême Orient, c'est celle des droits.

En Europe on taxait les produits étrangers pour protéger la manufacture indigène. C'était contraire aux vrais principes économiques, mais cela pouvait être excusable au point de vue de l'industrie nationale. En Chine, on tombe dans l'excès opposé, on établit, sur les produits indigènes, des droits vingt fois plus élevés que sur ceux venant de l'Étranger ; ainsi pour le charbon on a frappé d'une taxe d'environ 20 p. c. l'introduction de l'article chinois dans les ports du littéral, alors que les houilles anglaise, australienne et japonaise sont pour ainsi dire exempts de droits. Les charbons de Formose paient Tl. 1.0.0.8 par tonne ou un peu plus de 20 p. c., d'une valeur de 5 taels à Shanghai; les charbons du Japon et de la Saghalie tl. 0. 0. 5. 0. ou moins d'un pour cent de la même valeur. Ceux d'Australie, d'Angleterre et des États-Unis dont les prix varient de 8 à 10 taels ne paient qu'un demi pour cent.

Les traités avec les puissances occidentales fixent le droit d'entrée sur les houilles étrangères à 4 candarins par tonne ; la taxe sur les charbons chinois exporté d'un port à un autre est de 4 candarins par picul et, avec le droit de cabotage, de 6 candarins par picul. En 1866 on payait pour une cargaison de 10,000 piculs de charbons à Formose et à Shanghai tls. 668,4 ou 23 p. c. sur la valeur de la marchandise tls. 2.910. On cotait à cette époque la meilleure qualité de Cardiff de 11 à 14 taels la tonne, celle d'Australie de 7 1/2 à 10 taels, l'anthracite d'Amérique de 10 à 15 taëls, le charbon du Japon de 5 I/4 à 8 taëls et celui de Formose de 4 1/2 à 7 taëls.

En comparant la valeur des houilles, droits libérés, il y a nécessairement un grand désavantage pour l'article de Formose. On parle depuis quelques années de la réduc-

tion des taxes indigènes, ce qui contribuera à développer la production.

L'exemple du Japon qui fait travailler ses mines sous la surveillance des étrangers entrainera probablement la Chine dans la voie du progrès et lui imposera les bénéfices des inventions de l'Occident. Les ressources naturelles et la richesse nationale de l'Empire le demandent et lorsque l'Européen pourra exploiter les mines de charbon de la Chine, celles-ci approvisionneront l'Extrême-Orient, car nulle part le travail est moins cher et, à Formose surtout, les houillères se trouvent à proximité des rivières, ce qui facilite les transports.

PÉTROLE OU HUILE MINÉRALE.

Les huiles minérales naturelles se rencontrent très-abondamment dans différentes parties de la Chine et notamment dans la province du Sse-tchouan où le pétrole a une couleur verdâtre semblable à celle de l'huile de Pensylvanie. Son odeur est très prononcée. On rencontre aussi des mines de pétrole dans le Chensi où l'exploitation a une assez grande importance. On extrait les huiles par le forage de puits, mais quelquefois aussi on les rencontre à la surface du sol où elles se répandent en nappes d'une grande étendue.

Les Chinois emploient le pétrole pour l'éclairage, mais ils ne l'épurent pas. Ils le transportent dans des vases de verre ou de porcelaine à cause de son action corosive sur certains métaux.

Dans le Sse-tchouan, on brule quelquefois l'huile minérale à l'air pour en débarrasser le sol.

FER.

La Chine possède des mines de fer dans le Che-kiang, le Fokien, le Kiang-sou, le Honan, le Chan-si,

et le Kouei-tchéou, mais les procédés d'extraction y sont extrêmement couteux et si l'on venait à lever la prohibition qui frappe le transport de fers étrangers par jonques il n'y a pas de doute que l'article indigène serait chassé de tous les marchés de l'intérieur, même de ceux qui sont les plus voisins des lieux de production.

Les mines de fer s'exploitent à ciel ouvert au moyen de machines simples et grossières. Les fourneaux sont en briques refractaires, mais d'une construction moins régulière, moins soignée qu'en Europe. Quand le four est construit, on le laisse longtemps sécher. A la partie inférieure des fourneaux sont disposés des soufflets que trois ou quatre hommes font mouvoir: Quand le minerai est fondu, on le recueille en ouvrant un canal disposé à la partie inférieur du fourneau.

On dit que la chaîne de montagnes dans laquelle se trouve la vallée neigeuse est riche en minerais de fer. A Sha-ki, il y a une fonderie approvisionnée avec du minérai de la contrée.

Les préfectures méridionales de la province du Che-kiang : Chuchow, Taï chow et Wenn-chow produisent de grandes quantités de fer, mais le prix élevé par suite de la mauvaise exploitation rend toute concurrence avec l'étranger impossible et oblige les producteurs de se contenter du débouché que présente la consommation locale.

M. Giquel, directeur de l'Arsenal Impérial de Foo-Chow prétend que le fer de la Chine peut soutenir avec avantage la comparaison avec le meilleur fer de Suède.

Le Taï-shun-hsien, dans le Wen-chow, est un district montagneux peu habité. Sous le règne de Yung-lo (1403 à 1425) différentes mines d'argent et de fer furent ouvertes près des limites du Fu-chien, mais les taxes élevées perçues par le Gouvernement et la difficulté d'obtenir les mi-

nerais firent abandonner ces exploitations. En 1490, les taxes ayant été considérablement réduites, les mines de fer furent de nouveau ouvertes et ont été exploitées depuis, sans interruption. C'est le meilleur fer produit en Chine.

Dans le Hoonan, on rencontre des minerais de fer presque partout, mais notamment dans les districts de Chang-sha-foo, Yoh-show-foo, Paou-ching-foo, Heng-chew-foo, Chang-seh-foo, Cheng-chow-foo, Yung-chow-foo, Le-chow, King-show et de Pin-chow.

Les procédés usités en Chine pour convertir le minerai de fer en fonte et celle-ci en fer maléable sont analogues à ceux connus en Europe sous le nom de *Méthode catalane*. Il n'y a de différences que pour la forme des appareils et le détail des opérations.

Pour obtenir l'acier on soumet la fonte à la fusion et l'on y introduit une certaine quantité de fer. Lorsque le mélange des deux substances est intime, on retire la masse du feu. Dans le Sse-tchouan, on prend des bandes de fer et de fonte qu'on réunit en faisceaux pour les introduire dans un fourneau de briques refractaires et entre deux couches de terre glaise entourées de charbons incandescents. La fonte se liquéfie et vient arroser le fer qui se transforme en acier, puis on soumet celui-ci au martelage.

Le meilleur acier est produit dans le Sse-tchouan et le Chan-si avec l'oxyde de fer magnétique.

En 1820-21, la Chine (Canton) recevait de l'Europe environ 29,000 piculs de fer et 1000 piculs d'acier. En 1836-37, l'importation était de 16,238 piculs sous pavillon anglais et 3,490 sous pavillon des États-Unis. En 1844, elle s'est élevée à 67,205 piculs de fer et 1,600 piculs d'acier. En 1845, par les trois ports, Canton, Shanghaï et Amoy,

57,184 piculs fer et 317 piculs acier. Aujourd'hui l'importation annuelle s'élève en moyenne à 400,000 piculs de fer et clous et à 20,000 piculs d'acier, le tout pour une valeur de 5 à 6 millions de francs.

CUIVRE.

Les mines de cuivre sont nombreuses dans l'Empire du Milieu. D'après le *Livre des Montagnes et des Mers*, il existe quatre cent trente-sept montagnes qui fournissent ce métal soit à l'état natif, soit à l'état de minérai. D'après le *Livre de toutes choses*, les mines les plus riches sont celles des montagnes du Petchi dans le Houpéh, le Chen-si et le Yunan. C'est cette dernière province et celle du Koueï-tchéou qui fournissent la plus grande partie du métal employé pour la confection des cash. Mais les provinces qui livrent les plus grandes quantités de cuivre à l'industrie sont celles de l'Est, entre le Sse-tchouan et le Koueï-tcheou dont les minerais sont transportés par les navires étrangers.

Le Père du Halde a parlé des mines du Yeng-chou-foo, dans le Chekiang, mais les *Annales de la Préfecture* n'en font pas mention. On sait qu'il y a de riches mines de cuivre dans les provinces du Chekiang, du Fokien et du Kiang-si, mais l'exploitation d'un grand nombre de ces gisements est prohibée et l'accès des montagnes où ils se trouvent est même défendu. Un cordon militaire entoure ces hauteurs où les chemins sont mauvais et où le Gouvernement craint de voir se former des bandes de voleurs ou de rebelles.

Le *Cuivre natif* se rencontre en petits grains disséminés dans les roches schisteuses du Chekiang. Il est pur, d'une couleur jaune et pâle ou jaune rougeâtre. Pour le séparer

des sables avec lesquels il est mélangé, on opère un lavage qui entraine la gangue ; puis on dispose le résidu dans de grands fourneaux chauffés au charbon ; la fusion fait couler le métal au fond du fourneau où on le recueille, tandis que les parties non métalliques demeurent inattaquées.

Le cuivre natif est quelquefois mélangé de plomb. Pour séparer les deux métaux, on les fait fondre dans un fourneau muni de deux orifices superposés. On chauffe d'abord à la température du rouge naissant, de manière à ce que le plomb seul entre en fusion et s'écoule par l'ouverture supérieure; puis on élève la température pour faire fondre le cuivre qui s'échappe par l'orifice inférieur.

On trouve encore le cuivre en Chine à l'état de pyrite, de sulfure et d'oxydale. D'après un auteur chinois, on rencontre aussi le cuivre melé à l'argent. Pour séparer ces deux métaux on fait fondre l'alliage avec du plomb. Celui-ci s'unirait à l'argent et le lingot constituerait un plomb argentifère qu'on doit traiter à peu près comme en Europe pour la coupellation.

Tout le cuivre rouge (en chinois tse-lay-tong) produit dans l'Empire du Milieu sert à la consommation du pays. Pour le transformer en cuivre jaune on le fait fondre avec une partie égale de zinc dans des creusets fabriqués avec de l'argile et chauffés dans des fourneaux avec des pains de houille formés de poussière de charbon et d'argile.

On a beaucoup parlé du cuivre blanc de la Chine (en chinois peh tong). Voici ce que les jésuites de Péking en disaient : « Le cuivre blanc ne doit sa couleur à aucun mélange ; au contraire, tout mélange le rend moins beau ; il ressemble parfaitement à de l'argent et si ce n'était la nécessité d'y mêler un peu de toutenague ou de semblable métal pour l'empêcher d'être cassant, on en pourrait faire

des ouvrages d'autant plus singuliers qu'il n'y a peut-être pas hors de Chine une semblable espèce de cuivre. »

Les chimistes ont reconnu que les missionnaires étaient dans l'erreur et aujourd'hui l'on est persuadé que le cuivre blanc est un alliage de cuivre et d'arsenic et non une combinaison de cuivre, de zinc, de nickel et de fer comme le prétendait le docteur Hyde ou de 7/16 de zinc, 5/16 de cuivre et 4/16 de nickel, comme le croyait Dimoidie.

Le peh-tong vient surtout du Yunan d'où l'on reçoit aussi une espèce de cuivre blanc tout à fait différent du peh-tong. Plusieurs objets rapportés de la Chine ont été examinés par M. Pelouze qui déclara que quelques-uns des alliages chinois, considérés en dehors du point de vue monétaire ou numismatique paraissent offrir une importance réelle. Nous citerons particulièrement un alliage d'un blanc légèrement jaunâtre avec lequel avait été faite une pipe. M. Pelouze lui a trouvé la composition suivante:

Cuivre	58.0
Zinc	35.0
Plomb	3.5
Fer	2.0
Etain	1.5
	100.0

» On confondrait cet alliage. quant à l'aspect, à la couleur et, jusqu'à un certain point, à la malléabilité, avec le pak-fong, qui nous vient aussi de la Chine. Il paraît se sulfurer difficilement et il conserve bien son éclat dans les circonstances atmosphériques ordinaires. Sous ces divers rapports, il semble mériter l'attentiou des industriels. Il serait à désirer que cet alliage entrât en concurrence avec le pak-foung ou argentan, qui, contenant du nickel, a une valeur vénale beaucoup plus considérable.

» Deux tuyaux de pipe, venant de la Chine, ont aussi été

soumis à l'analyse, et ont offert la composition suivante :

N° 1		N° 2	
Cuivre	50.5	Cuivre	70.0
Zinc	30.0	Nickel	12.0
Nickel	15.0	Zinc	9.0
Fer	3.0	Fer	7.0
Plomb	1.0	Plomb	1.0
Etain	0 5	Soufre et étain	1.0
	100.0		100.0

« Ces deux alliages, quoique présentant une composition bien plus compliquée que celle du pak-toung, peuvent cependant lui être assimilés jusqu'à un certain point. Il est probable que le plomb, le soufre et l'étain s'y rencontrent accidentellement; mais il faut bien admettre que le fer y a été introduit à dessein, et son rôle, particulièrement dans l'alliage n° 2, mérite d'être étudié. Il semble que ce métal y remplace une partie du nickel avec lequel les chimistes savent qu'il a une grande analogie.

»Ces deux alliages, surtout le dernier, sont remarquable par leur éclat, leur belle couleur d'un blanc très légèrement jaunâtre ; ils possèdent une assez grande malléalabilité. »

Le cuivre blanc se présente dans le commerce sous forme de plaques de 34 centimètres de long sur 16 de large et 15 millimétres d'épaisseur.

La fabrication du cuivre existe presque partout en Chine, cependant certaines localités ont la réputation de faire mieux tels ou tels articles. Dans l'Extrême Orient, l'usage du cuivre est encore plus répandue que celui du fer, tout comme en Europe, dans l'antiquité (1). Toute la

(1) Les armes dont se servaient les héros d'Homère étaient d'airain et non de fer et l'airain des anciens n'étaient autre chose que du cuivre. Ce métal servait aussi à frapper les monnaies et son nom chez les Romains désignait le signe d'échange comme chez nous le nom de l'argent. On disait *Œs publicum* (l'airain public) comme on dit chez nous l'argent de la nation. Le mot *cuprum* dont nous avons fait cuivre était scientifique et dérivait du nom de Cypris donné quelquefois à Vénus.

monnaie de billon en Chine est en cuivre pur ou allié avec un ou plusieurs métaux, car dans l'Empire du Milieu les monnaies présentent des variations infinies. Il y en a de cuivre allié avec de l'étain, de cuivre allié avec du zinc. Quelquefois les deux alliages sont combinés. Il y en a qui ont :

9	parties	de	cuivre.
6 1/2	—	de	zinc.
2 1/2	—	de	fer.

d'autres qui sont plus jaunes et qui ont :

79	parties	de	cuivre.
10	—	de	zinc.
7	—	de	plomb.
4	—	d'étain.	

Kien-long ordonna la composition suivante :

50	catties	de	cuivre.
41 1/2	—	de	zinc.
6 1/2	—	de	plomb.
2	—	d'étain.	

Les instruments et ustensiles de cuisine et de ménage, les pipes, les coffres, les garnitures de meubles, d'armes, les canons, etc., sont fabriqués avec du cuivre.

Le Bronze *chinois* est inférieur en qualité à celui du Japon et les produits de l'industrie de l'Empire du Soleil Levant l'emportent aussi par l'élégance des formes et le fini des ciselures.

Le bronze chinois s'obtient par la fusion d'une livre de cuivre avec 1/20e d'once d'étain et 1/50e d'once de plomb ou avec 1/4 de livre d'étain et 1/20 d'once d'or. C'est ce dernier alliage qu'on emploie surtout pour les vases. Ceux-ci terminés reçoivent la belle nuance qui les caractérise, par un bain formé de vinaigre, de vert de gris et

d'eau. On fabrique en Chine, comme au Japon, des vases niellés d'or ou d'argent.

L'industrie des cloches inventée en Chine y est encore très importante. On en voit à Péking qui ont 6 et 7 mètres de hauteur.

Les fabriques les plus importantes sont dans le Nord où la fonte s'obtient dans de petits cubilots à bec en terre réfractaire, fixés sur un trépied. Quand le métal est fondu on fait basculer le cubilot sur les deux pieds de devant et la fonte s'écoule par le bec dans une poche en fer doublée de terre et dont on la retire à l'aide d'un manche en bois, pour la déverser dans des moules formés d'argile battue, saupoudrée de charbon de bois, et divisés en trois parties cylindriques contenant à l'intérieur un autre moule destiné à former la partie intérieure de la cloche.

C'est également ainsi que s'opère la fonte des bassines.

Les cloches réservées au Palais impérial sont composées de

47,000	livres	de cuivre.
4,000	—	d'étain.
120	onces	d'argent.
50	—	d'or.

Les *miroirs* dont se servent les Chinois sont fabriqués avec un alliage de cuivre et d'étain, alliés en proportions égales. A la surface de la plaque métallique on produit un amalgame par l'addition de mercure et l'on obtient par le frottement une plaque polie parfaitement brillante et douée d'une grande puissance de réflexion.

D'après une analyse faite par M. Pellet, l'alliage employé dans la fabrication des miroirs chinois et japonais serait :

Cuivre	50.80.
Zinc	30.50.
Etain	16.50.
Plomb	2.20.

et l'amalgame étendu sur la plaque métallique polie serait de

69.36	étain.
30.—	mercure.
0.64	plomb.

Il nous reste encore à parler du cuivre préparé pour la fabrication des gongs on tam-tam. Ce métal porte en Chine le nom de Chann-tong et n'est qu'un alliage de cuivre jaune, dur, sonore, compacte et quelque peu malléable. Tout le monde connait les sons amples et profonds que rendent ces instruments connus en Chine depuis la plus haute antiquité. Malgré que l'analyse chimique nous ait révélé la composition du Channtong, nous ne parvenons pas à produire le même métal. Nous ignorons encore comment les gongs sont fabriqués, comment les alliages sont fondus, coulés et martelés.

M. Champion a eu la bonne fortune de pouvoir pénétrer dans une fabrique de tam-tams, et voici ce qu'il en dit :

« Les marchands chinois recueillent avec soin les fragments des tam-tams brisés (ces instruments se cassent très-facilement lorsqu'ils sont employés par des mains inexpérimentés : et les musiciens chinois les frappent avec prudence, non pas au centre, mais vers la circonférence. Un coup violent donné au milieu du gong produirait une vibration trop rapide qui pourrait briser le métal.) C'est avec les débris de ces instruments qu'on en fabrique de nouveaux (nous n'avons pas eu l'occasion de voir fabriquer de toutes pièces l'alliage primitif). La première opération qui se pratique dans un atelier spécial consiste à fondre les morceaux de métal dans un four. Il faut chauffer quelques minutes ces débris, en évitant que la température ne dépasse le rouge sombre, on rend ainsi

le métal cassant après son refroidissement, et on peut le briser en fragments.

« On choisit les morceaux les plus purs et on en prend un poid déterminé que l'on mélange avec de la planure du même métal, provenant du raclage des gongs récemment fabriqués. Le mélange est introduit dans un creuset de terre réfractaire de même forme que les nôtres, et on le chauffe dans un four carré, assez grand pour contenir deux creusets renfermant trois ou quatre kilogrammes d'alliage.

» Les fours sont alimentés avec une espèce de charbon de terre dur, à courte flamme, qui offre quelque ressemblance avec l'anthracite. On dispose le combustible avec soin autour des creusets, au moyen de grandes pinces en fer, que l'on introduit par l'orifice circulaire du four. La combustion est constamment activée à l'aide d'un soufflet formé d'une grande boîte rectangulaire, horizontale, dans laquelle se meut un piston qui sert à l'aspiration et au refoulement de l'air au moyen de clapets en bois d'une grande simplicité. Les produits de la combustion se répandent dans l'atelier et s'échappent au-dehors par de vastes ouvertures destinées au renouvellement de l'air.

» Quand le métal est fondu, un ouvrier soulève le creuset avec une pince en fer, il en verse le contenu et le présente immédiatement à un autre ouvrier chargé de peser l'alliage ; le creuset, à peine vidé, est de nouveau rempli ; la matière qu'on y introduit est tassée et soumise aussitôt à la fusion. La température des fours est très élevée, malgré l'intermittence du jeu des soufflets, grossièrement fabriqués ; c'est à la partie supérieure du four qu'on place les débris de gongs soumis à la cuisson, ces morceaux d'alliages sont ainsi constamment léchés par les flammes qui s'échappent du foyer.

» Quand le métal est fondu dans le creuset, il est bon de l'agiter avant de le couler, afin de rendre la masse homogène et d'éviter le phénomène de la liquation, tout en retirant en même temps, avec un crochet de fer, l'oxyde qui s'est accumulé à la surface. Ensuite, on verse le métal dans un moule formé d'un disque de fer soutenu par un bâti de pierre de cinquante centimètres de haut environ qu'on entoure d'un rebord de terre glaise roulée à la main sur une planche de bois, et affectant la forme d'un boudin de deux centimètres de diamètre. On frotte d'avance la surface du moule avec de l'huile de pois oléagineux. La plaque métallique, une fois graissée, est saupoudrée de sable fin et recouverte d'un chapeau conique en terre cuite, au centre duquel se trouve un orifice muni d'un entonnoir. Ce chapeau s'appuie sur le rebord d'argile, il empêche le métal, qu'on verse par le trou central, de se refroidir trop brusquement, et garantit en même temps l'ouvrier contre les gouttelettes de métal qui pourraient être projetées. La plaque de fer formant moule est toujours échauffée par des opérations précédentes et l'alliage liquide qu'on verse à sa surface ne reprend pas immédiatement l'état solide. Dès que la solidification a lieu, on retire le chapeau de terre et le rebord d'argile; le métal encore rouge offre l'aspect d'un disque d'un centimètre d'épaisseur ; on frotte ses deux surfaces avec un balais de bois pour enlever les impuretés adhérentes, et l'on procède au premier martelage.

» Cette opération s'exécute en plaçant le disque encore rouge sur un tore en fonte d'une hauteur de 15 centimètres et d'un diamètre de 25 à 30. L'appareil est disposé sur un billot de bois ; on frappe sur le disque au moyen d'un marteau dont la tête est sphérique ; ce marteau est emmanché sur un long bambou très-flexible, ce qui permet d'exécuter avec habileté un violent battage.

» La pièce ainsi travaillée est portée dans un second atelier où se trouve un fourneau à fleur de terre alimenté par du charbon de bois et présentant une surface d'un mètre à un mètre vingt centimètres de rayon. Les pièces de métal provenant du premier atelier et ayant déjà acquis une forme courbe par le premier martelage sont placées sur le foyer et chauffées jusqu'à la température du rouge sombre ; l'ouvrier surveille avec soin l'opération et règle la température en promenant le gong sur le foyer, au moyen d'un crochet de fer ; il a soin de bien agiter la pièce et de la retourner fréquemment pour chauffer également les deux surfaces. Quant la pièce a atteint le degré de température voulu, on la transporte sur l'enclume où elle est énergiquement martelée par cinq ouvriers munis de longs marteaux de fer, tandis que le contre-maître la retient au moyen de pinces en fer, l'avance et la recule à son gré, pour que la martelage soit bien régulier. Parmi ces cinq ouvriers, trois seulement frappent successivement en cadence et de toutes leurs forces ; les coups se suivent avec une admirable précision ; les deux autres frappent aussi à leur tour avec des marteaux plus gros et plus lourds que ceux de leurs camarades. Cette opération du martelage est réellement d'un grand intérêt, on ne se lasse pas d'admirer l'habileté, la précision de ces forgerons, qui frappent à quatre ou cinq une pièce de petite dimension, qui manient des marteaux très pesants très volumineux, sans jamais se gêner mutuellement dans leurs mouvements.

» Quant la pièce est assez refroidie, on la réchauffe de nouveau pour la soumettre une seconde fois au martelage. Puis on la superpose avec cinq ou six autres gongs arrivés au même degré de fabrication et on les chauffe sur le foyer pour les marteler ensemble sur l'enclume.

» Pendant cette opération, les cinq forgerons frappent tous à la même place, tandis que le contre-maître fait mouvoir les gongs ; ce qui donne à ceux-ci une épaisseur égale et une courbure uniforme. Ce résultat obtenu le martelage continue, mais deux des ouvriers remplacent leurs marteaux par des maillets en bois, dont les surfaces frappantes sont plates. Après un battage assez prolongé, on sépare les pièces forgées ensemble et on les travaille chacune isolément. On en coupe les bords à la cisaille et on achève de leur donner la forme voulue. Quand le gong est ainsi forgé, on termine les bords et on le chauffe au rouge sombre, pour le plonger ensuite, pendant cinq ou six secondes dans la cuve d'eau.

» Après la trempe, le tam-tam est frotté énergiquement avec un tampon d'étoffe, imbibé d'eau salée et puis porté au feu. Après cette nouvelle cuisson on transporte la pièce dans un atelier où elle reçoit un martelage particulier et où l'on recourbe les bords de l'instrument, opération qui exige une grande habileté, car le moindre choc donné à faux pourrait déterminer une fente dans la plaque métallique. La pièce est enfin chauffée une dernière fois au rouge sombre et jetée dans l'eau froide où elle séjourne pendant deux à trois minutes ; on la retire et on la frotte vivement avec un maillet de bois.

» La pièce passe de là dans un troisième atelier ; un ouvrier la place par terre, et, muni de deux marteaux courts, frappe avec l'un d'eux, tandis que l'autre sert d'enclume. Cette opération a pour but de terminer complétement les bords, qui doivent être relevés. Un autre ouvrier s'empare de la pièce et la porte sur une enclume carrée d'environ vingt centimètres de côté, il la frappe avec un marteau court, pesant environ cinq cents grammes, et dont les deux têtes sont rondes. Les coups portés

doivent être dirigés suivant des circonférences concentriques, en commençant par frapper autour du centre; en dernier lieu, les coups sont quelquefois dirigés suivant les rayons. Les tam-tams terminés laissent, en effet, généralement voir les traces des coups de marteau qui ont servi à la dernière opération. Pendant ce travail, l'ouvrier frappe très vigoureusement, mais ses coups sont pour ainsi dire retenus ; il doit être très habile, et sa main doit posséder une certaine élasticité, afin que le marteau rebondisse, et que le choc soit de peu de durée. Cette opération très délicate n'est pas toujours menée à bonne fin, il arrive quelquefois que la fabrication échoue pendant cette dernière phase, et que le gong soit brisé; aussitôt que la pièce martelée est fendue, l'ouvrier s'en aperçoit par les sons qu'elle rend, et il la met au rebut.

» La dernière opération consiste dans le nettoyage et le grattage des pièces ; elle s'exécute dans un quatrième atelier spécial : les tam-tams sont grattés avec des outils d'acier, que font agir des ouvriers assis par terre; les instruments sont toujours grattés du centre à la circonférence. Suivant leur destination on les travaille sur toute la surface, ou sur une zone plus ou moins étendue.

» Avant de livrer les tam-tams on commence par les faire résonner, et l'on vérifie leur qualité, l'épaisseur et l'uniformité du métal, par la nature et l'intensité du son.

»Des analyses anciennes, pratiquées sur des gongs venus de Chine, n'avaient révélé que la présence du cuivre et de l'étain, dans la proportion de quatre-vingts parties du premier métal pour vingt du second. Nous en avons récemment analysé avec le plus grand soin divers échantillons que nous avons rapportés ; nous avons obtenu les résultats suivants :

Cuivre	82,00
Etain	17,00
Fer	1,00
Nickel	traces.
	100,00

« La présence du nickel ne peut être constatée que si l'on opère sur plusieurs grammes de l'alliage.

» Dans la fabrique dont nous venons de parler, les ouvriers, à l'époque où nous avons pu les voir à l'œuvre, ne travaillaient que pendant la nuit, à cause de la haute température des journées. Ils étaient payés à forfait et étaient tenus d'exécuter dans la nuit un nombre déterminé d'instruments. Les travaux étaient interrompus généralement à 7 heures du matin. Le contre-maître, chargé de la direction de toute la fabrique, était payée une piastre par jour (5 francs 50 environ). Les autres ouvriers recevaient une demi-piastre. Ils étaient tous à peu près nus, car pendant l'été les nuits sont extrêmement chaudes en Chine.

» On trouve dans le nord de la Chine, spécialement à Péking, des gongs beaucoup plus grands que ceux que nous avons pu rencontrer ordinairement chez les marchands. Ces gongs rendent des sons admirables ; ils ont quelquefois un mètre et plus de diamètre ; ils sont, dit-on, confectionnés en Cochinchine.

» La fabrication des gongs, qui nécessitent la réunion d'un grand nombre d'ouvriers, astreints à un travail pénible et régulier, ne s'exécutent pas pendant les mois les plus chauds de l'été. Les fabriques les plus célèbres se trouvent à Sou-tchéou, ville remarquable par les nombreuses industries qui s'y exercent.

» Dans la fabrication pénible et minutieuse des gongs, nous avons pu admirer l'habileté, la sûreté de main, la vigueur des ouvriers chinois qui, au premier abord, sem-

blent nonchalants et apathiques ; leur activité et leur énergie sont démontrées par le fait de ces longues opérations, que des ouvriers européens ne sauraient peut-être pas mener à si bonne fin dans le même intervalle de temps.

» Les tam-tams sont d'un usage très répandu en Chine ; on les emploie dans les mariages, les enterrements, les fêtes publiques ou religieuses, en un mot, dans toutes les cérémonies, ainsi que dans les visites des mandarins d'un grade élevé.

» D'après les textes chinois, les tam-tams ne rendent pas tous le même son, et les Chinois distinguent ces instruments suivant l'intensité des sons obtenus. Ils les divisent en deux classes :

Sons mâles ;

Sons femelles.

» Les gong qui ont été martelés à plusieurs reprises sont généralement doués du son mâle.

PLOMB.

On trouve le plomb (en Chinois hi-youen) dans les provinces du Yunan, Ngwan-houei, du Fokien, du Kwang-si et du Kansoo, mais comparativement aux autres métaux, celui-ci est assez rare en Chine où l'on s'en sert pour la fabrication d'ustensiles de ménage et surtout pour doubler les caisses de camphre et les boîtes dans lesquelles on expédie le thé. La consommation dépasse de beaucoup la production, aussi importe-t'on des quantités assez fortes de plomb des Etats-Unis et d'Europe.

On fabrique en Chine une espèce de céruse (yuen-fann) qui se rapproche plus du carbonate neutre de plomb que du sous-carbonate et qui est employée en peinture et dans la fabrication des cristaux.

ZINC.

Ce métal n'est connue en Chine que depuis le XVIIe siècle quand il arriva sur le marché de Canton sous le nom de plomb japonais (peh-youen). Depuis lors, on exploita les mines de calamine et de blende du Yunan et du Chansi.

Le minérai est concassé, puis introduit dans des creusets en terre réfractaire qui sont disposés les uns au-dessus des autres en couches horizontales entre lesquelles on place de la houille et des branches sèches auxquelles on met le feu. Au bout d'un temps déterminé on ouvre les creusets et l'on en retire le zinc métallique réduit. Une seconde fusion sert à enlever la gangue qui recouvre les culots de zinc.

Les Chinois fabriquent le LAITON en ajoutant à la calamine une certaine quantité de cuivre. Ce laiton sert à la production du CLINQUANT (en Chinois *toung-poh* et *kinn-hoa*) dont la consommation est très importante dans tout l'Empire. On s'en sert pour décorer les temples, on en porte en tête des cortèges, etc. On en exporte en Cochinchine, aux Indes et dans la Malaisie.

ÉTAIN.

Presque toutes les provinces de l'Empire possèdent des minérais d'étain, mais le Yunan et le Koueï-tcheou fournissent la presque totalité du métal qui sert aux divers besoins de l'industrie. Le manque de voies de communication et l'éloignement des lieux de production des districts consommateurs permettent l'importation de l'article étranger, notamment de l'étain de Banca qui est le plus estimé.

Les Chinois soumettent le minérai d'étain à un lavage

qui lui enlève les matières terreuses. Puis ils le placent dans des fourneaux en brique chauffés au charbon de bois. Celui-ci se transforme en oxyde de carbone qui réduit l'oxyde d'étain. Le métal tombe en gouttelettes et arrive à l'état liquide dans des bassins en terre dont le fond plat est recouvert d'une plaque en porcelaine.

L'étain de Chine est cassant, moins pur que le métal importé.

MÉTAUX PRÉCIEUX.

La Chine renferme des mines d'or et d'argent d'une grande richesse et situées dans la zone qui s'étend depuis la Tartarie chinoise jusqu'au Yunan. Le Gouvernement possède tous ces gîtes, mais, malgré la pénurie du trésor, il ne veut pas augmenter l'exploitation des gisements. Il a fait quelques concessions à des particuliers, en réglant alors l'étendue de la concession, la direction à donner aux travaux, la durée de l'exploitation, etc. Toutes ces entraves ont provoqué une réduction des demandes d'entreprise et une augmentation d'exploitations secrètes.

On a souvent affirmé que ce sont des raisons politiques qui ont produit l'interdiction de l'exploitation des mines des métaux précieux en Chine. Il parait que c'est là une erreur et que ce sont plutôt des raisons économiques. En effet, l'or et l'argent constituaient autrefois les principaux articles du commerce de l'île Haï-nan. L'Empereur Kianghi croyant que l'exploitation des mines détournait les hommes du travail de la terre qui est la source principale de la richesse nationale défendit le commerce des métaux précieux dans l'île, sous peine de mort.

On ne connait pas le produit annuel des mines. On l'évalue à environ 25 millions de francs d'or et 40 millions de francs d'argent. Mais ce n'est là qu'une production bien

faible comparativement aux trésors enfouis dans cette Chine où les principes de la géologie et de la métallurgie sont encore ignorés et où le génie industriel n'arrive qu'à de si petites profondeurs.

OR.

L'or se rencontre à l'état natif dans toute la Chine proprement dite et, dans les dépendances, on le trouve sous la forme de pépites volumineuses, mais plus souvent à l'état de poudre fine et quelquefois aussi dans les filons.

Le gisement d'or le plus important de l'Empire est le lit du fleuve Kin-scha-kiang (rivière au sable d'or), branche principale du Yang-tse-kiang et qui roule ses eaux sur un sable très riche en poudre aurifère. Le Houang-ho (fleuve jaune) doit également son nom aux sables aurifères qui roulent dans ses eaux. Dans les environs de Ling-tao-foo (Chen-si) et de Yong-tchang-foo (Yunan), dans les arrondissements de Koung-tcheou et de Thsaï-tchéou (Ho-nan) et dans le pays de Sin-kien (Kiang-si), on obtient aussi de grandes quantités du métal précieux par le lavage des sables des torrents. Les monts The-ling renferment de la galène associé à l'or.

Les Chinois sont très habiles à découvrir les filons aurifères et à distinguer le métal précieux des autres minéraux d'une apparence analogue, mais ils ne savent pas extraire l'or intimement uni à certains minérais, aussi se contentent-ils le plus souvent à traiter les sables aurifères

Les Chinois distinguent les différentes qualités de l'or par la couleur ; le rouge est presque chimiquement pur ; puis vient le violacé, le jaune et le verdâtre. Cependant nous avons vu à Cantondes orfèvres qui employaient la pierre de touche qu'ils appellent *mo-nang-tschia* et qui est

d'un noir brillant, On prétend que la meilleure vient du Tché-ly. Les Chinois frottent cette pierre avec la graine oléagineuse du *ricinus communis* puis il font des épreuves avec de l'or pur et déterminent les titres par la comparaison des couleurs. A Hong-kong, un changeur chinois mettait la pierre de touche en contact avec du soufre chauffé et faisait ensuite l'expérience par le frottement du métal. Si celui-ci est pur il conserve sa couleur, s'il est impur il noircit par la formation de sulfures d'argent ou de cuivre.

Voici les titres pour les différentes qualités d'or :

Le *twanghan* est en forme de barres ; son titre est en général de 94 1/2 à 95 p. c., c'est-à-dire qu'il renferme 5 à 5 1/2 p. c. d'alliage.

Le *soangcat*, au titre de 90 à 92 p. c.

Le *tungts*, en lingots en forme de souliers, 96 p. c.

Le *toots* ou *toujee*, 92 p. c.

Le *chaujee*, d°

Le *seongpoa*, 93 1/2 p. c.

Le *seong-yeukz* 94 à 95 p. c.

Le *pouse* ou *seong-po*, environ 94 p. c.

Le *chutse* ; il est généralement en barres de 91 p. c.

Le *swarhtse* ou *chantse*, en lingots de 93 p. c.

Le *ongee*, de 90 à 91 p. c.

Le *tootse*, 92 p. c.

Le *cutse*, de 90 p. c.

Le *sowchew* ou barres d'or de la Cochinchine, de 96 à 97 p. c.

ARGENT.

Les gisements de minérais argentifères sont très nombreux dans presque toutes les provinces de l'Empire, mais surtout dans la Mongolie, le Chan-si, la Corée, le Kan-soo, le Kwang-tong, le Ngan-houei, le Hoo-nan et le Yu-

nan. Cette dernière province est particulièrement riche sous ce rapport ; on estime à 40,000 le nombre des ouvriers et à 2 millions de taëls le produit des mines d'Hochan et de Song-sing. L'exploitation des gisements argentifères se fait à ciel ouvert, on creuse dans le sol des tranchées parallèles à la direction du filon. Un agent du Gouvernement est toujours là pour faire les essais sur le minérai et surveiller le travail, car l'exploitation est un privilége concédé au prix de lourdes charges.

L'argent se présente presque toujours allié à d'autres minérais. On le trouve à l'état de sulfure ou mélangé au plomb (galène argentifère), à l'arsenic, au cuivre ou à l'antimoine. On soumet le minérai à un triage puis à la lévigation. On le soumet à une fusion dans un fourneau en terre puis, après avoir laissé refroidir, on retire le lingot de plomb argentifère qu'on traite dans un four évasé présentant une grande surface ; l'argent se sépare par la liquation, les deux métaux se superposant par ordre de densité.

Jusqu'en 1852, la Chine exportait plus d'argent qu'elle n'en recevait. Mais depuis lors, grâce au développement de l'exportation des produits chinois (thé, soies, etc.), les importations de piastres dépassent les sorties de sycees (1). Les demandes considérables pour la soie ont complètement changé la balance commerciale et tandis qu'autrefois les sycées servaient à payer l'opium, cette marchandise de l'Inde et les piastres mexicaines servent aujourd'hui à payer les soies grèges et le thé que les navires de l'Occident vont charger dans les ports de l'Empire du Milieu.

Malgré l'abondance des métaux précieux en Chine, et

(1) Les sycees ou Wan-yin sont les lingots d'argent de différentes grandeurs qui se trouvent dans le commerce.

malgré que les payements aient lieu en argent, le Gouvernement de Péking ne frappe pas de monnaies. Cependant on trouve quelques types de monnaie chinoise mais on ne peut les mentionner que comme des curiosités, car les habitants du Céleste Empire n'ont d'autre pièce officielle pour faciliter les échanges que le tsien ou cash dont le monnayage régulier a commencé vers l'an 1120 avant J.-C. et dont la forme symbolique a toujours été conservée. Les pièces sont rondes et percées en leur milieu d'un trou carré qui sert à les enfiler. Elles se composent de

70	p. c.	de cuivre rouge.
15	p. c.	de plomb.
10	p. c.	d'étain.
5	p. c.	de zinc.

La valeur de cette monnaie de cuivre a souvent changé. Suivant la qualité il y en a 1300 à 3500 pour une piastre quoique légalement 1000 pièces représente un liang d'argent (un taël).

Sous les dynasties des Tchéou et des Han (du XIIe siècle avant J.-C. au IIIe siècle après J.-C.), il y a eu en Chine des émissions de monnaies d'or et une émission de monnaie d'argent et d'étain, environ deux siècles avant notre ère. Il y a une quarantaine d'années un trésorier du Fo-kien fit frapper des piastres chinoises pour le payement des troupes. Cette monnaie très grossière porte d'un côté le buste du dieu de la longévité et de l'autre le nom de l'empereur Tao-kwang. Elle contient :

973.75	argent.
3.—	or.
23.25	cuivre.

Le gouvernement chinois a eu souvent recours à des expédients qui ont été employés autrefois aussi en Eu-

rope. Il a frappé des monnaies d'une valeur nominale supérieure à la valeur intrinsèque. Il y eut aussi des émissions de papier-monnaie. Mais le peuple chinois n'eut jamais une grande confiance dans les valeurs du Gouvernement. Un auteur du XVIIe siècle, Tsien-chi, disait : « La valeur étant attachée au poids, quelque fixée qu'on la suppose et qu'elle le soit, elle doit hausser ou baisser, selon que la quantité d'argent qui circule diminue ou augmente. » C'est l'idée économique moderne. Les Chinois ont pris pour unité de monnaie de compte, une unité de poids qui représente le même poids d'argent pur. C'est le liang, désigné par les étrangers sous le nom de taël, qui se subdivise en 10 tsien ou maces, 100 fen ou candarines et 1000 li ou cash. »

D'après M. Natalis Rondot le taël équivaut en poids à 37 gr. 527.

Les sycées ou lingots d'argent pèsent généralement de un taël à 50 taëls. Les plus usuels ont un poids de dix taëls et représentent une espèce de trapezoïde sur la surface supérieure duquel sont frappés des caractères chinois.

Vers le milieu du XVIe siècle, à l'époque où le commerce de Manille avec Acapulco devint si florissant, les ports de la Chine, Canton, Ningpo et Amoy, reçurent de fortes parties de piastres espagnoles importées par les galions de l'Amérique du Sud. M. de Comyn évalue à 400 millions de piastres l'importation de la monnaie espagnole dans l'Extrême Orient, de 1571 à 1821, dont un tiers est entré en Chine. La piastre forte d'Espagne a été longtemps la seule monnaie d'argent que les Chinois voulussent accepter et elle est encore la seule qui soit acceptée avec faveur dans l'intérieur, mais toutes les pièces ne jouissent pas de la même prédilection; celles de Charles IV sont plus estimées que les autres et c'est à cela qu'il faut

attribuer le monnayage clandestin de ces pièces, de 1850 à 1860, au même titre et poids que le type qu'elle reproduisent. Depuis 1844, les piastres mexicaines sont acceptées dans les ports et ont remplacées, dans les comptes à Canton et à Hong-kong, la piastre d'Espagne. On estime la valeur de 1000 piastres à 720 taëls d'argent fin, cependant dans le commerce 100 piastres valent 75 taëls.

L'histoire de la monnaie en Chine est très intéressante à étudier, mais le cadre de notre travail ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails. Nous ne pouvons cependant pas quitter ce sujet sans dire quelques mots de la fabrication de la fausse monnaie qui a été portée dans l'Extrême Orient à un très haut degré de perfection, aussi est-il impossible d'évaluer la quantité de pièces altérées ou complètement fausses qui circulent en Chine et qui sont, de la part des indigènes, l'objet d'un commerce très important. Il y en a de rognées ou creusées et garnies à l'intérieur de plomb, étain ou zinc recouvertes d'une feuille d'argent. Les changeurs achètent ces pièces avec un escompte qui varie de 17 à 30 p. c. et les remettent en circulation. En 1842, il y avait à Canton un établissemeut considérable de faux monnayage occupant plus de 300 ouvriers. En 1854, une fabrique fut érigée dans la même ville avec l'autorisation du Gouvernement pour frapper des piastres Carolus. Bien que l'imitation ne laissât rien à désirer l'œil exercé des Chinois distingna bien vite ces pièces des originales et elles ne furent plus acceptées qu'avec 20 p. c. de perte.

La situation monétaire en Chine oblige les maisons de commerce à bien vérifier les monnaies qu'elles reçoivent. Un temps inouï est perdu par la vérification et le pesage. Pour obvier à cet inconvénient les grands marchands ont pris l'habitude de poinçonner les piastres qui passent par

leurs mains, après qu'ils en ont constaté la pureté. Ce sont les *chopped*. Mais ce poinçonnage fait perdre à la monnaie son poids et son empreinte officielle ; les pièces finissent par se briser et sont prises alors pour leur poids comme l'argent sycée. C'est le *cut money* ou les piastres coupées.

Les Chinois fabriquent avec l'or et l'argent des objets de bijouterie qui excitent la curiosité des étrangers. Ces articles sont généralement en filigrane montée sur branlans et ornés parfois de perles fines, de plumes, nacre, griffes de tigre, etc. L'or en coquille sert à dorer la porcelaine.

MERCURE.

Les Chinois distinguent deux sortes de mercure ou chouï-yin : le mercure natif qui se trouve en très petites quantités dans les mines de cinabre et le mercure artificiel que l'on obtient par la distillation du persulfure de mercure. Il y a vingt siècles on recueillait de grandes quantités de vif argent dans le creux des montagnes, sur les parois et aux fonds des puits ; aujourd'hui encore on le trouve dans les cavités des rochers, ce qui fait dire au peuple que le mercure est l'émanation concrète des montagnes.

Le cinabre natif est un sulfure rouge violacé pesant, improprement appelé deutosulfure ou bisulfure de mercure et qui est en réalité un protosulfure, comme l'indique sa formule chimique HgS. On le rencontre surtout dans les terrains primitifs ainsi que dans les couches inférieures des terrains secondaires. En Chine on le trouve en abondance dans les départements de l'ancienne province de Hon-Kwang, dans le Hoo-nan, le Houpeh, le Kwan-si, le Sse-tchouan, le Yu-nan, le Koueï-tcheou. Dans le Hoo-

nan, notamment dans les districts de Chang-sha-foo, de Chen-chow-foo, de Lee-chow et dans le Houpeh dans le district de Woo-chang-foo.

On distingue en Chine : le cinabre de pierre qui se trouve dans le creux des montagnes, le cinabre terreux dans les mines et le cinabre d'eau que l'on recueille au fond des puits.

M. Nathalis Rondot, qui a visité à Tchang-tcheou (Fo-kien) une fabrique de cinabre, dit que ce produit est obtenu par la réaction du soufre et du salpètre sur le mercure et qu'on les emploie dans les proportions suivantes :

de 40 à 50	catties	= 79 °/o	en poids	de mercure.
de 7 à 8	d°	= 13 °/o	d°	de soufre.
de 4 à 5	d°	= 8 °/o	d°	de salpètre.

En moyenne 57 catties de ces trois substances produisent 50 catties de cinabre.

Le cinabre artificiel se fabrique dans les petits ateliers de Canton, Ningpo, etc. Il est d'un beau rouge violacé en masses composées de cristaux aciculaires irradiés. On s'en sert en Chine pour la fabrication du vermillon et l'on emploie pour la porphyrisation et le lavage une eau de source qui doit se conserver longtemps sans altération. On y ajoute un peu d'alun pour la clarifier. Le vermillon de Chine est en poudre très fine, sa couleur est plus riche que celle des qualités d'Allemagne. On expédie le vermillon de Chine en caissettes de bois contenant 90 paquets pesant chacun 30 à 35 grammes.

Un auteur chinois a indiqué la méthode employée pour transformer le cinabre en mercure métallique. Voici la traduction qu'en donne le célèbre orientaliste M. Stanislas Julien : « On place dans une chaudière en fer une certaine quantité de cinabre mélangé d'nn même poids de

charbon. On ferme l'appareil avec un couvercle, muni au centre d'une couverture dans laquelle on introduit l'extrémité d'un tube en fer dont l'autre extrémité se rend dans un vase rempli d'eau ; on lute soigneusement les joints avec de la terre glaise mélangée de sel marin, et on entoure le tube avec un lien de chanvre épais pour empêcher le refroidissement et la condensation du mercure avant qu'il n'ait atteint la partie qui plonge dans l'eau destinée à condenser le métal.

» Les Chinois reconnaissent la pureté du mercure en calcinant dans un vase de fer une petite quantité de métal à essayer. Si le métal ne contient aucune substance étrangère et principalement des métaux, il ne devra pas laisser de résidu, tandis que s'il est accompagné de cuivre, de plomb, d'argent, etc., le mercure seul, par l'action de la chaleur, se volatilisera, et les métaux étrangers formeront un résidu plus ou moins considérable.

» C'est de reste, sur le principe de la volatilisation seule du mercure, lorsqu'il est mélangé ou amalgamé avec d'autres métaux, que sont fondées la dorure et l'argenture au mercure.

» Le mercure forme, avec le chlore, deux combinaisons importantes : le protochlorure de mercure (calomel mercure doux) et le bichlorure de mercure (sublimé corrosif.)

Les textes chinois ne mentionnent pas les différences qui existent au point de vue médical entre le calomel et le sublimé corosif. Les sels de fer sont employés par les Chinois comme antidote contre les effets toxiques des composés mercuriels.

» On emploie le mercure, à Canton, pour la fabrication des miroirs et l'exploitation des mines. A Ningpo et dans d'autres villes on s'en sert dans la médecine où il forme la

base d'une quantité innombrable de prescriptions. On l'emploie à l'état de bichlorure pour combattre les maladies vénériennes et les femmes s'en servent pour produire l'avortement. Pour obtenir ce dernier résultat, dit un auteur chinois, on fait bouillir du mercure pendant un jour dans de l'huile de chènevis, puis on forme avec ces matières de petites boules. Ce médicament a pour effet de faire détacher le fœtus sans occasionner d'accident grave. Le même auteur ajoute que l'on obtient de bons résultats avec les mêmes remèdes, dans des accouchements difficiles.

» Le mercure arrive à Canton dans des cruchons de grès appelés mokong et renfermant 50 à 70 catties. A Tchang-tchou on renferme le mercure dans l'espace vide qui existe entre les nœuds de bambou.

» Malgré l'importance de la production indigène, la Chine importe beaucoup de mercure du Pérou et de l'Espagne, mais pour que le mercure étranger trouve un débouché important dans l'Empire du Milieu, il faut que son prix soit assez bas pour qu'il puisse chasser le produit indigène du Koueï-tchéou de la concurrence. Ainsi en 1870, l'importation à Ning-po a été de beaucoup inférieure à celle de 1868 à cause d'une hausse de 10 taëls par picul.

Quant à l'exportation du mercure de Chine, elle a été toujours très irrégulière. En 1723, deux navires de la Compagnie des Indes d'Ostende, «le marquis de Prié» et, le Joseph, rapportèrent de Canton, l'un 16 à 17.000 livres, l'autre 25,000 livres de mercure. Les Hollandais voulaient se réserver le monopole de la vente de ce métal. On défendit donc aux intéressés d'en annoncer la vente et l'on ne débarqua pas le mercure avec les autres marchandises, sans doute pour laisser ignorer la présence du produit à bord. Enfin, on le vendit à un négociant d'Ostende à la condition de ne pas l'expédier en Hollande.

Un siècle plus tard, vers 1820, les exportations avaient cessé et les importations s'élevèrent à près de 6000 piculs de 60 kilog. En 1831-32 on reçut à Canton plus de 11,000 piculs de mercure par des navires américains. Mais en 1844 les importations cessèrent et les exportations devinrent de nouveau actives et régulières. Vers 1860 celle-ci diminuèrent et le produit étranger rentra dans la consommation indigène. En 1869 les importations s'élevèrent à 4,320 piculs et en 1870 à 2,561 piculs

Avant de terminer cet article, il n'est peut-être pas sans intérêt de mentionner que la grande *Materia medica* de Li-schih-chen décrit un mercure végétal qui aurait la même apparence et les mêmes propriétés que le mercure métallique. On le retirerait des branches du *machih-sien* et de la *Purslane*, deux plantes indigènes.

SOUFRE.

On rencontre ce métalloïde en Chine sous diverses formes : associé à des terres de couleur variable, à des matières bitumineuses ou à d'autres substances d'origine ignée. Près des gisements de soufre, il y a généralement des sources d'eaux sulfureuses.

Le soufre de terre et le soufre de pierre proviennent du Sse-tchouan et du Fokien. On les obtient en soumettant à l'action de la chaleur les pierres ou la terre avec lesquelles le soufre est mélangé. Le minérai est placé sur le gril d'un fourneau et recouvert de houille. Le fourneau se ferme à l'aide d'une calotte de terre cuite. Sous l'action de la chaleur, le soufre se volatilise et les vapeurs se condensent sur les parois intérieures du refrigérant. Par une gouttière circulaire ces vapeurs se rendent dans un cristallisoir en briques.

L'exploitation du soufre en Chine est un privilége, elle ne peut s'exécuter sans une autorisation spéciale du Gouvernement. A dix milles de Sai-ma-chi (près de New-chang) on produit du soufre qui coûte 1 1/2 mace le catty (environ fr. 1,20 le kilog.) La qualité en est bonne, mais inférieure à celle du produit de Formose.

Parmi les ressources non exploitées de l'île de Formose, il n'y en a peut-être pas de plus importantes que les sources sulfureuses. Les mines restent là n'attendant que le temps où le Gouvernement en permettra l'exploitation tant à son avantage que dans l'intérêt du développement de la richesee nationale.

La partie septentrionale de l'île se compose d'une chaine de montagnes dont quelques-unes ont jusqu'à 3000 pieds d'élévation et qui sont d'origine volcanique. Ce district contient trois grands *solfataras*, comme on appelle vulgairement les sources sulfureuses. La première est située à cinq milles Est de Tamsiu, à 430 pieds au dessus du niveau de la mer et juste à la jonction des rochers stratifiés et ignés. Autrefois elle était exploitée mais il y a une vingtaine d'années que le Gouvernemens y a arrêté le travail. Ces points, quoique très importants et d'un accès facile de Tamsiu, sont de beaucoup inférieurs en superficie et en profondeur à ceux connus sous le nom de *grands puits sulfureux*, à 3 ou 4 milles au Nord-Est des premiers. La route qui y conduit traverse une passe ayant une altitude de 2,500 pieds. Ces puits sont à 1,750 pieds au dessus du niveau de la mer, dans une gorge rocheuse de la montagne. Les flots de vapeurs sulfureuses qui sortent des montagnes empestent l'air et empêchent toute végétation sur une grande étendue du terrain. Le soufre est déposé en petits cristaux d'un beau jaune franc. Près des puits, il y a aussi du soufre pur en

gros blocs, mais on ne peut s'en approcher à cause de la chaleur. Quoique l'exploitation de ces sources soit officiellement prohibée, on en retire mensuellement 80 à 100,000 livres de soufre que l'on conduit à un ancrage à 7 ou 8 milles de là et nommé Hung-Kong, d'où on l'exporte, en contrebande, vers Hong-Kong et les autres ports du littoral chinois.

La troisième solfatara est située à 8 milles N.-E. de Kelung, près du village de Kimpao-li et est appelée le *Lang-hung-kuog*. On en retire également du soufre clandestinement.

Autrefois toutes ces sources étaient exploitées, mais à la suite des nombreuses révoltes qui éclatèrent dans l'île, un édit impérial décréta, en 1833, la suppression de la production du soufre. Le Gouvernement du Fo-kien ordonna aux autorités locales d'aller quatre fois par an mettre le feu aux puits, mais en quarante ans on ne détruisit que quinze sources des quatre-vingt-huit, car là où le feu en détruit une, une autre perce à travers la montagne.

Les puits aux environs de Tamsiu produisent annuellement près d'un million de kilogrammes de soufre qu'on obtient de la manière suivante :

Près des sources, il y a une quarantaine de fourneaux qui occupent 200 à 300 ouvriers. La terre impreignée de soufre est recueillie à l'ouverture de la source et déposée sur des pierres placées près des fourneaux. Par la fusion, les matières étrangères se déposent, le soufre liquide est recueilli avec des cuillers et versé dans des sceaux en bois où on laisse cristalliser en blocs de 60 à 65 livres.

Parfois aussi on se contente de recueillir la fleur de soufre déposé près des puits. La vapeur sulfureuse montant se condense en venant en contact avec l'air, sous la

forme d'une poudre jaune, très fine qui s'accumule en grande quantité autour des puits.

Il est à regretter qu'une source de revenue aussi considérable reste improductive et qu'aucune démarche ne soit faite pour légitimer une industrie qu'on ne peut supprimer et qui pourrait donner un aliment considérable au commerce et à la navigation. En 1867, une proposition fut faite par les riches résidants chinois aux autorités provinciales pour obtenir la permission d'exploiter les puits pour compte du Gouvernement. En 1870, aucune réponse n'avait été faite à cette proposition.

Les usages industriels du soufre sont assez importants en Chine. En médecine on l'emploie pour traiter les ulcères, pour détruire l'acarus de la gale, des ravages causés par les insectes. Les Chinois considèrent le soufre comme un principe mâle et le salpêtre comme un principe femelle, l'accouplement de ces deux corps donne naissance à la poudre.

SALPÊTRE.

La Chine est richement pourvue de salpêtre, notamment dans le Nord où les marchands qui l'exploitent sont munis d'une autorisation spéciale délivrée par les mandarins. Les provinces les plus riches pour la production naturelle de ce sel important sont le Sse-tchouan, le Chansi et le Chang-tong. Le salpêtre du Sse-tchouan est connu dans le commerce sous le nom de Tchouan-siao (salpêtre de rivière), celui du Chansi sous la dénomination de Yen-siao (sel de salpêtre) et celui du Chang-tong sous le nom de Thou-siao (salpêtre de terre).

Nous avons déjà dit précédemment que la poudre à canon chinoise est formée, comme celles des Européens, de soufre, de salpêtre et de charbon et que pour cette fabri-

cation, sauf le perfectionnement, les Chinois n'ont rien à nous envier.

SEL

L'exploitation du chlorure de sodium se fait en Chine sur une très vaste échelle, principalement à l'embouchure des fleuves, aux lacs salés du Chen-si et aux puits d'Outong-kio (dans le Sse-chouan). Celles-ci ont une profondeur variant de 300 à 600 mètres et une largeur de 15 à 20 centimètres. On les creuse au moyen d'une lance en fer à sommet crénelé fixée à une bascule qui la soulève et à un triangle qui dirige son action. Pour obtenir l'évaporation on dirige le carbure d'hydrogène inflammable des sources d'Outong-kio sous les chaudières de concentration et de raffinage. On évalue à près d'un million le nombre des habitants du Sse-tchouan employés dans cette industrie.

BORAX.

Ce sel à saveur alcaline existe en solution dans les eaux d'un grand nombre de lacs de l'Empire du Milieu. On le trouve aussi dans les terrains meubles qui ne sont sans doute que d'anciens lits lacustres. On le tire surtout du Fo-kien. Les Chinois s'en servent pour hâter la formation des silicates pour verreries, pour souder les métaux précieux et pour braser le fer.

Une étude sérieuse des métaux et minéraux de l'Empire du Milieu nécessiterait la publication d'un ouvrage spécial. Nos lecteurs ne peuvent donc s'attendre qu'à une description très sommaire des richesses minérales de la Chine. Outre celles dont nous venons de parler, nous croyons utile de mentionner encore les suivantes :

ALUN.

Cette substance se rencontre en Chine dans le même état géologique qu'en Europe. On l'extrait des schistes argileux dans le Chensi, le Ngan-houei, le Fo-kien, le Yunan, etc. Ningpo est le grand marché de ce produit dont les Chinois font un grand emploi en médecine et pour la clarification des eaux qui servent à la préparation de leurs aliments. Ils en font usage aussi pour le blanchiment des tissus et pour fixer les matières colorantes sur le coton.

Les Chinois distinguent plusieurs espèces d'aluns, savoir :

L'alun blanc ou Fann-chi qui est un sulfate double d'alumine et de potasse et qui se prépare en Chine par des procédés analogues à ceux employés en Europe,

L'alun jaune ou houang fann qui se forme pour ainsi dire spontanément dans les localités où l'on produit le soufre par la distillation du sulfure de fer naturel.

L'alun violet ou *tse-fann* qui est le même que le sulfate de cuivre d'Europe.

L'*alun vert* ou sulfate de fer et d'alumine.

ARSENIC.

Les minérais d'arsenic que l'on rencontre en Chine sont analogues à ceux qui se trouvent dans les assises géologiques des terrains de l'Europe, savoir : le protosulfure d'arsenic ou orpiment et le bisulfure ou réalgar. C'est dans le Kwan-si que les exploitations de minérais arsénicaux (*pèchi* ou *pé-houang*) sont les plus actives. Le minérai est grillé, l'arsenic se change en acide arsénieux, et celui-ci se sublime sous le dôme du fourneau. On le raffine par voie de dissolution dans l'eau.

Les ouvriers attachés à cette industrie ne travaillent pas d'une manière continue, afin d'épargner leur santé qui serait ruinée rapidement par les vapeurs toxiques qui vicient l'air.

Les Chinois font usage de l'arsenic en médecine et dans l'agriculture pour préserver les racines des plantes contre l'influence des moisissures, des insectes et des plantes parasites.

COULEURS MINÉRALES.

Orpiment (en chinois hiong-houang). Le sulfure d'arsenic de Chine est connu sur tous les marchés du monde ; il est moins estimé, mais plus abondant que celui d'Europe. On le rencontre en morceaux compactes amorphes et à cassures écaillieuses ou lamelleux et à éclat nacré. Sa couleur varie du jaune citron au jaune orange nuagé de vert. On l'expédie en caisses de bois du poids d'un picul (60 kilog.)

Les Chinois retirent l'orpiment du Chen-si et du Yunan et s'en servent comme matière colorante.

Réalgar. Le sulfure rouge d'arsenic provient des mêmes exploitations que l'orpiment.

Verdet. L'acétate de cuivre s'obtient en faisant chauffer dans un vase métallique des lames minces de cuivre, du vinaigre et des balles de riz.

Pour colorer en vert les Chinois se servent encore de l'*oxyde vert de cuivre*. Pour la couleur bleue, ils ont le *cuivre azuré dur*, le *bleu de cobalt* et le *bleu de Prusse* ou cyanure de potassium; pour le rouge, le *fer oligiste terreux* et le *cinabre* et pour la couleur jaune le *chromate de plomb*, l'oxyde de fer, (limonite) que l'on trouve en abondance dans les montagnes d'Hoei-ko.

CHAUX VIVE.

Les Chinois produisent des quantités considérables de chaux dont les applications sont pour ainsi dire innombrables. Dans presque toutes les provinces on rencontre des pierres calcaires et sur les bords des principaux fleuves, notamment le long du Yang-tse-Kiang, on voit un grand nombre de fours à chaux qui alimentent les provinces avoisinantes.

Dans les provinces du littoral on fabrique aussi de la chaux avec des écailles d'huîtres.

GYPSE.

C'est un sulfate de chaux très répandu dans les provinces du Chan-si, du Houpéh et du Kiang-si. Il se compose de fibres droites, très-fines et d'un éclat nacré. Les Chinois le désignent sous le nom de *Chih-Kao*. Le gypse lenticulaire employé en médecine est connu sous le nom de *Yung-tchang-tsia*.

TALC.

On comprend sous le nom de talcs stéatites (en chinois *Houan-mo-chih*) des substances minérales composées de silice et de magnésie et qui sont compactes, douces et savonneuses au toucher, tendres et diversement coloriées. Le talc fourni par la Chine est identique à celui de Venise et provient du Ngan-houei et du Kiang-si.

KAOLIN.

L'argile blanche appartient aux roches ignées d'origine primitive, mais d'épanchement quelquefois récent. Elle

provient de la décomposition des roches feldspathiques, qui se sont transformées en silicates d'alumine basique qui constitue le Kaolin. La *pegmatite*, roche composée de quartz et de feldspath, produit les plus belles terres à porcelaine. On a pu observer dans certaines carrières, disent MM Brongniart et Malaguti, des transformations successives de feldspath transparent en feldspath opaque, friable et enfin en Kaolin terreux.

Les Kaolins de la Chine et du Japon sont onctueux au toucher et forment avec l'eau une pâte longue et liante tandis que la terre à porcelaine de France employée à Sèvres est sèche au toucher et fait difficilement pâte avec l'eau.

On trouve du Kaolin en Chine dans presque toutes les provinces, mais il n'est pas partout de la même qualité. On en fait des porcelaines, des ornements ordinaires, des briques, etc.

La fameuse tour de porcelaine de Nanking est couverte de briques très épaisses en porcelaine et de terres cuites vernissées.

Le meilleur Kaolin de la Chine est celui du Kiang-si qui porte le nom de *Ko-chou-hing*, puis viennent ceux du Chan-si (pe-tong) du Kiang-soo (chi-kao), etc.

MICA.

C'est la substance minérale connue généralement sous le nom de pierre de Jésus et dont l'industrie européenne fait des éventails, des abats-jours, des écrans, etc.—En Sibérie et dans le Nord de la Chine on fait avec le mica diaphane des carreaux de vitre. A Canton, on emploie les feuilles des Indes pour verres de lanterne sur lesquels on peint des scènes de l'histoire ou des légendes populaires.

Les verres de lampes fabriqués avec le mica ont l'avantage de ne jamais se casser pas même aux courants d'air chaud ou froid. Soumis à une haute température, la pierre de Jésus perd son eau de cristallisation et prend une teinte argentée simulant parfaitement le nacre.

Le Kwang tong fournit surtout le mica laminaire *tsinn-chang-chi*) et le Tché-li donne le mica friable (ching-sing-chi).

SUCCIN.

Cette substance, appelée aussi Karabé ou ambre jaune (en Chinois *fou-peh*), se trouve dans les départements de Mong-hian-fou et de Young-chang-fou, dans la province du Yu-nan.

SCHISTES.

Sous le nom de schiste (mot qui dérive du grec σχίζειν *fendre*,) les minéralogistes comprennent des roches composées de silicate d'alumine et qui se caractérisent par leur texture feuilletée. On en distingue plusieurs espèces en Chine ; les plus intéressantes sont :

Le *Schiste loyang* (l'argilite des Anglais et le loyang-chi des Chinois). Il est gris rougeâtre à grains fins et les indigènes en font des encriers. On le tire du Kwang-tong, de Ngan-houei, du Sse-tchoaun, du Chantong, du Chen-si et du Chekiàng ; le *Schiste onyx* qui est une pierre tendre, à grain fin dont les couches sont de couleur différente, celle qui sert de fond est généralement brunâtre, les autres rougeâtres, verdâtres et jaunâtres. Les Chinois en font des espèces de bas reliefs d'un très bel effet.

QUARTZ.

Quartz hyalin ou Cristal de roche (en chinois pé-chin-ying). — C'est le quartz pur cristallisé incolore, transpa-

rent d'une limpidité parfaite. Il est très abondant en Chine et d'un prix relativement peu élevé. On le trouve surtout dans les provinces du Tché-li, du Chékiang, du Kiang-si, du Ho-nan, du Houpé, du Sse-tchouan, du Chantong et du Chan-si. On rend le cristal de roche blanc et enfumé, le premier vaut 4 à 5 fois plus que le second. On s'en sert pour verres à lunettes, vases, boules, cachets, parures et objets d'ornementation.

Le cristal de roche proprement dit est formé de silice pure, mais quelquefois des substances étrangères, en se mélangeant à cette matière, communiquent au quartz hyalin une teinte plus ou moins sensible.

Quartz améthyste (en chinois Sse-chi-ying). C'est une variété violette de quartz hyalin dont la teinte est rarement uniforme, de manière qu'on ne peut que difficilement en former de belles pierres. En général la pyramide des prismes seule est violacée.

Quartz rosé (hong-tsing). Il est très cher et très recherché. On l'associe avec succès au jade, au lazulite, à la malachite, etc.

PAGODITE.

C'est un silico-aluminate de potasse coloré en vert par l'oxyde de fer. Ce minéral est particulier à la Chine et provient des provinces du Chekiang et du Fo-kien. Il est compact, le plus souvent à grain fin, brillant et poli comme du marbre. On en fait des statuettes, des coupes des cachets, etc.

JADE.

Le Jade ou *Yu* est sans contredit la pierre la plus estimée en Chine. Sa densité varie de 2.20 à 3, sa dureté

de 5 1/2 à 6. C'est un silicate d'alumine et de magnésie coloré par les oxydes de fer et de chrôme.

Le jade, mieux connu en Europe sous le nom de feldspath tenace, est une substance compacte, blanche, grise ou verdâtre, translucide, dure et susceptible de prendre un beau poli. La minéralogie n'a pas encore classé ni déterminé les différents jades de Chine ; elle les rattache à la néphrite.

C'est sous la dynastie des Tchéou (env. XI siècles avant J.-C.) que le jade commença à être recherché par les Chinois. Sous les *Han* (IIe siècle av. J. C.) la pierre devint tellement rare qu'on ne pouvait offrir de présents plus riches. A cette époque, le jade venait du Yunan et des déserts de Tartarie. Aujourd'hui on l'extrait du lit des rivières qui coulent au bas des montagnes du Chan-tong du Chan-si, du Chen-si, du Kouei-tchéou et du Yunan.

Mais les morceaux de choix viennent, paraît-il, du pays de Yoken et du district d'Y-ly, dans le Turkhestan oriental où, d'après ce que les indigènes affirment, il y a des montagnes entières en jade ; les pièces les plus pures, les plus précieuses, se trouvent à la cime et dans les anfractuosités. C'est du jade d'un vert clair uni. Dans le Yunan on trouve de beaux morceaux d'un jaune doré très recherché parceque sa couleur est la couleur impériale. Le jade blanc, laiteux, presque opalin est très rare, sa couleur est limpide et sa ténacité très-grande.

Quelquefois des nuages accidentent la couleur du jade ; les orfèvres et les fabricants de curiosités en tirent un heureux parti pour la fabrication de bracelets, de coupes, etc.

Le jade n'est pas exempt de défauts ; quelquefois des veines irrégulières d'un brun rougeâtre traversent les morceaux blanchâtres, d'autrefois les nuages se trans-

forment en cristallisations confuses et peu agréables à la vue. Enfin, quelquefois les masses sont perforées en divers sens.

La grande dureté du jade contribue pour beaucoup à augmenter sa valeur quand il est bien travaillé. Nous avons vu un vase de la hauteur de 40 centimètres en jade vert pâle uni pour lequel le marchand demandait 480 piastres. Une tasse à thé, sans aucune sculpture, coûte 30 à 40 piastres.

Le jade trémolite est particulier à la Chine. En Europe on trouve le *jade zoïsite* (saussurite) en Corse et en Suisse ; le *jade labradorite* (lemanite) en Suisse et en Allemagne, etc.

La *jadéïte* est un silicate d'alumine et de soude avec chaux, magnésie et protoxyde de fer. Elle a été distinguée comme espèce minérale par M. Damour et est appelée Fe-tsu par les Chinois. On l'a trouvée en objets façonnés dans les habitations lacustres de la Suisse et cependant on n'en connait pas de gisement en Europe. La *jadéïte* a une dureté de 6 1/2 à 7 et une densité de 3:35 ; elle est en masses compactes, translucides, blanches ou verdâtres et d'une grande ténacité.

PIERRES PRÉCIEUSES.

La ville de Ta-li-fou, dans le Yunan, est peut-être le plus grand marché de pierres précieuses du monde. On y vient du Thibet et de l'Inde et les transactions y ont une importance considérable. Les marchands chinois y apportent des *agathes* du Yunan, du Chansi, dn Chen-si, du Kwang-tong, etc. des *turquoises* du Yunan, des *émeraudes* de Laos et de la Boukharie, des *rubis* du Laos, des *saphirs* du Thibet et du Yunan, des *calcédoines chrysopra-*

ses du Yunan et du Kwang-tong, des *cornalines*, des *opales*, des *onyx*, des *lazulites* ou lapis lazuli qui sont des pierres gemmes d'un beau bleu clair rayant le verre et faisant feu avec l'acier .

On fabrique aussi en Chine, un grand nombre de pierres précieuses artificielles : jade, rubis, corail, lapis lazuli, etc.

MALACHITE.

Le malachite ou cuivre carbonaté vert (en chinois chi-lou) est une substance minérale d'un beau vert souvent nuagée par des veines divergentes. Elle contient 71 p. c. d'oxyde carbonique et se rencontre en Europe, en Amérique et dans l'Asie orientale. Elle est commune en Chine où les mines de cuivre sont nombreuses. On la trouve surtout dans le Ho-nan, le Hou-pé,le Sse-tchouan le Yunan, le Chensi et le Chansi.

MARBRES.

L'ouverture des carrières de marbres remonte en Chine à une époque très reculée.Les Chinois ont toujours eu une passion très prononcée pour les produits du règne minéral et ils offrent parfois des prix exorbitants pour des ameublements de choix. Les marbres brèches rouges jaspés, rubannés servent à la confection de dossiers pour sièges et viennent du Fokien, du Tché-ly et du Chan-si.

Le marbre gris bleu veinulé du Kwang-tong a été quelquefois expédié vers l'Australie et l'Amérique du Sud.

Les beaux marbres de Tinsong sont extraits des

carrières du Yunan et sciés et polis à Ta-li-foo. Il faut encore citer les porphyres, les saccharoïdes avec veines rouges et noires sur fond blanc et la pierre Yung-tchap qui est un calcaire noir bleu veiné de quartzblanc servant à la construction de rochers artificiels pour jardins.

INDUSTRIE.

Un pays comme la Chine, disposant de ressources naturelles considérables et habité par une population active et intelligente doit nécessairement avoir une industrie puissante. Pendant des siècles, la production indigène a suffi aux besoins de la consommation et encore aujourd'hui elle alimente presque tous les marchés de l'intérieur. Les articles manufacturés que la Chine reçoit de l'Occident pour environ 300 millions de francs par an se consomment pour ainsi dire exclusivement dans les provinces qui avoisinent les ports ouverts. Les neuf dixièmes de la population n'achètent que des articles indigènes. Et cependant la Chine industrieuse ne constitue pas ce que nous appelons une nation industrielle.

Elle ne possède aucune de nos grandes inventions modernes qui permettent de produire beaucoup, rapidement et à bon marché. On n'y voit pas les capitaux s'unir à l'intelligence pour la création de grands centres industriels. Partout, dans toutes les branches de l activité humaine, on ne connait que la dispendieuse simplicité des moyens primitifs; le travail automatique n'y a pas encore remplacé le travail manuel.

C'est aux perfectionnements de l'outillage industriel que l'Europe doit sa position commerciale dans l'Extrême Orient. L'ouverture des ports nous a rapprochés des centres de consommation et nous a permis de soutenir sur ces marchés nouveaux la concurrence des produits chinois. Il y a un siècle à peine les manufactures européennes se contentaient de mettre en œuvre les tissus de coton de l'Inde. Aujourd'hui, grâce aux progrès de l'industrie et de la civilisation, grâce surtout à l'influence des

machines, nous cherchons les matières premières dans les contrées les plus éloignées et nous les retournons à leur source convertis en produits manufacturés. Manchester reçoit aujourd'hui de l'Inde des quantités considérables de coton brut et inonde la colonie et les autres pays de l'Extrême Orient de calicots, indiennes, etc.

Les traités conclus en 1859 n'ont ouvert à l'Europe qu'un marché limité qui peut être évalué à 50 millions de consommateurs au plus. La défense de circuler librement et de s'établir en dehors des limites fixées par les conventions internationales empêchent les étrangers de profiter autant qu'ils pourraient le faire de l'exploitation des districts limitrophes des ports.

En permettant aux Occidentaux de s'établir dans d'autres villes on développerait naturellement les rapports entre l'Europe et l'empire du Milieu puisqu'on rapprocherait les représentants des producteurs de l'Europe des consommateurs chinois, ce qui diminuerait les frais pour intermédiaires et faciliterait la concurrence. Dans un temps plus ou moins prochain, les contrées de l'Extrême-Orient s'ouvriront complètement à notre civilisation et à notre commerce et alors ce débouché sera sans égal, car il n'y a aucune similitude entre l'industrie de ces pays et la nôtre.

Mais cette situation favorable pour l'Europe se maintiendra-t-elle ? Nous ne le croyons pas. Jusqu'ici tout en Chine a marché par routine et par la force de l'impulsion donnée. Les traités de 1842 et de 1843 ont réveillé l'Extrême-Orient ; 1859 a établi les légations dans la capitale de l'empire et a imposé au gouvernement des commissaires européens, pour ses douanes. En 1863, une flottille fut organisée à Londres par M. Lay, inspecteur général des douanes en Chine, pour compte du cabinet

de Péking ; le capitaine Osborne fut autorisé à en prendre le commandement. Quelques années après on créa l'université de Péking pour laquelle on engagea en Europe des professeurs de français, d'anglais, de chimie, etc., qui malheureusement ignoraient complètement le chinois, alors qu'ils devaient s'occuper d'élèves qui ne comprenaient aucune autre langue.

A Foo-chow, on créa un arsenal de construction dont la direction fut confiée à M. Giquel. Celui-ci forma au bout de quelqnes années d'excellents élèves au courant de l'anglais, du français, de la géographie, de l'arithmétique, de l'algèbre, etc. L'arsenal de Foo-chow est très bien monté et a déjà livré au gouvernement chinois des navires de mer d'un assez fort tonnage.

Ces premiers progrès sont très sérieux, car ils ont fait entrer le peuple chinois dans une voie nouvelle, en lui imposant la loi des innovations. L'esprit de recherche et de perfectionnement commence a se montrer chez lui. Sa haine même contre l'Europe le force à étudier les moyens propres à se mettre en état de devenir indépendant, de ne plus avoir à craindre l'Occident et à pouvoir repousser les nouvelles attaques. Stimulés par la nécessité, les habitants de l'Empire du Milieu marchent vers les améliorations sociales. Ils ne tarderont pas à comprendre l'étroite corrélation qui existe entre la puissance du pays et le perfectionnement relatif de son outillage industriel. Voyant l'influence des machines sur l'amélioration morale et marielle de la population, ils établiront leur fabrication plus industriellement, de manière à la rendre plus prompte, plus régulière, en un mot plus en harmonie avec celle de leur concurrents de l'Occident. Ce moment n'est pas encore venu, mais il doit nécessairement arriver et alors quelle révolution n'aurons-nous pas à craindre ?

Le développement de l'industrie entrainerait à sa suite le perfectionnement des moyens de transport et les progrès de l'agriculture. Grâce à un outillage analogue à celui des pays d'Europe la concurrence ne serait plus qu'une question de salaires et sous ce rapport la Chine a sur nous un avantage immense, assez considérable pour que, bien outillées, ses manufactures puissent un jour venir lutter avec nous sur les marchés de l'Occident.

Nous l'avons dit précédemment l'ouvrier chinois est actif, intelligent et sobre. Il travaille depuis six heures du matin jusqu'à 7 heures du soir se reposant deux ou trois fois pendant 30 à 40 minutes pour prendre les repas qui se composent généralement de riz et de légumes herbacés; quelquefois on ajoute un peu de poisson sec ou salé ou de la viande de porc. Cette nourriture nécessite une dépense quotidienne de 30 à 40 centimes par homme. Le prix du salaire varie de 50 à 80 centimes par jour.

D'après l'opinion des missionnaires et d'après ce que nous avons pu voir dans le pays, l'ouvrier chinois peut fournir une quantité de travail égale à celle que pourrait produire un Européen pendant le même temps; mais l'ouvrier de l'Extrême Orient interrompt assez fréquemment son ouvrage pour prendre un peu de thé ou aspirer quelques bouffées de tabac. Par contre il travaille journellement pendant 12 à 14 heures et s'applique à terminer consciencieusement ce qui lui a été confié.

D'après les notes traduites du chinois par M. Stanislas Julien, les ouvriers maçons à Han-keou (Houpé) reçoivent 100 à 120 sapèques (50 à 60 centimes) par jour, plus deux repas dans les temps ordinaires et trois pendant les grandes chaleurs, ce qui nécessite de la part du patron une dépense de 2600 sapèques par mois.

Dans l'industrie de la soie, les ouvriers sont plus lar-

gement payés et mieux nourris que dans les autres manufactures. Ils travaillent depuis six heures du matin à six, quelquefois huit heures du soir. Dans cet espace de temps, le tisseand confectionne un morceau d'étoffe d'un mètre de longueur sur 60 centim. de largeur.

L'ouvrier employé dans les fabriques de tabletterie en ivoire travaille depuis 7 heures du matin jusqu'à 2 heures, de 3 à 6 et de 7 à minuit, soit 15 heures de travail sur 24. Le salaire varie de 20 à 100 piastres (110 à 550 frs.) plus la nourriture et le logement dans l'atelier sur de mauvais grabats installés sur des planches. Les bons ouvriers obtiennent journellement une heure pour aller fumer l'opium et, de temps en temps, quelques jours pour aller visiter leurs femmes qui habitent généralement la campagne. L'ouvrier n'a qu'une femme ; les boutiquiers et marchands le plus souvent deux : l'une à petits pieds, l'autre à grands pieds.

L'ouvrier chinois consomne tous les mois 40 à 45 livres de riz et 20 à 30 livres de légumes, 3 à 8 livres de poisson, 2 à 5 livres de viande de porc. Son régime alimentaire est donc assez pauvre en azote et peu réparateur et cependant les ouvriers chinois manifestent une grande vigueur musculaire ; ils exercent constamment leur force, les manœuvres courent avec une rapidité prodigieuse sans paraître gênés de la charge qu'ils portent ; pour soulager leurs efforts, ils poussent des cris gutturaux et saccadés, et pour eux l'intermittence du travail est une règle générale due peut être à la nourriture et aux conditions climatériques du pays.

L'activité, l'intelligence. la patience et le bon marché, voilà donc les grandes qualités de l'ouvrier chinois, qui, comme nous l'avons dit dans la première partie de ce travail, émigre assez volontiers, pour aller ramasser un petit pécule à l'étranger. Que nos industriels le sachent

bien ; ils peuvent trouver en Chine des bras qui feront baisser les salaires et qui éviteront les grèves. Par l'introduction des coolis, nous obligerons nos ouvriers à être plus consciencieux. Pour soutenir la concurrence des Orientaux, nos travailleurs seront obligés d'abandonner l'estaminet et de reconnaître mieux, qu'à coté des droits qu'ils réclament toujours, ils ont aussi des devoirs qu'ils n'oublient que trop souvent. En attendant que les gouvernements européens se mettent à l'œuvre pour moraliser la classe ouvrière par l'instruction, il faut bien que nos fabricants cherchent à se soustraire à l'influence des grèves et des prétentions de l'Internationale.

Nos lecteurs comprendrons facilement que nous ne pouvons pas leur donner une description de toutes les industries de la Chine. Ce travail rèclamerait des volumes. Dans les chapitres précédents nous avons donné quelques renseignements sur les admirables produits qui ont rendu la Chine célèbre dans toutes les parties du monde: Porcelaines, bronzes, tabletterie, orfévrerie, tissus de grass-cloth, etc. Nous regrettons que le cadre de notre travail ne nous permette pas de parler plus longuement de ces produits, des teintureries, des fabriques de papiers, d'encres, de soie, etc. Jusqu'ici on n'est pas encore parvenu à imiter parfaitement, en Europe, les crèpes de Chine ; les habitants de cet empire de l'Extrême Orient n'ont point encore été surpassé pour la substance de leurs peintures. Pour la dorure, ils humectent des feuilles d'or très-minces d'une solution acqueuse de gélatine et les pétrissent entre les doigts de manière a former une pàte molle qui est séchée sur des soucoupes. Le produit sec est broyé dans une eau gélatineuse et appliqué au pinceau sur la porcelaine. Cette peinture est ensuite lavée a l'eau bouillante.

COMMERCE.

Dans la première partie de ce travail, nous avons indiqué la division politique de la Chine ; commercialement, les provinces de l'empire se divisent comme suit, d'après les ports ouverts aux relations étrangères :

Le port de *New-Chuang* sert de débouché à la Mandchourie et à la Corée.

Le port de *Tientsin* à la Mongolie, le Tchely et une partie du Chan-si et du Chen-si.

Le port de *Chefoo*, au Chan-tong.

Le port de *Han-Kow*, sur le *Yang-tse*, au Kan-soo, au Sse-tchouan, au Kouei-tcheou, au Houpéh, à l'Hoo-nan, à une partie du Chen-si, du Chan-si et du Thibet.

Le port de *Kiu-Kiang*, sur le *Yang-tse*, au Kiang-si.

Le port de *Chin-Kiang*, sur le *Yang-tse*, au Ngan-houeï.

Le port de *Sanghai*, au Kiang-sou et aux ports du Yang-tse ainsi qu'à une partie du Che-kiang.

Le port de *Ning-po*, à une partie de Che-kiang.

Le port d'*Amoy* et *Foo-chow*, au Fokien.

Le port de *Canton*, au Yun-nan, au Kwang-si, au Kwang-tong et au Thibet.

Voici le tableau du commerce d'importation en 1869 et 1870, dans les ports ouverts de la Chine, non compris Hong-Kong et Macao.

IMPORTATIONS.

DESCRIPTION DES MARCHANDISES.	Classification des quantités.	1869 Quantités.	1869 Valeurs.	1870 Quantités.	1870 Valeurs.
		—	—	—	—
Opium, Malwa	Piculs.	30,104,77	15,713,059	34,691,36	17,340,729
— Patna	—	15,852,53	7,250,746	13,241,16	5,372,456
— Benarès	—	8,681,71	4,013,821	6,530,11	2,557,690
— Autres espèces. . .	—	1,287,01 1/2	594,585	1,216,87	506,633
Total. . .	—	55,926,02 1/2	27,572,211	55,679,50	25,777,508
Articles en coton :					
Calicots shirtings gris unis .	Pièces	4,999,416	10,212,406	4,425,086	8,947,117
— blancs . .	—	571,500	1,321,000	730,869	1,651,558
— imprimés .	—	23,216	57,541	10,455	25,372
— teints unis .	—	60,932	157,985	56,134	134,556
— à dessins .	—	62,967	188,630	77,733	234,378
T. Cloths	—	3,106,561	6,120,697	3,015,231	4,588,051
Drills angl., holland et amer.	—	819,336	2,953,398	683,443	2,084,531
Toiles	—	96,054	335,976	3,385	11,997
Jeans et Twills	—	194,308	666,245	229,993	550,512
Chintz et Prints	—	172,437	303,785	387,191	583,744
Rouge d'Andrinople	—	108.238	242,717	93,088	205,864
Damas	—	6,921	30,795	4,417	17,764
Velours, etc.	—	80,593	534,665	81,515	512,268
Jaconas, mousselines	—	11,711	14,956	»	»
Domestics, gris	—	9,110	45,550	565	2,266
Mouchoirs de poche	Douz.	130,719	83,292	132,182	84,050
March. de coton non classées .	Pièces.	72,797	173,085	83,905	258,955
Fils de coton	Piculs.	131,524.66	1,766,195	52,083	2,144,740
Total. . .	Valeur.		25,208,918		22,037,717
Articles de laine:					
Alpaga	Pièces.	451	3,196	216	1,312
Couvertures	Paires.	50,686	143,244	28,506	69,318
Bombazettes	Pièces.	12,304	80,150	17,503	114,852
Bunting	—	611	2,901	920	3,677
Camelots anglais	—	130,337	1,572,594	94,391	4,044,295
— hollandais	—	3,207	72,236	3,741	73,940
— imitation	—	1,403	13,057	1,187	9,210
Long Ells (serges)	—	138,451	963,376	202,586	1,020,514
Lustrés et orleans unis et impr.	—	228,323	1,030,022	246,771	864,050
Draps (broad, medium et habit)	—	24,981	654,064	45,820	1,370,881

SCRIPTION DES MARCHANDISES.	Classification des quantités.	1869 Quantités.	1869 Valeurs.	1870 Quantités.	1870 Valeurs.
		—	—	—	—
stripes	—	88.301	1,179,475	71.637	751,657
Russie	—	7,271	189,648	10,597	317,870
s	—	3,721	45,371	5,671	53,040
s	—	32,266	858,317	52,431	532,069
. . . . .	—	28,162	229,149	31,645	176,881
imitation. . . .	—	1,305	10,440	1,988	12,081
le laine non classées .	—	2,169	25,606	5,883	86,467
Total. . .	Valeur.		6,572,844		6,501,930
laine mélangés . .	Pièces.	16.330	110,360	7,980	44,765
ssus)	—	11,736	57,141	2,967	15,729
voile	Rouleaux.	4,401	29,863	3,042	20,323
Total. . .	Valeur.		197,364		80,812
Métaux :					
en barres.	Piculs.	4,297.09	85,941	15,277.26	233,072
en feuill., clous, bronze.	—	5,939	142,381	4,859.84	96,084
vieux	—	161.09	1,934	526.45	6,255
ouvré et ouvrages non classés	—	458.15	9,082	309.98	6,165
us	—	268,898	622,782	247.785.34	510,543
barres	—	114,452	261,931	81,368.71	169,642
fils	—	2,542.15	5,728	13,062.29	91.859
gueuses et carré . .	—	676	392	"	"
ré et ouvrages non assés.	—	24,614.72	145,731	11.774.85	37,123
ouvré, non classé. .	—	8,204.48	22,961	14,606.60	15,146
saumons	—	210,580.20	1,171,659	266,555.53	1,278,064
feuilles.	—	360.65	3.219	624.44	3,237
nt (mercure) . . .	—	4.320.77	216,561	2,561.25	138,400
. . . . .	—	380.23	2.486	839,5	3,725
. . . . .	—	19,189,89	78,624	20.236.4	66,327
plaques	—	41.406.72	782,954	50.702.01	1,217,937
nattes	—	4.950.69	30,555	11,623.61	61.813
ouvrés non classés, tels incaillerie, cuivre outons de cuivre, acier étain ouvré, coutellerie	—	"	75,613	"	60,837
Total. . .	Valeur.		3,660,634		3,996,279

DESCRIPTION DES MARCHANDISES.	Classification des quantités.	1869 Quantités.	1869 Valeurs.	1870 Quantités.	1870 Valeurs.
Diverses :					
Sucre brun.	Piculs.	89,395,13	268,015	172,506.95	519,980
— blanc	—	27,652,77	160,361	68,318 27	306,975
Noix de bétel	—	16,487,58	57,776	5,819.15	21,202
Nids d'oiseaux.	—	627.69	320,548	528.46 1/2	405,248
Biche de mer	—	15,660.63	327,524	13,912.96	284,501
Clous de giroffle et épices . .	—	1,828.70	18,313	1,258.54	19,408
Charbons	Tonnes.	126,763	909,465	78,405	625,092
Coton brut	Piculs.	193,695.14	2,808,213	225,646	3,295,006
Poisson sec et salé	—	43,938.58	258,785	24,493.50	158,241
Pierres de grès	—	54,678.18	42,367	40,503.09	26,820
Ginseng.	—	2,120.94	412,187	3,177.64 1/2	431,826
Graines et racines	—	8,991.16	17,467	15,218.23	22,364
Indigo	—	10,077.34	88,844	24,360.65	97,200
Colle de poisson	—	3.066.84	84,720	3,160.05	94,873
Allumettes chimiques . . .	Grosses.	201,450.	166,919	119,393	105,167
Ecorces	Piculs.	82,046.49	84,325	76.353.83	63,664
Aiguilles	Mille.	886,845.	256,319	463,173	92,537
Huiles	Piculs.	»	»	»	140,080
Peintures	—	»	»	4,243.37	75,133
Poivre blanc et noir	—	46,413.33	383,423	25,144,11	210,383
Rotins	—	27,189.90	106,196	15,144.84	63,141
Riz	—	346,573.19	481,526	141,297.58	247,938
Crin marin et agar-agar . . .	—	251,918.76	620,874	236,785.05	641.018
Bois de sandal.	—	78,866.80	510,050	55,165.38	381,852
— de sapan	—	150,914.16	422,005	147,221.95	420,336
— d'autres esp. non classés .	Valeur.	»	69,001	»	62,967
Coquillages, awabi, crevettes .	Piculs.	12,485.95	124,007	11,225.19	103,089
Soie brute	—	238.56	52,101	70,79	6,026
— manufacturée.	Pièces.	729	4,926	»	»
Thé du Japon	Piculs.	8,012,69	44,509	7,472.63	25,603
Bois de construction de toutes espèces.	Valeur.	»	371,878	»	272,150
Verres à vitre	Caisses.	43,622	136,667	36,259	85,106
Cire végétale et suif	Piculs.	1,787.31	45,875	941.10	35,098
Diverses non dénommées . .	Valeur.	»	2.066,246	»	1,556.518
Total. . .	Valeur.		11,711,250		10,896,471
Total général. . .	—		74,923.201		69,290,723

Quant aux exportations, voici les chiffres pour les mêmes années :

EXPORTATIONS.

DESCRIPTION DES MARCHANDISES.	Classification des quantités.	1869 Quantités.	1869 Valeurs.	1879 Quantités.	1879 Valeurs.
		—	—	—	—
Soie brute et tordue	Piculs.	44,790.64	19,079,543	15,816.08	21,269.144
— rebut	—	3,287.78	173,614	4,880.41	227,387
— grossière et sauvage . .	=	4,693	503,299	3,344.54	371.452
— cocons	—	1,484.99	94,333	1,845.51	104,904
— pièces manufacturées . .	—	3,283,12	1 695,259	3,790.96	1,896,294
— articles manufacturés non classés	—	406.14	166,900	326.52	143,282
Graines de vers à soie . . .	Valeur.	»	3,737	»	3,974
Thés noir.	Piculs.	1 213,473.77	27.974.008	1,975,178.49	21,730,239
— verts	—	233,095.01	8,107 054	227.481.22	8.020,536
— en briques	—	73,520,29	915,320	62,895·68	503,867
— en poussière.	—	8,581.20	74.704	3,499.48	27,995
Sacs de toutes espèces . . .	Pièces.	250,863	10,949	468,770	15.997
Bambou de toute esp. et ouvragé	Valeur.	»	21,387	»	47,219
Cassia lignea	Piculs.	40,189,35	637,503	31,394.25	485,758
Camphre	—	12,650.71	87,228	3.008.20	30,146
Chinoiseries, ouvr. en terre, etc.	—	58.313.52	280,052	57,789.61	242,111
Charbons.	—	1,057.76	95	»	»
Habillements chinois, bottes, etc.	Valeur.	»	100,867	»	104,505
Coton brut	Piculs.	69,274.30	1,039,067	22,355.79	335,335
— semences	—	535	2,108	65	148
— déchets	—	4	13	»	»
Curiosités	Valeur.	»	6,597	»	3,911
Teintures, couleurs, peintures .	Piculs.	247.33	6,517	78.51	600
Eventails de tous genres. . .	Pièces.	1,827,134	35,865	2,337,819	37,653
Poisson	Piculs.	4,419.64	44,203	1,746.27	11.543
Pétards d'artifice	—	18,370.28	146,906	19,047.56	144,804
Farine	—	2 375.26	2,992	401	795
Fruits de toutes espèces . . .	—	26,550.74	55,068	42,151.53	72.521
Champignons	—	2,272.50	54,820	1,857.87	46.342
Graines et racines	—	1,014,327.05	1,026,778	718,653.77	898,533
Ouvrages en verre	—	5,353.12	177,824	7,158.16	211,213
Grass-cloth	—	291.33	27.604	459.93	23,828
Cheveux de toutes sortes. . .	—	348.44	5,545	1,163,35	17,313
Cordages de chanvre et retors .	—	9,659.51	91,103	18,575.04	182,330

DESCRIPTION DES MARCHANDISES.	Classification des quantités	1869 Quantités.	1869 Valeurs.	1879 Quantités.	1879 Valeurs.
Peaux de toute espèce. . . .	—	41.20	437	5.74	63
Sabots.	—	94.75	344	216.96	418
Cornes.	—	241.83	2,094	226.70	1,810
Indigo.	—	399.24	10,923	2,024.94	9,786
Lung-ngans	—	3,489.18	20,845	4,412.58	17,209
Nattes, etc.	Pièces.	151,253	435,906	171,252	331.886
Médecine	Piculs.	47,198.78	280,302	85,004.88	264,761
Métaux manufacturés non classés, tels que couteaux, coutellerie, ouvrages de cuivre, id. de bronze, de fer, d'etain, etc.	—	10,240.63	123.719	9,296.43	98,388
Métaux non ouvrés et non classés	—	203.83	2.289	»	»
Musc	—	13.92	67,098	13.35	64,661
Nankins	—	3,631.18	154,302	727.54	29,322
Noix de galle.	—	4,778	31,092	6,287.45	41,096
Huile de toute espèce	—	35,945.14	135,479	179,608.08	738,700
Papier de toute esp., livres, imit. de feuilles d'étain et de cuivre.	—	26,508.20	283,236	28,578.60	217,985
Conserves	—	7,337.96	60,346	7,437.22	57.929
Provisions et légumes	—	9,041.49	20,891	53,781.32	57,932
Rotins et ouvrages en rotin . .	—	25,851.78	23,720	285.92	2,953
Rhubarbe	—	3,369.31	162,822	3,106.15	153,880
Carthame (safflower)	—	1,722	103,365	644.60	38.676
Peaux de tous genres	Pièces.	9,487	1,929	8,798	4,674
Paille tressée.	Piculs.	2.239.49	77,721	3,003.77	72,214
Sucre blanc	—	34,323.84	161,835	54,042.56	281,327
— brun	—	61,339.86	156.306	297,975.51	724,709
— candi	—	14,595.80	109,292	20,741.05	123,420
Tabac	—	7,562.31	255,601	4,223.09	53,466
Vermicelle et macaroni. . . .	—	38,600.40	169,104	38,814.24	161,969
Cire	—	2,461,97	518,128	1.869.87	331,646
Laine.	—	998,23	7,988	397.97	2,388
Diverses.	Valeur.		1,119,340		747,092
Total. . .			67,143,988		61,682,121

Voici les chiffres du commerce étranger de la Chine de 1864 à 1870 :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	ENSEMBLE.
	—	—	—
	Taëls.	Taëls.	Taëls.
1864. . .	51,293,578	54,006,509	105,300,087
1865. . .	61,844,158	60,054,634	121,898,792
1866. . .	74,563,674	56,161,807	130,725,481
1867. . .	69,329,741	57,895,713	127.225,454
1868. . .	71.121.213	69,114,733	140,235,946
1869. . .	74,923,201	67,143,988	142,067,189
1870. . .	69,290,722	61,682,121	136,972,843

Voici le mouvement commercial étranger dans chacun des ports ouverts pour ces quatre dernières années :

	1867.	1868.	1869.	1870.
	—	—	—	—
	Taëls.	Taëls.	Taëls.	Taëls.
Shanghaï	38,093,181	46,823,271	43,099,815	39,440,792
Hankow	30,536,026	30,470,181	31,049.674	33,766,249
Canton.	24,296,136	23,460,665	23,357,909	23,601,952
Foo-chow . , . .	23,457,692	22,338,997	20,087,604	14,090,637
Tien-tsin	14,720,274	17,384,889	18,090,575	16,928,991
Ningpo	12.563,541	12,599,445	14,283,325	14,614,035
Swatow	11,826,941	8,527,510	8,392,911	9,424,353
Amoy	10,058,401	7,940.131	9,087,455	7.687,336
Kiu-kiang. . . .	7,860,609	11,147,852	9,683,259	9,426,686
Che-foo.	6,265,373	8,538,706	8,435,007	8,002,532
Chinkiang. . . .	5,806,802	6,135,899	7,912,116	9,270,627
Niuchuang . . .	2,444,230	6,507,457	7,820,249	5,178,152
Takao (Formose) .	2,022,948	1,442,903	1,762,083	2,457,738
Tamsiu.	870,298	897,307	848,691	1,075,004

Quant au commerce général direct avec l'étranger et

Hong-kong, les différents ports figurent dans les chiffres totaux de 1869 et 1870 comme suit ;

	1870			1869		
	Importations.	Exportations.	TOTAUX.	Importations.	Exportations.	TOTAUX.
	Taëls.	Taëls.	Taëls.	Taëls.	Taëls.	Taëls.
Shanghaï	51,640,005	»	»	54,545,861	»	»
Moins : réexporté au Japon	1,889,015	»	»	1.481,914	»	»
Canton	49,750,990	34,336,626	84,087,616	53,103,947	34.952,585	88,056,532
Swatow	6,358,196	11,714 319	18,072,515	6,037.689	11,394.035	17,431,724
Amoy	4,122,846	364,071	4,486,927	3,522,605	308.504	3,831,109
Foochow	4.227,253	1,612,987	4.340,240	4,892,670	2,231,638	7,024,308
Takow	3,055.913	8,478,338	11,532,251	3,805.116	13,039,229	16,846,345
Tamsiu	105,418	652,589	757,957	135,116	53,376	188,492
Ningpo	»	»	»	379,043	124,662	503,705
Chinkiang	853,809	134.120	987,930	448,799	375,208	824,007
Kiukiang	»	»	»	»	»	»
Hankow	»	»	»	»	66,100	66,100
Chefoo	»	1,954,749	1,954 749	»	1,266,253	1,266.253
Tien-tsin	863,761	704,669	1,568,430	1,113.671	605,577	1,719,248
Niuchuang	1,078,237	943,381	2,021,618	1,439,838	2,073,168	3,513,006
	246,301	786,321	1,032,622	249,305	653,653	902,958
	69,660,734		131,342,855	75,027,799		142,171,787
Réexportation des autres ports	370,012		370,012	104,598		104,598
TOTAL NET.	69,290,722	61,682,121	130,792,843	47,923,201	67,143,988	142,067,189

est à nos portes! Bientôt Flessingue sera reliée à l'Allemagne par un chemin de fer, les ports de Rotterdam et d'Amsterdam auront des facilités de communication, et alors que deviendra notre commerce de commission avec le Zollverein, si nous n'avons pas à lui offrir des ressources maritimes aussi développées que celles de nos rivaux? Malgré la supériorité naturelle de notre port, malgré notre position géographique, nous lutterons en vain contre les négociants hollandais qui pourront offrir à l'Allemagne des facilités d'embarquement que nous n'avons pas, une marine marchande et des lignes régulières et directes qui nous manquent, des correspondants dans les pays d'outre-mer qui nous font défaut. On oublie trop en Belgique que pendant que nous restons dans le chemin de la routine, nos rivaux font des progrès et qu'à force de travail ils finissent par détruire la distance que la nature a établie entre eux et nous, car si nous signalons avec orgueil notre prospérité, nous pouvons bien reconnaitre que nous la devons en grande partie à la richesse naturelle de notre sol et à la position d'Anvers dont le port est situé dans des conditions exceptionnelles, puisque notre industrie peut y expédier ses produits en quelques heures et à peu de frais.

» De même que le commerce, l'industrie de la Belgique se développe par des raisons qui tôt ou tard disparaitront. Les salaires ont, dans tous les pays de l'Europe, une tendance vers l'uniformité; les fabriques des pays de l'Occident réalisent journellement des progrès plus marqués et s'affranchissent insensiblement des manufactures belges, anglaises, allemandes et françaises. Or, pour l'Europe et l'Amérique, les besoins étaient à peu près partout les mêmes, on ne devait donc pour ainsi dire pas changer la production, tandis que pour les contrées de l'Afrique et de l'Asie, où l'on ne peut pas assujettir les populations aux habitudes de notre industrie, nous devons nous conformer aux goûts des consommateurs.

» Les nouveaux débouchés qui ont surgi tout-à-coup par l'ouverture des ports de l'Extrême Orient, par l'établissement des lignes ferrées et par le développement du bien-être général dans les contrées de l'Europe méridionale, en Amérique, en Australie et sur les côtes de l'Afrique, ont

fait affluer des demandes suivies en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et en France. Nous profitons tous de la situation exceptionnelle que nous traversons, parce qu'aucun de nous n'était prêt à répondre à une demande aussi formidable. Mais lorsque la position se régularisera, lorsque les pays d'Europe fabriqueront eux-mêmes en grande partie ce dont ils auront besoin et que nous n'aurons plus que l'approvisionnement des marchés nouveaux accaparés par nos rivaux, que fera notre industrie? Les Anglais plus prévoyants que nous, refusent de concentrer tous leurs capitaux dans l'exploitation des marchés de l'Europe qui se rétrécissent tous les ans. Ils préfèrent nous abandonner une part de cet approvisionnement et diriger une partie de leur activité vers ces contrées nouvelles qui sont l'espoir de l'industrie moderne. Ils s'y installent, ils habituent les populations à leurs productions et prennent si bien racine que, lorsque plus tard nous serons obligés par la force des choses à aller les combattre, la concurrence deviendra d'autant plus difficile que nous aurons laissé aux indigènes plus de temps pour s'habituer aux marchandises anglaises. Fugit irreparabile tempus! Et alors nous devrons cependant nous soumettre aux exigences des consommateurs.

« Voilà la situation. bonne pour le moment, mais pas autant qu'elle pourrait l'être, puisque nous avons bien des capitaux inactifs dans le pays, et, en tous cas, pleine de dangers pour l'avenir, et pour un avenir qui n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait bien le croire, car dans le siècle où nous vivons tout marche vite et plus les progrès de nos rivaux sont rapides, plus nous reculons en restant stationnaires. Une analogie frappante existe sous ce rapport entre la *Gloria francesa* d'avant 1870 et le commerce et l'industrie de la Belgique. Les Français avaient battu plusieurs puissances, leur réputation était faite; ils formaient la grande nation militaire de l'Europe et se reposaient avec la conviction qu'ils resteraient à la tête du militarisme. Ils restaient donc stationnaires tandis que leurs voisins se perfectionnaient dans l'art de la guerre. Un beau jour, alors qu'on s'y attendait le moins, la gloire française n'était plus qu'un vain mot, les progrès de l'Allemagne l'avaient anéantie.

« Dans le monde commercial nous passons pour une na-

tion industrielle de première force, nous avons des ordres importants et, sûrs de notre supériorité, nous ne demandons pas à changer. Mais pendant que nous suivons les anciens errements, nos concurernts travaillent, se perfectionnnent pour nous laisser peu à peu dans l'isolement avec des débouchés qui se rétrécissent tous les jours, alors qu'eux approvisionnent des marchés nouveaux dont la demande ne fera qu'augmenter.

» Il est temps de nous réveiller. Il ne suffit pas d'être content du présent, il faut aussi travailler pour l'avenir, et si nous voulons rester un des premiers peuples industriels du monde, nous devons au moins suivre les progrès réalisés par nos rivaux, nous devons tâcher de prendre les avantages qu'ils ont et ne pas nous laisser distancer. Nous devons chercher à développer la production, car plus celle-ci est grande, plus les frais généraux se répartissent et mieux on parvient à soutenir la concurrence,

» Je l'ai dit plus haut, ce qui, jusqu'ici, constituait notre force, le bas prix de la main d'oeuvre tend à disparaitre ; mais ce qui nous est défavorable, les frais des intermédiaires, reste. Les frais de place à Londres, qui représentent souvent 3 à 5 p. c. de la valeur de la marchandise, ne font qu'augmenter et donnent un avantage sérieux aux produits anglais. Pour remédier à cet inconvenient, il faut l'établissement de relations directes avec les pays transocéaniques, des départs directs d'Anvers, et cela ne pourra se faire que lorsque nons aurons des maisons solidement installées à l'étranger. de manière à pouvoir importer des cargaisons entières.

» Ce qui nous manque ce sont les facilités financières ; nos Etablissements de Crédit sont des banques de depôt, mais pas des banques de commerce. Nous ne possédons pas encore ce que je réclame depuis des années : l'asso ciation des efforts et des capitaux pour faire le commerce et continuer l'œuvre de cette association du travail et des capitaux qui a fait prendre à l'industrie un si grand développement.

» La fondation de sociétés de commerce serait un avantage réel pour l'industrie de notre pays, surtout si ces sociétés pouvaient nous doter de comptoirs à l'étranger et de relations directes avec les pays d'outre mer. Je sais

qu'il y a des personnes qui voudront me réfuter en présentant les essais malheureux qui ont été faits. Mais ces essais n'ont rien prouvé, car il y avait à la tête de ces associations des administrateurs et des directeurs qui n'avaient peut-être jamais quitté la Belgique, et qui certainement n'étaient pas au courant des besoins des marshés qu'ils voulaient exploiter. Pour qu'une société de commerce puisse réussir, il faut peu de frais généraux et une direction active et intelligente composée de gens qui ont visité les pays avec lesquels on veut avoir des relations.

» Pour changer la situation économique de notre commerce et de notre industrie, il faut donc :

» L'association des capitaux et de l'intelligence;

» La persévérance dans les affaires;

» L'établissement de comptoirs à l'étranger;

» Des rapports directs pour éviter les frais des places intermédiaires.

» Il faut aussi que notre industrie se soumette aux exigences des consommateurs et qu'elle se tienne au courant de ce qui se passe au dehors.

» La création d'un ministère du commerce est une idée déjà ancienne, mais toujours bonne. Il en est de même de la création de nouveaux postes consulaires largement rétribués. Cependant, en attendant que le gouvernement ce décide à nous accorder ces concessions, nous pourrions commencer par profiter de ce qui existe. Dans bien des cas, nous jouissons de tous les avantages auxquels notre force productive nous donne le droit de prétendre et malgré cela nous ne faisons rien.

» Dans ma lettre j'ai surtout attaqué la jeunesse du pays, parce que c'est elle qui doit travailler pour l'avenir. Les vieux sont routiniers et ils le resteront. Cependant ils pourraient encourrager la jeunesse et ne pas l'arrêter dans son élan, comme cela est arrivé plusieurs fois."

La part de chacun des pays étrangers avec lesquels la Chine est en relations directes, a été pour 1870 :

	Importations.	Exportations.	Total.
	TAELS	TAELS.	TAELS.
Grande-Bretagne	26,956,113	31,737,883	58,683,996
Hong-Kong	19,771,056	11,441,519	31,212,575
Indes	20,565,805	114,154	20,679,959
Etats-Unis d'Amérique . .	416,445	8,519,480	8,935,925
Japon	1,433,093	2,758,920	4,192,013
Australie	525,810	1,580,817	2,106,627
Singapore et détroits . . .	789,389	295,665	1,085,054
Continent d'Europe. . . .	537,593	2,994,870	3,532,463
Siam	340,443	102,283	442,726
Iles Philippines	256,957	212,810	469,767
Java	29,024	235,886	264,910
Cochinchine	266,463	82,413	348,876
Canal Britannique	"	478,367	478,367
Provinces de l'Amoor . . .	106,430	928,489	1,034,919
Amérique du Sud	294,910	128,942	423,852
Canada.	"	24,423	24,423
Nouvelle-Zélande	"	22,284	22,284
Sibérie et Russie *vtá* Kiachta.	"	"	"
Cap de Bonne-Espérance. .	"	17,381	17,381
Indes occidentales	"	"	"
Suez	"	15,535	15,535
Total . . .	72,289,531	61,682,121	133,971,652
Moins : réexpt^on^ à l'étranger.	2,998,809		2,998,809
Total net . . .	69,290,722	61,682,121	130,972,843

Le mouvement maritime étranger a donné les résultats suivants, en 1870 :

Pavillons.	Navires entrés.	Tonneaux.	Navires expédiés.	Tonneaux.
Américain	2,295	1,502,751	2,252	1,501,995
Belge	8	1,797	8	1,797
Anglais	3,357	1,571,515	3,220	1,554,075
Chinois.	235	14,994	234	14,945
Danois	171	38,555	162	38,311
Hollandais.	134	39,367	142	42,180
Français	97	40,631	97	39,688
Hawaïen	5	750	5	750

Pavillons.	Navires entrés.	Tonneaux.	Navires expédiés.	Tonneaux.
Allemagne du Nord. .	667	189,160	637	181,447
Suède et Norwége . .	99	24,852	96	24,374
Portugais	3	110	2	292
Péruvien	2	120	2	220
Russe	12	4,244	11	3,746
Siamois.	71	32,023	70	31,682
Espagnol	20	5,004	21	4,922
San Salvador	»	»	1	1,626
Totaux. . .	7,176	3,465,778	6.960	3,442,050

Ce qui fait un mouvement maritime de :

	14,136 navires et 6,907,828 tonneaux			
contre, en 1869.	14,802	—	6,843,072	—
— 1868.	14,075	—	6,418,503	—
— 1867.	14,704	=	6,396,815	—
— 1866.	15,612	—	6,877,582	—

Comme on le voit, huit (1) navires belges d'un tonnage de 1,797 tonneaux figurent dans cette liste. Mais il ne faut pas se faire illusion ; ce ne sont pas huit bâtiments différents qui se sont présentés dans les ports du littoral chinois, c'est un ou deux navires faisant le service de cabotage ; ainsi, le *Marnix de Sainte-Aldegonde* a fait pendant plus d'un an des voyages entre Saïgon et Hong-Kong, pour le transport des riz,

En 1869, aucun navire belge ne figurait sur la liste du mouvement maritime étranger en Chine.

En 1868	nous y étions avec	2	navires et 1,206	tonneaux
1867	—	2	— 1,600	—
1866	—	2	— 622	—

Cette irrégularité de notre navigation, dans les eaux des mers de la Chine, prouve suffisamment que nos rapports avec l'Extrême-Orient sont encore incertains et sans la moindre base solide.

(1) C'est sans doute une erreur d'impression ; au lieu d'un 8 il faut un 3, car les navires belges qui viennent de temps en temps dans ces parages ont généralement plus de 500 tonneaux de jauge.

Nos armateurs, de même que nos négociants et nos industriels, ont négligé de nouer avec le Céleste Empire des relations suivies ; ils ont laissé les transports rémunérateurs aux mains des Anglais, des Américains, des Allemands, Hollandais, Français, Danois, etc., comme nos fabricants ont abandonné à nos concurrents l'approvisionnement de ces marchés qui, avec la perspective qu'ils offrent aujourd'hui. présenteront bientôt de nouveaux besoins. Nous n'avons pas su profiter du souvenir favorable à notre pays que les populations étrangère et indigène de Canton et de Hong-Kong ont gardé du voyage de notre souverain dans ces parages, ni des facilités que nous avons obtenues par les traités de 1866.

Le but du travail que nous livrons aujourd'hui au public est d'attirer l'attention de notre commerce sur un débouché avantageux. Puisse-t-il répondre à cette intention et contribuer à développer nos relations avec l'Extrême Orient, car il est temps que nous sortions de notre sommeil, de cette léthargie qui nous a déjà fait subir tant de pertes.

Il y a quelques mois nous adressions à un journal belge un article sur la question de notre situation commerciale, nous croyons utile de terminer ce volume par la reproduction de cette lettre :

« Depuis dix ans je m'occupe de cette question vitale pour la Belgique : le développement de nos relations directes avec les pays d'outre mer. J'ai consacré à cette idée les plus belles années de ma jeunesse et aussi quelque peu mes intérêts matériels et ma santé. Pour étudier de près la manière de faire de nos rivaux, j'ai visité les pays étrangers, ceux de production d'abord, ceux de consommation après. Je crois donc pouvoir parler avec connaissance de cause.

« Avant d'indiquer des remèdes, voyons d'où vient le mal, car il faut bien connaitre les ennemis que nous avons à combattre, leur nombre et leur force. Plus ils sont

puissants, plus nous devons mettre de l'ardeur dans la lutte.

» Notre industrie et notre commerce sont routiniers. Ceci est admis par tout le monde, tant par nos compatriotes que par les étrangers, par nos négociants comme par nos industriels. Nous manquons d'énergie, d'esprit d'initiative et nous n'essayons pas de nous familiariser avec les marchés d'outre-mer qui demandent les produits manufacturés de l'Europe. Nous n'avons pas ce génie du commerce qui travaille sans cesse pour enfanter des idées nouvelles, pour trouver de nouveaux débouchés. Nous reculons devant l'expatriation qui seule nous permettrait d'étudier de près les besoins des consommateurs. Ce qui nous manque à l'étranger ce sont des maisons de commission, des correspondants sérieux qui pourraient nous tenir au courant de ce qui se passe dans leurs parages. Voilà le grand mal dont nous souffrons et, ne l'oublions pas, ce mal provient de la prospérité actuelle de notre pays. Notre jeunesse qui n'est guère ambitieuse, ne demande qu'à végéter dans la famille, elle préfère la vie facile du pays natal à ces émotions des voyages qui ne rapportent que plus tard. Pourvu qu'elle gagne assez pour vivre comme elle l'entend, au jour le jour, c'est tout ce qu'elle désire, et que lui font alors ces idées larges et salutaires que l'on ne peut recueillir qu'en visitant les peuples étrangers, en comparant les diverses civilisations, les différents besoins et les ressources variées des nations?

» Grâce à notre situation géographique et à la torpeur de certains pays d'Europe, notre industrie et notre commerce sont encore en pleine prospérité. Le réseau de chemins de fer qui sillonne notre sol et qui est loin d'être complet chez nos voisins attire chez nous un commerce de commission des plus importants et dont profitent nos négociants. C'est ce mouvement de transit qui facilite si singulièrement la réussite de nos jeunes gens, car à Anvers, il faut bien le dire, tout jeune homme qui veut travailler quelques heures par jour, quelque bornée que soit d'ailleurs son intelligence, parvient à se créer une position modeste, quelquefois même très bonne. Notre jeunesse le sait et elle se repose sur cette situation pour l'avenir, sans songer aux progrès que réalisent journellement nos voisins. Nous dormons tranquillement et l'ennemi

TABLE DES MATIÈRES.

Avant-Propos V

Préface. XV

I. **Histoire de la Chine.**

Premières dynasties (3000 ans av. J.-C. à 220 après J.-C.) 29

Puissance des Eunuques -- Troubles -- Progrès matériels (de 220 à 1368). . 43

Les Ming (de 1368 à 1644). . 54

Dynastie mandchoue (de 1644 à nos jours) 60

II. **La Chine et ses habitants**

L'Empire chinois . . 97

La Chine proprement dite . 102

Population . 104

La race chinoise 106

La famille 114

La langue chinoise 118

Gouvernement et Société 119

Ecoles, Instruction publique 122

Religions . 126

Justice . 132

Arts et sciences . 137

Renseignements bibliographiques 150

Presqu'îles 150
Iles 151
Montagnes 155
Fleuves, rivières, etc. 156
Lacs 168
Canaux 168
Chemins de fer 170

III. **Productions** 175

Climat 177
AGRICULTURE. 177
Graminées 181
Tribut des grains 181
Variétés de céréales 187
Légumes 189
Fruits 189
Thé 191
Sucre 220
Tabacs 225
Camphre 229
Kapoor kuchree 234
Cannelle (cassea lignea) 234
Casse 237
Rhubarbe 239
Salsepareille. 242
Opium 244
Poivre 251
Cubèbe 253
Badiane (anis étoilé) 254
Amomes 255
Gingembre 256
Galanga 256
Ginseng. 258
De quelques plantes médicinales 263

Peh-You (arbre à suif.) 270
Cire végétale 271
Laque 275
Plantes oléagineuses 275
Plantes tinctoriales 276
Indigo 277
Curcuma 279
Gomme gutte 280
Houang-tang 281
Carthame 282
Vert de Chine 284
Galles de Chine 285
Siang-ouan-tse 287
Kwei-hou 287
Cachou 287
Gambier 239
Plantes textiles 290
Coton 290
Chanvre 298
Mà ou chanvre de Chine (china grass) . . 298
Fil d'ananas 309
Gomouti 310
Bois 310
Soie 318
ANIMAUX DOMESTIQUES ET FAUNE. 333
Fourrures 346
Ornithologie 358
Ichthyologie 364
MINES 366
Houille 367
Pétrole 379
Fer 379
Cuivre 382
Plomb 395
Zinc 396

Étain 396
Métaux. précieux. 397
Or 390
Argent 399
Mercure 404
Soufre 408
Salpêtre 411
Sel 412
Borax 412
Alun 413
Arsenic. 413
Couleurs minérales 414
Chaux vive 415
Gypse 415
Talc 415
Kaolin 416
Mica 417
Succin 417
Schistes. 417
Quartz 417
Pagodite 418
Jade 420
Pierres précieuses 420
Malachite 421
Marbres. 421
INDUSTRIE, SALAIRES, etc. 423
COMMERCE 429
Annexe : Poids, mesures, etc. 445

ANNEXE.

Il nous resterait encore bien des chapitres à ajouter pour donner des renseignements sur les différents ports ouverts aux étrangers, sur les usages commerciaux, les tarifs des douanes, les règlements du commerce étranger dans les ports ouverts, les formalités à accomplir pour les opérations de douane, etc. ; mais ces explications nous obligeraient d'entrer dans trop de détails. Nous renvoyons nos lecteurs qui désireraient avoir une description consciencieuse de ces renseignements utiles au *Guide Commercial Chinois*, de sir Wells Williams, au *Guide Pratique du Négociant étranger en Chine*, de M. le Consul Général de Montigny et aux rapports de M. Natalis Rondot, délégué du commerce, attaché à l'ambassade de France en Chine, rapports qui ont été publiés dans les Annales du Commerce extérieur de France. — Nous nous contenterons de terminer ce volume par un aperçu des poids, mesures et monnaies en usage en Chine.

POIDS.

En Chine presque tout se vend aux poids, même les bois, les huiles, les eaux de vie et les tissus de soie. L'or et l'argent sont une marchandise ; dans les échanges le poids et le titre des lingots règlent les prix.

Les instruments de pesage sont en usage, dans l'Empire du Milieu, depuis le XIIe siècle avant J.-C.

Nous ne parlerons pas de la valeur des différents poids locaux qui varie d'une ville à l'autre, ainsi le Kin ou Catty de Peking (Timkowski) vaut 511 grammes, alors que celui de Shang-haï (Lao-lae-yang) pèse 622 grammes. Voici la valeur des principanx poids employés communément :

le tchi ou chi	=	72 k. 150
le tan ou picul	=	60 k. 125
le kin ou catty	=	0 k. 601 gr. 250.
le liang ou tael		37 gr. 580.
le tsien ou mace . . .		3 gr. 758.
le fen on candareen . .		0 gr. 376.
le li ou cash (sapèque) .		0 gr. 038.

MESURES.

M. Vazquez Veipo, auteur de l'*Essai sur les Systèmes Métriques des Anciens Peuples*, assigne une origine assyrienne au système chinois parce que le pied d'arpenteur des habitants de l'Empire du Milieu est le même que le pied chaldéen et assyrien, et le pied des marchands chinois le même que le pied philétérien. Mais ces rapprochements ne sont pas une preuve décisive, car les mesures ont fréquemment changé dans le Céleste Empire et il n'y a rien d'étonnant à ce que sur un si grand nombre de types, on ait rencontré des mesures pareilles aux unités des anciens, ainsi le lou-pan-tchi du Che-kiang de 0 m. 277 correspond au pied ptolémaïque égyptien et au Zéreth des Hébreux ; le tchi du palais à Péking, de 0 m. 308 correspond au pied grec,le lou-pan-chi de Fokien, de 0 m. 297, au pied romain, le tchi des marchands de Canton, de 0 m. 361, au pied arabe, etc.

MESURES DE LONGUEUR. — Le commerce étranger se sert généralement de la YARD *anglaise* appelée *ma* par les Indigènes et mesurant 0 m. 9143. La yard se divise en 3 pieds, le pied contient 12 pouces.

L'unité chinoise est le tchi ou tchek adopté par l'empereur Hoang-ti vers l'an 2600 av. J.-C. et qui fut divisé vers l'an 2300 av. J.-C. en 10 tsin, le tsin en 10 fen. — Le tchi officiel a 0 m. 319, mais chaque ville a une mesure spéciale quelquefois même plusieurs, aussi le taux de conversion des yards en tchi varie dans chaque ville. A Canton on compte 2 tchi, 4 tsin par yard. A Sanghai, 2 tchi 5 tsin. D'après les règlements commerciaux français de 1858 :

1	tchang	a	3	m.	550.
1	tchi	a	0	m.	355.
1	tsin	a	0	m.	0355.
1	fen	a	0	m.	00355.

MESURES ITINÉRAIRES. — On se sert généralement du tchi de 0 m. 333 pour l'arpentage des terres. On n'est pas encore bien d'accord sur la longueur du li. Autrefois, les Chinois comptaient 192 1/2 li au degré et divisaient le li en 144 tchang, le tchang en 2 poo et le poo en 6 tchi. En 1700, on accepta 200 li au degré et plus tard 250.

MESURES DE SURFACE. — L'unité, le Mow, est un rectangle de 240 poo ou pas de longueur sur un poo de largeur, le poo contient 5 tchi ; cependant dans la pratique on fait usage des divisions décimales ordinaires : *fen*, *li*, *hao*, etc.

1	king	=	6	hect.	73	ares	35.
1	mow	=	6	ares	735.		

MESURES DE CAPACITÉ. — Ici encore il y a une grande différence dans les unités. On se sert généralement du ching qui a de 0 litre 342 à 1 lit. 066.

MONNAIES.

En parlant de la production des métaux précieux, nous avons dit quelques mots concernant la question monétaire en Chine. Il y a eu dans ce pays des émissions de monnaies d'or (XIIe siècle av. J.-C.), mais aujourd'hui on n'y frappe plus que du cuivre. L'argent et l'or ne sont pas proprement monnaie, ils ont cours à raison du poids et du titre.

Le commerce chinois a adopté une monnaie de compte dont l'unité est le tael dont 75 égalent 100 piastres mexicains ou environ 550 francs.

Le tael ou liang de 10 maces vaut	environ		fr.	7,50.
Le mace ou tsen de 10 fen	»	»	»	0,75.
Le fen ou candarine de 10 cash	»	»	»	0,075.
Le cash ou li (sapèque)	»	»	»	0,0075.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Le Zollverein,	**1 vol.**
Les États-Unis,	**1 vol.**
Le Canada,	**1 vol.**
Les Dollars,	**1 br.**
Le port du Havre,	**1 br.**
L'avenir de la Hongrie,	**1 br.**

SOUS PRESSE :

MON VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

Z 357513 005 L 4000

HF 1040.9 .C6 S9 1874 C.1
La Chine
Stanford University Libraries
3 6105 041 000 683

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004